

# Signes**vitaux**<sup>MD</sup> du Grand Montréal 2020 Portrait de 2000-2019

*Version longue*



Réalisé par :

**IQ** Institut du Québec



Fondation du Grand Montréal

# À PROPOS DE SIGNES VITAUX<sup>MC</sup>

Le rapport Signes vitaux<sup>MC</sup>, dirigé par les fondations communautaires sous la coordination des Fondations communautaires du Canada, se base sur des données locales pour mesurer la vitalité de nos collectivités et soutenir les actions qui favorisent une meilleure qualité de vie.

## ► COMMENT UTILISER CE RAPPORT

### Discutez. Agissez.

Si la lecture de ce rapport vous inspire, nous espérons qu'il vous guidera dans votre engagement.

### Parlez-en.

Partagez ce rapport avec vos amis, collègues, employés, étudiants, avec un voisin, votre bibliothèque ou centre communautaire, ou avec un représentant gouvernemental.

### Renseignez-vous.

Sur les organisations qui œuvrent pour améliorer notre communauté, et comment vous pouvez participer vous aussi.

### Communiquez avec nous.

Nous connaissons les enjeux et les organisations de notre communauté. Si vous souhaitez faire une différence, nous pouvons vous aider et vous dire comment. [www.fgmil.org](http://www.fgmil.org)

L'Institut du Québec (IDQ) a collaboré à la recherche et leur rédaction. Cette version reprend les éléments présentés dans la version sommaire et les présente de façon plus exhaustive.

Le présent document est une version condensée d'une version plus longue disponible sur le site Web de la Fondation du Grand Montréal. Consolidé avec l'aide de l'équipe de l'Institut du Québec (IDQ), ce document n'a pas la prétention d'être exhaustif et comporte des choix subjectifs parmi les données retenues. Pour obtenir un portrait plus complet, le lecteur pourra se référer à la version longue et aux notes bibliographiques qu'elle comprend.

.....

#### **Équipe de l'IDQ qui a contribué à ce document**

*Jean-Guy Côté, directeur associé*

*Sonny Scarfone, économiste*

*Simon Savard, économiste*

*Karl Zayat, collaborateur*

*Jérôme Boivin, graphiste*

*Sarah Marchand, éditrice*

*Merci à Maringo Conseil*

# TABLE DES MATIÈRES

|                                                                              |            |
|------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Le Grand Montréal : 20 ans plus tard</b> .....                            | <b>4</b>   |
| <b>Perspectives démographiques</b> .....                                     | <b>5</b>   |
| <b>1</b> La pauvreté .....                                                   | <b>12</b>  |
| <b>2</b> La Faim .....                                                       | <b>22</b>  |
| <b>3</b> Santé et bien-être .....                                            | <b>36</b>  |
| <b>4</b> Éducation de qualité .....                                          | <b>56</b>  |
| <b>5</b> Égalité entre les sexes .....                                       | <b>69</b>  |
| <b>6</b> Eau propre et assainissement .....                                  | <b>84</b>  |
| <b>7</b> Énergie propre et d'un coût abordable .....                         | <b>90</b>  |
| <b>8</b> Travail décent et croissance économique .....                       | <b>97</b>  |
| <b>9</b> Industrie, innovation et infrastructure .....                       | <b>110</b> |
| <b>10</b> Inégalités réduites .....                                          | <b>121</b> |
| <b>11</b> Villes et communautés durables .....                               | <b>129</b> |
| <b>12</b> Consommation et production responsables .....                      | <b>141</b> |
| <b>13</b> Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques .. | <b>146</b> |
| <b>14</b> Vie aquatique .....                                                | <b>157</b> |
| <b>15</b> Vie terrestre .....                                                | <b>161</b> |
| <b>16</b> Paix, justice et institutions efficaces .....                      | <b>167</b> |
| <b>Bibliographie</b> .....                                                   | <b>178</b> |

# LE GRAND MONTRÉAL : 20 ANS PLUS TARD

## Introduction

Le début de cette décennie marque l'occasion de constater les forces et faiblesses, ainsi que les progrès et difficultés de Montréal, qu'ils soient nouveaux ou présents depuis longtemps.<sup>1</sup>

À l'air des changements climatiques, des inégalités croissantes, des bouleversements technologiques anticipés et du vieillissement de la population, plusieurs se questionnent sur la pérennité des conditions économiques et sociales des individus du monde entier.

Bien que plusieurs de ces défis relèvent des pays, voire des instances supranationales, les villes seront appelées à jouer un rôle croissant dans la mitigation des enjeux à venir. L'Organisation des Nations Unies (ONU) propose 17 objectifs de développement durable (ODD) qui permettraient aux habitants des pays développés et en développement de s'épanouir socialement, économiquement et durablement. La majorité de ces objectifs proposent des cibles pour 2030.

Cette édition des Signes vitaux 2020 fait principalement le lien entre les réussites et les difficultés des dernières années à Montréal, et les défis à relever au cours de la prochaine décennie afin que Montréal devienne un exemple de succès pour 16 des 17 ODD.

Mais avant tout, une analyse de la démographie montréalaise doit être présentée. Celle-ci permettra de décrire sommairement la composition de la population de Montréal.

---

1 Ce document a été rédigé avant la crise de la COVID-19.

# PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES

## Une région en croissance

Pour comprendre la démographie du Grand Montréal, il convient d'établir quelles sont les limites géographiques qui tracent le contour de l'analyse contenue dans ce rapport.

À cet effet, plusieurs définitions de Montréal sont communément utilisées : l'île (la région administrative), la ville (qui exclut certaines villes de l'île), la région métropolitaine de recensement (RMR),<sup>2</sup> la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)<sup>3</sup> et l'agglomération de Montréal.<sup>4</sup> La disponibilité des données pour chacune de ces définitions varie d'un indicateur à l'autre. Lorsque disponible, la région métropolitaine de recensement sera celle utilisée, puisqu'elle englobe pratiquement l'ensemble des villes du Grand Montréal. Sinon, la définition sera spécifiée.

### Figure 0-1

Carte de la région métropolitaine de Montréal, 2016



Source : Recensement 2016, Statistique Canada<sup>5</sup>

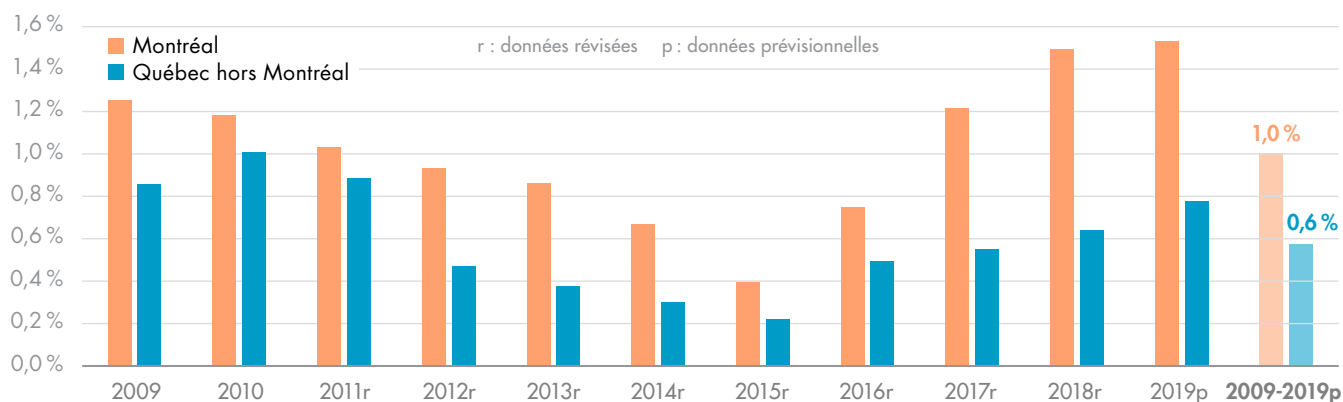
- 
- 2 La RMR de Montréal est composée de 82 municipalités regroupées en cinq territoires (l'île de Montréal, Laval, Longueuil, et les couronnes nord et sud). En matière de population, les dix principales municipalités sont : Montréal, Laval, Longueuil, Terrebonne, Saint-Jean-sur-Richelieu, Brossard, Repentigny, Saint-Jérôme, Blainville et Mirabel. [Pour la liste complète des municipalités incluses en date du dernier recensement, suivez ce lien.](#)
  - 3 Le territoire de la CMM est différent de celui de la RMR de Montréal. Il est moins peuplé et moins grand. [Pour la liste complète des municipalités membres de la CMM, cliquez ici.](#)
  - 4 L'agglomération comprend toute l'île de Montréal, l'île Bizard et quelques autres petites îles.
  - 5 Tirée de ce [document de la Ville de Montréal](#).

Selon l'Institut de la statistique du Québec,<sup>6</sup> la RMR de Montréal comptait 4 318 505 habitants en 2019<sup>7</sup>, ce qui représente une hausse moyenne annuelle de 1,0 % par rapport à 2009 (3,9 millions). Depuis 10 ans, la population montréalaise a crû à un rythme plus rapide que celui de tout le reste du Québec (graphique 0-1).

## Graphique 0-1

### Croissance de la population dans la RMR de Montréal et ailleurs au Québec

variation annuelle en % et croissance annuelle moyenne de 2009 à 2019



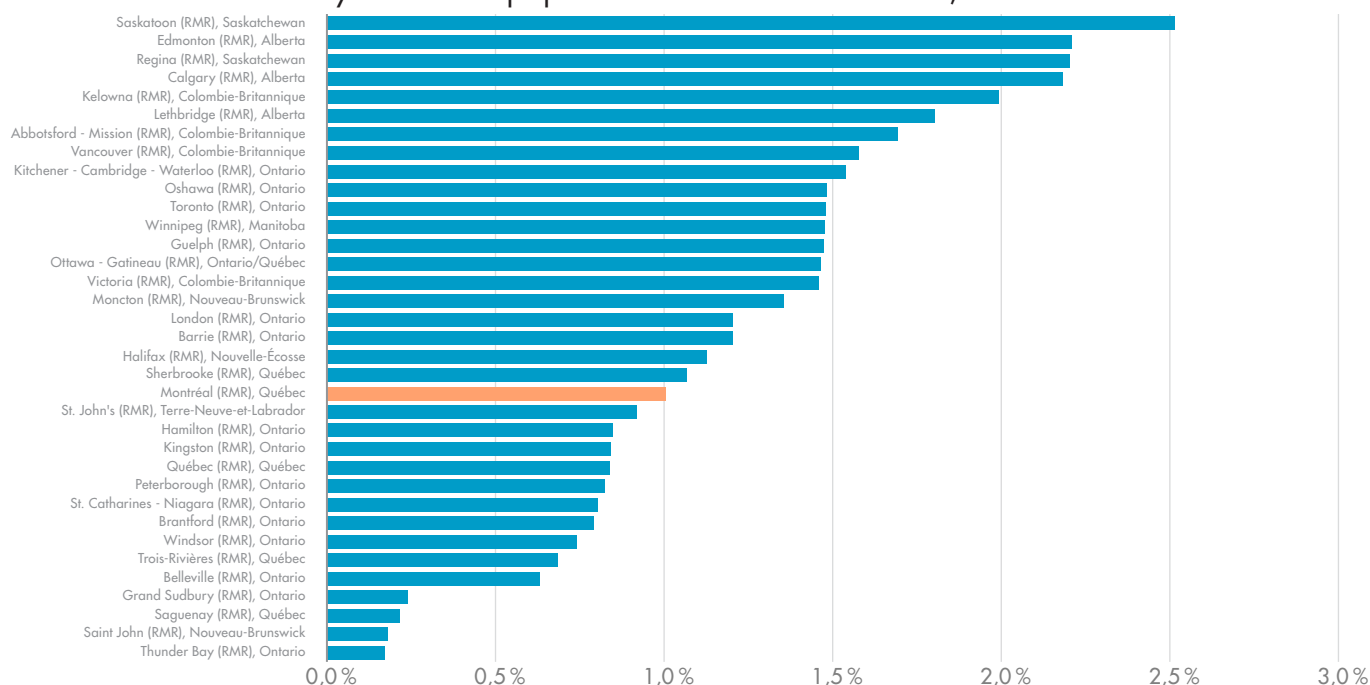
Source : Institut de la statistique du Québec

La croissance annuelle de la population de la RMR de Montréal s'apparentait beaucoup plus à celle du reste du Québec entre 2009 et 2015, en plus d'être moins élevée année après année. Depuis 2016, la croissance de la population montréalaise est sur une lancée, alors que celle du reste du Québec augmente à un rythme plus lent.

Lorsqu'on la compare à celle des autres villes importantes du Canada, la croissance annuelle moyenne de la population de Montréal n'était pas la plus élevée au cours des 10 dernières années. Elle a devancé légèrement la RMR de Québec (0,84 %), mais figure loin derrière des villes comme Calgary (2,18 %), Edmonton (2,21 %), Toronto (1,48 %) et Vancouver (1,58 %).<sup>8</sup>

## Graphique 0-2

### Croissance annuelle moyenne de la population des RMR du Canada, 2009-2019



Source : Statistique Canada. Tableau 17-10-0135-01

6 <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/rmr-totaux.htm>

7 Il est important de noter que les données populationnelles de 2019 sont provisoires.

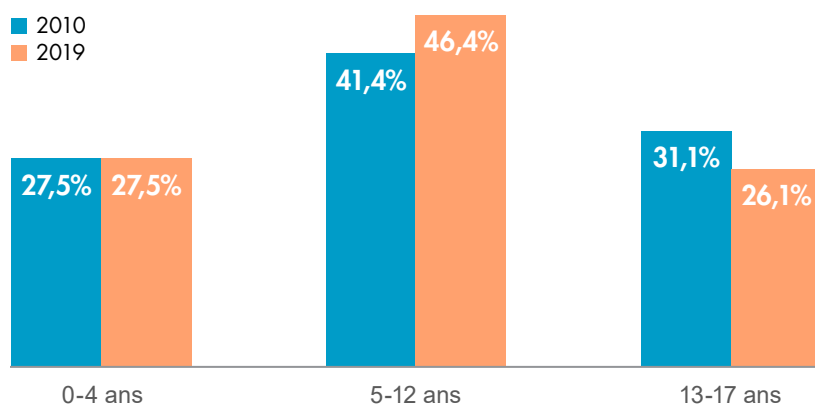
8 Source : Statistique Canada, tableau : 17-10-0135-01.

## Les enfants

Au total, 824 409 enfants âgés de moins de 18 ans habitaient dans la RMR de Montréal en 2018. Bien que ce nombre ait augmenté de 2001 à 2018, le poids relatif de ce groupe dans la population a progressivement diminué, passant de 21,6 % en 2001 à 20,7 % en 2006, puis à 19,6 % en 2011 et 19,4 % en 2018.

### Graphique 0-3

Répartition par groupe d'âge dans la RMR de Montréal (%)



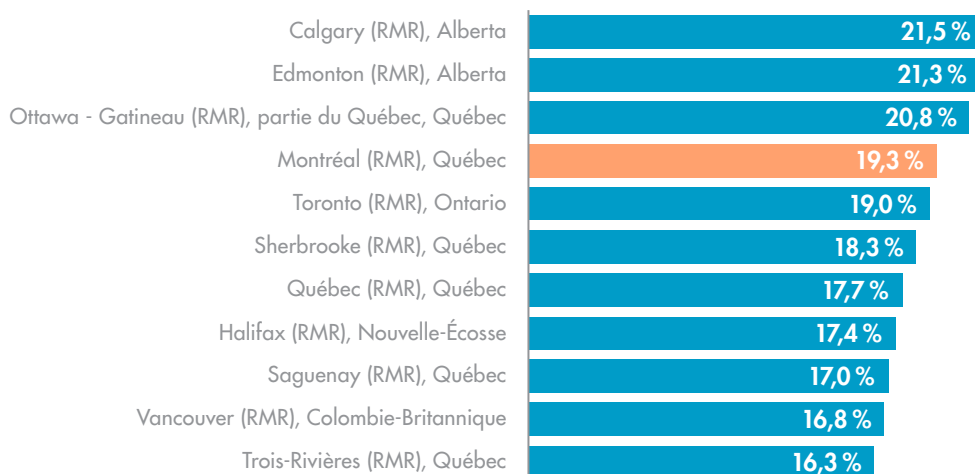
Source : Institut de la statistique du Québec

Cela dit, le poids démographique des moins de 18 ans est supérieur à Montréal qu'ailleurs au Québec, sauf dans la partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau (20,8 %). Il est également plus élevé qu'à Vancouver, Halifax et Toronto (dans une moindre mesure), mais moindre qu'à Calgary et Edmonton.

### Graphique 0-4

Poids démographique des moins de 18 ans, 2019

quelques RMR du Canada ; en % de la population totale



Source : Statistique Canada, tableau : 17-10-0135-01

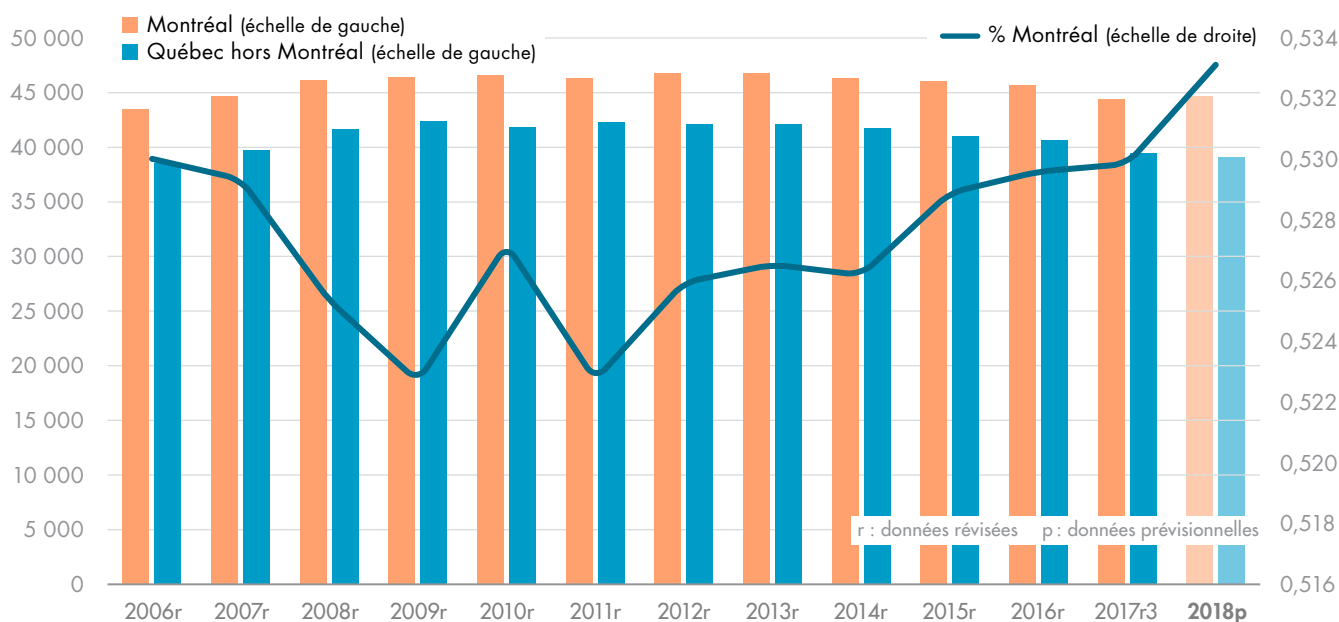


# Les naissances

Le nombre de naissances dans la RMR de Montréal, qui est resté plutôt stable, a augmenté de 2,8 % depuis 2006, pour atteindre 44 675 en 2018. Pendant cette période, il est demeuré plus élevé qu'ailleurs au Québec.

## Graphique 0-5

### Naissances, RMR de Montréal et reste du Québec



Source : Institut de la statistique du Québec

En 2018, le taux de natalité a atteint 10,5 %, un creux depuis 2006. L'indice synthétique de fécondité se situait à 1,51 enfant par femme, sous le taux de 1,59 pour l'ensemble du Québec et celui de Gatineau (1,57), mais au-dessus de ceux de Québec (1,46) et de Trois-Rivières (1,46).<sup>9</sup>

## Évolution de la composition des familles avec enfants

En 2016, dans la RMR de Montréal, on comptait 451 875 couples ayant des enfants et 172 240 familles monoparentales.<sup>10</sup> La majorité des couples avaient deux enfants, et plus des trois quarts des familles monoparentales avaient une femme à leur tête. La plupart des familles monoparentales n'avaient qu'un seul enfant.

La vaste majorité des enfants de moins de 15 ans vivaient avec deux parents biologiques ou adoptifs.<sup>11</sup> Les familles avec des parents en union libre représentaient 29 % des familles avec enfants, tandis que la proportion des familles monoparentales a connu un accroissement constant au fil des décennies, passant de 25 % des familles en 2011 à 29 % en 2016.

Montréal et Laval affichent les taux de naissances vivantes hors mariage les plus bas de la RMR de Montréal (environ 37 % en 2016), alors que ce taux est nettement plus élevé en Montérégie (68 %).

Parmi les personnes ayant au moins un enfant de moins de 15 ans dans la RMR de Montréal, 665 vivaient dans un couple marié composé de conjoints de même sexe, en hausse par rapport aux 180 de 2006. De plus, 1 255 personnes vivaient dans un couple en union libre composé de conjoints de même sexe, en hausse par rapport aux 675 de 2006.

<sup>9</sup> Pour obtenir les définitions du taux de natalité et de l'indice synthétique de fécondité, veuillez-vous référer au chapitre 2 du *Bilan démographique du Québec (2019)*, de l'Institut de la statistique du Québec.

<sup>10</sup> Cette section vient de l'édition précédente de *Signes vitaux*, puisque les données n'ont pas changé depuis deux ans et que les constats demeurent les mêmes.

<sup>11</sup> *Idem*



# La langue maternelle des enfants

La langue maternelle se définit comme la première langue apprise et comprise.

Dans la RMR de Montréal, la vaste majorité (93,8 %) des enfants âgés de moins de 15 ans n'ont qu'une seule langue maternelle, soit le français (64,7 %) l'anglais (12,3 %) ou une autre langue (16,8 %).<sup>12</sup>

La situation varie considérablement au sein des différentes villes de la RMR de Montréal, même si le français demeure la langue maternelle la plus courante. En 2016, le français était la langue maternelle de 47,5 % des enfants âgés de moins de 15 ans de Montréal, tandis que cette proportion s'élevait à 56,9 % à Laval, à 71,7 % à Longueuil et à 86,3 % dans le reste de la RMR de Montréal.

À l'opposé, la proportion des jeunes de moins de 15 ans dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais était de 25,6 % à Montréal, de 23,3 % à Laval, de 15,1 % à Longueuil et d'à peine 4,4 % dans le reste de la RMR de Montréal.

L'arabe était la principale langue maternelle immigrante des personnes de tous âges vivant dans la RMR de Montréal en 2016. Suivent, dans l'ordre, l'espagnol, l'italien, les langues créoles et le mandarin. On désigne par « langues immigrantes » les langues non autochtones dont la présence est initialement attribuable à l'immigration postérieure à la colonisation française et anglaise.

## Immigration

La RMR de Montréal est une des trois régions où la concentration des immigrants internationaux est la plus importante au Canada. En effet, parmi les immigrants admis au Québec de 2008 à 2017 et qui y résidaient toujours en janvier 2019 72,2 % habitaient dans la région administrative de Montréal, à Laval ou dans l'agglomération de Longueuil. Les autres demeuraient dans une autre région (24,8 %) ou leur domicile n'a pu être établi (3,0 %).<sup>13</sup>

En 2016, à Montréal,<sup>14</sup> 321 675 enfants âgés de moins de 15 ans avaient au moins un parent né à l'étranger, ce qui représente 46,6 % de la population totale de ce groupe. Il s'agit d'une proportion nettement supérieure à celle de l'ensemble du Québec (29,4 %), mais inférieure à celles de Toronto (71 %) et de Vancouver (63,7 %).

---

<sup>12</sup> *Idem*

<sup>13</sup> [Présence et portraits régionaux des personnes immigrantes admises au Québec de 2008 à 2017](#), ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 2019

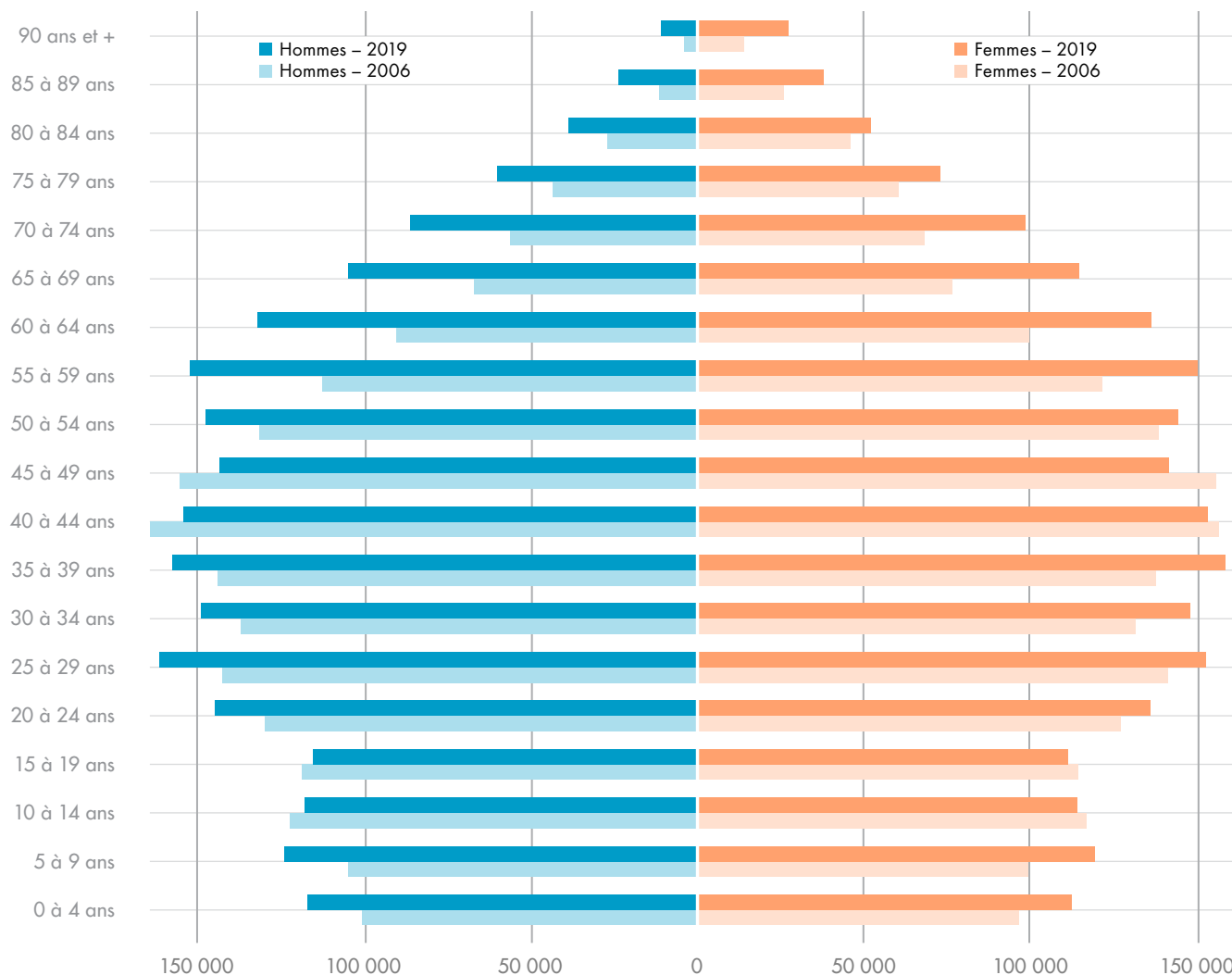
<sup>14</sup> Ces données proviennent du Recensement 2016 de Statistique Canada.

# Le vieillissement de la population

Bien qu'il y ait un afflux plus important de jeunes dans la RMR de Montréal que dans le reste du Québec, le vieillissement de la population y est bien présent. En effet, la proportion de personnes âgées dans la population de la région est plus élevée à l'heure actuelle qu'auparavant.

## Graphique 0-6

### Pyramide des âges, RMR de Montréal, 2006 et 2019



Source : Statistique Canada, tableau : 17-10-0135-01

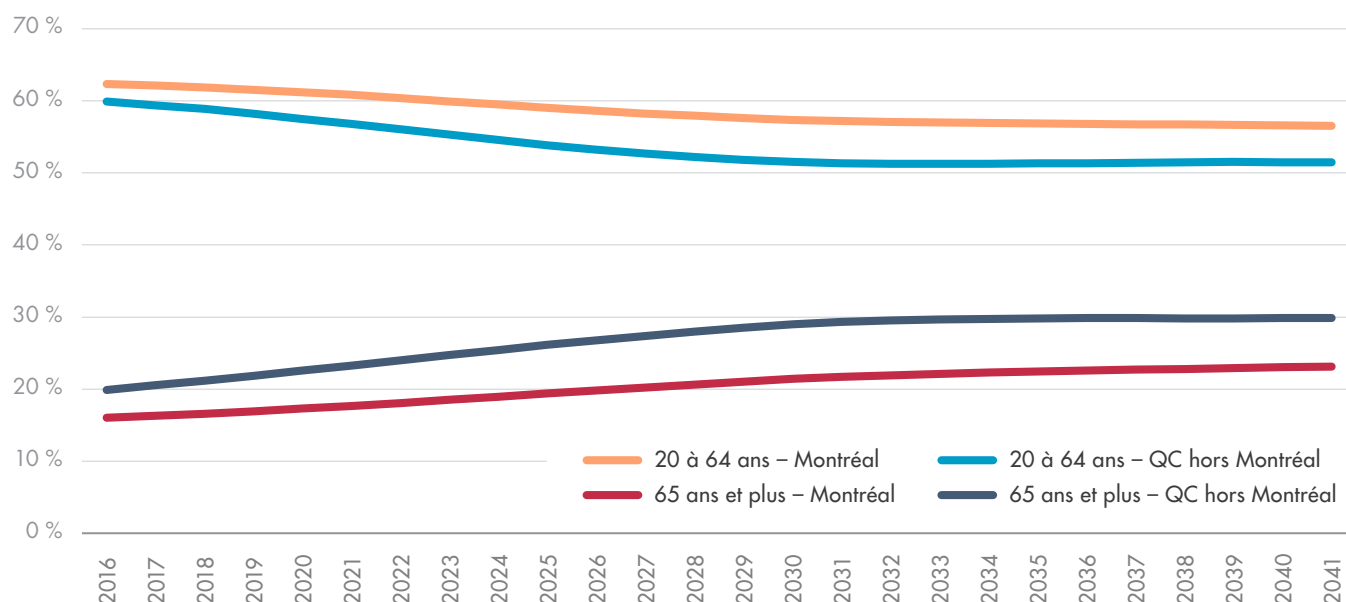
L'âge moyen de la population dans la RMR de Montréal se situe à 40,8 ans, tandis qu'un peu plus de 40 % de la population est âgée entre 35 et 65 ans.

Or, le phénomène du vieillissement de la population est irrévocable et va même s'exacerber, que ce soit à Montréal ou dans les régions avoisinantes. Selon les prévisions de l'Institut de la statistique du Québec,<sup>15</sup> la part de la population âgée de 65 ans et plus va croître jusqu'en 2030, pour atteindre 21 % dans la RMR de Montréal et 29 % ailleurs au Québec. Par la suite, jusqu'en 2041 (dernière année disponible pour les données par RMR), les 65 ans et plus vont respectivement représenter 23 % (+2 points) et 30 % (+1 point), toujours selon le scénario de référence de l'ISQ. Quant à la part de la population âgée de 20 à 64 ans, elle va décroître jusqu'en 2030 environ, pour ensuite se stabiliser à 57 % pour Montréal et 51 % pour le reste du Québec.

## Graphique 0-7

### Projections de la population à Montréal et ailleurs au Québec

en % de la population totale ; scénario de référence de l'ISQ



Source : Institut de la statistique du Québec

# LA PAUVRETÉ

**OBJECTIF 1** – Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

## Le portrait montréalais de la pauvreté

Réduire la pauvreté est le premier objectif que toute société doit viser pour s'assurer d'un développement durable et équitable. Véritable drame humain et de société, la pauvreté est à l'origine de bien des maux et met en danger des concitoyens qui n'ont pas le nécessaire pour se nourrir, se vêtir ou s'accomplir. Le drame est encore plus aigu lorsqu'elle touche les enfants.

Montréal est une ville et une région très développée située parmi les plus grandes économies du monde. Pourtant, dans certains quartiers ou zones de la région, plusieurs personnes se retrouvent en situation de pauvreté.

L'objectif de développement durable de l'ONU à l'égard de la pauvreté se divise en cinq sous-objectifs qui ont tous pour but de la réduire et d'en mitiger les effets. Les trois principaux axes sont : la réduction de la pauvreté et l'élimination de ses visages extrêmes, la mise en place de politiques sociales de soutien et de répartition de la richesse, et la mitigation des effets de catastrophes économiques, sociales et environnementales sur les plus pauvres, qui sont affectés plus largement par celles-ci.

### Les sous-objectifs couverts dans ce chapitre

- 1.1** D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,90 dollar américain par jour)
- 1.2** D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays
- 1.3** Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient

## Réduire et éliminer la pauvreté

La définition absolue de l'extrême pauvreté est une personne vivant avec 1,90 \$ US par jour.<sup>16</sup> Bien sûr, cette définition ne tient pas compte du caractère relatif de la pauvreté. Le coût de la vie étant différent d'une société à l'autre, la valeur de ce montant à Dakar n'est pas la même qu'à Montréal. Néanmoins, selon la Banque Mondiale, 10 % de la population mondiale vivait sous ce seuil de revenu quotidien.<sup>17</sup>

Dans le Grand Montréal, tous les citoyens ont des revenus plus élevés que 1,90 \$ US par jour, à l'exception de certaines personnes en situation d'itinérance. Cela ne veut pas dire que la situation de la pauvreté est réglée dans la région. Certains quartiers et quelques zones sont encore aux prises avec un nombre beaucoup trop élevé de personnes pauvres.

### Mesurer la pauvreté

La pauvreté<sup>18</sup> est mesurée à partir de divers indicateurs qui ont tous des forces et des faiblesses. **La mesure du faible revenu** est calculée à partir du revenu ajusté du ménage, pondéré selon la taille de celui-ci. Un revenu est considéré comme faible s'il représente 50 % ou moins de la médiane des revenus pondérés. Cette mesure est efficace pour comparer les données interprovinciales et internationales, mais ne prend pas en considération le coût de la vie qui peut varier d'une région à une autre. Cette mesure **est relative**, puisqu'elle varie en fonction du niveau de revenu de la société en général. Par exemple, une augmentation du revenu médian peut entraîner une hausse de la proportion de personnes catégorisées comme ayant des faibles revenus, sans que leur condition se soit détériorée.

Un autre indicateur est la **mesure du panier de consommation (MPC)**, qui repose sur le coût de divers produits et services nécessaires pour assurer la subsistance et la participation à la société d'une famille composée de deux parents et de deux enfants. Cette mesure est modulée selon les régions afin de tenir compte du coût de la vie variable d'une région à l'autre et selon le type de famille. La MPC permet de bien saisir la relation entre les revenus et les besoins des familles. Cependant, elle devient difficilement comparable d'une région à l'autre. Il s'agit d'**une mesure absolue** de la pauvreté, puisqu'elle indique la proportion exacte de personnes n'ayant pas le nécessaire pour participer activement à la société. C'est cette proportion que l'on devrait chercher à minimiser.

<sup>16</sup> Banque mondiale

<sup>17</sup> <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2018/09/19/decline-of-global-extreme-poverty-continues-but-has-slowed-world-bank>

<sup>18</sup> Repris de Côté et Scarfone, 2019, et adapté de Crespo, 2019.

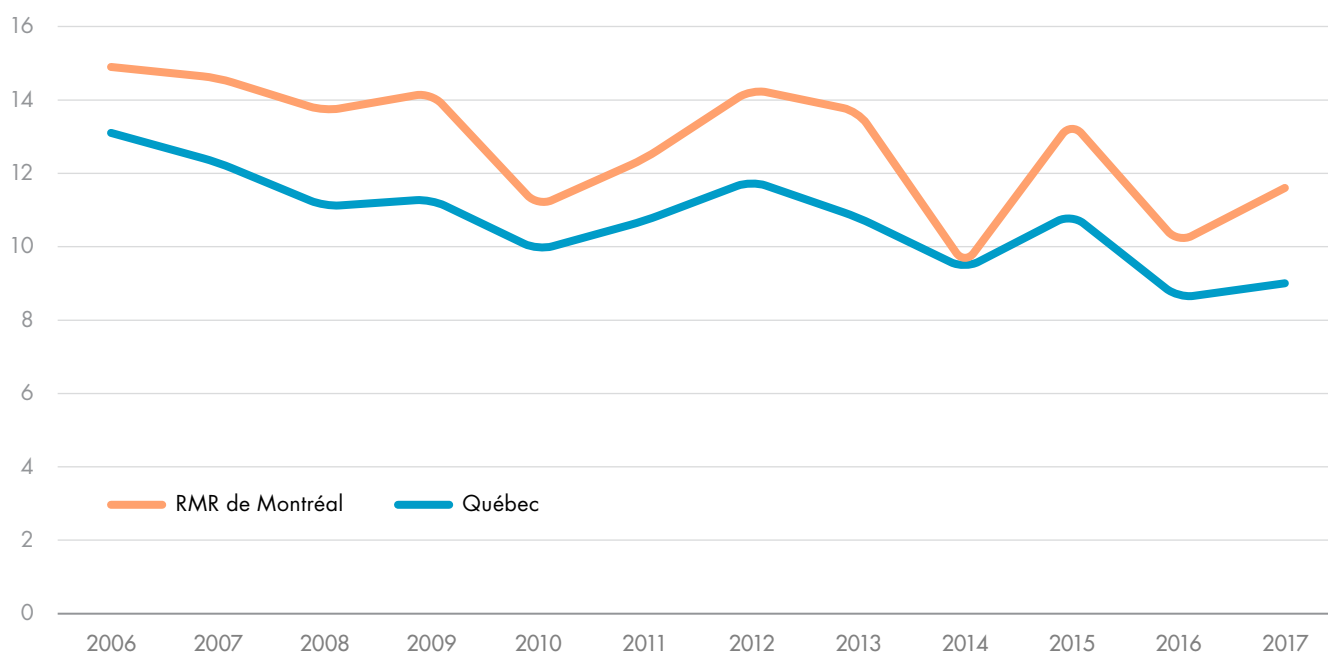
Selon les différentes mesures de pauvreté, Montréal est-elle en meilleure ou en moins bonne posture depuis 20 ans ?

De façon générale, en fonction de la mesure du panier de consommation, la situation du Grand Montréal s'est améliorée, comme c'est le cas pour l'ensemble du Québec. **Ainsi, en 2017, 11,6 % des Montréalais ne disposaient pas des revenus nécessaires pour acheter les biens et services de base pour une vie pleine et entière en société.** En 2006 (la première année où cette donnée est disponible), ce pourcentage se situait à 14,6 %.

**Selon cette mesure, le taux de pauvreté du Grand Montréal surpasse de 2,6 points de pourcentage celui de l'ensemble du Québec pour 2017.** Une tendance historique se dégage d'ailleurs à cet égard, puisque Montréal affiche systématiquement un taux plus élevé que la moyenne québécoise.

### Graphique 1-1

Évolution du pourcentage de personnes en situation de pauvreté à Montréal et au Québec selon la mesure du panier de consommation, base 2008 (%)



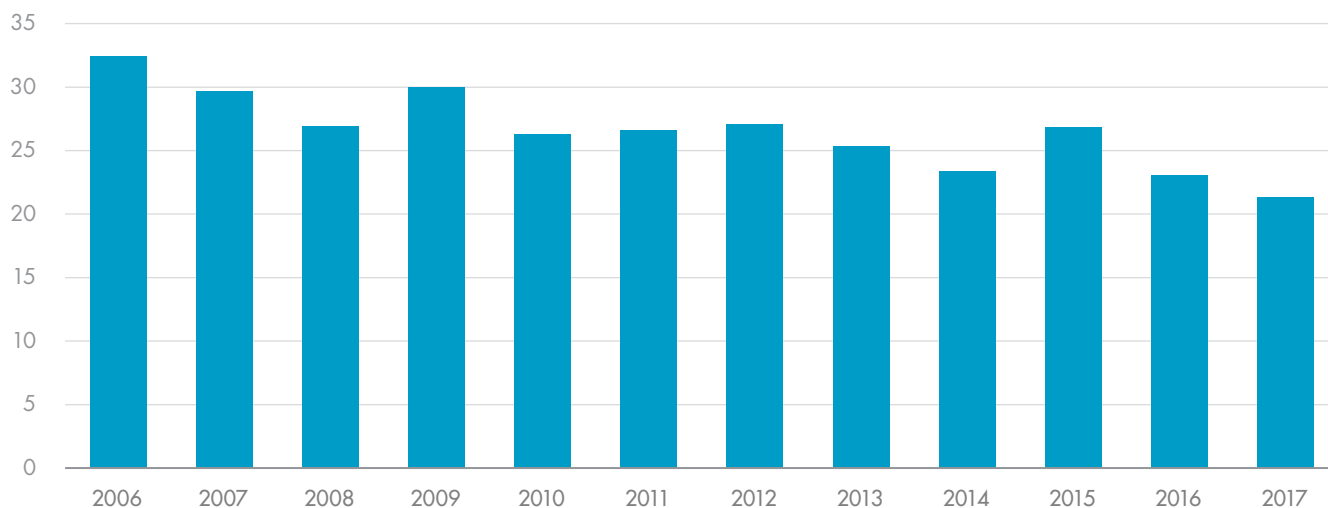
Source : Statistique Canada, Tableau 11-10-0136-01

## La situation de la pauvreté n'est pas la même selon l'âge

Bien que la MPC soit une mesure absolue et générale de la pauvreté, elle n'évalue pas les personnes de divers groupes d'âge de la même façon. Par exemple, les personnes âgées sont plus susceptibles de vivre en situation de pauvreté dans la grande région de Montréal. En 2017, 21,3 % des familles qui comprenaient au moins une personne âgée étaient ainsi en situation de pauvreté. Le portrait s'est cependant amélioré depuis 2006.

### Graphique 1-2

Évolution du pourcentage des familles comprenant des personnes âgées en situation de pauvreté au Québec selon la mesure du panier de consommation, base 2008 (%)



Source : Statistique Canada, Tableau 11-10-0136-01

Une telle situation est également observable chez les jeunes. En effet, les données du recensement de 2016 permettent de conclure que la pauvreté touche deux groupes d'âge particuliers : les jeunes de 20 à 24 ans et les personnes de plus de 65 ans.<sup>19</sup>

<sup>19</sup> <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-cma-fra.cfm?LANG=Fra&GK=CMA&GC=462&TOPIC=6>



## L'effet de l'impôt et des transferts

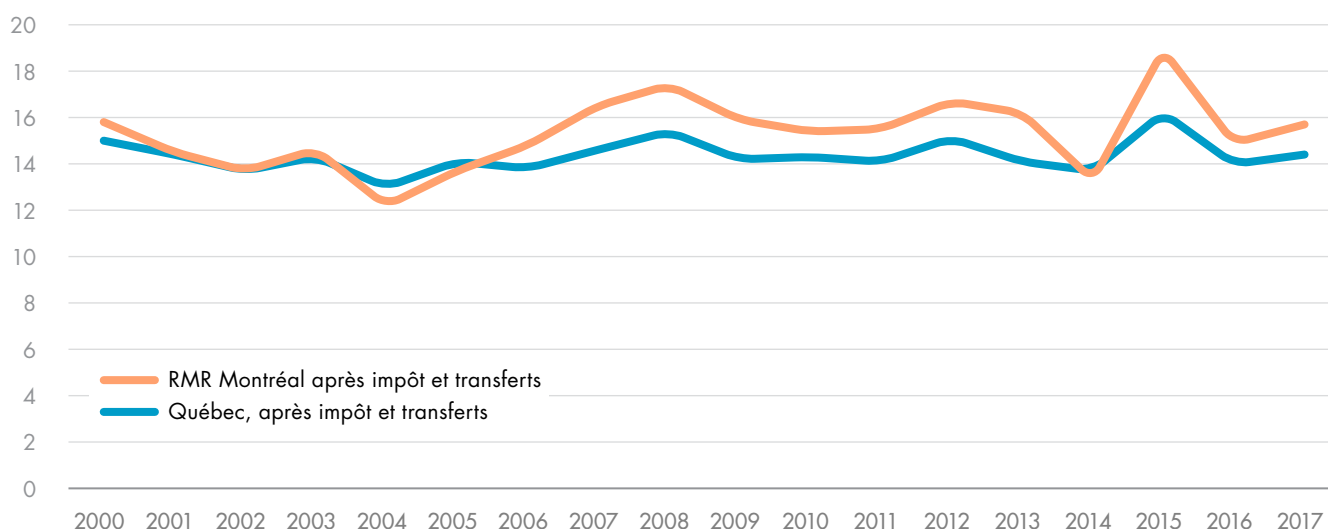
Les mesures sociales (impôt sur le revenu et transferts financiers) ont-elles un effet sur le nombre de personnes en situation de pauvreté? Pour étudier la situation, il faut utiliser les données de mesure du faible revenu (50 % du revenu médian) après impôt. Bien qu'il s'agisse d'une mesure relative, elle permet de comparer plus facilement la région métropolitaine.

En 2017, le taux de faible revenu dans la grande région de Montréal se situait 15,7 %, soit 1,3 point de pourcentage plus élevé que dans l'ensemble du Québec. Cette donnée est demeurée stable au fil des ans, même si la RMR de Montréal affiche généralement un taux plus élevé que la moyenne québécoise depuis le milieu des années 2000.

Comme il s'agit d'une mesure relative, elle est liée à l'augmentation du revenu disponible. Ainsi, les personnes en situation de pauvreté ont peut-être vu leur condition s'améliorer en absolu, mais elle demeure la même en comparaison avec le reste de la population.

### Graphique 1-3

Évolution du pourcentage de personnes en situation de pauvreté à Montréal et au Québec selon la mesure du faible revenu après impôt et transferts



Source : Statistique Canada, Tableau 11-10-0136-01

Par ailleurs, le nombre de personnes en situation de pauvreté n'est pas réparti de façon égale dans toutes les municipalités de la région de Montréal. La ville centre est notamment plus problématique que les couronnes.

**Tableau 1-1**

**Taux de personnes en situation de pauvreté (MFR) selon le lieu géographique**

|                          |               |                             |               |                            |              |
|--------------------------|---------------|-----------------------------|---------------|----------------------------|--------------|
| <b>CANADA</b>            | <b>14,2 %</b> | Dollard-des-Ormeaux         | <b>10,5 %</b> | Mascouche                  | <b>6,8 %</b> |
| <b>QUÉBEC</b>            | <b>14,6 %</b> | Senneville                  | <b>10,3 %</b> | Saint-Joseph-du-Lac        | <b>6,8 %</b> |
| <b>MONTRÉAL (RMR)</b>    | <b>15,3 %</b> | Pointe-des-Cascades         | <b>10,3 %</b> | McMasterville              | <b>6,7 %</b> |
| Montréal (Ville)         | <b>22,7 %</b> | Deux-Montagnes              | <b>10,2 %</b> | Chambly                    | <b>6,5 %</b> |
| Montréal-Est             | <b>20,6 %</b> | Saint-Eustache              | <b>10,1 %</b> | Coteau-du-Lac              | <b>6,5 %</b> |
| Côte-Saint-Luc           | <b>18,0 %</b> | Sainte-Anne-des-Plaines     | <b>10,1 %</b> | Mont-Saint-Hilaire         | <b>6,4 %</b> |
| Saint-Jérôme             | <b>17,5 %</b> | Bois-des-Filion             | <b>9,4 %</b>  | Pincourt                   | <b>6,3 %</b> |
| L'Épiphanie (Ville)      | <b>16,6 %</b> | Saint-Lambert               | <b>9,3 %</b>  | Saint-Philippe             | <b>6,3 %</b> |
| Sainte-Thérèse           | <b>15,7 %</b> | Saint-Mathias-sur-Richelieu | <b>9,2 %</b>  | Delson                     | <b>6,2 %</b> |
| Sainte-Anne-de-Bellevue  | <b>15,0 %</b> | Les Coteaux                 | <b>9,1 %</b>  | Beaconsfield               | <b>6,1 %</b> |
| Gore                     | <b>14,0 %</b> | L'Assomption                | <b>9,0 %</b>  | Sainte-Marthe-sur-le-Lac   | <b>6,1 %</b> |
| Longueuil                | <b>14,8 %</b> | Boisbriand                  | <b>8,9 %</b>  | Kirkland                   | <b>6,0 %</b> |
| Westmount                | <b>14,3 %</b> | Saint-Sulpice               | <b>8,7 %</b>  | Blainville                 | <b>6,0 %</b> |
| Beauharnois              | <b>14,3 %</b> | Pointe-Claire               | <b>8,6 %</b>  | Les Cèdres                 | <b>6,0 %</b> |
| Saint-Lin-Laurentides    | <b>14,1 %</b> | Saint-Amable                | <b>8,5 %</b>  | Mercier                    | <b>5,9 %</b> |
| Charlemagne              | <b>14,0 %</b> | Mirabel                     | <b>8,3 %</b>  | Rosemère                   | <b>5,6 %</b> |
| Saint-Placide            | <b>14,0 %</b> | Montréal-Ouest              | <b>9,2 %</b>  | Otterburn Park             | <b>5,6 %</b> |
| Pointe-Calumet           | <b>13,1 %</b> | Verchères                   | <b>8,2 %</b>  | Saint-Constant             | <b>5,5 %</b> |
| L'Épiphanie (paroisse)   | <b>12,8 %</b> | Saint-Mathieu               | <b>8,1 %</b>  | Saint-Lazare               | <b>5,4 %</b> |
| Saint-Jean-sur-Richelieu | <b>12,2 %</b> | Terrebonne                  | <b>8,0 %</b>  | Varenes                    | <b>5,0 %</b> |
| Brossard                 | <b>12,1 %</b> | La Prairie                  | <b>8,0 %</b>  | Notre-Dame-de-l'Île-Perrot | <b>5,0 %</b> |
| Châteauguay              | <b>11,9 %</b> | Terrasse-Vaudreuil          | <b>7,8 %</b>  | Lorraine                   | <b>4,8 %</b> |
| Dorval                   | <b>11,8 %</b> | Saint-Colomban              | <b>7,7 %</b>  | Saint-Basile-le-Grand      | <b>4,6 %</b> |
| Oka                      | <b>11,7 %</b> | Saint-Isidore               | <b>7,5 %</b>  | Vaudreuil-sur-le-Lac       | <b>4,5 %</b> |
| L'Île-Perrot             | <b>11,6 %</b> | Vaudreuil-Dorion            | <b>7,3 %</b>  | Candiac                    | <b>4,4 %</b> |
| Mont-Royal               | <b>11,4 %</b> | Belœil                      | <b>7,1 %</b>  | Saint-Bruno-de-Montarville | <b>4,4 %</b> |
| Laval                    | <b>11,3 %</b> | Sainte-Catherine            | <b>7,0 %</b>  | Boucherville               | <b>4,3 %</b> |
| Richelieu                | <b>11,1 %</b> | Léry                        | <b>6,9 %</b>  | Sainte-Julie               | <b>4,2 %</b> |
| Lavaltrie                | <b>11,0 %</b> | Repentigny                  | <b>6,9 %</b>  | Carignan                   | <b>3,8 %</b> |
| Hampstead                | <b>10,8 %</b> | Baie-D'Urfé                 | <b>6,9 %</b>  | Saint-Mathieu-de-Belœil    | <b>3,6 %</b> |
| Hudson                   | <b>10,5 %</b> | Saint-Zotique               | <b>6,9 %</b>  |                            |              |

Source : [Recensement 2016](#)

## Montréal, capitale québécoise de la pauvreté chez les enfants

Selon une analyse réalisée en 2018 par l'organisme Campagne 2000 sur les territoires des circonscriptions fédérales, **c'est à Montréal (Ville) que l'on retrouve les quatre circonscriptions québécoises qui affichent le plus haut taux de pauvreté chez les enfants.**<sup>20</sup> À l'opposé, la banlieue de Montréal se démarque de façon positive, puisqu'on y retrouve des taux de pauvreté infantile parmi le plus bas au pays.

**Tableau 1-2**

| Circonscription fédérale                                                            | Province ou territoire | Nombre d'enfants de familles à faible revenu (0 à 17 ans) | Pourcentage d'enfants de familles à faible revenu (0 à 17 ans, %) |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Churchill – Keewatinook Ask                                                         | Manitoba               | 21 870                                                    | 64,2 %                                                            |
| Desnethé – Missinippi – Churchill River / Desnethé – Missinippi – Rivière Churchill | Saskatchewan           | 15 300                                                    | 57,8 %                                                            |
| Winnipeg Centre / Winnipeg-Centre                                                   | Manitoba               | 7 730                                                     | 41,1 %                                                            |
| Toronto Centre / Toronto-Centre                                                     | Ontario                | 4 210                                                     | 40,0 %                                                            |
| <b>Ville-Marie – Le Sud-Ouest – Île-des-Soeurs</b>                                  | <b>Québec</b>          | <b>5 260</b>                                              | <b>38,1 %</b>                                                     |
| NUNAVUT                                                                             | Nunavut                | 5 150                                                     | 36,1 %                                                            |
| Kenora                                                                              | Ontario                | 6 090                                                     | 34,7 %                                                            |
| Hamilton Centre / Hamilton-Centre                                                   | Ontario                | 6 240                                                     | 34,2 %                                                            |
| Dauphin – Swan River – Neepawa                                                      | Manitoba               | 6 910                                                     | 33,8 %                                                            |
| Sydney – Victoria                                                                   | Nouvelle-Écosse        | 4 500                                                     | 33,0 %                                                            |
| Humber River – Black Creek                                                          | Ontario                | 8 840                                                     | 32,9 %                                                            |
| <b>Bourassa</b>                                                                     | <b>Québec</b>          | <b>7 130</b>                                              | <b>32,9 %</b>                                                     |
| Scarborough – Guildwood                                                             | Ontario                | 7 720                                                     | 32,9 %                                                            |
| Winnipeg North / Winnipeg-Nord                                                      | Manitoba               | 8 250                                                     | 32,3 %                                                            |
| Windsor West / Windsor-Ouest                                                        | Ontario                | 8 680                                                     | 32,1 %                                                            |
| <b>Saint-Léonard – Saint-Michel</b>                                                 | <b>Québec</b>          | <b>8 730</b>                                              | <b>31,9 %</b>                                                     |
| Edmonton Griesbach                                                                  | Alberta                | 7 610                                                     | 31,7 %                                                            |
| Ottawa – Vanier                                                                     | Ontario                | 5 720                                                     | 31,3 %                                                            |
| Etobicoke North / Etobicoke-Nord                                                    | Ontario                | 9 050                                                     | 30,8 %                                                            |
| Battlefords – Lloydminster                                                          | Saskatchewan           | 6 260                                                     | 30,4 %                                                            |
| Regina – Qu'Appelle                                                                 | Saskatchewan           | 6 110                                                     | 30,2 %                                                            |
| York South – Weston / York-Sud – Weston                                             | Ontario                | 7 630                                                     | 29,9 %                                                            |
| Scarborough Centre / Scarborough-Centre                                             | Ontario                | 6 980                                                     | 29,3 %                                                            |
| Saskatoon West / Saskatoon-Ouest                                                    | Saskatchewan           | 6 580                                                     | 29,3 %                                                            |
| Scarborough Southwest / Scarborough-Sud-Ouest                                       | Ontario                | 6 960                                                     | 29,3 %                                                            |
| Scarborough – Agincourt                                                             | Ontario                | 5 500                                                     | 29,1 %                                                            |
| <b>Papineau</b>                                                                     | <b>Québec</b>          | <b>5 680</b>                                              | <b>29,1 %</b>                                                     |
| Don Valley East / Don Valley-Est                                                    | Ontario                | 5 480                                                     | 28,7 %                                                            |
| Ottawa South / Ottawa-Sud                                                           | Ontario                | 6 930                                                     | 28,6 %                                                            |
| Prince Albert                                                                       | Saskatchewan           | 5 850                                                     | 28,3 %                                                            |

Source : Family service Toronto, 2018, [Une analyse par circonscription révèle que la pauvreté infantile au Canada ne connaît pas de frontières](#)

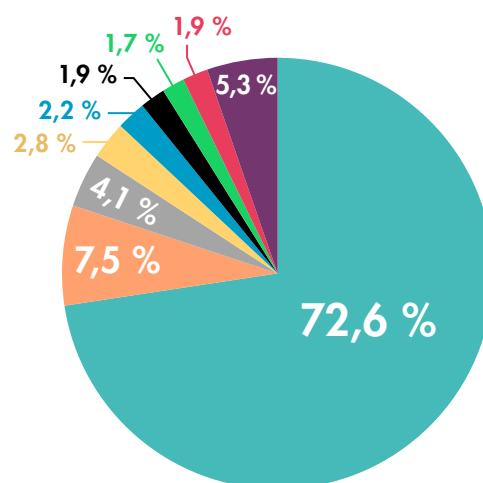
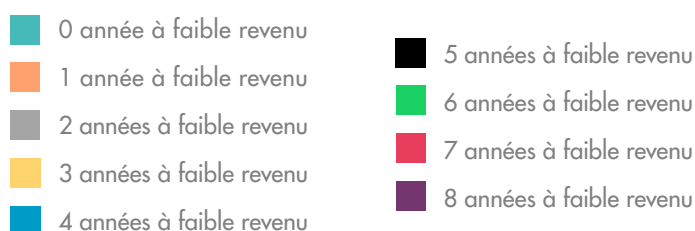
20 Family service Toronto, 2018, [Une analyse par circonscription révèle que la pauvreté infantile au Canada ne connaît pas de frontières](#).

# La pauvreté est persistante

L'un des éléments qu'il importe de souligner réside dans la persistance de la pauvreté. En effet, que certaines personnes vivent dans la pauvreté de façon temporaire représente un drame, mais le fait de vivre dans cette situation pendant plusieurs années consécutives est encore plus grave. Or, les chiffres de pauvreté pour la grande région de Montréal dressent un portrait de persistance de la pauvreté plutôt inquiétant.

## Graphique 1-4

Persistance de la pauvreté selon la mesure de faible revenu dans la RMR de Montréal, de 2010 à 2017 (%)

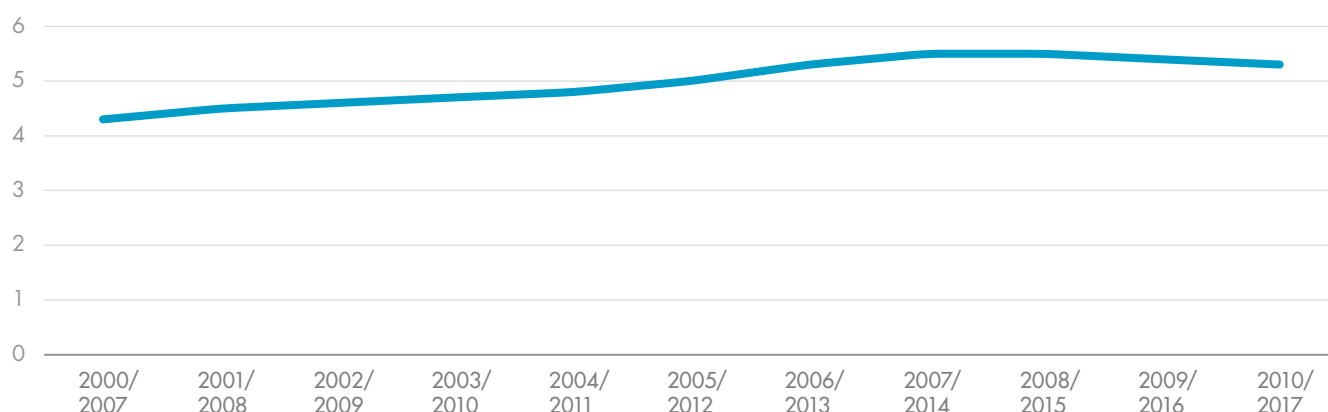


Source : Statistique Canada, Tableau 11-10-0025-01

Ainsi, 5,3 % de la population dans la RMR de Montréal a déclaré de faibles revenus pour les huit années comprises entre 2010 et 2017. Pire encore, non seulement cette proportion n'a pas diminué depuis l'an 2000, mais elle a augmenté. Il semble donc difficile, pour ces personnes, de sortir du cycle de la pauvreté.

## Graphique 1-5

Pourcentage de personnes ayant déclaré 8 années de faibles revenus dans la grande région de Montréal entre 2000 et 2017



Source : Statistique Canada, Tableau 11-10-0025-01

Cela dit, en comparaison avec d'autres métropoles canadiennes, la pauvreté observée à Montréal était, depuis 2006 du moins, compensée par le coût de la vie plus faible qu'à Vancouver ou à Toronto. Jusqu'à maintenant, avec la mesure de la MPC, on pouvait donc conclure qu'il existait un nombre appréciable de personnes vivant en situation de pauvreté, mais que cette situation est moins dommageable que dans ces deux autres villes. Les dernières données tendent toutefois à démontrer que la réalité des trois villes s'oriente dorénavant vers la convergence, puisque la situation montréalaise ne s'est pas améliorée et que les autres villes ont réduit le nombre de personnes en situation de pauvreté.

# Les mesures de protections sociales

Pour réduire la pauvreté, plusieurs options sont possibles. La réduction globale des inégalités figure parmi celles-ci et sera abordée au chapitre 10. Il est également possible d'augmenter les revenus des moins nantis. Une autre option réside dans une aide de l'état, à travers des transferts, monétaires ou non, vers les personnes en situation de pauvreté.

## Augmenter les revenus des moins nantis

Malgré une croissance soutenue lors des dix dernières années, le revenu disponible par habitant est encore inférieur à Montréal par rapport aux autres grandes villes nord-américaines.<sup>21</sup> À cet égard, Montréal n'a pas comblé l'écart qu'elle entretient avec Toronto, soit environ 4000 \$ depuis 2006. En outre, l'écart s'est creusé avec Vancouver au cours de cette même période, atteignant plus de 5000 \$.

## Aide de l'état

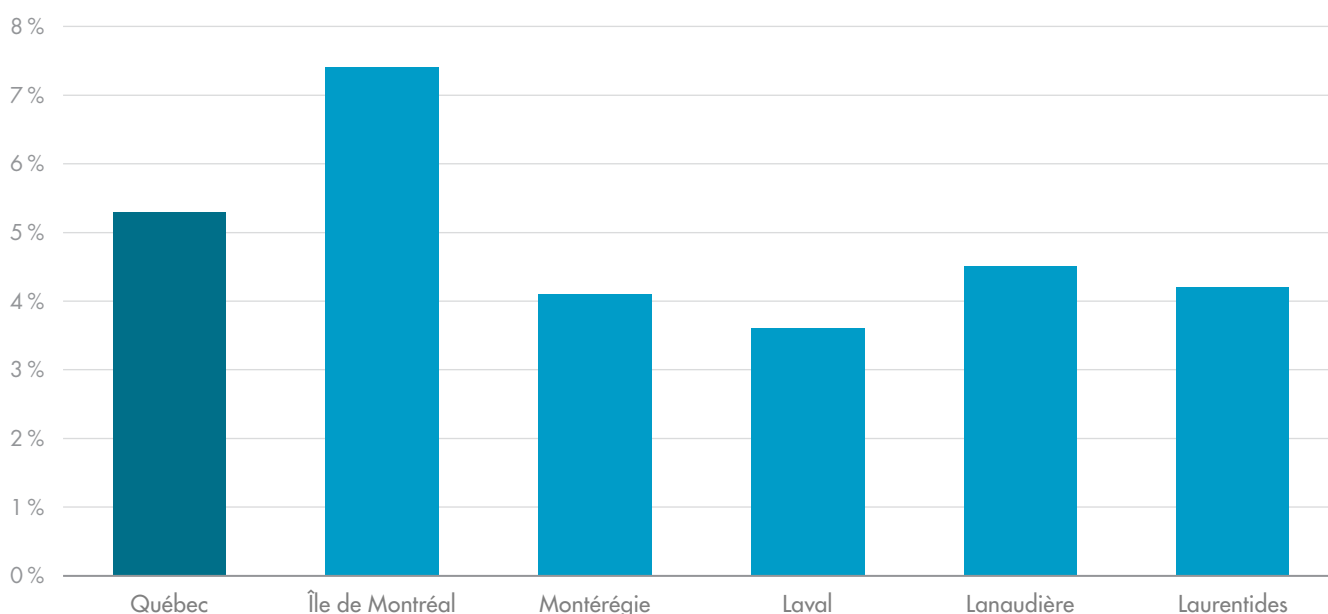
Plusieurs programmes existent pour supporter les personnes en situation de pauvreté, dont l'aide sociale, l'assurance emploi, la prestation supplémentaire de revenus. Le nombre de programmes d'aide offert aujourd'hui est très semblable à ce qu'il était en 2000. Néanmoins, les taux de pauvreté n'ont pas connu de baisse significative au cours de ces 20 années.

Ainsi, on peut conclure que l'on supporte adéquatement la plupart des personnes en situation de pauvreté, sans pour autant changer la dynamique dans laquelle ils s'inscrivent.

Le programme qui représente le mieux l'appui que certaines personnes en situation de pauvreté reçoivent réside dans l'assistance sociale. Or, bien que le nombre de prestataires a diminué au fil des ans de façon globale, il demeure plus élevé sur l'île de Montréal que dans l'ensemble du Québec pour les personnes de moins de 65 ans.

## Graphique 1-6

Taux de prestataires de l'assistance sociale pour les 0-64 ans en novembre 2019



Source : [https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/00\\_AS-statistiques-2019-11.pdf](https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_AS-statistiques-2019-11.pdf)

La situation est aussi inquiétante pour les enfants. En effet, sur l'île de Montréal en 2019, 8 % des enfants vivaient dans un ménage qui recevait des prestations d'aides sociales. Il s'agit d'un taux beaucoup plus élevé que celui du Québec (4,6 %).

21 [Comparer Montréal](#), IdQ, 2019

# TABLEAU 1-3

## Objectif 1

### Pas de pauvreté

|       |                                                                                                                                                                                      | Tendance<br>20 ans | Tendance<br>récente | Commentaires                                                                                                                                                                                                                     |
|-------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ODD 1 | <b>1.1</b> Éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier                                                                                                             | →                  | →                   | La pauvreté demeure un enjeu dans la population du Grand Montréal.                                                                                                                                                               |
|       | <b>1.2</b> Réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté                                       | ↗                  | →                   | Il y a une proportion moins grande de personne en situation de pauvreté qu'il y a 20 ans, mais certains sont pauvres plus longtemps. De plus, certaines parties du Grand Montréal ont une plus grande concentration de pauvreté. |
|       | <b>1.3</b> Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, et faire en sorte qu'une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient | →                  | →                   | Le filet social du Québec demeure essentiellement le même.                                                                                                                                                                       |

↗ Amélioration

→ Stabilité

↘ Détérioration

# LA FAIM

**OBJECTIF 2** – Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

## Une ville sans faim : l'ultime objectif à atteindre

La bonne performance économique de Montréal<sup>22</sup> au chapitre de l'emploi a fait couler beaucoup d'encre. Toutefois, les banques alimentaires notent que les demandes d'aide alimentaire demeurent élevées malgré la croissance économique que connaît la région. Plus de la moitié des repas sont servis à des personnes qui ont des revenus d'emploi, donc qui ne gagnent pas assez pour couvrir leurs besoins alimentaires de base. Est-ce que la région montréalaise a réussi depuis 20 ans à réduire le nombre de personnes en position d'insécurité alimentaire?

La réponse à cette question rejoint la conclusion du chapitre 1 sur la pauvreté : il y a une persistance de la faim.

### Les sous-objectifs couverts dans ce chapitre

- 2.1** D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante ;
- 2.2** D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées ;
- 2.3** D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles.

<sup>22</sup> Comme pour les autres chapitres, Montréal peut référer à la région métropolitaine, à l'île ou à la ville. Lorsque possible, cette précision géographique est faite.

# Viser une alimentation saine, nutritive et suffisante pour tous

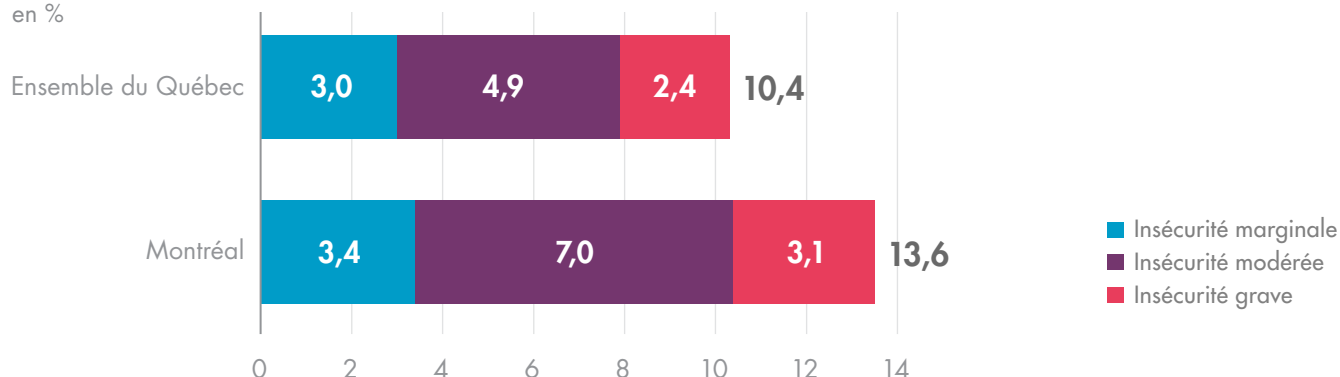
## Insécurité alimentaire

Montréal (Île) est davantage touchée le problème de l'insécurité alimentaire, alors que 13,6 % de sa population se trouvait en situation d'insécurité alimentaire, dont 3,1 % en situation grave.

### Graphique 2-1

Proportion de la population en situation d'insécurité alimentaire, 2015-2016

en %



Source : Direction de la Santé Publique de Montréal, Enquête sur l'insécurité alimentaire, Compilation spéciale à partir du FMGD de l'ESCC 2015-2016 de Statistique Canada. Document à paraître.

40,6 % de la population habitant à Montréal (Île) et dont le revenu du ménage se situe sous la barre des 20 000 \$ était en situation d'insécurité alimentaire, contre 34,6 % dans l'ensemble du Québec – une différence pouvant s'expliquer par le coût de la vie relativement plus élevé dans la métropole. On remarque également que pour les habitants du Québec ou de Montréal (Île), plus d'une personne sur dix ayant un revenu de 40 000 \$ à 59 999 \$ vivait tout de même en situation d'insécurité alimentaire.

**Depuis 20 ans, le nombre de paniers de provisions fournis par les banques alimentaires a presque doublé. Cette croissance est probablement due au maintien de la demande et une augmentation de l'offre des banques alimentaires.**

*Qu'est-ce que l'insécurité alimentaire ?*

**Statistique Canada a défini les concepts suivants :<sup>23</sup>**

**Insécurité alimentaire marginale :**

Signes qu'il y a des craintes ou des obstacles à un accès adéquat et sûr à des aliments en raison du revenu

**Insécurité alimentaire modérée :**

Signes que la qualité et/ou la quantité des aliments consommés sont compromises.

**Insécurité alimentaire grave :**

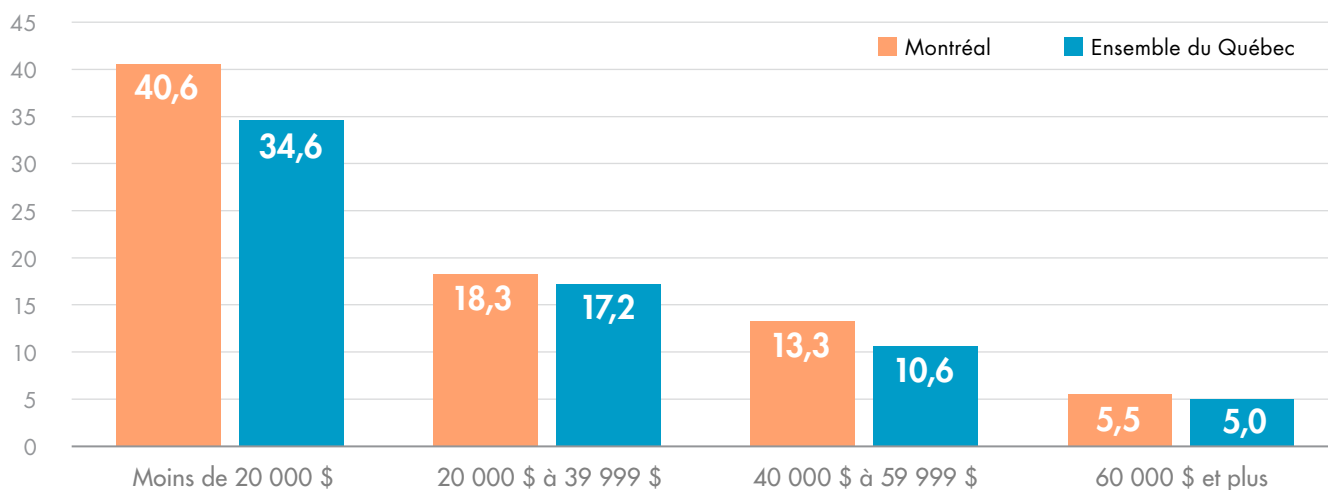
Signes de réduction de l'apport alimentaire et de perturbation des habitudes alimentaires.

Dans tous les cas, l'alimentation est compromise.



## Graphique 2-2

Proportion de la population en situation d'insécurité alimentaire, 2015-2016, selon le revenu (%)



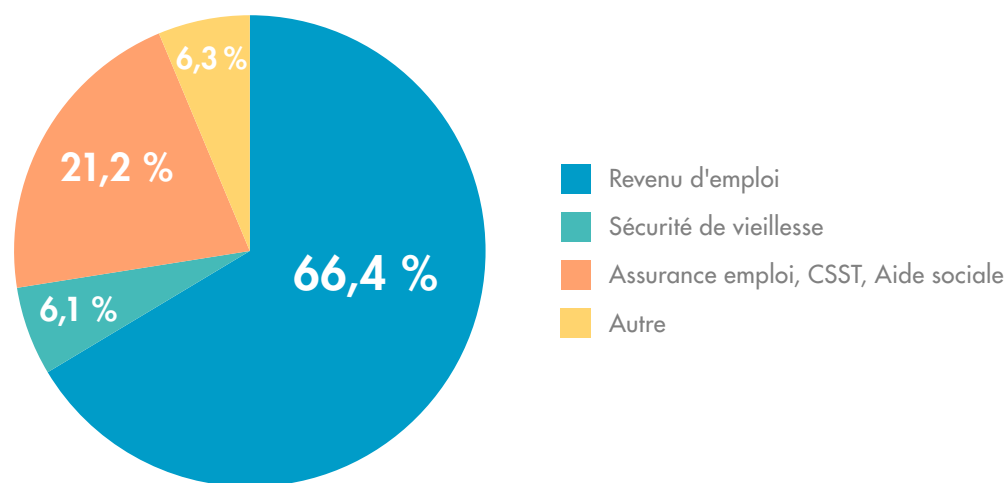
Source : Direction de la Santé Publique de Montréal, Enquête sur l'insécurité alimentaire, Compilation spéciale à partir du FMGD de l'ESCC 2015-2016 de Statistique Canada. Document à paraître.

## Même en situation d'emploi

En fait, statistique inquiétante, **66,4 % des gens qui sont en situation d'insécurité alimentaire ont aussi des revenus d'emplois**. On peut conclure qu'une partie importante de nos concitoyens qui sont en situation d'insécurité alimentaire travaillent mais que leurs revenus ne leur permettent pas de leur assurer une alimentation en quantité suffisante.

## Graphique 2-3

Répartition de la population en situation d'insécurité alimentaire selon la source de revenu, Montréal 2015-2016



Source : Direction de la Santé Publique de Montréal, Enquête sur l'insécurité alimentaire, Compilation spéciale à partir du FMGD de l'ESCC 2015-2016 de Statistique Canada. Document à paraître.

Dans une autre perspective, 11,7 % des Montréalais (Île) qui avaient des revenus d'emplois se retrouvaient en situation d'insécurité alimentaire. Les gens en situation de pauvreté sont souvent des travailleurs.

## Deux façons de s'imaginer la faim à Montréal (Île)

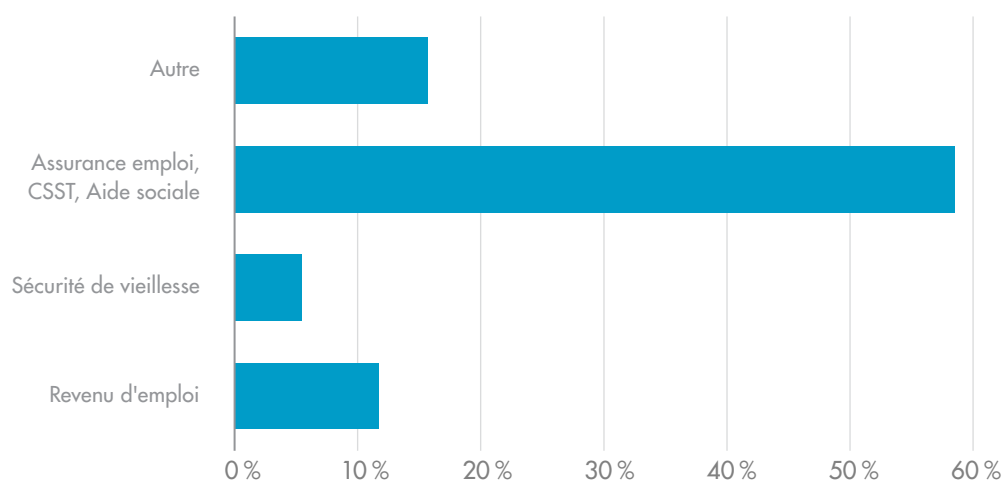
Sur 100 Montréalais, 14 vivent une situation d'insécurité alimentaire.

Parmi ceux-ci, 9 obtiennent un revenu d'emploi.

Sur 100 Montréalais qui travaillent, 12 vivent une situation d'insécurité alimentaire.

### Graphique 2-4

Proportion de la population en situation d'insécurité alimentaire selon la source de revenu, Montréal et ensemble du Québec, 2015-2016 (%)

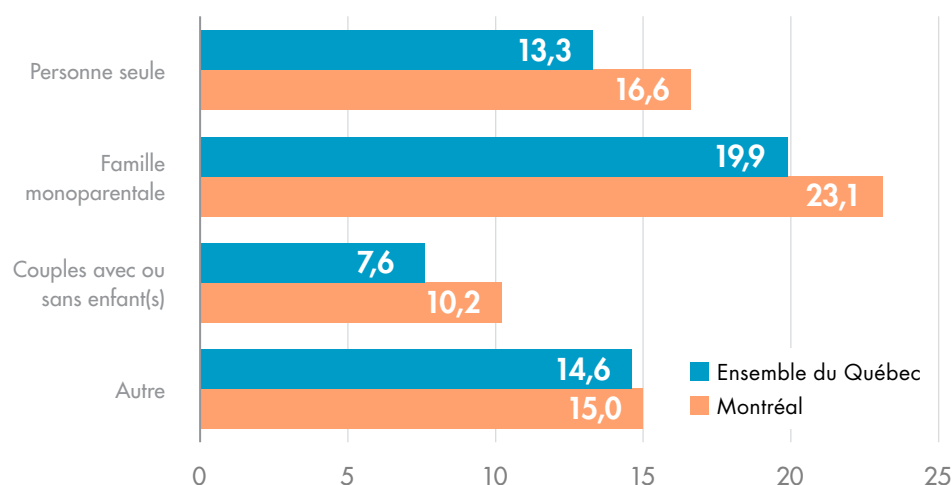


Source : Direction de la Santé Publique de Montréal, Enquête sur l'insécurité alimentaire, Compilation spéciale à partir du FMGD de l'ESCC 2015-2016 de Statistique Canada. Document à paraître.

Ce sont les familles monoparentales qui sont les plus affligées par ce phénomène : 23,1 % de celles vivant à Montréal (Île) et 19,9 % de celles de l'ensemble du Québec sont en situation d'insécurité alimentaire. À Montréal (Île), plus d'un couple sur dix, avec ou sans enfants, vit en situation d'insécurité alimentaire.

### Graphique 2-5

Proportion de la population en situation d'insécurité alimentaire selon la composition du ménage, 2015-2016 (%)

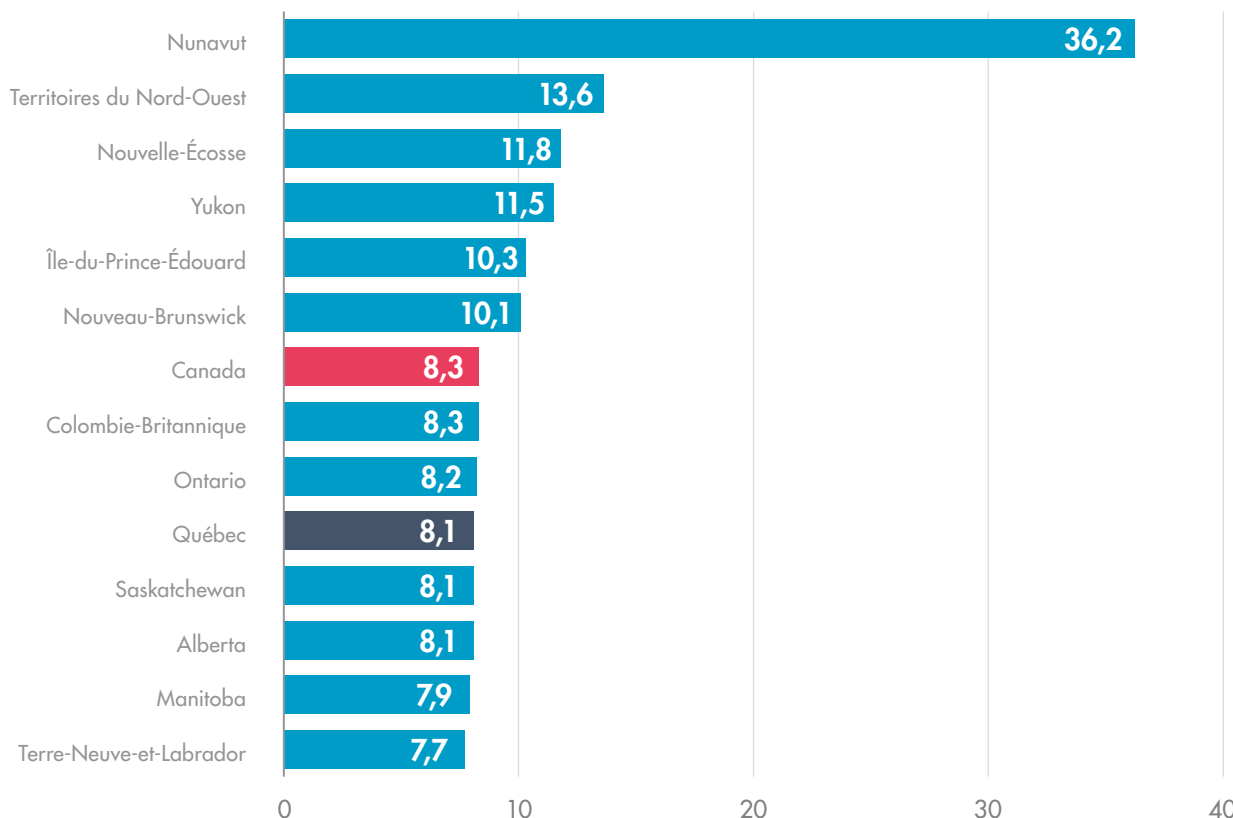


Source : Direction de la Santé Publique de Montréal, Enquête sur l'insécurité alimentaire, Compilation spéciale à partir du FMGD de l'ESCC 2015-2016 de Statistique Canada. Document à paraître.

Au Canada, selon les données de 2011 et 2012, le Québec faisait partie du milieu de peloton en ce qui concerne l'insécurité alimentaire.<sup>24</sup> La moyenne québécoise, à 8,1 %, était légèrement inférieure à la moyenne canadienne de 8,3 %.

## Graphique 2-6

Pourcentage de ménages en situation d'insécurité selon la province et le territoire, 2011-2012



Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2011-2012.

Au Québec, la situation s'est ensuite détériorée quelque peu : en 2015-2016, l'insécurité alimentaire affligeait 10,4 % de la population de 12 ans et plus, dont 2,4 % se trouvaient en situation d'insécurité grave.<sup>25</sup>

## Les enjeux d'insécurité alimentaire sont plus présents dans les communautés autochtones.

Selon des données datant de 2007 à 2010,<sup>26</sup> au Canada, les taux d'insécurité alimentaire (grave ou modérée) étaient de 20,8 % chez les Premières nations, de 14,5 % chez les Métis et de 26,9 % chez les Inuits, comparativement à 6,8 % chez les Canadiens ne déclarant pas d'identité autochtone. La situation est semblable au Québec, avec des taux de 12,2 % chez les Premières nations et de 14,0 % chez les Métis, contre 6,0 % chez les Québécois ne déclarant pas d'identité autochtone.

24 Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2011-2012.

25 Direction de la Santé Publique de Montréal, Enquête sur l'insécurité alimentaire, Compilation spéciale à partir du FMGD de l'ESCC 2015-2016 de Statistique Canada. Document à paraître.

26 Statistique Canada, [Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes](#).

## Les banques alimentaires

Un des éléments le plus visibles lorsqu'une ville ou une région ne semble pas en mesure de nourrir ses citoyens est le nombre de personnes qui ont besoin de recourir aux services des banques alimentaires. Depuis 1989, Les Banques Alimentaires du Québec produit chaque année son rapport Bilan-faim,<sup>27</sup> qui permet de mettre en relief les problèmes en matière de sécurité alimentaire à l'échelle du Québec.

### Faits saillants : Bilan-faim 2019

- En 2019, environ 500 000 personnes étaient aidées chaque mois, soit près de 6 % de la population du Québec.
- En nombre de services, les banques alimentaires du Québec ont reçu 1,9 million de demandes d'aide alimentaire par mois :
  - 790 255 repas ;
  - 540 951 collations ;
  - 345 184 paniers de provisions ;
  - 158 191 portions de cuisine collective ;
  - 105 724 portions de popotes roulantes.
- 39 % des ménages desservis par les banques alimentaires incluent des enfants, alors que 50 % des demandes proviennent de personnes vivant seules.
- 13,5 % des individus ayant un revenu d'emploi avaient recours aux services des banques alimentaires, et 49 % de la totalité des repas ont été consommés par des gens faisant partie de la population active (en emploi ou en recherche d'emploi).

Le prochain tableau permet de comparer les difficultés au sein de chaque province, et l'évolution de la demande d'aide alimentaire au sein de celles-ci depuis 2000. Le nombre de visites représente le nombre de paniers de provisions distribués par mois.

**Tableau 2-1**

| Province et territoire  | Nombre total de visites (2000) | Nombre total de visites (2019) | Variation 2000-2019 (en %) | Nombre total de visites (enfants, 2019) | % visites d'enfants (2019) |
|-------------------------|--------------------------------|--------------------------------|----------------------------|-----------------------------------------|----------------------------|
| Colombie-Britannique    | 75 987                         | 124 713                        | 64 %                       | 38 074                                  | 31 %                       |
| Alberta                 | 48 975                         | 89 821                         | 83 %                       | 35 282                                  | 39 %                       |
| Saskatchewan            | 12 865                         | 37 216                         | 189 %                      | 15 778                                  | 42 %                       |
| Manitoba                | 38 737                         | 82 067                         | 112 %                      | 33 280                                  | 41 %                       |
| Ontario                 | 283 110                        | 339 613                        | 20 %                       | 111 051                                 | 33 %                       |
| Québec                  | 189 518                        | 345 184                        | 82 %                       | 120 025                                 | 35 %                       |
| Nouveau-Brunswick       | 19 890                         | 22 625                         | 14 %                       | 7 123                                   | 31 %                       |
| Nouvelle-Écosse         | 20 917                         | 25 629                         | 23 %                       | 7 463                                   | 29 %                       |
| Île-du-Prince-Édouard   | 3 541                          | 2 959                          | -16 %                      | 1 137                                   | 38 %                       |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 32 057                         | 10 704                         | -67 %                      | 3 149                                   | 29 %                       |
| Territoires fédéraux    | 1 305                          | 6 110                          | 368 %                      | 2 112                                   | 35 %                       |
| Canada                  | 726 902                        | 1 086 641                      | 49 %                       | 374 474                                 | 34 %                       |

Source : Les banques alimentaires Canada (2019). Bilan-faim 2019 et Bilan-faim 2000.

Parmi les 345 184 visites aux services de paniers de provisions en mars 2019, 122 811 étaient faites à Moisson Montréal – **un peu plus du tiers, alors que l'Île-de-Montréal représente un peu moins du quart de la population québécoise.** Selon le rapport annuel de Moisson Montréal de 2009-2010, ce chiffre s'élevait à 115 467 visites par mois. Bref, en dix ans, malgré la croissance économique qu'a connue la région de Montréal et sa ville centre, le nombre de visites a augmenté de 6 %<sup>28</sup> sur l'Île, cette croissance due aussi à une augmentation des accès aux banques alimentaires.

En mars 2019, 46 411 visites étaient effectuées chez Moisson Rive-Sud, une hausse notable de 26 % par rapport au nombre de visites de 2018. Pour sa part, Moisson Laval rapportait une baisse, alors que les visites étaient en chute de 15 %, à 26 697.

**Tableau 2-2**

|                                           | Nombre total de visites aux services de paniers de provisions | Utilisateurs des banques alimentaires qui sont des enfants moins de 18 ans |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| <b>Banque alimentaire (Moisson Laval)</b> | <b>26 697</b>                                                 | <b>58,0 %</b>                                                              |
| Moisson Lanaudière                        | 23 717                                                        | 32,6 %                                                                     |
| Moisson Laurentides                       | 33 566                                                        | 28,9 %                                                                     |
| <b>Moisson Montréal</b>                   | <b>122 811</b>                                                | <b>35,2 %</b>                                                              |
| <b>Moisson Rive-Sud</b>                   | <b>46 411</b>                                                 | <b>37,3 %</b>                                                              |

Source : Les Banques Alimentaires du Québec (Site Internet, consulté en février 2020), [Bilan-Faim 2019](#).

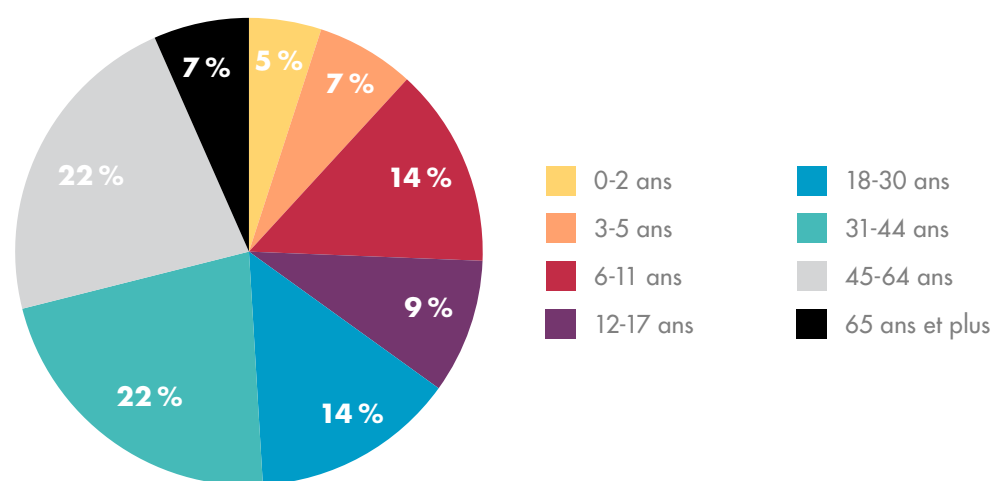
Plus de 35 % des ménages fréquentant les banques alimentaires avaient des enfants de moins de 18 ans – un nombre comparable à la moyenne canadienne (34 %). La proportion était également de 35 % à Montréal (Île), et sensiblement semblable sur la Rive-Sud, à 37 %. Cependant, 58 % des ménages lavallois ayant recours à ces services avaient des enfants.

À l'échelle nationale, alors que les Canadiens ont eu recours aux banques alimentaires plus d'un million de fois en 2019 (+49 % par rapport à 2000). La hausse est beaucoup plus importante au Québec (+82 % par rapport à 2000).<sup>29</sup> Si le Québec représente un peu moins du quart de la population canadienne (23 %), il est alarmant de constater que la province représente près du tiers (32 %) des recours aux banques alimentaires. Étant donné que l'insécurité alimentaire est relativement plus importante à Montréal (Île) que dans l'ensemble du Québec, comme illustré précédemment, force est d'admettre que la situation dans la métropole est préoccupante.

La moitié de l'aide a été fournie à des personnes seules. Selon l'Enquête québécoise de 2015 sur l'expérience des parents d'enfants de 0-5 ans, 9 % des parents d'enfants d'âge préscolaire s'étaient renseignés par rapport aux services d'une banque alimentaire – les deux tiers de ceux-ci ayant ultimement eu recours à ces services.

## Graphique 2-7

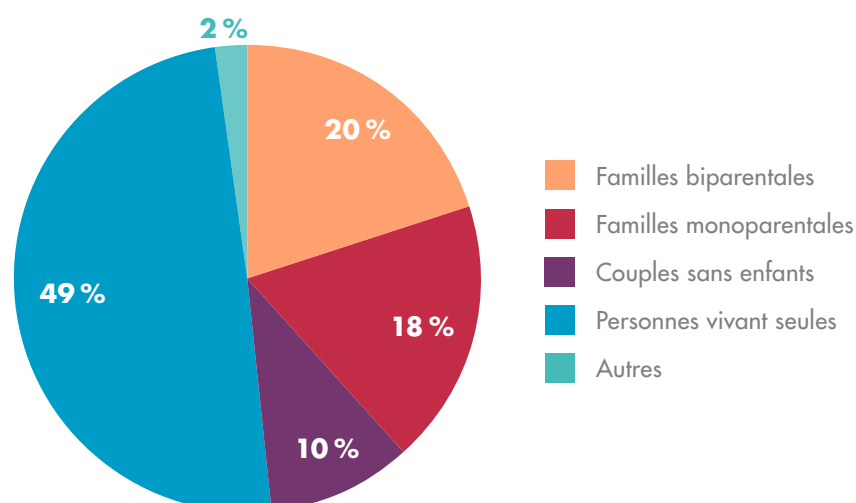
### Utilisateurs des banques alimentaires, selon l'âge



Source : Institut de la Statistique du Québec, (2016), [l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015 \(EQEPE\)](#).

## Graphique 2-8

### Utilisateurs des banques alimentaires selon le type de ménage



Source : Institut de la Statistique du Québec, (2016), [l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015 \(EQEPE\)](#).

29 Rappelons cependant que l'échantillon actuel est beaucoup plus exhaustif que celui de l'an 2000.

# S'attaquer à la malnutrition

Une fois les besoins en alimentation atteints de façon quantitative, la question de la qualité de l'alimentation demeure entière. Une alimentation de qualité génère plusieurs retombées positives, comme une meilleure santé pour les nouveau-nés et de meilleures habitudes de vie pour les enfants et adolescents.

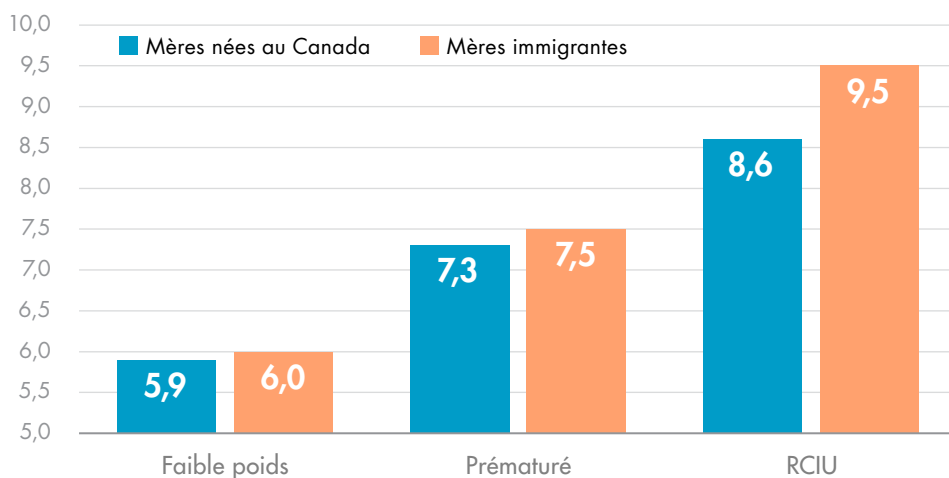
À cet égard, il importe de souligner que la fréquence de consommation de la malbouffe est en diminution à Montréal (Île) comme dans l'ensemble du Québec. Cela dit, la consommation de fruits et légumes demeure néanmoins insuffisante. Par ailleurs, le surpoids chez les jeunes ne cesse de gagner du terrain depuis 20 ans, à Montréal (Île) comme ailleurs au pays.

## La santé des nouveau-nés

Selon des données datant de 2006 à 2008,<sup>30</sup> 5,9 % des nouveau-nés de Montréal (Île) présentaient un faible poids, et 7,3 % sont nés de façon prématurée. Le taux de nouveau-nés présentant un retard de croissance intra-utérine (RCIU) était plus élevé pour les mères immigrantes que pour celles nées au pays. De 1985 à 2000, d'importants progrès ont été réalisés à cet égard, la proportion de nouveau-nés présentant un retard de croissance intra-utérine ayant diminué fortement, tant à Montréal (Île) que dans le reste du Québec. On remarque cependant que les progrès ont été plus modestes à Montréal (Île) pendant cette période, alors que l'écart s'est creusé avec le reste du Québec. En outre, de 2000 à 2008, les progrès ont stagné, autant à Montréal (Île) que dans le reste du Québec.

### Graphique 2-9

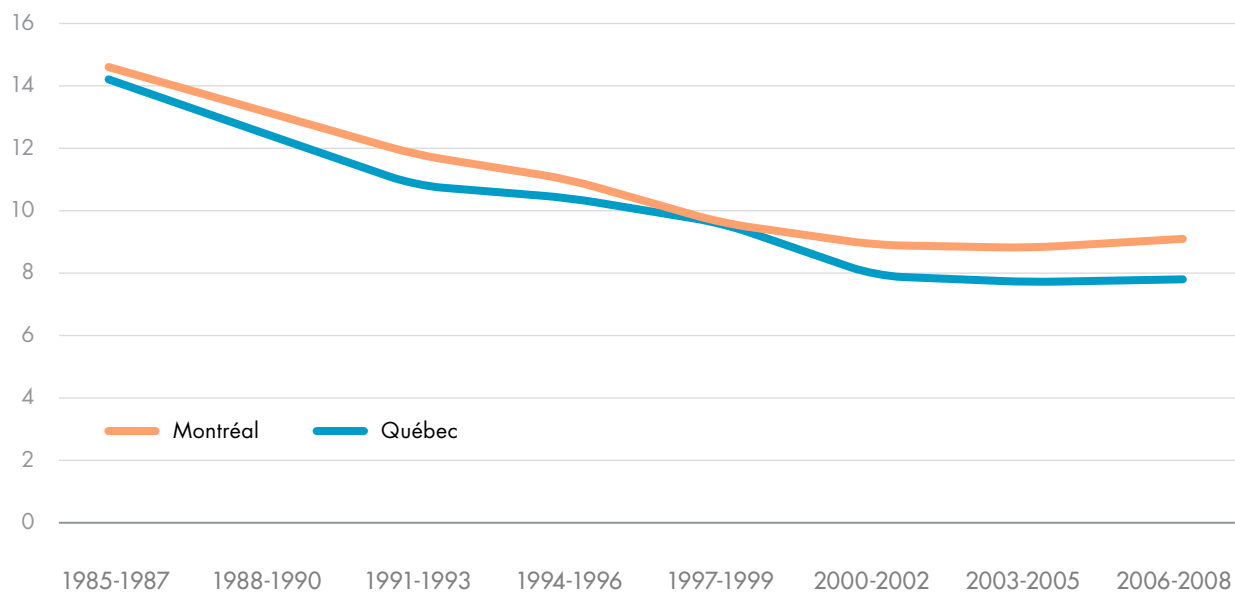
Proportion de nouveau-nés de faible poids, prématurés ou présentant un retard de croissance intra-utérine, Montréal 2006-2008



Source : Agence de la santé de Montréal (2009), [La santé des nouveau-nés à Montréal, 2009](#)

## Graphique 2-10

Évolution de la proportion de nouveau-nés présentant un retard de croissance intra-utérine



Source : Agence de la santé de Montréal (2009), [La santé des nouveau-nés à Montréal](#), 2009.



# De meilleures habitudes de vie pour les enfants et adolescents

Les enfants d'âge scolaire bénéficient particulièrement d'une alimentation suffisante et saine.

Or, selon le Club des petits déjeuners :

- Un jeune sur quatre va à l'école le ventre vide, ce qui équivaut à 1,5 million d'élèves canadiens, alors qu'il a été démontré que le fait de déjeuner a des effets physiques, mentaux et éducationnels durables.<sup>31</sup>
- Un nombre croissant d'écoles au Québec font appel aux services du Club des petits déjeuners. À l'automne 2019, 383 établissements ont reçu des déjeuners, soit 66 établissements de plus qu'en 2018, une hausse de 21 %.

L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire de 2016-2017<sup>32</sup> contient plusieurs données intéressantes en matière d'habitudes de vie :

- À Montréal (Île), seulement 26 % des élèves du secondaire mangeaient le nombre recommandé de fruits et légumes par jour (un taux comparable à l'ensemble du Québec). Cette proportion était de 23 % chez les ménages percevant leur situation financière comme étant moins aisée, de 22 % chez les familles monoparentales, et de 18 % chez ceux dont les parents avaient un niveau de scolarité inférieur au DES.
- L'Enquête relevait que 52 % des Montréalais (Île) déjeunaient chaque jour avant de commencer leurs cours. Il y avait une disparité importante selon le genre : 57 % pour les garçons et 47 % pour les filles. Ces taux, constants de la première année du secondaire à la dernière, étaient nettement inférieurs à ceux observés à l'échelle de la province (58 % pour l'ensemble des étudiants, dont 62 % pour les garçons et 54 % pour les filles).
- La situation familiale avait des répercussions importantes sur la probabilité qu'un enfant ne déjeune pas tous les jours avant d'aller à l'école. Ainsi, à Montréal (Île), 56 % des jeunes déjeunaient tous les jours s'ils faisaient partie d'une famille biparentale, et cette proportion chutait à 39 % chez les familles monoparentales. Pour l'ensemble du Québec, les chiffres étaient de respectivement de 61 % et 44 %.
- Une bonne nouvelle vient du fait que de 2010-2011 à 2016-2017, la proportion d'élèves du secondaire n'ayant pas mangé de malbouffe à l'heure du dîner au cours de la semaine précédant le sondage était passée de 46 % à 51 %. La proportion d'élèves en ayant mangé deux fois ou plus a chuté de 30 % à 23 %. Pour l'ensemble du Québec, en 2016-2017, 57 % des élèves n'avaient pas mangé de malbouffe au cours des sept derniers jours (contre 54 % en 2010-2011) et 17 % en avaient mangé deux fois ou plus – une réduction du 20 % par rapport aux données enregistrées six ans plus tôt.
- Le portrait était un peu moins positif lorsqu'on combine dîner et souper. En effet, 26 % des élèves de Montréal (Île) n'avaient pas mangé de malbouffe au cours de la dernière semaine, alors que 31 % en avaient mangé trois fois ou plus, ce qui est nettement plus élevé que pour l'ensemble du Québec, où ce n'était le cas que pour 24 % des jeunes.
- À Montréal (Île), 28 % des élèves issus de familles biparentales avaient mangé de la malbouffe trois fois ou plus au cours de la dernière semaine, et cette proportion passait à 42 % pour les familles monoparentales. Les proportions observées au Québec étaient respectivement de 22 % et 33 %. Ces différences illustrent les défis de temps auxquels font face les chefs de familles monoparentales.

Finalement, l'enquête TOPO 2017 révélait que parmi les étudiants de 6<sup>e</sup> année de Montréal (Île), 38 % ne déjeunaient pas tous les jours. En tout, un élève sur sept n'avait pas déjeuné au cours de la semaine d'école précédant l'enquête.<sup>33</sup>

---

31 [Club des petits déjeuners du Canada \(2019\)](#), document numérique.

32 Institut de la Statistique du Québec, (2016), [l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire \(EQSJS\)](#).

33 Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services Sociaux du Centre-Sud-de-L'Île-de-Montréal (2018), Portrait des jeunes montréalais de 6<sup>e</sup> année. Résultats de l'enquête topo 2017 de la direction régionale de santé publique.

# Surplus de poids

L'obésité et l'embonpoint<sup>34</sup> étaient en légère hausse chez les adultes dans les périodes de 2009-2010 à 2013-2014, autant au Québec (de 50,5 % à 52,5 %) qu'au Canada (de 52,0 % à 53,8 %). En général, c'est le taux d'obésité qui a progressé, bien qu'à Montréal (Île), cette proportion soit demeurée stable, pour s'établir à 50,8 % pour la période 2013-2014.

Du côté des jeunes (12-17 ans), la situation n'est guère plus reluisante, alors que l'obésité et l'embonpoint ont augmenté au Canada (de 19,9 % à 21,9 %), au Québec (de 18,4 % à 22,2 %) et à Montréal (Île) (16,0 % à 19,9 %).

**Tableau 2-3**

Obésité et surplus de poids, Période 2013-2014

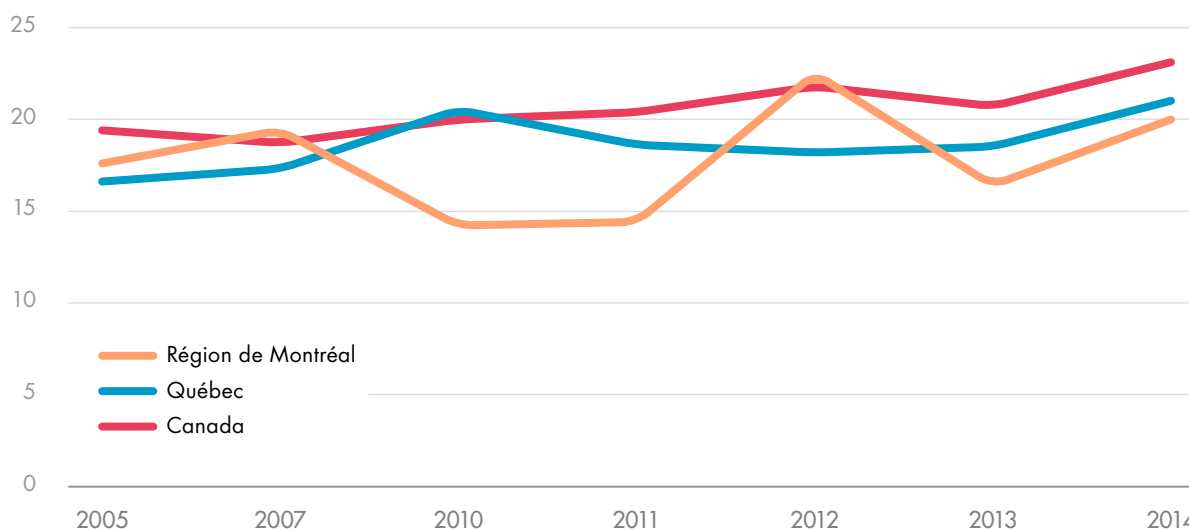
|                                      | Montréal | Ville de Québec | Ottawa-Gatineau | Toronto | Winnipeg | Calgary | Edmonton | Vancouver |
|--------------------------------------|----------|-----------------|-----------------|---------|----------|---------|----------|-----------|
| Obésité                              | 17,4 %   | 13,4 %          | 17,2 %          | 15,1 %  | 21,9 %   | 15,2 %  | 20,1 %   | 13,0 %    |
| Obésité et surplus de poids          | 50,8 %   | 52,2 %          | 50,7 %          | 49,7 %  | 56,9 %   | 49,0 %  | 54,0 %   | 42,8 %    |
| Jeunes (obésité et surplus de poids) | 19,9 %   | 17,2 %          | 27,5 %          | 21,6 %  | 25,6 %   | 20,6 %  | 18,0 %   | 18,2 %    |

Source : Statistique Canada, [Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes](#).

Statistique Canada indique toutefois que les données à l'échelle métropolitaine sont à utiliser avec prudence. La hausse de l'obésité et de l'embonpoint chez les jeunes est observable au Canada depuis 2007.<sup>35</sup> Presque deux fois plus de garçons que de filles sont affectés.

**Graphique 2-11**

Indice de masse corporelle autodéclaré, jeune (12 à 17 ans), embonpoint ou obèse (%)



Source : Statistique Canada, tableau 13-10-0451-01

34 Statistique Canada, [Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes](#).

35 Statistique Canada, tableau 13-10-0451-01.

## Doubler la productivité agricole et assurer l'égalité d'accès aux terres

De 2011 à 2016, le nombre de fermes a diminué, tant au Canada (baisse d'environ 12 000, soit 6 %) qu'au Québec (baisse de 500, soit 2 %). En revanche, dans les régions de Montréal et de Laval, le nombre de fermes a augmenté, passant de 156 à 179, une augmentation de 15 %. Le nombre de très grandes fermes (plus de 3 250 acres) a augmenté au Canada, alors qu'il a diminué au Québec.<sup>36</sup>

La superficie agricole totale a diminué de 0,9 % au Canada (1,4 million d'acres) et de 1,9 % au Québec (153 000 acres). À Montréal (île) et à Laval, la superficie agricole a augmenté de 55 % (7 400 acres).

# TABLEAU 2-4

## Objectif 2

Faim « zéro »

|       |                                                                                  | Tendance<br>20 ans                                                                | Tendance<br>récente                                                               | Commentaires                                                                                           |
|-------|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ODD 2 | <b>2.1</b> Accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante |  |  | Plusieurs personnes, dont des personnes qui ont un emploi utilisent les banques alimentaires.          |
|       | <b>2.2</b> Mettre fin à toutes les formes de malnutrition                        |  |  | Diminution de la fréquence de consommation de la malbouffe à Montréal comme dans l'ensemble du Québec. |

 Amélioration     Stabilité     Détérioration

# SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

**OBJECTIF 3** – Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

## Une meilleure santé générale mais hausse des troubles anxieux chez les jeunes

Avant de se concentrer sur les sous-objectifs recommandés par l'ONU, il vaut la peine de considérer l'état de santé auto-déclaré des Montréalais et de le comparer à celui des Québécois et des Canadiens dans leur ensemble. Pour ce faire, les faits saillants pour la région métropolitaine de Montréal de l'Enquête sur la santé des collectivités canadiennes pour 2017-2018,<sup>37</sup> réalisée auprès de résidents âgés de 12 ans et plus et publiée en octobre 2019, sont présentés au tableau 3-1.

**Tableau 3-1**

Résultats principaux de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes

|                                                                                            | Montréal | Québec      | Canada      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-------------|-------------|
| <b>BIEN-ÊTRE</b>                                                                           |          |             |             |
| Santé perçue, très bonne ou excellente                                                     | 62,1     | 61,4        | 60,8        |
| Santé mentale perçue, très bonne ou excellente                                             | 71,3     | 72,6        | <b>69,4</b> |
| Stress perçu dans la vie, assez ou extrêmement                                             | 25,4     | <b>23,7</b> | <b>21,4</b> |
| <b>PROBLÈMES DE SANTÉ</b>                                                                  |          |             |             |
| Indice de masse corporelle, autodéclaré et corrigé, adulte (18 ans et plus), embonpoint    | 35,8     | 36,5        | 36,1        |
| Indice de masse corporelle, autodéclaré et corrigé, adulte (18 ans et plus), obèse         | 24,2     | 25,9        | <b>26,9</b> |
| Asthme                                                                                     | 7,7      | 8,2         | 8,1         |
| Trouble de l'humeur, tel que la dépression, le trouble bipolaire, la manie ou la dysthymie | 5,9      | 6,3         | <b>8,8</b>  |
| <b>COMPOTEMENTS SANITAIRES</b>                                                             |          |             |             |
| Activité physique autodéclarée, 150 minutes par semaine, adulte (18 ans et plus)           | 54,8     | <b>52,6</b> | 56,0        |
| Activité physique autodéclarée, 60 minutes par jour en moyenne, jeune (12 à 17 ans)        | 51,2     | 53,2        | <b>57,8</b> |
| Consommation abusive d'alcool                                                              | 20,3     | <b>22,0</b> | 19,3        |
| Fume actuellement, tous les jours ou à l'occasion                                          | 17,4     | 17,9        | <b>16,0</b> |
| <b>SYSTÈME DE SANTÉ</b>                                                                    |          |             |             |
| A un fournisseur habituel de soins de santé                                                | 73,4     | <b>78,5</b> | <b>84,9</b> |
| Vaccination contre la grippe au cours des 12 derniers mois                                 | 22,2     | 22,4        | <b>32,0</b> |
| <b>RESSOURCES PERSONNELLES</b>                                                             |          |             |             |
| Satisfaction à l'égard de la vie, satisfait(e) ou très satisfait(e)                        | 93,8     | 94,1        | 93,1        |
| Sentiment d'appartenance à la communauté locale, plutôt fort ou très fort                  | 60,7     | 61,1        | <b>68,9</b> |

**Note :** les différences significatives entre Montréal et l'ensemble du Québec ou du Canada sont affichées en gras

Source : [Statistique Canada](https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/82-625-X)

37 Source : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/82-625-X>

## Les sous-objectifs couverts dans ce chapitre

- 3.1** D'ici 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes
- 3.2** D'ici 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 ‰ naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 ‰ naissances vivantes au plus
- 3.3** D'ici 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles
- 3.4** D'ici 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être
- 3.5** Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool
- 3.6** D'ici 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route
- 3.7** D'ici 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux
- 3.8** Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable

Quelques éléments ressortent nettement du tableau 3-1. Par exemple, les Montréalais perçoivent leur santé mentale comme étant très bonne ou excellente dans une plus grande proportion que l'ensemble des Canadiens, alors qu'ils perçoivent leur stress comme étant supérieur à celui des Québécois et des Canadiens en général.

En ce qui concerne les problèmes de santé, les Montréalais adultes rapportent un taux d'obésité (selon l'indice de masse corporelle) inférieur à celui des Canadiens, et une moins grande propension à présenter des troubles d'humeur que l'ensemble du pays.

En ce qui concerne les comportements sanitaires, les adultes de la grande région de Montréal déclarent un plus grand niveau d'activité physique que l'ensemble des Québécois, mais on note que les adolescents sont moins actifs que leurs pairs canadiens. Les Montréalais boivent moins d'alcool de façon abusive que les autres Québécois, et fument davantage que l'ensemble des Canadiens.

Par ailleurs, le système de santé montre plus de failles à Montréal : moins de Montréalais ont accès à un fournisseur habituel de soins de santé que les Québécois et les Canadiens, et ils sont beaucoup moins nombreux à se faire vacciner contre la grippe que dans le reste du Canada.

# Réduire le taux mondial de mortalité maternelle

Le premier sous-objectif de cet ODD porte sur le taux de mortalité maternelle, dont l'ONU vise l'atteinte d'une cible mondiale en dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes.

Cet objectif est atteint au Canada : le taux de mortalité maternelle était estimé à 7,4 pour 100 000 accouchements à l'hôpital pour la plus récente période recensée (2013-2014 à 2014-2015).<sup>38</sup> Il s'agit d'une tendance à la baisse par rapport aux 15 années précédentes, alors que ce taux se trouvait au-dessus de 8 dans la première décennie des années 2000. Il a toutefois atteint des niveaux plus faibles entre 2009-2010 et 2012-2013, à 5,1 et 6,1.

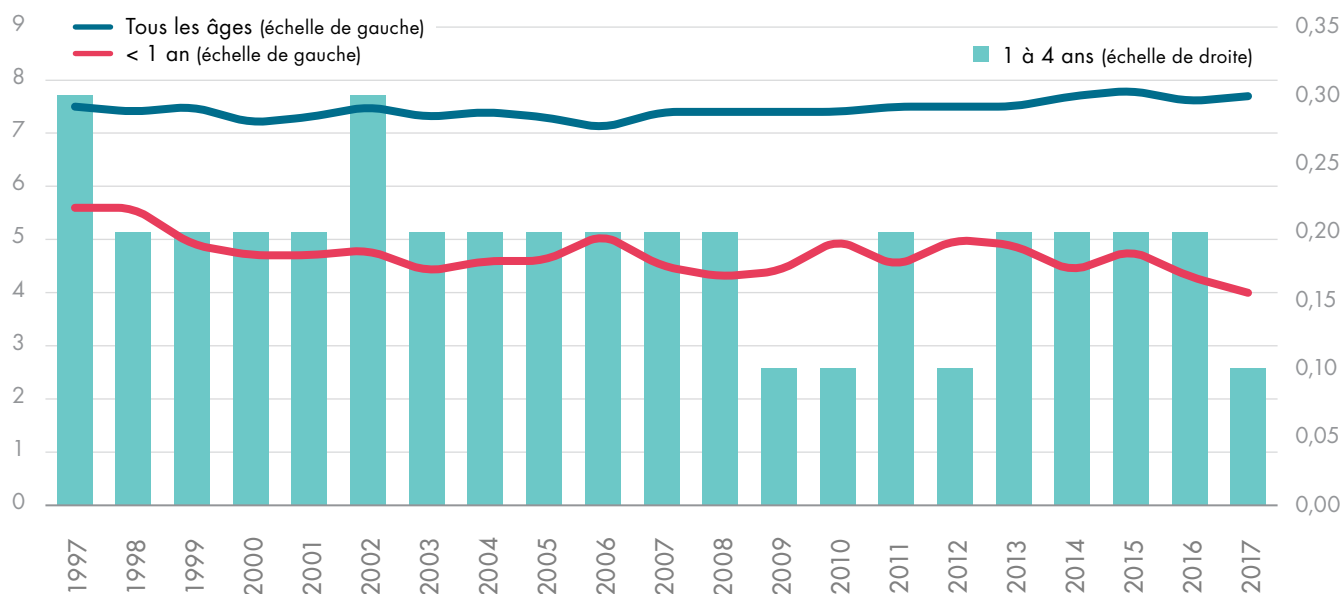
Les données ne sont pas disponibles pour le Québec et sont donc exclues de ces moyennes nationales.

## Éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans

Au Québec, au cours des deux dernières décennies, le taux de mortalité pour les nouveau-nés de moins d'un an a affiché une forte tendance à la baisse : il est passé de 5,6 ‰ en 1997 à 4,0 ‰ en 2017, une chute de 28 %. Le taux de décès des 1 à 4 ans est passé de 0,3 ‰ à 0,1 ‰ au cours de la même période.<sup>39</sup>

### Graphique 3-1

Taux de mortalité pour 1 000 personnes



Source : Statistique Canada

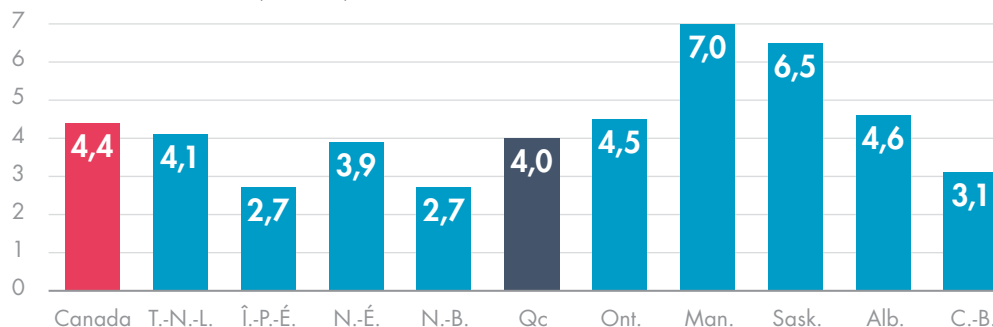
38 [Base de données sur les congés des patients de l'Institut canadien d'information sur la santé](#). Ces données excluent le Québec, car la province ne contribue pas à la Base de données sur les congés des patients de l'Institut canadien d'information sur la santé (BDSP) de l'ICIS.

39 [Statistique Canada](#).

À l'échelle canadienne, pour 2017, le Québec fait bonne figure et se situe légèrement sous la moyenne canadienne<sup>40</sup> pour les décès des moins d'un an. Quelques provinces affichent toutefois de meilleurs résultats, soit les Maritimes et la Colombie-Britannique.

### Graphique 3-2

#### Taux de mortalité (<1 an)



Source : Statistique Canada

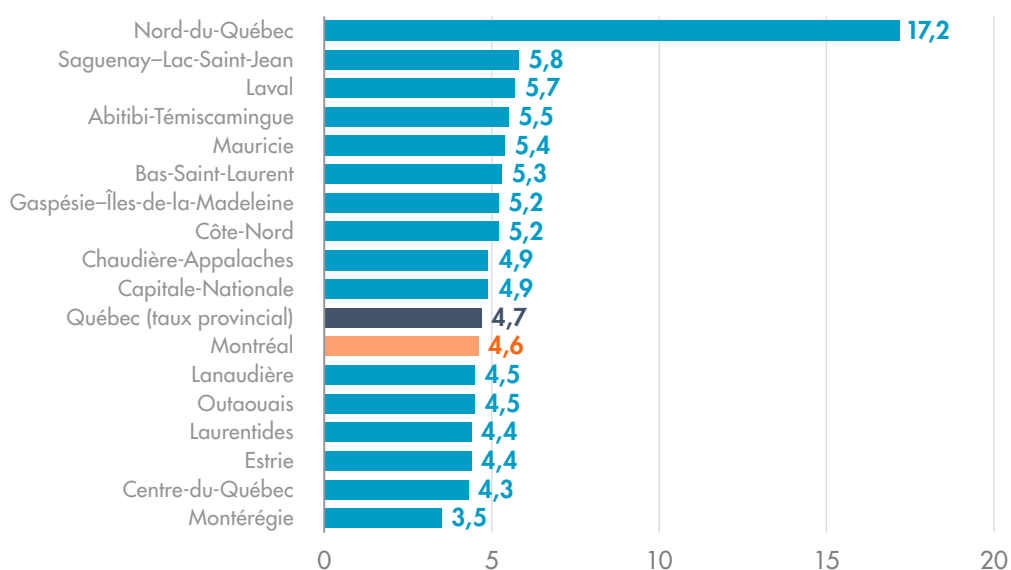
### Mortalité infantile au Québec

À l'échelle du Québec, le taux de mortalité infantile estimé pour 2018<sup>41</sup> se situait à 4,2 ‰. Cela représenterait le plus faible taux jamais enregistré par la province. La tendance est en légère baisse depuis 20 ans, et la moyenne depuis 2000 se chiffre à 4,6 ‰.

Pour la comparaison régionale, la moyenne de 2012 à 2016 est disponible. Alors qu'elle se chiffrait à 4,7 ‰ au Québec, on observe une grande variation au sein des régions administratives. Le Nord-du-Québec affichait de loin le taux le plus élevé, à 17,2 ‰, tandis que la Montérégie inscrivait le plus faible, à 3,5 ‰. Le taux de la région de Montréal (4,6 ‰) se situait dans la moyenne et ceux de toutes les autres régions administratives s'élevaient entre 4 et 6 ‰.

### Graphique 3-3

#### Taux de mortalité infantile, 2012-2016



Source : Institut de la Statistique du Québec

Dans la région de Montréal, la mortalité néonatale se chiffrait à 3,7 ‰, soit le tiers de l'objectif de l'ONU, qui se situe à 12 ‰ d'ici 2030.

40 Statistique Canada.

41 [Taux de mortalité, de mortalité périnatale, néonatale et infantile, Québec et régions administratives, 2012-2016](#), Institut de la Statistique du Québec, 2012-2016.

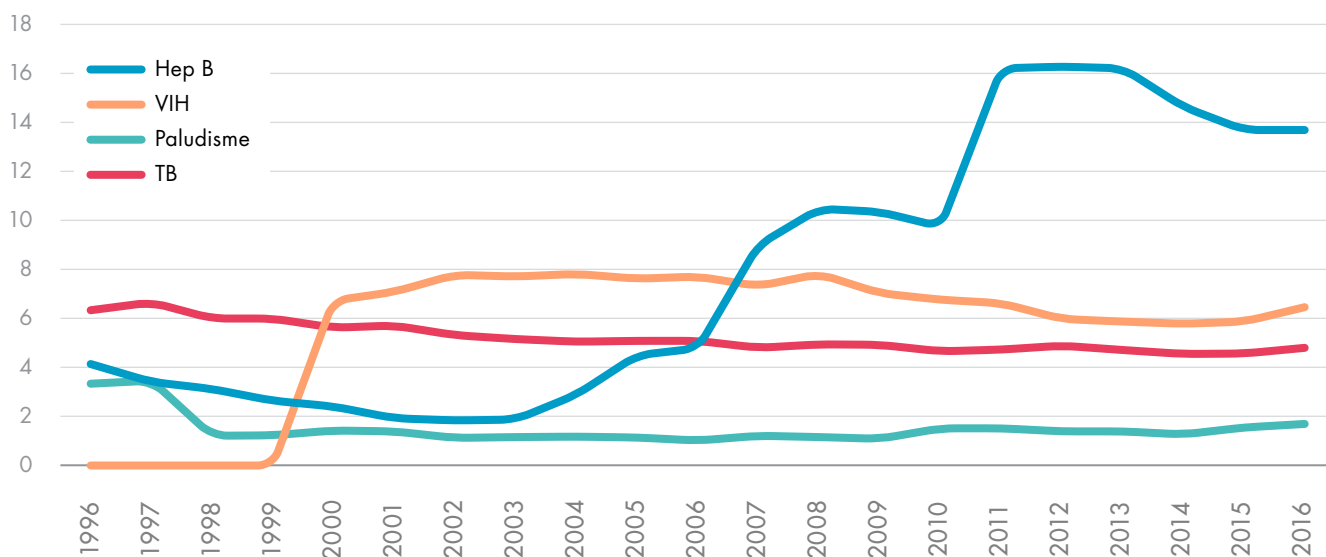


# Mettre fin à l'épidémie de sida et autres maladies transmissibles

Le troisième sous-objectif de cet ODD est de mettre fin aux épidémies de plusieurs maladies transmissibles, soit le sida, la tuberculose, le paludisme, les maladies tropicales négligées, en plus de combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et d'autres maladies transmissibles.

## Graphique 3-4

Taux par 100 000 des cas signalés de maladies au Canada



Source : Statistique Canada

Soulignons d'abord que les données canadiennes montrent une amélioration pour les taux de cas signalés pour le VIH : après avoir été stables de 2000 à 2008, ils affichent depuis une légère tendance à la baisse, diminuant de près de 25 % sur 20 ans (soit de 8 par 100 000 à environ 6 par 100 000).

La tuberculose affiche également une faible tendance à la baisse depuis 20 ans.

Le taux de paludisme est demeuré stable de 1998 à 2010, pour ensuite augmenter légèrement. Au Québec, les données de 2018 indiquaient que de plus en plus de voyageurs reviennent avec la malaria.<sup>42</sup>

Enfin, on remarque une importante hausse de l'hépatite B depuis 2007, si bien que le taux par 100 000 habitants était presque 6 fois plus élevé en 2016 qu'en 2000 (14,2 contre 2,4). À Montréal, il y aurait plus de 500 nouveaux cas d'infection déclarés par année.<sup>43</sup>

42 <https://www.journaldemontreal.com/2018/03/30/de-plus-en-plus-de-quebecois-reviennent-avec-la-malaria>

43 <https://santemontreal.qc.ca/professionnels/drsp/sujets-de-a-a-z/hepatite-b/information-generale/>

## Sida : cible 90-90-90

En 2016, au Canada, on estimait que :

- 86 % des personnes vivant avec le VIH avaient reçu un diagnostic ;
- 81 % des personnes ayant reçu un diagnostic suivaient un traitement ;
- 91 % des personnes traitées avaient une charge virale supprimée.

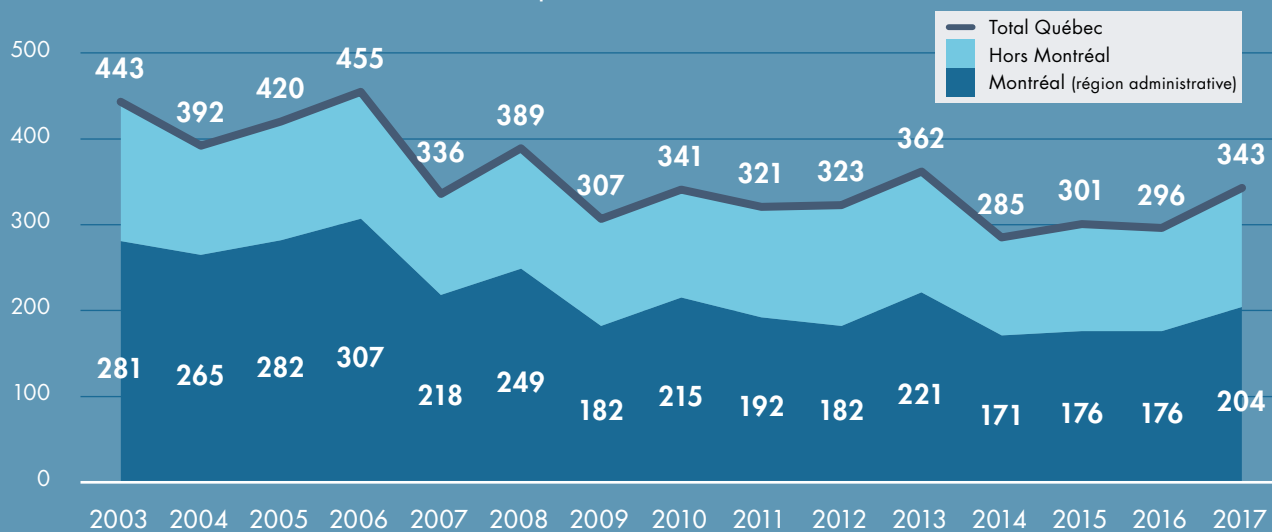
L'objectif mondial pour ces trois indicateurs consiste à atteindre 90 % d'ici 2020,<sup>44</sup> dans le but d'éradiquer la menace que représente le sida sur la santé publique d'ici 2030.<sup>45</sup>

En 2016, 63 110 personnes vivaient avec le VIH et 2 165 nouvelles infections avaient été contractées, soit 6 nouvelles infections par jour.<sup>46</sup>

Dans la région administrative de Montréal, l'Institut national de santé publique du Québec rapporte 204 nouveaux cas pour 2017, une hausse d'environ 15 % par rapport aux années précédentes.

### Graphique 3-5

Nombre de nouveaux cas d'infections par le VIH



Source : INSPQ Programme de surveillance de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) au Québec : rapport annuel 2017

44 En Vertu du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et de l'Organisation mondiale de la santé (l'OMS).

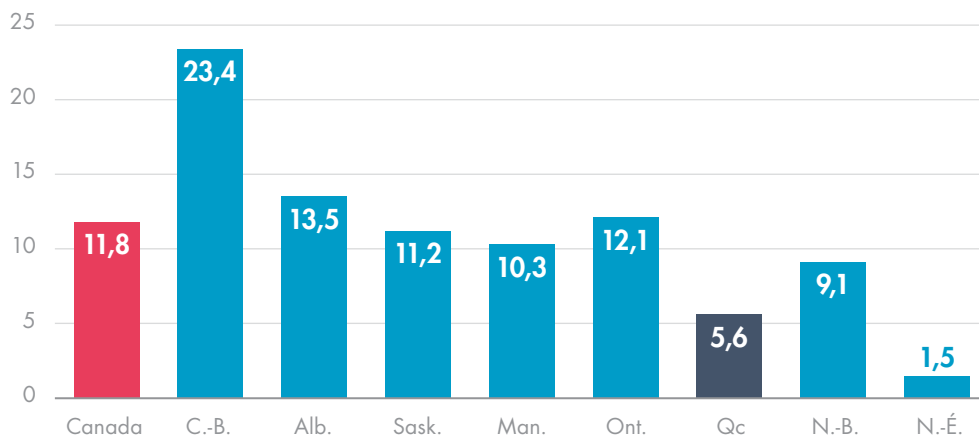
45 <https://www.inspq.qc.ca/espace-itss/vih-les-cibles-90-90-90-ou-en-est-le-canada>

46 Santé Montréal

Le taux d'infection chronique par le virus de l'hépatite B se situait en moyenne à 5,6 par 100 000 habitants au Québec, soit un peu moins de la moitié de la moyenne canadienne (11,8).<sup>47</sup> Il s'agit d'une réduction de 12 % par rapport au taux observé au Québec en 2014 (6,6).

### Graphique 3-6

Taux d'infection chronique par le VHB en 2016 (par 100 000 habitants)



Source : Gouvernement du Canada

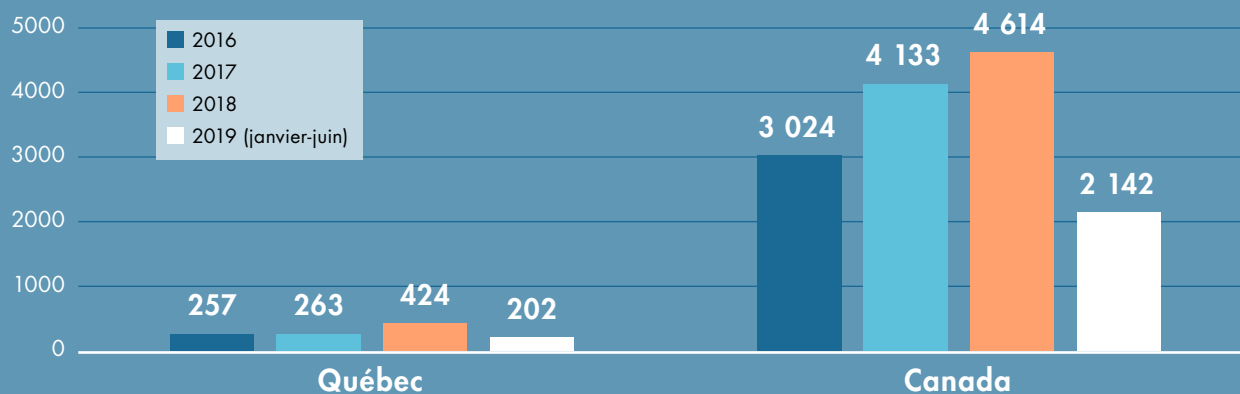
## Crise des opioïdes

Dans plusieurs pays développés, les décès dus aux surdoses d'opioïdes sont en hausse.

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Canada arrive au deuxième rang des pays les plus touchés, tout juste derrière les États-Unis.<sup>48</sup>

### Graphique 3-7

Décès totaux apparemment liés à la consommation d'opioïdes



Source : <https://sante-infobase.canada.ca/mefaits-associes-aux-substances/opioides/cartes>

En 2018 seulement, 4 460 personnes seraient décédées à la suite d'une consommation d'opioïdes. La Colombie-Britannique (1 525) est la province la plus touchée, suivie de l'Ontario (1 471), de l'Alberta (775) et du Québec (424).<sup>49</sup> Le taux québécois (par 100 000 habitants) équivaut à moins de la moitié de la moyenne canadienne (5,1 contre 12,4).

Dans la région de Montréal, 150 décès seraient attribuables aux drogues et aux opioïdes.<sup>50</sup>

47 <https://www.canada.ca/fr/services/sante/publications/maladies-et-affections/rapport-hepatite-b-et-hepatite-c-canada-2014.html>

48 <https://www.lapresse.ca/actualites/sante/201905/16/01-5226454-crise-des-opioides-le-canada-au-deuxieme-rang-des-pays-les-plus-touchees.php>

49 <https://sante-infobase.canada.ca/labore-de-donnees/surveillance-nationale-opioides-mortalite.html>

50 <https://www.lapresse.ca/actualites/sante/201905/16/01-5226454-crise-des-opioides-le-canada-au-deuxieme-rang-des-pays-les-plus-touchees.php>

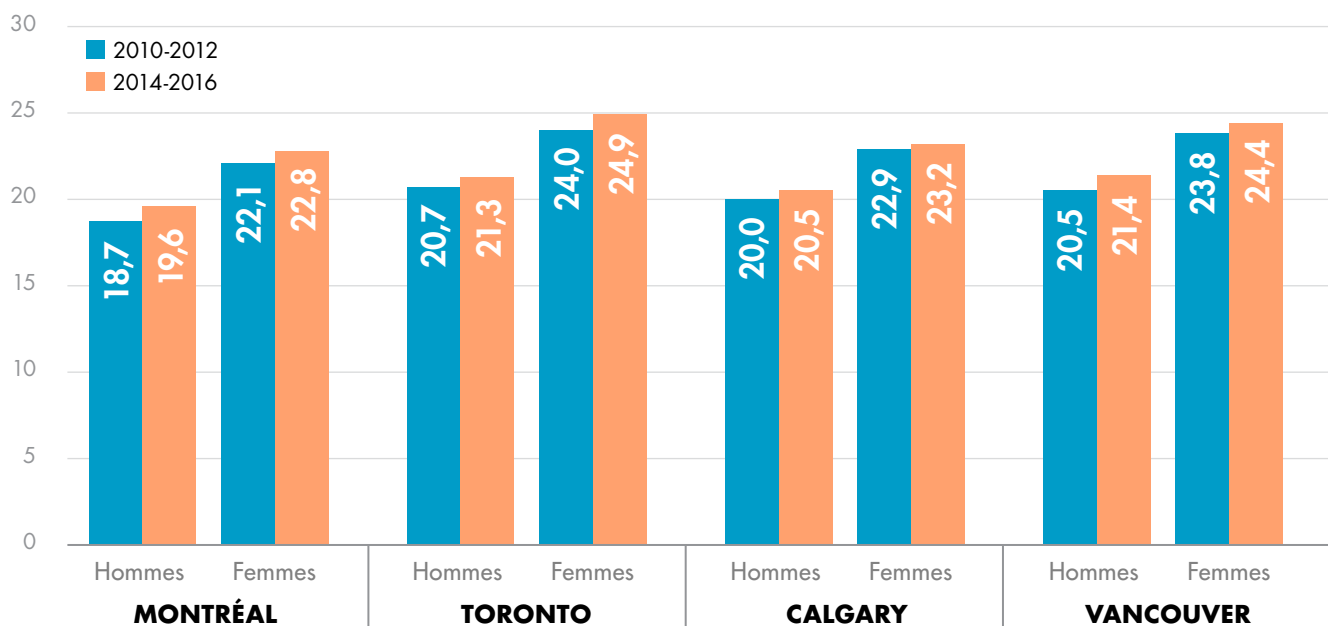
# Réduire le taux de mortalité prématurée

## Espérance de vie

L'espérance de vie à 65 ans est légèrement inférieure à Montréal qu'à Toronto, à Vancouver et à Calgary, tant pour les hommes que pour les femmes. En effet, pour la période 2014-2016, elle était de 22,8 ans pour les femmes à Montréal, contre 24,9 ans à Toronto, 23,2 ans à Calgary et 24,4 ans à Vancouver. Pour les hommes, les écarts se situaient dans le même ordre de grandeur, comme on peut le constater au graphique 3-8.<sup>51</sup>

### Graphique 3-8

#### Espérance de vie à 65 ans



Source : Statistique Canada, tableau 13-10-0063-01

À l'échelle du Québec, l'espérance de vie a beaucoup évolué au cours des dernières décennies. Pour les femmes, elle est passée de 78,7 ans pour la période 1980-1982, à 81,8 ans pour 2000-2002, puis à 84,1 ans pour 2013-2015. Chez les hommes, au cours des mêmes périodes, elle est passée de 71,1 ans, à 76,2 ans, puis à 80,1 ans. Il n'existe pas de différences significatives avec Montréal et les environs.

## Maladies cardiovasculaires, cancer, diabète et maladies chroniques<sup>52</sup>

Le tableau 3-2 présente les principales causes de décès au Canada en 2018.

**Tableau 3-2**

Principales causes de décès au Canada

| Rang | Causes                                         | Décès  |
|------|------------------------------------------------|--------|
| 1    | Tumeurs malignes                               | 79 536 |
| 2    | Maladies du cœur                               | 53 134 |
| 3    | Maladies cérébrovasculaires                    | 13 480 |
| 4    | Accidents                                      | 13 290 |
| 5    | Maladies chroniques des voies respiratoires    | 12 998 |
| 6    | Grippe et pneumopathie                         | 8 511  |
| 7    | Diabète sucré                                  | 6 794  |
| 8    | Maladie d'Alzheimer                            | 6 429  |
| 9    | Lésions auto-infligées (suicides)              | 3 811  |
| 10   | Néphrite, syndrome néphrotique et néphropathie | 3 615  |
| 11   | Maladie chronique et cirrhose du foie          | 3 514  |
| 25   | Agressions (homicides)                         | 373    |

Source : Statistique Canada, tableau 13-10-0063-01

À l'échelle canadienne, selon les dernières données disponibles (2017), les tumeurs malignes étaient les principales causes de décès dans trois provinces, soit le Québec, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Les taux de mortalité normalisés selon cette cause se situaient à 209,7 décès pour 100 000 personnes au Québec, contre 184 en Alberta et 183,6 en Colombie-Britannique. L'Alberta affiche le taux de mortalité normalisé selon les maladies du cœur le plus élevé, à 145,6 décès pour 100 000 personnes contre 112,8 pour le Québec et 122,1 pour la Colombie-Britannique. Au Québec, les maladies chroniques des voies respiratoires inférieures constituaient la troisième cause de décès. Les maladies cardiovasculaires et les accidents (blessures involontaires) arrivent aux quatrième et cinquième rangs.

À l'échelle nord-américaine, en pourcentage des décès totaux, le Québec compte plus de décès liés aux cancers, mais moins liés aux maladies du cœur, aux maladies cérébrovasculaires et aux traumatismes non intentionnels.<sup>53</sup>

Par ailleurs, on remarque des différences importantes entre les hommes et les femmes. Ainsi, les hommes sont plus nombreux à mourir avant 65 ans. Cet écart s'explique par la plus grande prévalence des maladies du cœur chez les hommes de 40 à 65 ans. En outre, les suicides et les accidents sont plus nombreux chez les hommes de moins de 40 ans.

52 <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310039401>

53 <https://www.inspq.qc.ca/santescopes/syntheses/principales-causes-de-deces>

# Santé mentale

En 2012, 9,4 %<sup>54</sup> de la population québécoise de plus de 15 ans présentait un trouble d'anxiété généralisée au cours de sa vie, ce qui est légèrement supérieur au reste du Canada (8,5 %). Le phénomène touche deux fois plus de femmes que d'hommes (12,4 % contre 6,3 %).

**Tableau 3-3**

Prévalence du trouble d'anxiété généralisée au cours de la vie ou au cours des 12 mois précédant l'enquête (15 ans et plus)

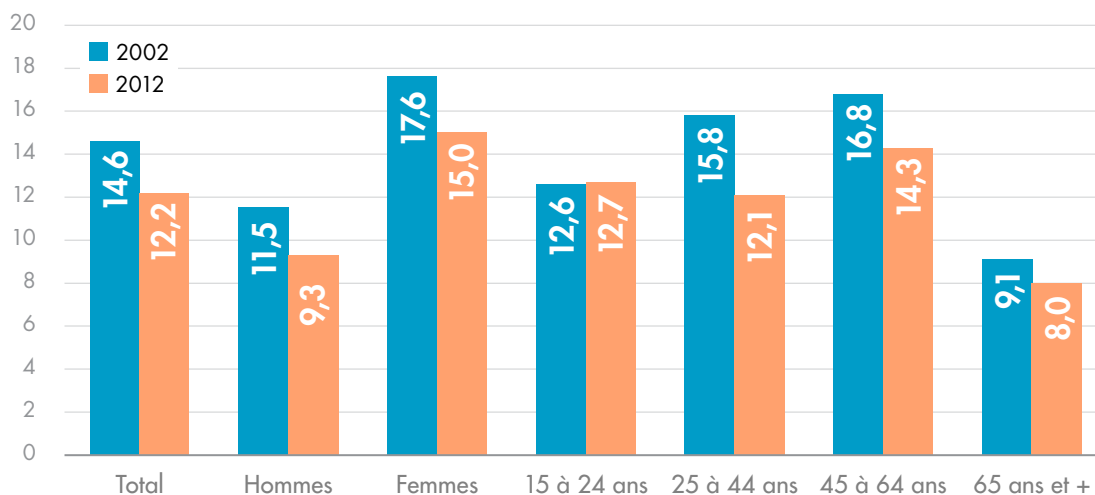
|                           | À vie      | 12 mois    |
|---------------------------|------------|------------|
| <b>Ensemble du Québec</b> | <b>9,4</b> | <b>2,3</b> |
| Hommes                    | 6,3        | 1,8        |
| Femmes                    | 12,4       | 2,7        |
| 15 à 24 ans               | 8          | 3,6        |
| 25 à 44 ans               | 8,8        | 1,9        |
| 45 à 64 ans               | 10,9       | 2,5        |
| 65 ans et plus            | 8,5        | 1,3        |
| <b>Reste du Canada</b>    | <b>8,5</b> | <b>2,7</b> |

Source : Statistique Canada

En 2012, 12,2 % des Québécois de plus de 15 ans ont vécu un épisode dépressif, en légère diminution comparativement à 2002 (14,6 %). Les femmes sont surreprésentées dans cette statistique, à 15,0 % contre 9,3 % pour les hommes. Une amélioration a été observée entre 2002 et 2012 pour tous les groupes d'âge, sauf pour les jeunes de 15 à 24 ans, pour qui le taux est demeuré stable (12,6 % à 12,7 %). Des données plus détaillées, que nous n'intégrons pas dans ce document, indiquent qu'il n'existe pas de lien entre un épisode dépressif et le niveau de revenu.

**Graphique 3-9**

Prévalence d'un épisode dépressif au cours de la vie au Québec (15 ans et plus)



Source : Statistique Canada

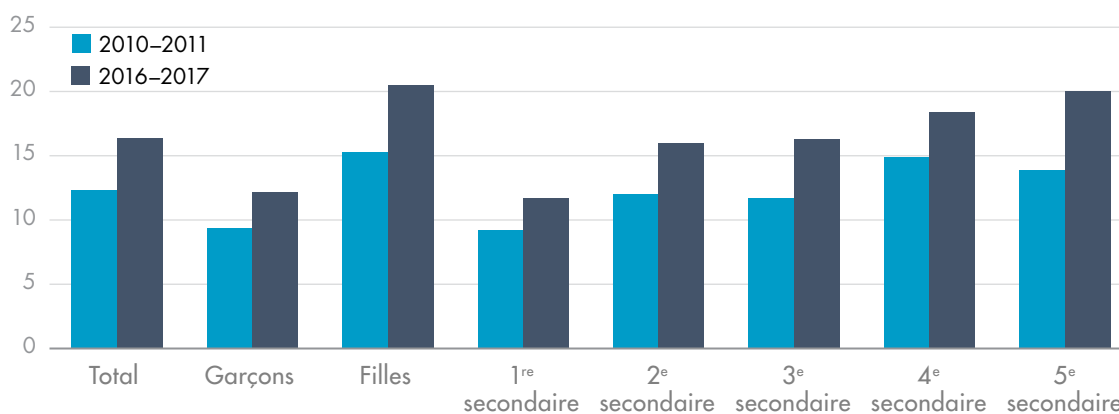
## Troubles anxieux chez les jeunes du secondaire

L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire de 2016-2017 note qu'à Montréal, les diagnostics médicaux de troubles anxieux, de dépression ou de trouble alimentaire ont connu une hausse entre 2010-2011 et 2016-2017 pour tous les groupes d'âge du secondaire, passant de 12,3 % à 16,4 %. En 2016-2017, 12,2 % des garçons rapportaient ainsi avoir reçu un tel diagnostic, comparativement à 20,5 % des filles. Ces taux demeurent inférieurs à ceux observés dans l'ensemble du Québec (total de 19,5 %, dont 13,8 % chez les garçons et 25,4 % chez les filles).

La métropole affiche une hausse des diagnostics d'environ quatre points de pourcentage pour chaque année du secondaire entre 2010-2011 et 2016-2017, sauf en cinquième secondaire (augmentation de 6 points de pourcentage, soit de 13,9 % à 20 %).

### Graphique 3-10

Au moins un diagnostic médical confirmé par un médecin ou un spécialiste de la santé de trouble anxieux, de dépression ou de trouble alimentaire (%)

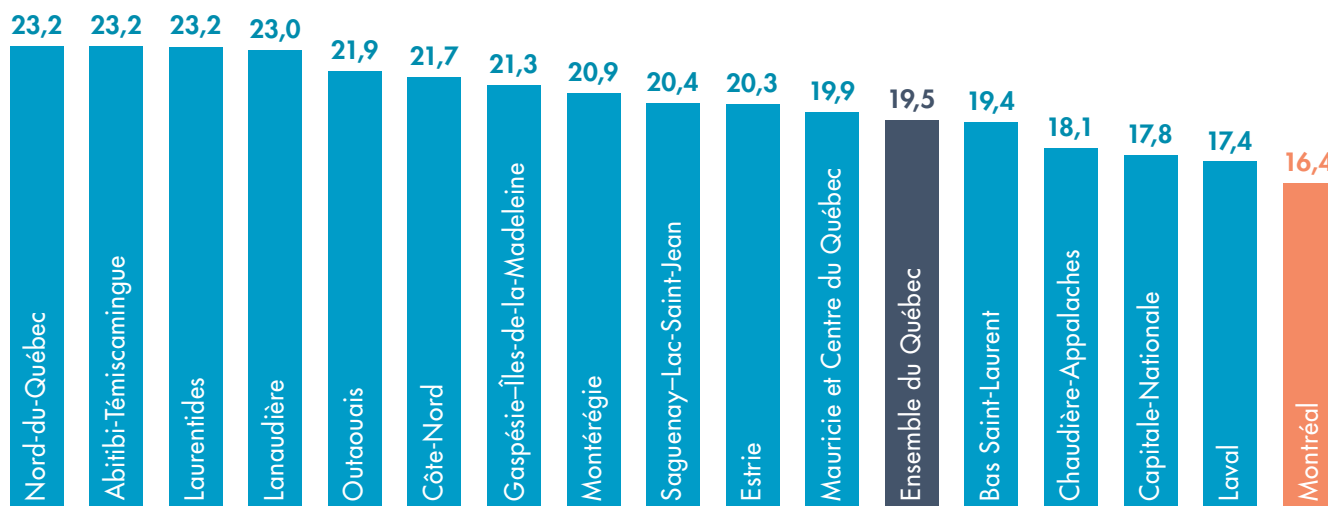


Source : [Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire, 2016-2017](#)

En six ans, malgré la hausse de 4,3 points de pourcentage, Montréal est passée du 13<sup>e</sup> au 1<sup>er</sup> rang des régions administratives du Québec dénombant le moins de diagnostics confirmés de trouble anxieux, de dépression ou de trouble alimentaire. Montréal et Laval représentaient les deux régions dans lesquelles le moins de jeunes avaient obtenu de tels diagnostics.

### Graphique 3-11

Au moins un diagnostic médical confirmé par un médecin ou un spécialiste de la santé de trouble anxieux, de dépression ou de trouble alimentaire en 2016-17 (%)



Source : [Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire, 2016-2017](#)

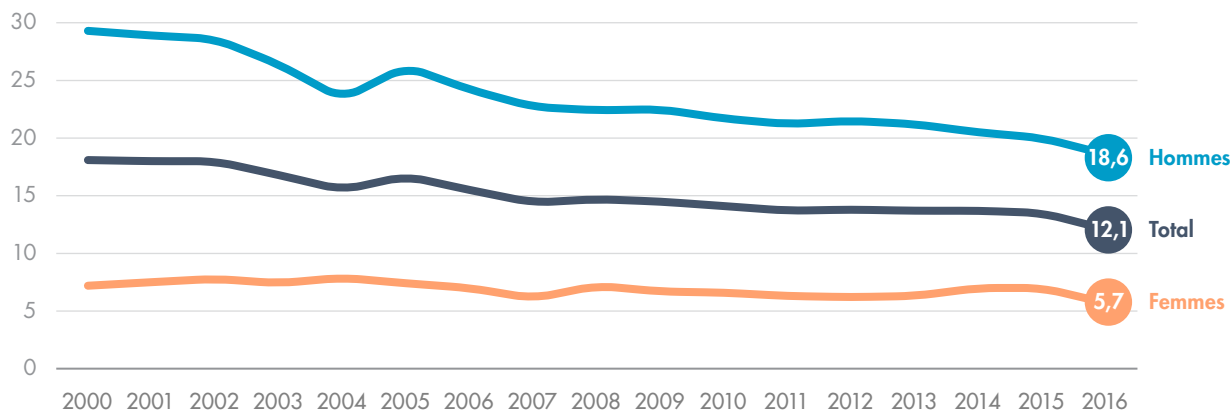
## Suicide<sup>55</sup>

Le taux de suicide au Québec affiche une baisse constante depuis le sommet atteint à la fin des années 1990.

### Graphique 3-12

#### Taux ajusté de suicide au Québec

par 100 000 habitants, ajusté selon la structure par âge



Source : [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2497\\_suicide\\_quebec.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2497_suicide_quebec.pdf)

Pour tous les groupes d'âge, le suicide est plus présent chez les hommes que chez les femmes. Globalement, les 45-64 affichent le taux le plus élevé.

Dans les régions du Québec, l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord sont les plus touchées par le suicide. Montréal se retrouve légèrement sous la moyenne québécoise, tandis que Laval aurait le taux le plus bas.

### Tableau 3-4

#### Taux ajusté de suicide en 2016

|                               |        |
|-------------------------------|--------|
| Bas-Saint-Laurent             | 13,6*  |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean       | 14,5   |
| Capitale-Nationale            | 11,9   |
| Mauricie et Centre-du-Québec  | 16,1   |
| Estrie                        | 13,5   |
| Montréal                      | 9,6    |
| Outaouais                     | 12,6   |
| Abitibi-Témiscamingue         | 20,4*  |
| Côte-Nord                     | 15,4*  |
| Nord-du-Québec                | 14,2** |
| Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | 18,1*  |
| Chaudières-Appalaches         | 16,2   |
| Laval                         | 8,8    |
| Lanaudière                    | 10,9   |
| Laurentides                   | 12,6   |
| Montérégie                    | 10,9   |
| Nunavik                       | 113,1  |
| Terres-Cries-de-la-Baie-James | 13,1*  |
| Ensemble du Québec            | 12,1** |

\* Coefficient de variation supérieur à 16,6% et inférieur à 33,3%.  
La valeur doit être interprétée avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 33%.  
La valeur est présentée qu'à titre indicatif.

Source : [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2497\\_suicide\\_quebec.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2497_suicide_quebec.pdf)



# Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives

## Drogues

L'abus ou la dépendance au cannabis au cours de la vie touche 9,2 % des hommes québécois, contre 3,8 % des femmes. Au total, l'ensemble du Québec affiche un taux de 6,4 % à cet égard, soit 8 % de plus que dans le reste du Canada (6,9 %). Les jeunes sont également davantage touchés.

### Tableau 3-5

Prévalence de l'abus ou de la dépendance au cannabis au cours de la vie ou au cours des 12 mois précédant l'enquête (15 ans et plus)

|                    | À vie | 12 mois |
|--------------------|-------|---------|
| Ensemble du Québec | 6,4   | 1,4     |
| Hommes             | 9,2   | 2,0     |
| Femmes             | 3,8   | 1,0     |
| 15 à 24 ans        | 12,2  | 6,8     |
| 25 à 44 ans        | 7,9   | 1,3     |
| 45 à 64 ans        | 5,6   | *       |
| 65 ans et plus     | 0,9   | *       |
| Reste du Canada    | 6,9   | 1,3     |

Source : Statistique Canada

\* Données non disponibles

La prévalence de l'abus ou de la dépendance à des drogues autres que le cannabis concerne davantage les hommes. En 2012, au Québec, 5,8 % des hommes en avaient fait un abus ou une dépendance au cours de leur vie, contre 2,8 % des femmes. À 4,3 %, l'ensemble du Québec affiche un taux de 9 % supérieur à celui du reste du Canada (3,9 %).<sup>56</sup> Les jeunes Québécois sont davantage touchés : parmi les personnes ayant fait un abus ou vécu une dépendance au cours des 12 derniers mois, 1,8 % se trouvaient chez les 15-24 ans, 0,6 % chez les 25-44 ans, et 0,1 % chez les 45-64 ans.

### Tableau 3-6

Prévalence de l'abus ou de la dépendance à d'autres drogues au cours de la vie ou au cours des 12 mois précédant l'enquête (15 ans et plus)

|                    | À vie | 12 mois |
|--------------------|-------|---------|
| Ensemble du Québec | 4,3   | 0,5     |
| Hommes             | 5,8   | 0,6     |
| Femmes             | 2,8   | 0,5     |
| 15 à 24 ans        | 4,7   | 1,8     |
| 25 à 44 ans        | 5,1   | 0,6     |
| 45 à 64 ans        | 4,8   | 0,1     |
| 65 ans et plus     | 1,6   | *       |
| Reste du Canada    | 3,9   | 0,7     |

Source : Statistique Canada

\* Données non disponibles

56 [http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01671FR\\_portrait\\_sante\\_mentale2015H00F00.pdf](http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01671FR_portrait_sante_mentale2015H00F00.pdf)

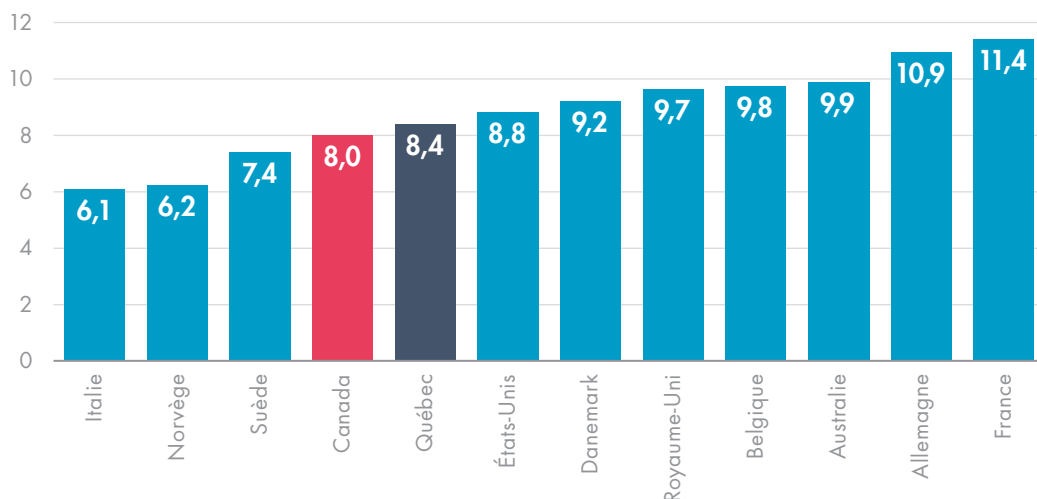
## Les jeunes consomment moins qu'avant?

Selon une étude de la Direction régionale de santé publique (DRSP) publiée en décembre 2019, les élèves du secondaire de Montréal consomment moins d'alcool et de drogue qu'il y a cinq ans. La consommation est également moindre à Montréal qu'ailleurs au Québec.<sup>57</sup>

### Graphique 3-13

#### Consommation d'alcool par habitant en 2013

litres d'alcool pur par habitant de 15 ans et plus

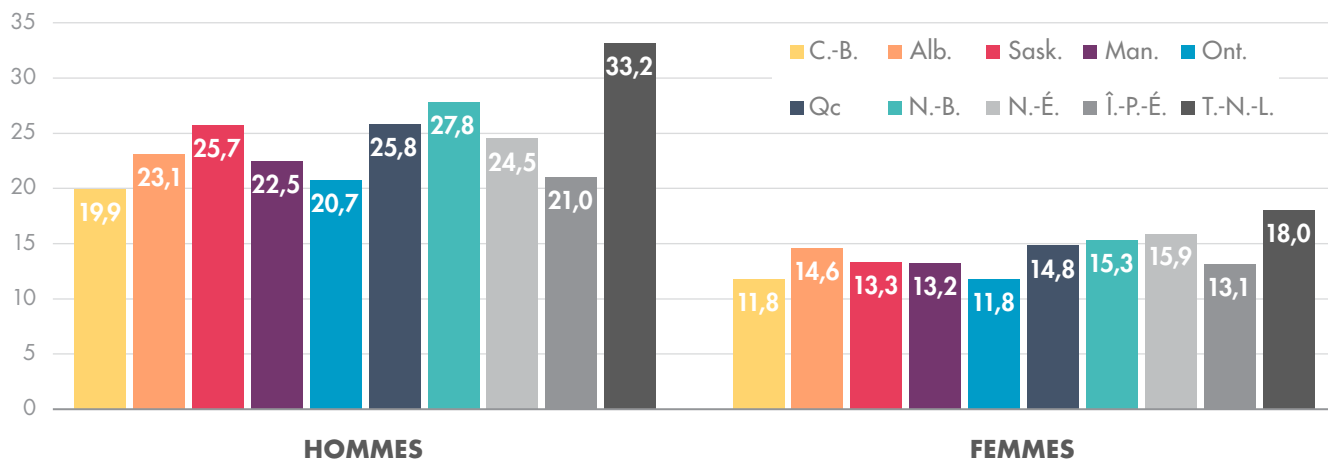


Source : [Portrait de la consommation d'alcool au Québec](#)

### Graphique 3-14

#### Taux de consommation abusive d'alcool en 2014

% répondant avoir bu de façon excessive\* au moins une fois chaque mois au cours de l'année précédente



\*Une consommation excessive d'alcool correspondant à 5 verres ou plus pour un homme et 4 verres ou plus pour une femme.

Source : [Portrait de la consommation d'alcool au Québec](#)

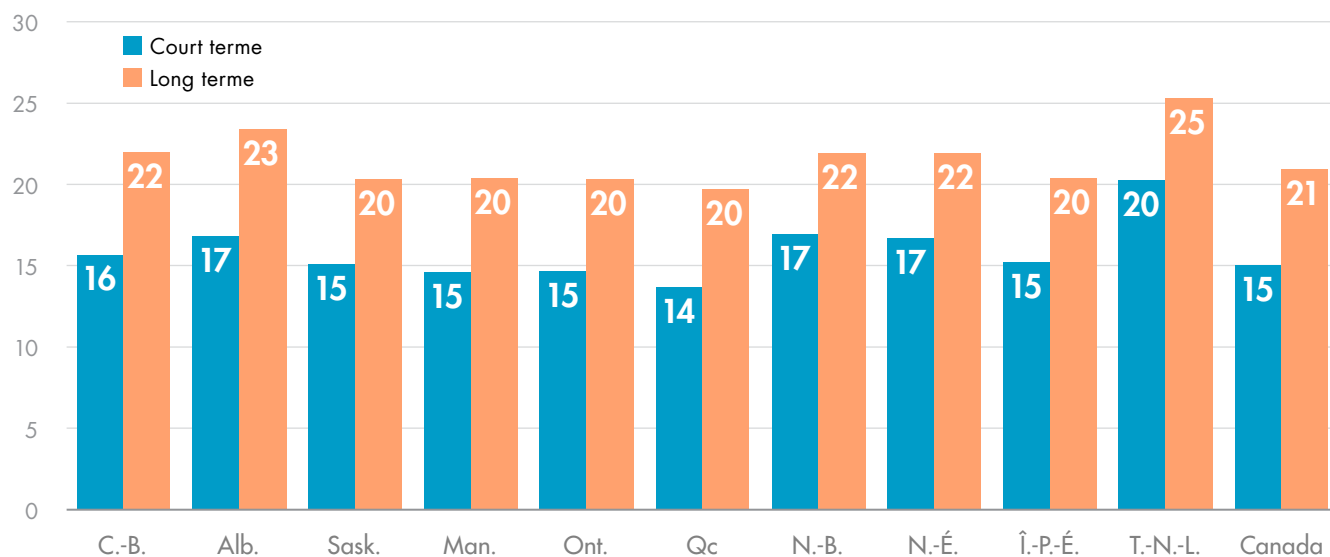
57 <https://www.lapresse.ca/actualites/education/201912/03/01-5252234-montreal-les-jeunes-du-secondaire-consomment-moins-dalcool-et-de-droque.php>

À l'échelle des pays occidentaux, le Québec et le Canada se situent en milieu de peloton pour la consommation d'alcool par habitant.<sup>58</sup> Parmi les pays analysés, l'Italie et la Norvège affichent le plus faible score, tandis que c'est le contraire pour la France, l'Allemagne, l'Australie et la Belgique.

Au Canada, c'est au Québec que l'on retrouve le plus de consommateurs d'alcool. Néanmoins, la province affiche un taux de consommation abusive de 20 %, légèrement en dessous de la moyenne canadienne (18 %). C'est dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et à Terre-Neuve-et-Labrador que l'on retrouve les taux les plus élevés à cet égard.

### Graphique 3-15

#### Proportions d'individus ayant eu une consommation d'alcool à risque en 2013



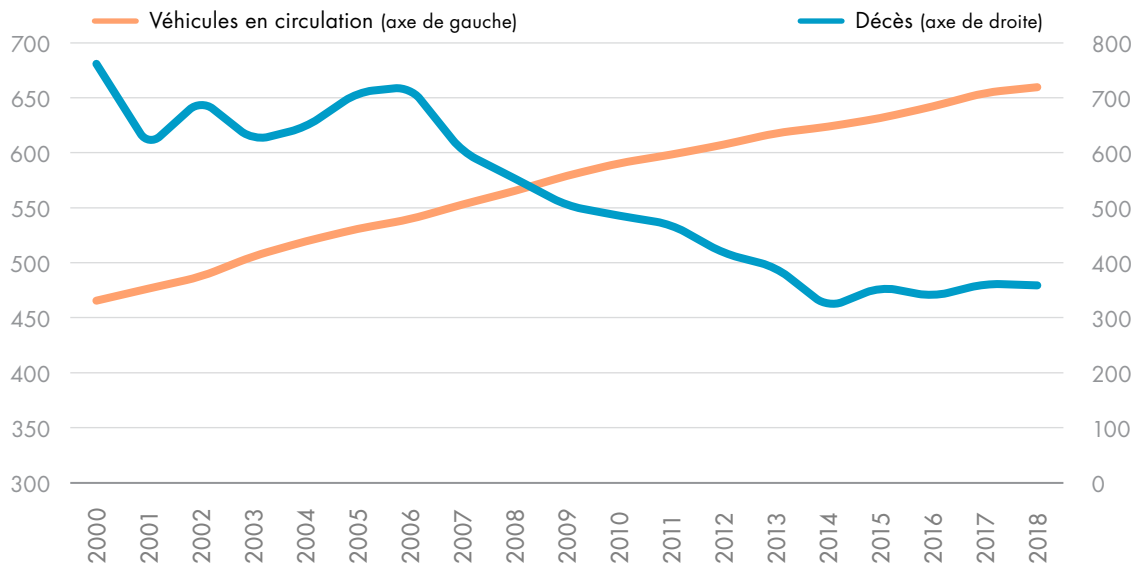
Source : [Portrait de la consommation d'alcool au Québec](#)

# Diminuer le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route

Le bilan routier du Québec s'est amélioré de manière considérable et constante au cours des dernières décennies. Alors que l'on comptait plus de 2000 décès sur la route par année au milieu des années 70, ce nombre a constamment régressé, pour atteindre moins de 400 par années depuis 2013. Cette amélioration est d'autant significative que le parc automobile a plus que doublé au cours de la même période.<sup>59</sup>

## Graphique 3-16

### Nombre de décès sur les routes du Québec et nombre de véhicules en circulation



Source : [Bilan routier 2018, Québec](#)

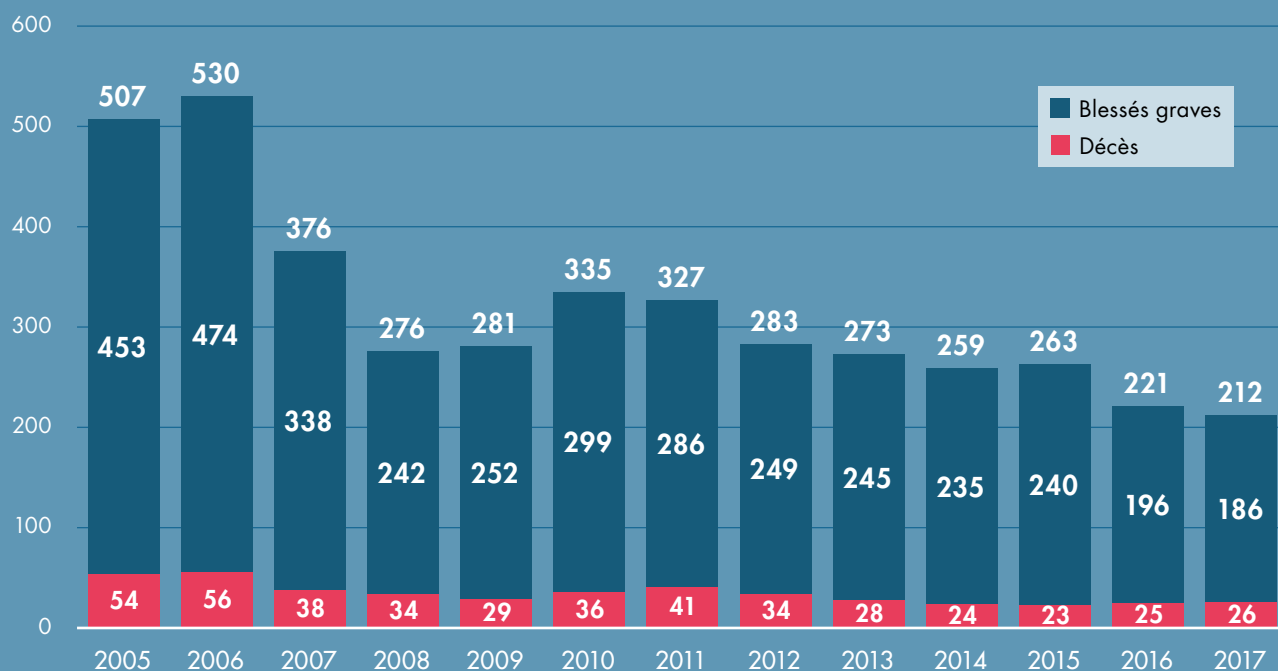
## 2019 : une année noire pour les piétons montréalais

En 2019, 24 piétons seraient décédés après avoir été happés par un véhicule à Montréal.<sup>60</sup> Alors que le bilan routier s'améliore, le bilan pour les piétons ne suit pas cette tendance favorable. Les piétons représenteraient maintenant presque 20 % des décès de la route au Québec, une proportion en hausse par rapport aux 10 % affichés il y a une quinzaine d'années.<sup>61</sup>

Les trois graphiques suivants proviennent de la Ville de Montréal et concernent son adhésion à Vision Zéro.<sup>62</sup>

### Graphique 3-17

Total des décès et blessés graves à Montréal



Source : [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=8957,142798610&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8957,142798610&_dad=portal&_schema=PORTAL)

<sup>60</sup> <https://www.lapresse.ca/actualites/202001/11/01-5256497--elle-rappelait-a-ses-enfants-detre-prudents-en-traversant-la-rue-.php>

<sup>61</sup> <https://www.ledevoir.com/politique/montreal/567158/pieton-tue>

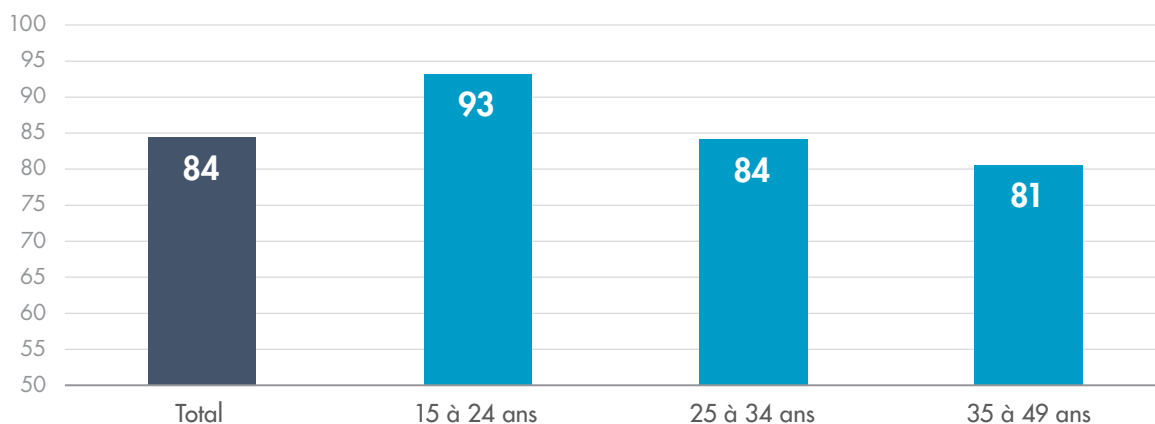
<sup>62</sup> [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=8957,142798610&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8957,142798610&_dad=portal&_schema=PORTAL)

# Assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative

Le prochain sous-objectif concerne l'utilisation de contraceptifs. Un accès facile à ceux-ci indique généralement une plus grande probabilité d'atteindre un plus haut niveau d'éducation pour les plus jeunes.

## Graphique 3-18

Utilisation d'un moyen contraceptif chez les femmes actives sexuellement, 2014-2015



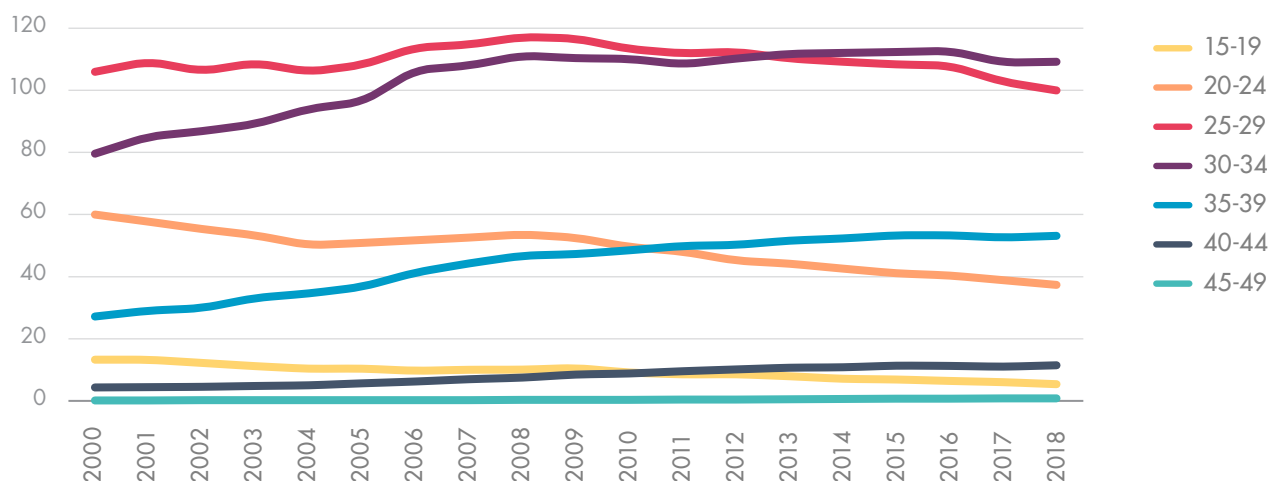
Source : [Santé et Services sociaux](#)

L'utilisation de contraceptifs chez les femmes actives sexuellement est très répandue, et ce, dans tous les groupes d'âge entre 15 et 50 ans.<sup>63</sup>

Au Québec, de 2001 à 2018, le taux de fécondité des 15-19 ans et des 20-24 ans a diminué de manière importante, alors que celui des différents groupes d'âge des mères de plus de 30 ans a augmenté.<sup>64</sup> Une certaine stabilité est observée chez les 25-29 ans.

## Graphique 3-19

Taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, indice synthétique de fécondité, Québec



Source : <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/naissance-fecondite/402.htm>

63 [Santé et Services sociaux](#)

64 <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/naissance-fecondite/402.htm>

# Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle

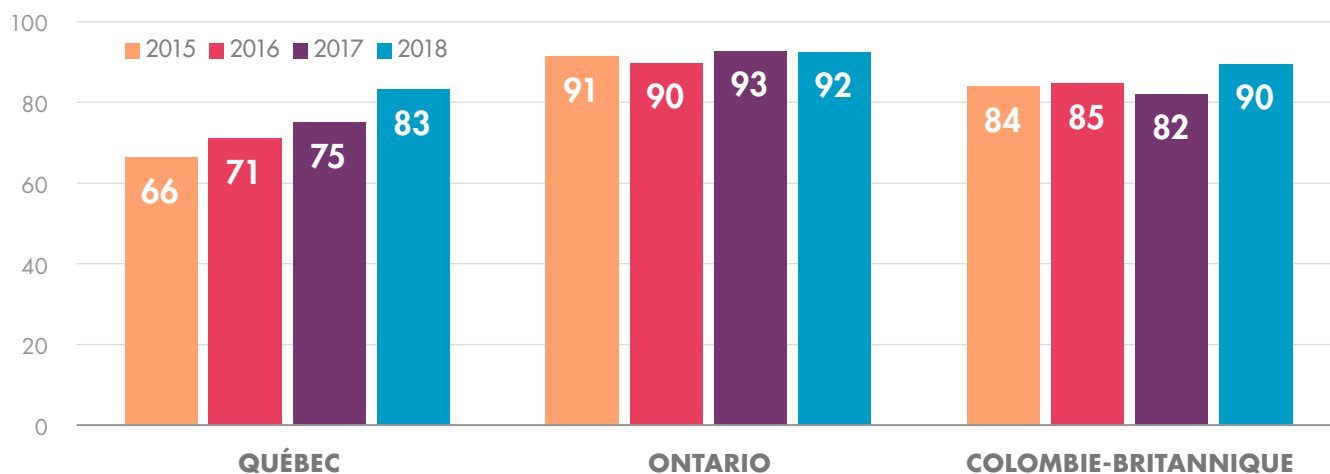
Si la couverture santé est universelle au Canada, l'accès à un médecin de famille n'est pas garanti. L'Enquête sur la santé des collectivités canadiennes pour 2017-2018 indiquait que seulement 73,4 % des Montréalais avaient un « fournisseur habituel de soins de santé », comparativement à 78,5 % des Québécois en général, et 84,9 % de l'ensemble des Canadiens.

Le graphique 3-20 présente ces statistiques, par province, spécifiquement pour les adolescents. On remarque une forte progression au Québec entre 2015 et 2018, alors que la proportion des 12-17 ayant un fournisseur habituel de soins de santé est passée de 66 % à 83 %. Cela dit, il existe encore un écart de 7 à 9 points de pourcentage à combler pour rattraper l'Ontario et la Colombie-Britannique.

## Graphique 3-20

### A un fournisseur habituel de soins de santé

12-17 ans, en %



Source : Statistique Canada. Tableau 13-10-0096-01 Caractéristiques de la santé, estimations annuelles

# TABLEAU 3-7

## Objectif 3

Bonne santé et bien-être

|       |                                                                                                                                         | Tendance<br>20 ans | Tendance<br>récente | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ODD 3 | <b>3.1</b> Réduire le taux de mortalité maternelle                                                                                      | ➡                  | ➡                   | Le taux de mortalité maternelle très bas.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|       | <b>3.2</b> Éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans                                                   | ➡                  | ➡                   | Au Québec, au cours des 20 dernières années, le taux de mortalité pour les nouveau-nés de moins d'un an a affiché une claire tendance à la baisse.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|       | <b>3.3</b> Mettre fin à diverses épidémies                                                                                              | ➡                  | ➡                   | L'Institut national de santé publique du Québec rapporte 204 nouveaux cas de VIH en 2017 dans la région administrative de Montréal, une hausse d'environ 15 % par rapport aux années précédentes. La COVID-19 est cependant une maladie inquiétante.                                                                                                                                                                                                                                                    |
|       | <b>3.4</b> Réduire le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être | ➡                  | ➡                   | Le taux de suicide est en baisse constante depuis le sommet atteint à la fin des années 90. 12,2 % des Québécois de plus de 15 ans ont vécu un épisode dépressif, en légère diminution depuis 2002 (14,6 %). Les femmes sont plus susceptibles d'avoir vécu un tel épisode que les hommes (15,0 % contre 9,3 %).                                                                                                                                                                                        |
|       | <b>3.5</b> Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool         | ➡                  | ➡                   | Selon une étude de la Direction régionale de santé publique (DRSP) publiée en décembre 2019, les élèves du secondaire de Montréal consomment moins d'alcool et de drogue qu'il y a cinq ans. La consommation est également moindre à Montréal qu'ailleurs au Québec. En 2012, au Québec, 5,8 % des hommes ont vécu une situation d'abus ou de dépendance au cours de leur vie, contre 2,8 % des femmes. Le taux pour l'ensemble du Québec (4,3 %) est 9 % supérieur à celui du reste du Canada (3,9 %). |
|       | <b>3.6</b> Diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route                   | ➡                  | ➡                   | Le bilan routier du Québec s'est amélioré de manière considérable et constante au Québec au cours des dernières décennies. Les piétons représenteraient maintenant presque 20 % des décès de la route au Québec, une proportion en hausse par rapport à environ 10 % il y a une quinzaine d'années.                                                                                                                                                                                                     |
|       | <b>3.7</b> Assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative                                             | ➡                  | ➡                   | L'utilisation de contraceptifs chez les femmes actives sexuellement est très répandue, et ce dans tous les groupes d'âge entre 15 et 50 ans.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|       | <b>3.8</b> Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle                                                   | ➡                  | ➡                   | Les soins sont accessibles.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |



# ÉDUCATION DE QUALITÉ

**OBJECTIF 4** – Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

## Le taux de décrochage scolaire demeure très élevé

Le Québec a longtemps accusé un important retard par rapport à ses pairs nord-américains quant au niveau d'éducation de ses habitants, et le Grand Montréal ne fait pas exception. Or, alors que l'économie se complexifie et que la prochaine révolution numérique menace plusieurs catégories d'emploi, une population plus éduquée pourra s'adapter plus aisément. En effet, nous entrons dans une ère où la nature des emplois disponibles dépendra davantage de compétences transversales et de formation continue que d'expertises sectorielles.

La performance économique de Montréal est excellente depuis quelques années (voir le chapitre 8 à cet effet). Dans cette foulée, le niveau d'éducation de la population est en hausse. Par contre, bien que l'accessibilité aux études secondaires soit assurée grâce au réseau scolaire public, force est de constater que ce ne sont pas tous les élèves qui s'en prévalent jusqu'à l'obtention du diplôme. En effet, une part importante des élèves montréalais décrochent du secondaire ou n'obtiennent pas leur diplôme en cinq ans.

### Les sous-objectifs couverts dans ce chapitre

- 4.1** D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile
- 4.2** D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire
- 4.5** D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle
- 4.6** D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter

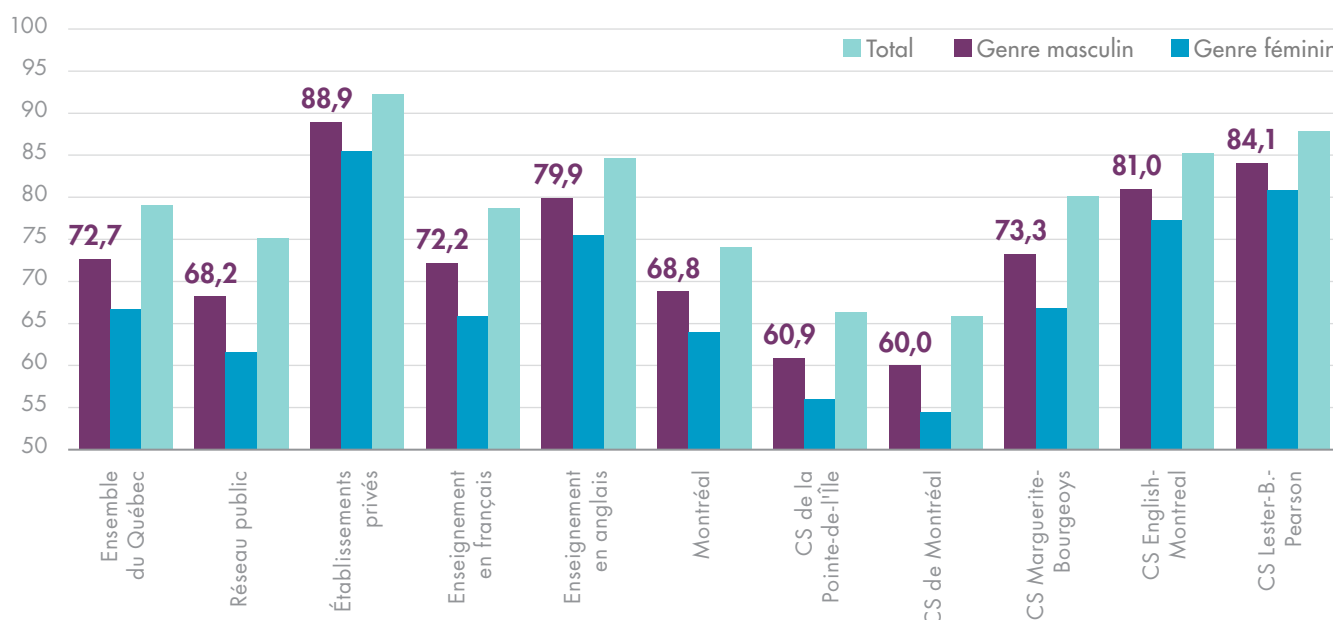
# Viser la réalisation des études au niveau primaire et au secondaire

Le taux de diplomation dans les temps normaux nous renseigne sur la part des étudiants qui, au Québec et ailleurs au Canada, terminent leurs études en cinq ans. Pour ce faire, on mesure le nombre d'étudiants de troisième année du secondaire qui obtiennent leur diplôme d'études secondaires deux ans plus tard. Ce taux est mesuré à l'échelle québécoise par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Le tableau suivant montre qu'il y a une disparité importante à travers le Québec et à l'intérieur du territoire montréalais.

## Graphique 4-1

### Taux de diplomation et de qualification, cohorte de 2013 suivie jusqu'en 2017-2018

5 ans, en %



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

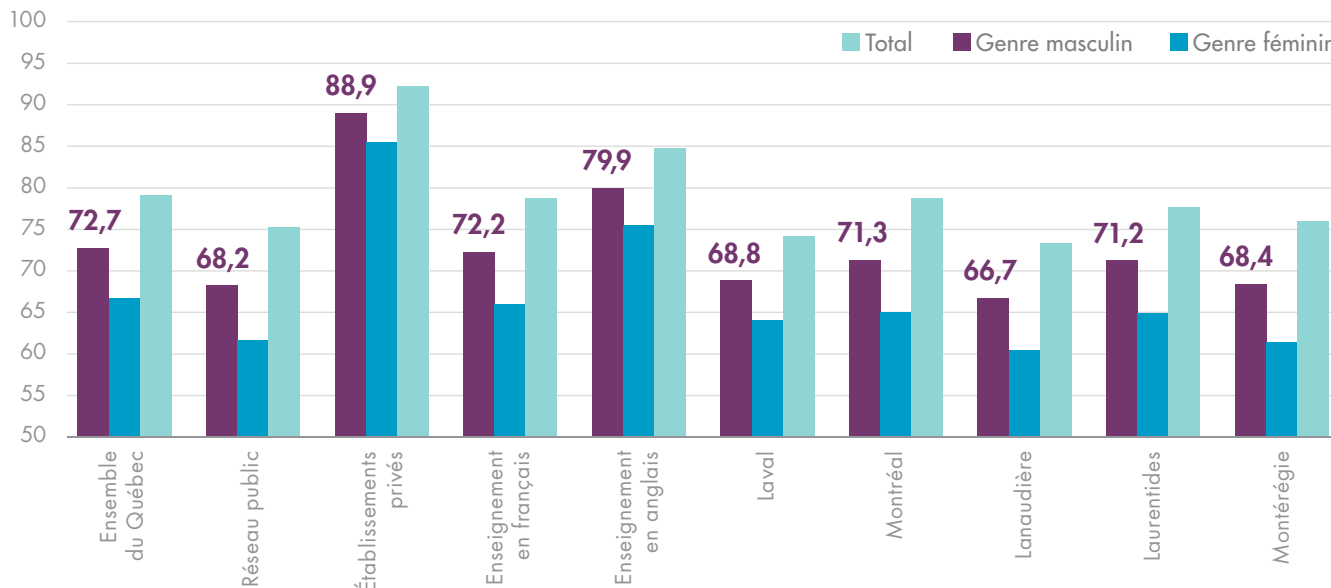
Ainsi, pour le territoire de l'île de Montréal, ce sont 68,8 % des étudiants qui obtiennent leur diplôme d'études secondaires ou une qualification en cinq ans, soit 0,6 point de pourcentage de plus que dans l'ensemble du réseau public québécois. Toutefois, le taux est largement inférieur dans les commissions scolaires de la Pointe-de-l'Île (60,9 %) et de Montréal (60,0 %).

Les données montrent également que les garçons obtiennent leur diplôme à l'intérieur de cinq ans dans une proportion moins grande que les filles. Ce taux, qui est de 61,6 % dans le réseau public, est supérieur à Montréal (64,0 %). Encore une fois, les commissions scolaires de la Pointe-de-l'Île et de Montréal diplôment moins de 6 adolescents sur dix à l'intérieur de 5 ans.

Les taux de diplomation sont également disponibles pour les régions administratives qui ceignent l'île de Montréal. Toutefois, ces résultats peuvent comprendre des commissions scolaires qui ne font pas partie de la RMR de Montréal. Le graphique suivant présente les taux de diplomation pour les quatre régions administratives en question.

## Graphique 4-2

Taux de diplomation et de qualification, cohorte de 2013 suivie jusqu'en 2017-2018 (5 ans, en %)



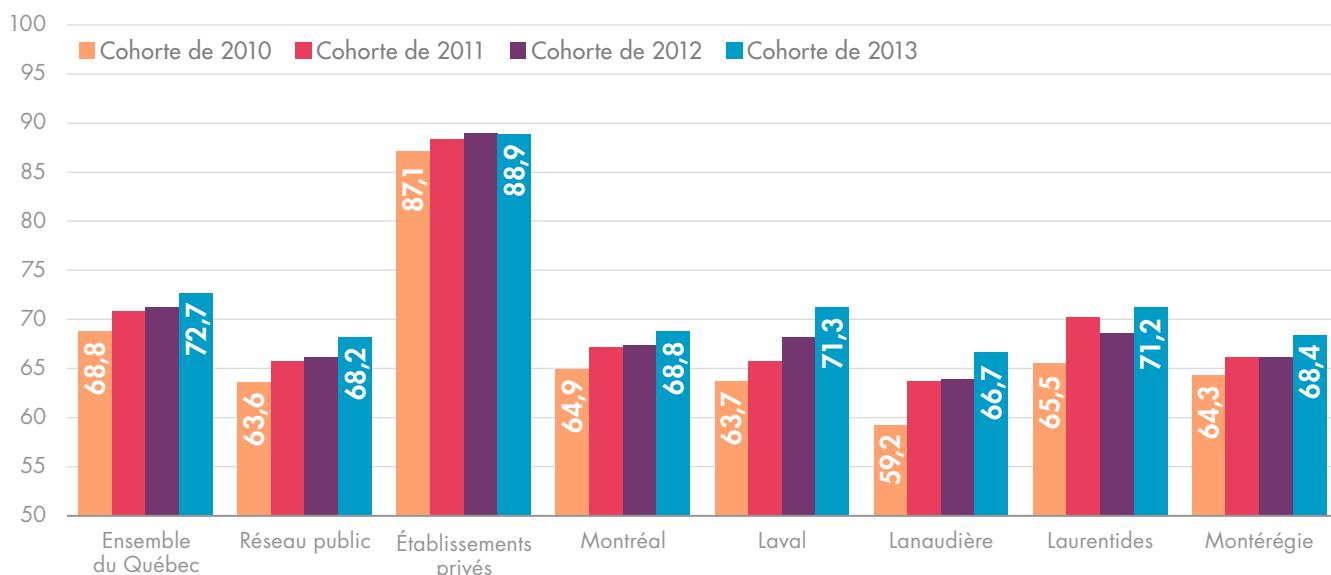
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Les régions administratives adjacentes à Montréal détiennent des taux de diplomation qui sont légèrement supérieurs à la moyenne québécoise des établissements publics, sauf pour la région de Lanaudière. La Montérégie, qui chapeaute 11 commissions scolaires à elle seule, affiche une assez forte variabilité de résultats, le plus faible étant de 52,1 % et le plus haut, de 81,7 %.

Dans une perspective historique, les taux de diplomation et de qualification ont augmenté partout au Québec depuis quelques années, y compris à Montréal. Le graphique suivant en témoigne.

## Graphique 4-3

Taux de diplomation et de qualification après 5 ans (%)



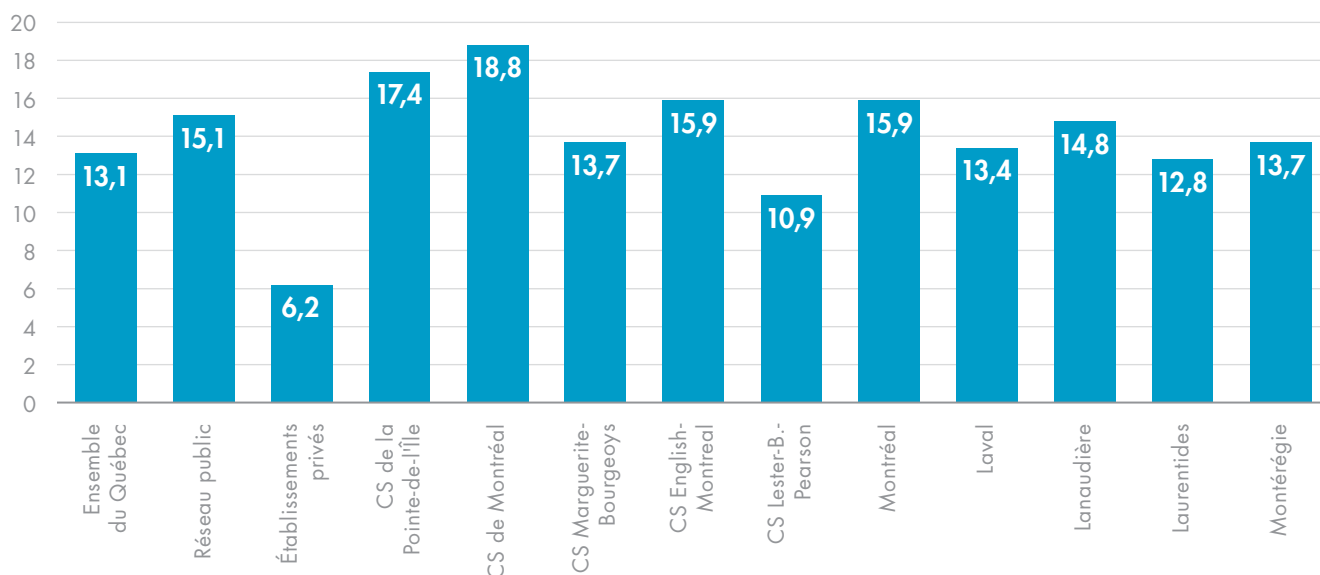
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

L'autre indicateur phare pour mesurer la réussite éducative réside dans le taux de sortie sans diplôme ni qualification au secondaire. Communément appelé «taux de décrochage», il se définit par la part d'étudiants ayant quitté le secondaire à une année donnée, sans aucun diplôme en poche. Il s'agit, en quelque sorte, de l'inverse de la proportion d'étudiants (de l'ensemble des inscrits au secondaire) qui obtiennent un diplôme ou une qualification ou qui poursuivent leur cheminement scolaire.

Le taux de décrochage est mesuré à l'échelle provinciale et par commission scolaire. Les graphiques 4-4 et 4-5 présentent un sommaire des résultats pour le Québec en 2016-2017.

#### Graphique 4-4

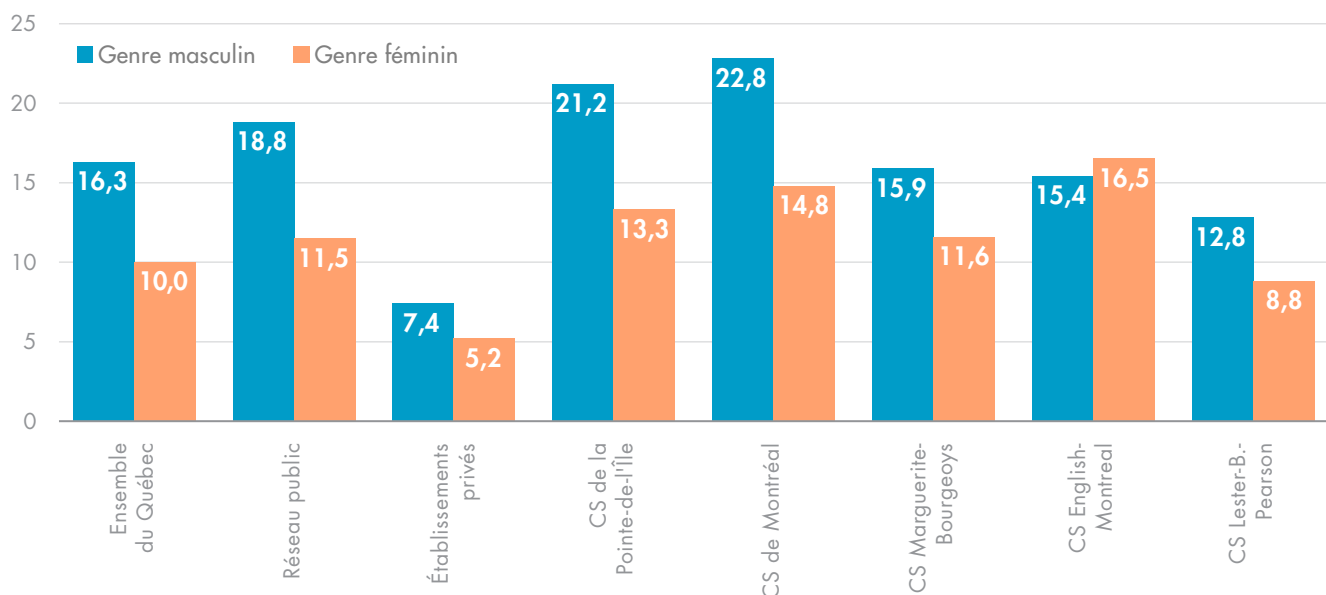
##### Taux de sorties sans diplôme ni qualification en 2016-2017 (%)



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

#### Graphique 4-5

##### Taux de sorties sans diplôme ni qualification en 2016-2017 (%)



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Le premier élément qui ressort de ces graphiques réside dans la différence entre les réseaux public (15,1 %) et privé (6,2 %). On remarque également que les commissions scolaires francophones montréalaises détiennent des taux de décrochage qui sont supérieurs à la moyenne provinciale, et qu'il existe une disparité importante entre la région administrative de Montréal et les régions adjacentes à Montréal, les taux de décrochage étant plus faibles en périphérie de l'île de Montréal. Finalement, les garçons décrochent beaucoup plus que les filles, un fait bien connu<sup>65</sup> qui prévaut dans toutes les régions du Québec.

Un autre élément important, toujours en lien avec cet objectif de développement durable, est la part importante d'étudiants qui décrochent lors du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire. En effet, les données provinciales montrent que près du quart (24,3 % en 2017-2018) des sortants sans diplôme ni qualification quittent l'école à l'âge de 12 à 14 ans (en secondaire 1 ou 2). De plus, près de la moitié des décrocheurs (47,2 %) ont 15 ou 16 ans.

Au chapitre des bonnes nouvelles, on observe une diminution du taux de décrochage annuel au Québec de 1999-2000 à 2016-2017. En effet, il est passé de 21,9 % à 13,1 % sur cette période, en baisse de 40 % à l'échelle du Québec. L'écart entre les garçons et les filles a presque diminué de moitié, passant de 11,9 points de pourcentage à 6,3.

Les taux de décrochage des commissions scolaires de la région de Montréal ont également diminué depuis le début des années 2000. À titre d'exemple, celui de la région administrative de Montréal était de 28,6 % en 1999-2000, alors qu'il avait chuté à 15,9 % en 2016-2017. Toutefois, après 4 années ininterrompues de baisse, l'indicateur a légèrement augmenté (+0,1 point de pourcentage) entre 2015-2016 et 2016-2017 (les deux dernières années disponibles).

Malgré le progrès, le Québec demeure en deçà de la moyenne canadienne, autant chez les filles que chez les garçons. La comparaison est encore plus désavantageuse pour le Québec lorsqu'elle est faite avec l'Ontario.

#### Tableau 4-1

Taux d'obtention du diplôme et de qualification d'études secondaires dans les délais normaux, 2015-2016, réseaux public et privé combinés

|                           | Total (%) | Garçons (%) | Filles (%) | Écart F-G (points de pourcentage) |
|---------------------------|-----------|-------------|------------|-----------------------------------|
| <b>Moyenne canadienne</b> | <b>79</b> | <b>75</b>   | <b>83</b>  | <b>8</b>                          |
| Terre-Neuve-et-Labrador   | 80        | 78          | 83         | 5                                 |
| Île-du-Prince-Édouard     | 78        | 74          | 82         | 8                                 |
| Nouveau-Brunswick         | 86        | 82          | 85         | 3                                 |
| <b>Québec</b>             | <b>74</b> | <b>68</b>   | <b>80</b>  | <b>12</b>                         |
| Ontario                   | 81        | 77          | 85         | 8                                 |
| Manitoba                  | 82        | 79          | 85         | 6                                 |
| Saskatchewan              | 78        | 76          | 81         | 5                                 |
| Alberta                   | 77        | 75          | 79         | 4                                 |
| Colombie-Britannique      | 79        | 77          | 81         | 4                                 |

Note : données pour la Nouvelle-Écosse non disponibles

Source : Statistique Canada

65 Voir le rapport : [Décrochage scolaire au Québec – Dix ans de surplace, malgré des efforts de financement](#), Mia Homsy et Simon Savard, Institut du Québec, 2018.

# Les impacts du décrochage

Il convient de rappeler que le décrochage scolaire a non seulement des conséquences sociales, mais aussi économiques. Selon une étude réalisée en 2019 par Aiseo Conseil pour la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM), une personne qui a fait ses études secondaires gagnera environ 500 000 \$ de plus au cours de sa carrière que si elle ne les avait pas terminées.<sup>66</sup>

## Tableau 4-2

### Pertes de revenus liés au décrochage

|        | Pertes de revenus individuels | Pertes de revenus fiscaux | Impact sur le PIB |
|--------|-------------------------------|---------------------------|-------------------|
| Hommes | 432 300 \$                    | 111 600 \$                | 982 600 \$        |
| Femmes | 492 500 \$                    | 100 200 \$                | 1 119 400 \$      |

Source : Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM),  
*Persévérance scolaire et conciliation études-travail : une piste de solution à la pénurie de main-d'œuvre*, 2019.

Selon le Réseau réussite Montréal,<sup>67</sup> le phénomène du décrochage génère d'autres impacts importants :

- 30 % des décrocheurs ne participent pas au marché du travail ;
- Les 2/3 des prestataires d'assistance sociale sont des décrocheurs ;
- Les décrocheurs sont plus à risque d'avoir des problèmes de santé et ont une espérance de vie de 7 ans plus courte ;
- 62 % des personnes qui passent par le système carcéral sont des décrocheurs ;
- Le revenu d'emploi moyen d'un décrocheur est inférieur de 31 % à celui d'une personne détenant un diplôme d'études secondaires (DES) ;
- Les décrocheuses, bien que proportionnellement moins nombreuses, sont particulièrement touchées :
  - Elles sont moins nombreuses que les décrocheurs à occuper un emploi (22 % d'écart) ;
  - Elles ont salaire 21 % inférieur à celui d'un décrocheur.

<sup>66</sup> Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM),  
[Persévérance scolaire et conciliation études-travail : une piste de solution à la pénurie de main-d'œuvre](#), 2019.

<sup>67</sup> Réseau Réussite Montréal

## Niveau de scolarité chez les 25 à 54 ans

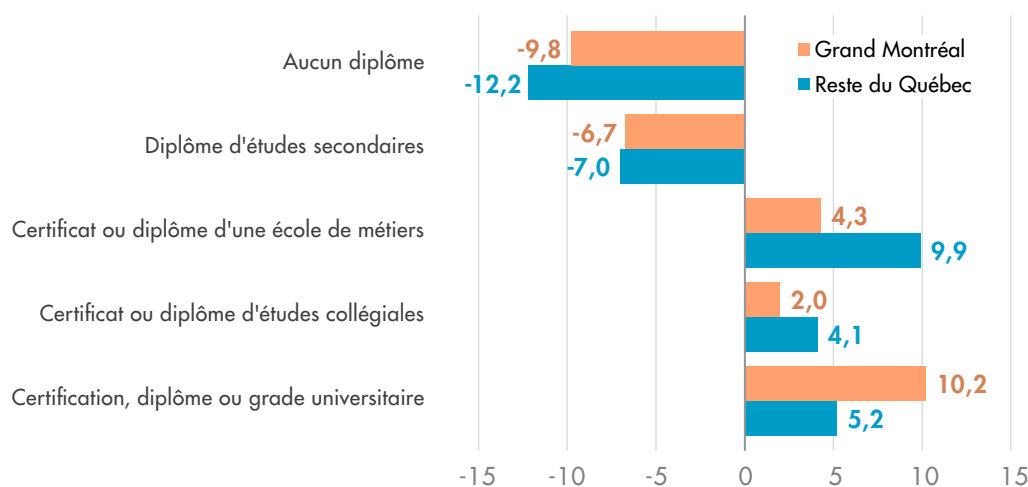
Il existe de grandes disparités quant au plus haut niveau de scolarité déclaré par les Québécois. Dans l'ensemble du Québec, 11,3 % des habitants de 25 à 64 ans ne possèdent aucun diplôme. Les régions administratives de Montréal, de Laval et de la Montérégie font mieux que la moyenne québécoise avec des taux de 7,7 %, 9,9 % et 10,9 %, tandis que deux autres régions limitrophes, soit les Laurentides (12,1 %) et Lanaudière (14,0 %), affichent des taux plus élevés que la moyenne provinciale. Bien que sur l'île de Montréal, un habitant sur deux détienne un certificat, un diplôme ou un grade universitaire, les taux de diplomation et de décrochage demeurent en deçà de la moyenne québécoise.

Cette population plus éduquée est notamment le fruit d'une transformation qui s'est opérée au cours des deux dernières décennies. L'évolution entre les recensements de 2001 et 2016<sup>68</sup> montre qu'une part plus importante de la population de 25 à 64 ans possède un diplôme universitaire (voir le graphique 4-6). Ces résultats différenciés pour Montréal ne sont pas étrangers à l'apport de l'immigration au Québec, qui est en moyenne plus scolarisée que les personnes nées au Québec.<sup>69</sup>

### Graphique 4-6

#### Plus haut niveau de scolarité atteint

Variation de 2001 à 2016, en points de pourcentage



Source : Statistique Canada, Recensements de la population de 2001 et 2016. Traitement : CMM, 2018.

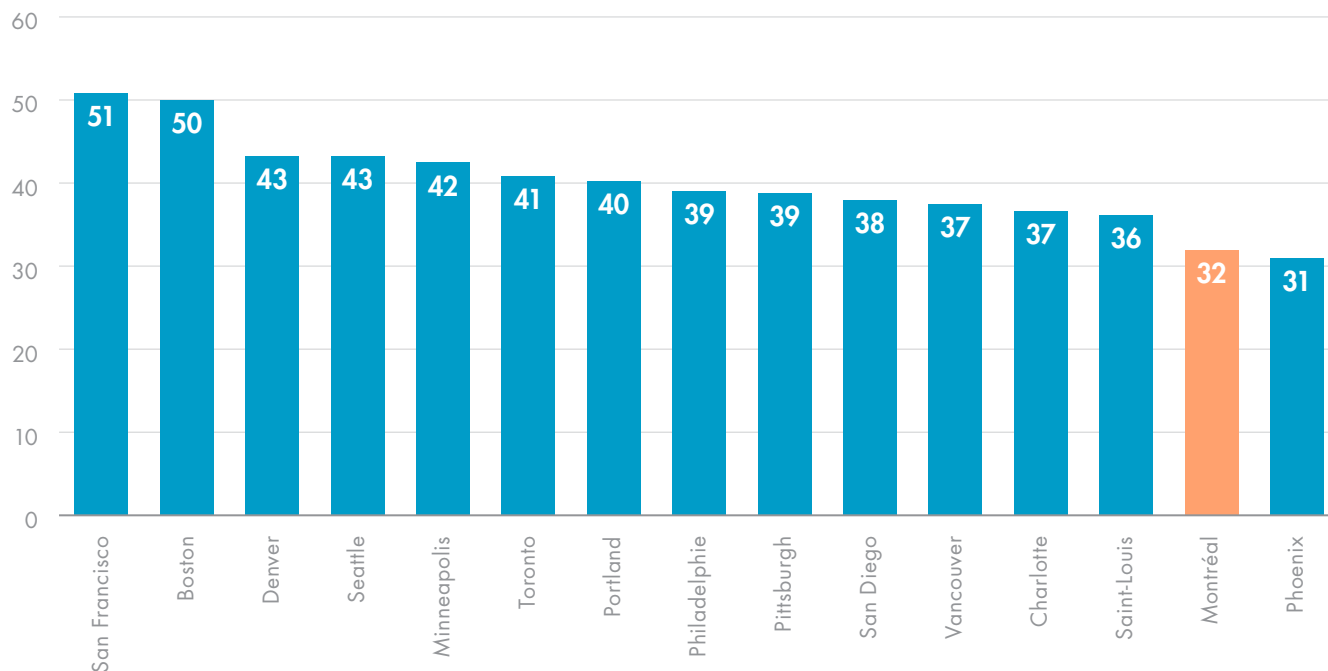
68 Communauté métropolitaine de Montréal, *Perspective Grand Montréal*, N° 36, 2018.

69 Institut du Québec, *Plus diplômés, mais sans emploi : le paradoxe de l'immigration montréalaise*, Mia Homsy et Sonny Scarfone, 2016.

Dans une étude réalisée en 2019, l'Institut du Québec remarquait que parmi 15 régions métropolitaines de l'Amérique du Nord, Montréal occupait en 2016 le 14<sup>e</sup> rang pour le pourcentage de la population possédant un diplôme universitaire de niveau baccalauréat, soit 32 %.<sup>70</sup> Ainsi, la hausse de la diplomation, bien qu'il s'agisse d'une bonne nouvelle, ne suffit pas pour rattraper d'autres villes d'Amérique du Nord.

### Graphique 4-7

Proportion de personnes de 25 ans à 64 ans qui détiennent un baccalauréat ou plus (%)



Source : Institut du Québec, [Comparer Montréal : toujours une locomotive pour le Québec](#), 2019.

En somme, les résultats associés à ce premier sous-objectif en éducation montrent que ce ne sont pas tous les enfants qui suivent un cycle complet primaire et secondaire de qualité au Québec. L'accessibilité est acquise, puisque l'éducation primaire et secondaire est obligatoire jusqu'à 16 ans et garantie par le système public, mais seulement dans les faits considérant qu'une part importante des élèves n'obtient pas de diplôme en cinq ans ou décroche de l'école. On note toutefois des progrès remarquables en ce qui concerne la baisse du décrochage, et la hausse de la diplomation universitaire.

<sup>70</sup> Institut du Québec, [Comparer Montréal : toujours une locomotive pour le Québec](#), 2019.



# Viser la qualité des services éducatifs à la garderie et au préscolaire

Ce deuxième sous-objectif de l'objectif d'une ville éduquée vise à s'assurer que les enfants aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les prépare à suivre un enseignement primaire.

Le Québec compte un écosystème de services de garde éducatifs variés ainsi qu'un système préscolaire public non obligatoire, dont les Centres de la petite enfance (CPE), services de garde privés subventionnés, non subventionnés et milieu familial. Évaluer l'accessibilité à un service de garde de qualité n'est pas une tâche facile, dans la mesure où chaque type de services disponibles comporte des atouts et des lacunes.

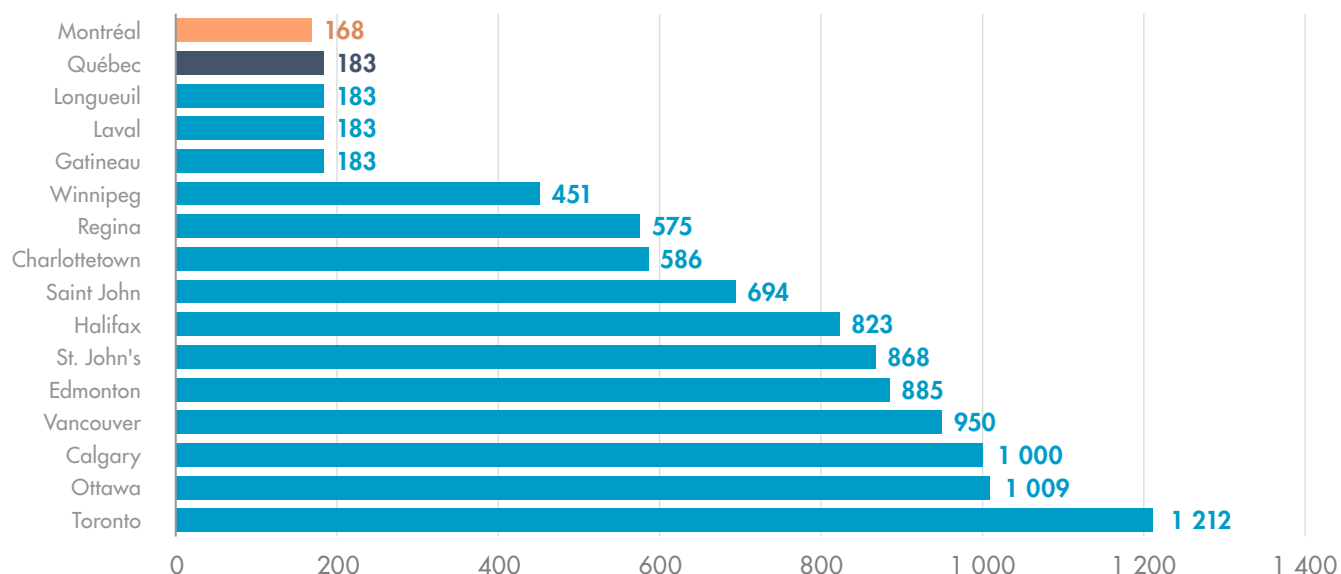
Pour Montréal,<sup>71</sup> la Direction de santé publique a affirmé l'importance de développer un réseau de CPE de qualité, surtout en milieu défavorisé. Or, il s'avère, selon ses recherches plus récentes,<sup>72</sup> que les CPE montréalais sont peu accessibles aux ménages les plus défavorisés. En effet, on observe que seulement 12,5 % des places sont occupées par des enfants provenant du 20 % des ménages montréalais les moins fortunés.

Ainsi, sur le territoire montréalais, 62,2 % des places sont occupées par des enfants provenant de ménages faisant partie des 40 % plus fortunés. En revanche, les deux quintiles les plus pauvres n'occupent que 27,6 % des places en CPE. « Les analyses effectuées dans le présent fascicule indiquent que les territoires les plus défavorisés matériellement et/ou qui affichent les proportions les plus élevées d'enfants vulnérables dans deux domaines ou plus du développement sont désavantagés au regard de l'accès à un CPE, alors que les enfants de ces territoires sont ceux qui bénéficieraient le plus de ces services. »<sup>73</sup>

L'autre élément qui permet d'évaluer l'accessibilité réside dans les frais de garde. Or, ceux-ci sont notoirement moins élevés au Québec que dans le reste du Canada, selon une analyse du Centre canadien de politiques alternatives.<sup>74</sup>

## Graphique 4-8

Frais de garde mensuels médians pour enfants d'âge préscolaire en 2017 (en \$)



Source : Centre canadien de politiques alternatives, *Stades de développement : Frais de garde d'enfants dans les plus grandes villes du Canada – 2017-2018*, 2019.

71 Commission sur l'éducation à la petite enfance, *Mémoire du directeur régional de santé publique de Montréal du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal*, 2016.

72 Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, *Portrait montréalais de l'accessibilité aux centres de la petite enfance (CPE) – selon la défavorisation et la proportion d'enfants vulnérables dans deux domaines ou plus du développement*, 2019.

73 Idem

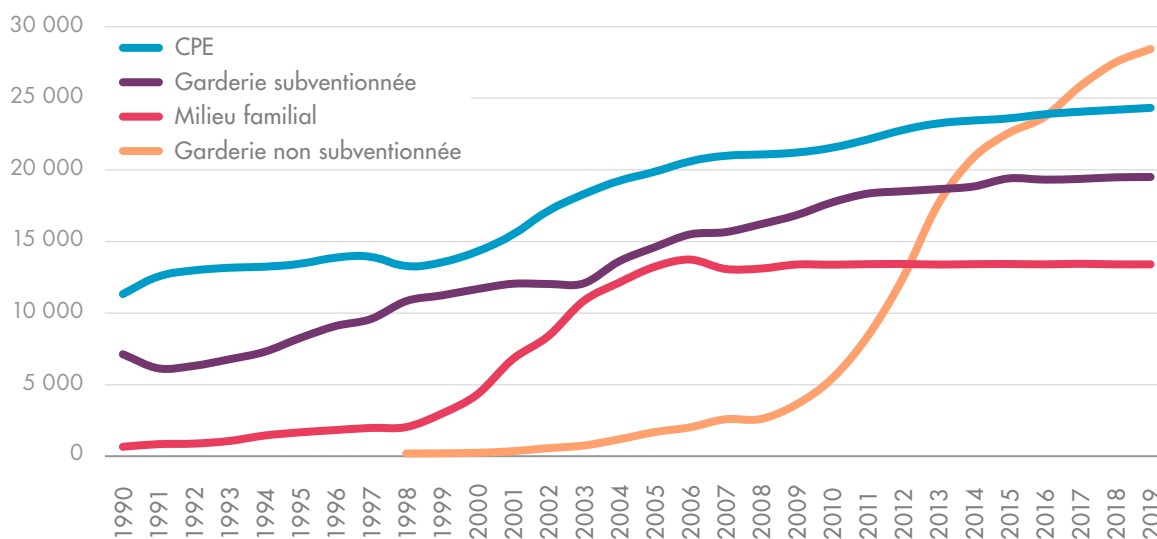
74 Centre canadien de politiques alternatives, *Stades de développement : Frais de garde d'enfants dans les plus grandes villes du Canada – 2018*, 2019.

Au chapitre des villes, Montréal affichait en 2017 les frais de garde mensuels médians les plus bas au pays. Ils étaient ainsi plus de 5 fois moins élevés qu'à Vancouver et 7 fois moindres qu'à Toronto.

Au Québec, de 2003 à 2018, le nombre total de places disponibles dans les services de garde a augmenté de 136 000, une hausse de 82 %. Cependant, cette augmentation est répartie de façon inégale selon les catégories d'établissement. Ainsi, le nombre de places en garderie non subventionnée a augmenté plus rapidement dans les dix dernières années que le nombre de places en CPE et en milieu familial, qui sont néanmoins en hausse. Cette situation prévaut également à Montréal.

#### Graphique 4-9

##### Évolution du nombre de places en services de garde pour enfants âgés de 0 à 4 ans



Source : Centre canadien de politiques alternatives, [Stades de développement : Frais de garde d'enfants dans les plus grandes villes du Canada – 2018](#), 2019.

# Viser l'équité des personnes vulnérables en éducation

L'ONU suggère d'éliminer d'ici 2030 les inégalités entre les sexes en ce qui a trait à l'éducation, et d'assurer l'égalité d'accès pour les personnes handicapées, les peuples autochtones et les enfants en situation vulnérable.

Lorsque l'ONU parle d'inégalités entre les sexes, elle a en tête l'accès à l'éducation plus difficile pour les jeunes filles dans certains pays en développement. Au Québec, cette réalité se reflète plutôt par les différences de taux de diplomation et de décrochage, qui sont documentés au sous-objectif 4.1.

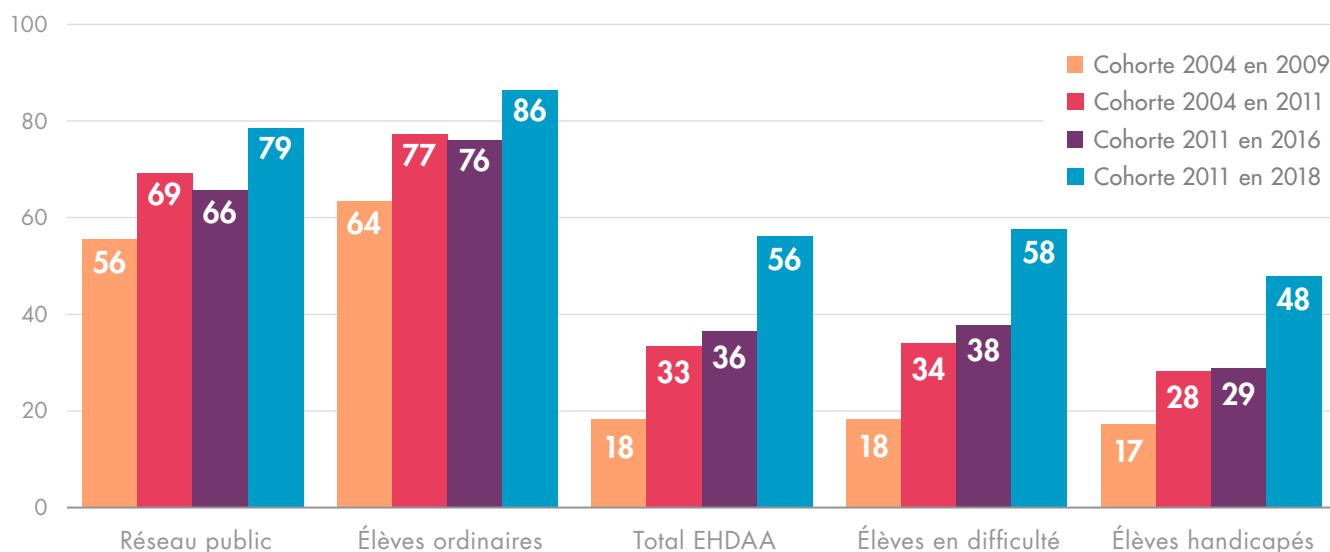
L'un des indicateurs permettant de suivre la réussite de personnes plus vulnérables réside dans le taux de diplomation des élèves handicapés et de ceux en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Ceux-ci se distinguent par un plan d'intervention ou un code de difficulté déclaré lors de l'entrée au secondaire.

Or, les EHDA sont de plus en plus nombreux dans le système scolaire québécois (et montréalais), ce qui constitue un enjeu. En 2018-2019, ils représentaient près du tiers de tous les élèves du réseau public québécois, soit 30,9 %. Les commissions scolaires de Montréal, de la Pointe-de-l'Île et Marguerite-Bourgeoys n'y font pas exception, avec des taux respectifs de 34,0 %, 30,2 % et 27,8 %. En 2004, 17,5 % des élèves étaient identifiés comme EHDA.

Le taux de diplomation et de qualification de ce groupe est plus faible que celui des élèves « ordinaires ». Le graphique 4-10 montre les différences en question pour l'ensemble du Québec.

## Graphique 4-10

Taux de diplomation et de qualification des EHDA et des élèves ordinaires après 5 ans et 7 ans pour le réseau public (%)



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Bien que des améliorations aient été observées depuis quelques années, il demeure que seulement 36,4 % des EHDA obtiennent un diplôme ou une qualification dans les délais requis. C'est plus du double chez les élèves dits ordinaires (76,1 %). Après sept ans, ces chiffres s'améliorent, les EHDA obtenant leur diplôme dans une proportion de 56,2 %.

# Viser l'amélioration des niveaux de littératie et de numératie dans la population

L'économie du 21<sup>e</sup> siècle continuera de se complexifier, d'où l'importance de viser à avoir une population présentant de forts niveaux de littératie et de numératie. Les bienfaits ne sont évidemment pas qu'économiques.

Deux indicateurs clés pour interpréter l'atteinte de cet objectif proviennent du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA).<sup>75 76</sup> Il s'agit d'une enquête menée à l'initiative de l'OCDE auprès de personnes âgées de 16 à 65 ans. Elle porte sur les compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements technologiques.<sup>77</sup> Les derniers résultats disponibles datent de 2012 et les prochains seront publiés en 2022.

La littératie est définie comme « la capacité de comprendre, d'évaluer, d'utiliser et de s'approprier des textes écrits pour participer à la société, pour accomplir ses objectifs et pour développer ses connaissances et son potentiel ». Il s'agit donc d'évaluer les compétences en lecture des personnes sondées.

La numératie est définie comme « la capacité de localiser, d'utiliser, d'interpréter et de communiquer l'information et des concepts mathématiques afin de [...] gérer les demandes mathématiques de tout un éventail de situations de vie d'adulte ». Il s'agit donc d'évaluer les compétences mathématiques des personnes soumises aux tests. Les résultats aux tests standardisés (pour tous les pays participant à l'étude) sont comptabilisés sur une échelle de 0 à 500 points, pour ensuite être divisés en six niveaux de compétences : inférieur à 1, de 1 à 2 (...) jusqu'au niveau 5. On note que les sujets classés de « inférieur à 1 » à 2 ont des compétences insuffisantes ou faibles dans la dimension analysée.

L'étude (en référence) ne présente pas de résultats pour le Grand Montréal, mais elle permet de tirer des constats à l'échelle provinciale, qui sont largement observables dans la région montréalaise. Il en ressort qu'une majorité de Québécois ont des compétences faibles ou insuffisantes en numératie (56,1 %) et en littératie (53,2 %), une performance qui demeure comparable à celle des autres provinces canadiennes. Les données par tranche d'âge montrent que ce sont les groupes plus âgés qui obtiennent des résultats insuffisants. Les jeunes Québécois sont toutefois parmi les meilleurs au Canada. Par exemple, les Québécois de 16-24 ans et de 25-34 ans obtiennent les meilleurs résultats en numératie à l'échelle canadienne.

En ce qui concerne la littératie, pour le groupe des 45 ans et plus, la proportion des répondants ayant un niveau de compétence faible ou insuffisant est nettement plus élevée au Québec qu'en Ontario. Pour les 25-34 ans, c'est plutôt l'inverse, ce qui indique qu'il y a un rattrapage en cours. Le portrait est donc encourageant pour les années à venir.

Ce sous-objectif permet de constater qu'une majorité de Québécois ont des compétences insuffisantes en littératie et en numératie, mais que le portrait est meilleur chez les plus jeunes.

---

<sup>75</sup> Institut de la statistique du Québec, 2015

<sup>76</sup> Cette section reprend l'ensemble du chapitre sur le sujet dans le rapport : *Décrochage scolaire au Québec : dix ans de surplace, malgré les efforts de financement*, Mia Homsy et Simon Savard, Institut du Québec, mai 2018.

<sup>77</sup> Pour des raisons méthodologiques (taux élevé de non-réponse pour la troisième compétence) et d'interprétation, nous n'analyserons ici que les deux premières compétences.

# TABLEAU 4-3

## Objectif 4 Éducation de qualité

|       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Tendance<br>20 ans | Tendance<br>récente | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ODD 4 | <b>4.1</b> Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité                                                                                                                         | ➡                  | ➡                   | Le taux de diplomation global est à la hausse au Québec et à Montréal. C'est également le cas pour les élèves EHDAA, les immigrants et les milieux défavorisés. Les taux de diplomation sont plus élevés au sein des commissions scolaires anglophones que francophones à Montréal. Il y a également de grands écarts de diplomation entre le réseau public et le réseau privé au Québec. Montréal affiche un taux de diplomation plus faible que la moyenne québécoise. |
|       | <b>4.2</b> Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire                                                          | ➡                  | ➡                   | Les frais mensuels des services de garde de Montréal sont parmi les plus faibles au Canada.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|       | <b>4.5</b> Éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle | ➡                  | ➡                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|       | <b>4.6</b> Faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter                                                                                                                                                                | ➡                  | ➡                   | Une majorité de Québécois ont des compétences faibles ou insuffisantes en numératie (56,1 %) et en littératie (53,2 %), une performance qui demeure comparable à celle des autres provinces canadiennes.                                                                                                                                                                                                                                                                 |

# ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

**OBJECTIF 5** – Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

## Une société plus égalitaire pour les femmes mais toujours marquée par la violence conjugale

**Depuis 20 ans**, des gains importants ont été réalisés par les femmes, tant au chapitre des études que d'un point de vue économique. D'ailleurs, le chapitre précédent soulignait qu'au Québec et à Montréal, les défis en matière d'éducation et de réussite scolaire concernent plutôt les garçons. Cela dit, si les opportunités économiques sont aujourd'hui plus équitables entre hommes et femmes, il demeure des écarts importants en ce qui concerne l'accès à des postes de direction et la sécurité relative des femmes. Sur ces points, Montréal affiche un retard par rapport à plusieurs autres régions métropolitaines du Canada.

### Les sous-objectifs couverts dans ce chapitre

- 5.1** Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles
- 5.2** Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation
- 5.4** Prendre en compte et valoriser les soins et travaux domestiques non rémunérés, par la mise en place de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et par la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national
- 5.5** Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité

# Mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles

Le premier sous-objectif de cet ODD est d'ordre général. Dans bien des pays, il est principalement orienté vers un accès plus équitable à une éducation gratuite et de qualité. Le sujet est abordé de façon plus exhaustive au chapitre 4, mais nous présentons ici un rapide aperçu de quelques statistiques permettant de relier le sujet au marché du travail.

## L'indice d'écart entre les genres

Le Centre canadien de politiques alternatives publie chaque année un classement des meilleures et pires villes où être une femme au Canada.<sup>78</sup> Selon cet indice en 2018, Montréal figurait au 24<sup>e</sup> rang sur un total de 26 villes retenues, devant Edmonton et Barrie. Les autres villes de plus de 100 000 habitants, incluant Sherbrooke, Québec et Gatineau, devançaient la métropole québécoise. Montréal obtient son meilleur score au chapitre des écarts économiques, soit le 10<sup>e</sup> rang.

Il faut toutefois relativiser ces résultats. En effet, comme nous l'expliquons au chapitre 4 et dans la section suivante, le niveau d'éducation des femmes surpasse celui des hommes au Québec et à Montréal. Par exemple, au sujet du leadership, bien peu de villes peuvent se vanter d'atteindre la quasi-parité dans leur représentation municipale, ce qui est le cas à Montréal.

### Tableau 5-1

Indice d'écart entre les genres du Centre canadien de politiques alternatives (scores 2018)

| RMR                          | Province  | Économique | Éducation | Leadership | Santé     | Sécurité  | Rang global |
|------------------------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|-----------|-------------|
| Kingston                     | ON        | 2          | 1         | 12         | 8         | 16        | 1           |
| St. John's                   | TN        | 3          | 4         | 13         | 4         | 8         | 2           |
| Victoria                     | CB        | 16         | 8         | 2          | 17        | 17        | 3           |
| Hamilton                     | ON        | 17         | 2         | 16         | 1         | 3         | 4           |
| Vancouver                    | CB        | 18         | 12        | 7          | 6         | 5         | 5           |
| Ottawa                       | ON        | 4          | 16        | 8          | 20        | 6         | 6           |
| <b>Sherbrooke</b>            | <b>QC</b> | <b>11</b>  | <b>20</b> | <b>1</b>   | <b>24</b> | <b>7</b>  | <b>7</b>    |
| Toronto                      | ON        | 13         | 3         | 15         | 12        | 2         | 8           |
| Greater Sudbury              | ON        | 15         | 18        | 4          | 5         | 14        | 9           |
| <b>Gatineau</b>              | <b>QC</b> | <b>1</b>   | <b>17</b> | <b>6</b>   | <b>23</b> | <b>24</b> | <b>10</b>   |
| St.Catharines-Niagara        | ON        | 14         | 15        | 9          | 21        | 4         | 11          |
| Saskatoon                    | SK        | 21         | 6         | 11         | 13        | 22        | 12          |
| Abbotsford-Mission           | CB        | 26         | 9         | 5          | 16        | 9         | 13          |
| Oshawa                       | ON        | 22         | 14        | 10         | 15        | 15        | 14          |
| Winnipeg                     | MB        | 6          | 13        | 17         | 3         | 25        | 15          |
| Kelowna                      | CB        | 25         | 5         | 21         | 2         | 1         | 16          |
| Kitchener-Cambridge-Waterloo | ON        | 20         | 22        | 3          | 26        | 26        | 17          |
| London                       | ON        | 9          | 7         | 25         | 10        | 10        | 18          |
| <b>Québec</b>                | <b>QC</b> | <b>7</b>   | <b>24</b> | <b>14</b>  | <b>19</b> | <b>19</b> | <b>19</b>   |
| Windsor                      | ON        | 12         | 11        | 23         | 22        | 13        | 20          |
| Calgary                      | AB        | 19         | 19        | 18         | 11        | 12        | 21          |
| Halifax                      | NÉ        | 5          | 10        | 26         | 7         | 18        | 22          |
| Regina                       | SK        | 8          | 21        | 22         | 14        | 23        | 23          |
| <b>Montréal</b>              | <b>QC</b> | <b>10</b>  | <b>23</b> | <b>24</b>  | <b>25</b> | <b>20</b> | <b>24</b>   |
| Edmonton                     | AB        | 23         | 25        | 20         | 9         | 21        | 25          |
| Barrie                       | ON        | 24         | 26        | 19         | 18        | 11        | 26          |

Source : Scott, Katherine, [The Best and Worst Places to be a Woman in Canada](#), 2019, Centre canadien de politiques alternatives.

<sup>78</sup> Scott, Katherine, [The Best and Worst Places to be a Woman in Canada](#), 2019, Centre canadien de politiques alternatives.

## Hausse de la scolarité des femmes

Au cours des 20 dernières années, la hausse du niveau de scolarité à Montréal et au Québec – comme dans le reste du Canada – a surtout été observée chez les femmes.

En 1995, les femmes étaient moins nombreuses que les hommes à poursuivre des études universitaires. Depuis, la tendance s'est inversée. De 2000 à 2018 (dernières données disponibles, encore à l'état d'estimations), la proportion de femmes détenant un diplôme universitaire a augmenté davantage que celle des hommes. En 2018, à l'échelle du Québec, leur proportion avait presque doublé pour ce qui est du baccalauréat et des diplômes de cycles supérieurs, tandis que la progression des hommes à ce chapitre a été nettement plus lente.

Le tableau 5-2, qui présente des chiffres agrégés, montre l'augmentation relativement plus importante pour les Québécoises que pour les Québécois.

**Tableau 5-2**

Répartition de la population de 25 à 54 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint

|                                                 | Femmes |      | Hommes |      |
|-------------------------------------------------|--------|------|--------|------|
|                                                 | 1995   | 2015 | 1995   | 2015 |
| <b>ENSEMBLE DU QUÉBEC</b>                       |        |      |        |      |
| Certificat, diplôme d'un collège ou cégep       | 15,8   | 22,0 | 12,5   | 18,2 |
| Baccalauréat                                    | 10,7   | 20,3 | 12,0   | 16,6 |
| Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat | 3,5    | 9,2  | 5,5    | 8,1  |
| <b>MONTRÉAL</b>                                 |        |      |        |      |
| Certificat, diplôme d'un collège ou cégep       | 14,6   | 18,7 | 12,3   | 16,1 |
| Baccalauréat                                    | 15,1   | 28,6 | 17,6   | 28,2 |
| Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat | 6,2    | 16,5 | 8,8    | 15,6 |

Source : Institut de la statistique du Québec

## Femmes et marché du travail

L'un des changements économiques, sociaux et démographiques les plus marquants des dernières décennies concerne l'entrée massive des femmes sur le marché du travail.

**Tableau 5-3**

Taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 54 ans

|      |        | Montréal | Toronto | Vancouver | Calgary |
|------|--------|----------|---------|-----------|---------|
| 2001 | Hommes | 82,4     | 87,3    | 89,4      | 84,9    |
|      | Femmes | 72,4     | 75,5    | 80,2      | 73,0    |
| 2011 | Hommes | 81,1     | 83,8    | 88,7      | 81,2    |
|      | Femmes | 77,4     | 73,8    | 79,5      | 74,0    |
| 2019 | Hommes | 86,5     | 86,5    | 88,64     | 88,6    |
|      | Femmes | 81,6     | 76,5    | 80,5      | 79,1    |

Source : [Statistique Canada](#)



Au cours des deux dernières décennies, le taux d'emploi a augmenté plus rapidement chez les femmes que chez les hommes, de sorte que les écarts à ce chapitre sont nettement inférieurs aujourd'hui qu'en 2001. À Montréal, cet écart se chiffrait à 5 points de pourcentage en 2019 au sein du groupe des 25 à 54 ans. Au cours de la même année, il atteignait 10 points de pourcentage à Toronto, 8 à Vancouver et près de 11 à Calgary.

Le resserrement des écarts entre les différentes métropoles à ce chapitre s'explique principalement par l'importante hausse du taux d'emploi des femmes à Montréal : il a fait un bond de 9 points de pourcentage entre 2001 et 2019, alors qu'il est demeuré plutôt stable à Toronto et Vancouver. Le phénomène n'est également pas étranger à la progression plus rapide du niveau d'éducation des femmes québécoises.

Le chapitre 8 portant sur l'économie discute des écarts salariaux, qui sont en réduction, mais qui demeurent néanmoins autour des 10 % (salaire horaire).

## Femmes immigrantes : des progrès restent à faire

Certains groupes de femmes sont toujours moins présents sur le marché du travail ou sont surreprésentés dans les statistiques de chômage. C'est le cas des femmes immigrantes, qui sont moins nombreuses à intégrer le marché du travail.

À Montréal, en 2006,<sup>79</sup> le taux d'emploi des femmes immigrantes de 25 à 54 ans arrivées depuis moins de cinq ans se situait à 50 %, soit environ 20 points de moins que celui des femmes immigrantes établies depuis au moins 10 ans, et 30 points de moins que celui des femmes nées au Canada.

Dix ans plus tard, en 2016, le taux d'emploi des femmes à Montréal avait augmenté pour tous les groupes. Cela dit, s'il approchait les 90 % chez les femmes nées au Canada, il demeurait moins élevé chez les immigrantes, soit sous les 60 % pour celles arrivées depuis moins de cinq ans (un écart de 30 points) et 80 % pour celles établies depuis au moins 10 ans (un écart de 10 points).

En outre, les femmes immigrantes affichent un taux d'emploi nettement inférieur à celui des hommes immigrants. En 2016, à Montréal, l'écart entre les taux d'emploi des immigrants établis au Canada depuis au moins 10 ans et celui des hommes nés au Canada était quasi nul, les deux se situant à presque 90 %. Les immigrants récents affichaient des taux d'emploi de 80 %, soit 20 points de pourcentage au-dessus des immigrantes récentes.

Au chapitre du taux de chômage, les données sont historiquement moins élevées chez les femmes nées au Canada vivant dans la région métropolitaine de Montréal que chez les hommes nés au Canada.

### Tableau 5-4

#### Taux de chômage, région métropolitaine de Montréal

personnes de 25 à 54 ans

|      | Femmes nées au Canada | Hommes nés au Canada |
|------|-----------------------|----------------------|
| 2001 | 5,0 %                 | 5,3 %                |
| 2006 | 4,2 %                 | 4,8 %                |
| 2011 | 4,2 %                 | 5,2 %                |
| 2016 | 4,1 %                 | 5,5 %                |

Source : [Statistique Canada](#)

C'est l'inverse parmi les immigrants : les taux de chômage des femmes immigrantes ont diminué depuis 2001 à Montréal, mais demeurent plus élevés que pour les hommes immigrants. Ainsi, en 2016, le taux de chômage des immigrantes était de 10,7 %, contre 8,8 % pour les immigrants.

En 2006 comme en 2016, les taux de chômage étaient plus élevés chez les femmes immigrantes vivant dans la région métropolitaine de Montréal que chez celles vivant dans d'autres régions métropolitaines de recensement au Canada.

<sup>79</sup> Données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

## Femmes autochtones

Les femmes autochtones sont aussi relativement peu présentes sur le marché du travail. Les écarts de taux d'emploi entre les femmes et les hommes sont importants au sein de ce groupe.

**Tableau 5-5**

Taux d'emploi des autochtones, recensements de 2006 et 2016

|      |               | Hommes      | Femmes      |
|------|---------------|-------------|-------------|
| 2006 | <b>Canada</b> | <b>56,5</b> | <b>51,1</b> |
|      | Montréal      | 65,2        | 55,6        |
|      | Toronto       | 66,6        | 60,8        |
|      | Vancouver     | 64,5        | 56,3        |
|      | Calgary       | 76,2        | 67,6        |
| 2016 | <b>Canada</b> | <b>63,8</b> | <b>56,7</b> |
|      | Montréal      | 64,6        | 57,7        |
|      | Toronto       | 66,0        | 56,8        |
|      | Vancouver     | 66,5        | 57,5        |
|      | Calgary       | 70,8        | 62,2        |

Source : [Statistique Canada](#)

## 20 Ans du régime de services de garde au Québec (1998-2018)

En 1997, le gouvernement du Québec a lancé un programme de services de garde à contribution réduite qui visait initialement les enfants de 4 ans. Il a ensuite été étendu à tous les enfants d'âge préscolaire en 2000.

Les services de garde étaient alors offerts au coût unique de 5 \$ par jour, avant d'être haussés à 7 \$ à partir de 2004. À compter de 2015, les tarifs payés par les familles utilisatrices des services de garde éducatifs subventionnés ont été modulés en fonction du revenu des parents. Puis, en novembre 2019, le gouvernement du Québec a annoncé le retour au tarif unique, à 8,25 \$ par jour.

Depuis 20 ans, la part des femmes qui vivent dans une famille où les deux conjoints travaillent progresse plus rapidement au Québec que dans le reste du Canada, principalement dans la catégorie des couples avec enfants.

Plusieurs recherches ont démontré que le programme de services de garde à contribution réduite du Québec a eu un impact significatif sur la participation des mères au marché du travail.<sup>80</sup> Cela a également eu une incidence positive chez les mères d'enfants d'âge scolaire, parce qu'elles ont eu recours aux services de garde avant que leur enfant entre à l'école.

*« Si l'on pouvait juste porter le taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans du reste du pays au niveau de celui du Québec, cela ferait déjà croître de près de 300 000 personnes la population active du Canada. »*

- **Stephen Poloz**, gouverneur de la Banque du Canada, 13 mars 2018

80 Fortin, Pierre; Godbout, Luc et St-Cerny, Suzie, *L'impact des services de garde à contribution réduite du Québec sur le taux d'activité féminin, le revenu intérieur et les budgets gouvernementaux*, Revue Interventions économiques, 2013.

# Éliminer toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles

En 2017, pour les 25 ans et moins, le taux de crimes violents déclarés était plus élevé chez les victimes féminines. Ce taux est aussi plus élevé chez les filles et jeunes femmes de 25 ans et moins que chez celles de 25 ans et plus.

En outre, Montréal affichait des taux de crimes violents déclarés envers les filles et femmes plus élevés que Toronto, Vancouver et Ottawa. C'est également le cas pour les hommes de 25 ans et plus, pour lesquels seule Vancouver surpasse Montréal.

**Tableau 5-6**

## Victimes de crimes violents déclarés par la police

taux pour 100 000 personnes

|                | 11 ans ou moins |        | 12 à 17 ans |        | 18 à 24 ans |        | 24 ans et moins |        | 25 ans et plus |        |
|----------------|-----------------|--------|-------------|--------|-------------|--------|-----------------|--------|----------------|--------|
|                | Femmes          | Hommes | Femmes      | Hommes | Femmes      | Hommes | Femmes          | Hommes | Femmes         | Hommes |
| Toutes les RMR | 289             | 277    | 1 757       | 1 402  | 1 834       | 1 449  | 1 123           | 914    | 732            | 767    |
| Montréal       | 367             | 338    | 2 027       | 1 421  | 2 030       | 1 452  | 1 251           | 921    | 803            | 789    |
| Québec         | 369             | 367    | 2 242       | 1 544  | 2 370       | 2 025  | 1 388           | 1 126  | 760            | 852    |
| Ottawa         | 156             | 152    | 1 263       | 967    | 1 630       | 1 246  | 903             | 709    | 575            | 582    |
| Toronto        | 246             | 288    | 1 380       | 1 542  | 1 431       | 1 237  | 912             | 900    | 643            | 698    |
| Vancouver      | 181             | 181    | 1 328       | 1 172  | 1 385       | 1 350  | 877             | 831    | 702            | 856    |

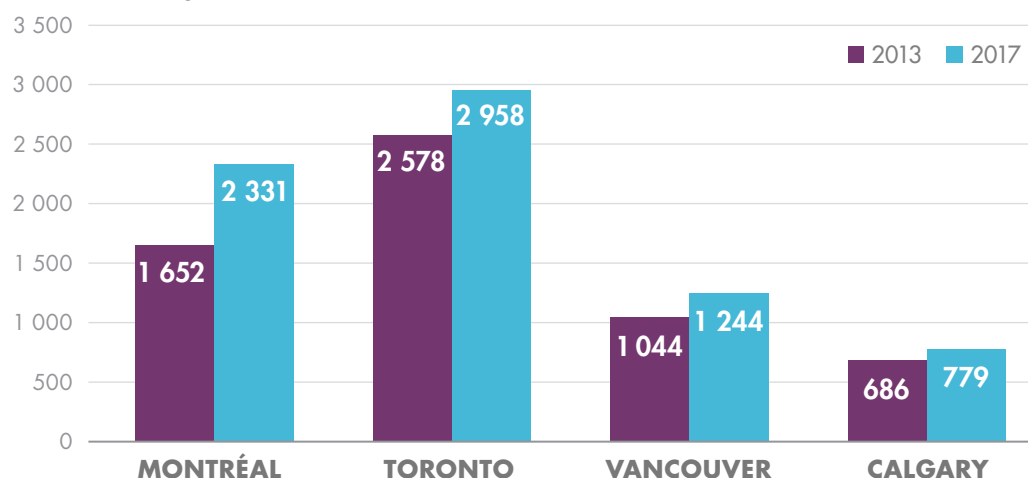
Source : Statistique Canada

## Violence : des progrès plus timides chez les femmes

Au cours de la dernière décennie, les actes de violence déclarés par la police ont diminué dans l'ensemble, mais cette baisse est moins prononcée chez les filles et les jeunes femmes que chez les garçons et les hommes.

**Graphique 5-1**

## Nombre d'agressions sexuelles de niveau 1



Source : Statistique Canada, Tableau 35-10-0177-01

Les voies de fait et les autres infractions avec violence ont diminué chez les filles et les jeunes femmes. Cependant, les infractions sexuelles déclarées ont augmenté de façon générale, entre 2013 et 2017, dans les régions métropolitaines de recensement de Toronto, de Calgary, de Vancouver,<sup>81</sup> et de façon particulièrement marquée à Montréal.

81 Statistique Canada, Tableau 35-10-0177-01, *Statistiques des crimes fondés sur l'affaire, par infractions détaillées*, compilations des auteurs.

## Définitions des niveaux de voies de fait et d'agressions sexuelles<sup>82</sup>

### Voies de fait

NIVEAU 1 : voies de fait aussi appelées voies de fait simples, comme pousser une personne, la gifler, la frapper à coups de poing et proférer des menaces à son endroit.

NIVEAU 2 : voies de fait armées ou causant des lésions corporelles et qui consistent à porter une arme, à l'utiliser ou à menacer de l'utiliser contre une personne, ou à causer des lésions corporelles à une personne.

NIVEAU 3 : voies de fait graves qui comprennent le fait de blesser, de mutiler ou de défigurer une personne, ou de mettre sa vie en danger.

### Aggressions sexuelles<sup>83</sup>

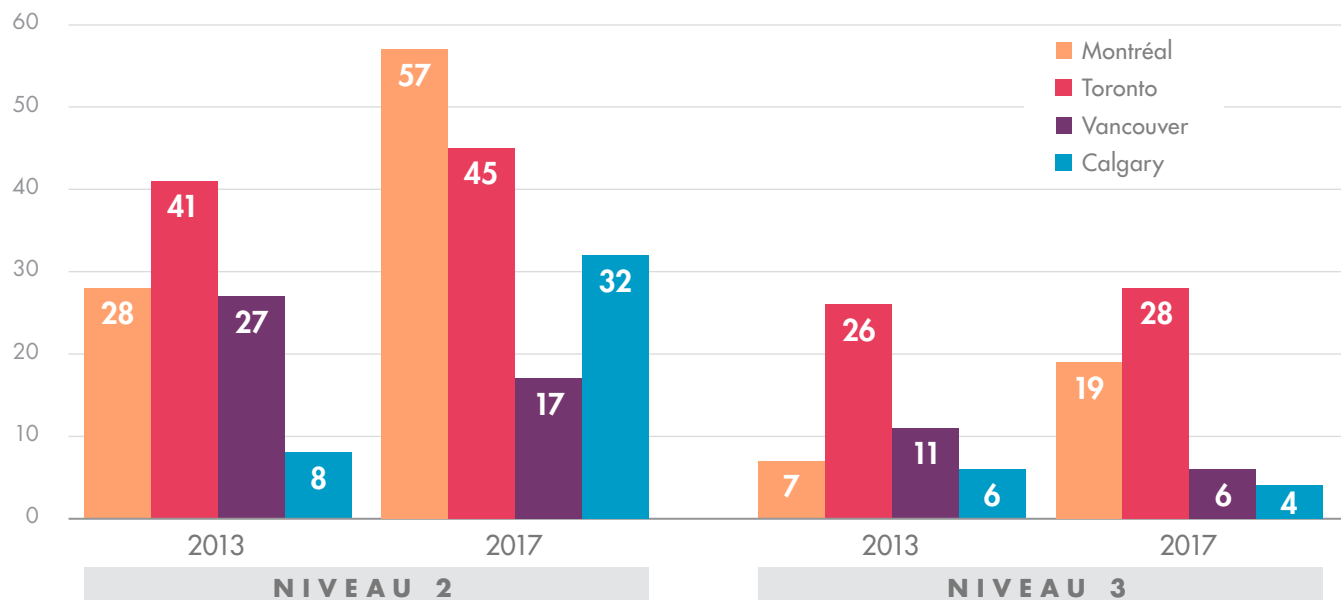
NIVEAU 1 : agression de nature sexuelle qui porte atteinte à l'intégrité sexuelle d'une personne et ne cause pas ou presque pas de blessures corporelles.

NIVEAU 2 : agression sexuelle armée qui implique l'infliction de blessures corporelles ou de menaces visant l'infliction de blessures corporelles à une personne.

NIVEAU 3 : agression sexuelle grave qui a comme effet de blesser, de mutiler ou de défigurer une personne, ou de mettre sa vie en danger.

### Graphique 5-2

Nombre d'agressions sexuelles de niveau 2 et 3



Source : Statistique Canada, Tableau 35-10-0177-01

82 <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2015001/definitions-fra.htm>

83 [https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/victim/rr14\\_01/p10.html](https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/victim/rr14_01/p10.html)

## L'avant et l'après #MoiAussi

Partout au Canada, les taux d'agressions sexuelles déclarées par la police ont augmenté après le mouvement #MoiAussi, à l'automne 2017.<sup>84</sup>

Parmi les quatre grandes villes canadiennes, c'est à Montréal que l'augmentation a été la plus importante à cet égard, soit 67 %. Vancouver et Calgary arrivaient aux deuxième et troisième rangs, avec des variations du taux d'agressions sexuelles déclarées de 26 % et 13 %. Toronto arrive en dernière position, avec une hausse de 11 %, nettement en dessous de la moyenne canadienne de 24 %.

Montréal occupe une position peu favorable, avec un taux d'agressions sexuelles plus élevé que la moyenne après #MoiAussi et une augmentation des taux nettement plus élevée que la moyenne. Les villes de Québec et Sherbrooke ont des positions encore moins favorables.

L'étude de Statistique Canada apporte d'importantes précisions à cet égard, présentées dans l'encadré suivant.

### Agressions sexuelles après #MoiAussi<sup>85</sup>

« Il est important de garder à l'esprit que l'augmentation des taux d'agressions sexuelles observée après le mouvement #MoiAussi n'indique pas nécessairement une hausse de la prévalence des agressions sexuelles, mais reflète plutôt les changements constatés dans les comportements en matière de signalement et dans la classification de ces affaires par la police, les pratiques de codage et les nouvelles initiatives. Par exemple, en octobre 2017, le Service de police de la Ville de Montréal a mis en place une ligne d'aide spécialisée pour le signalement des agressions sexuelles [...]. Parallèlement, d'autres services de police du Québec ont également encouragé les victimes à se manifester. Ces facteurs ont probablement influé sur le volume élevé d'agressions sexuelles signalées à la police à la fin de l'année 2017, ce qui explique les fortes variations des taux en pourcentage dans les RMR du Québec ».

« Il demeure une question centrale à laquelle les données déclarées par la police ne peuvent répondre catégoriquement, à savoir la mesure dans laquelle la hausse du nombre d'agressions sexuelles signifie que les victimes sont davantage disposées à signaler un incident à la police. La collecte de données de la prochaine Enquête sociale générale (ESG) sur la victimisation est prévue en 2019. Les résultats de cette enquête nationale auprès des Canadiens permettront de déterminer si les comportements en matière de signalement ont changé après #MoiAussi. Les futures études fondées sur les données des services de police seront également importantes pour l'analyse des répercussions à long terme de #MoiAussi sur les agressions sexuelles déclarées par la police au-delà des trois derniers mois de 2017. »

84 À noter : même si la période considérée avant #MoiAussi est plus longue que la période après, les données sont tout à fait comparables puisqu'elles sont calculées sur la même base, c'est-à-dire de façon trimestrielle.

85 Statistique Canada, [Les agressions sexuelles déclarées par la police au Canada avant et après le mouvement #MoiAussi](#), 2016 et 2017 ; Laframboise, Kalina, *Calls flood Montreal police hotline for victims of sexual misconduct*, CBC News, 20 octobre 2017 (site consulté le 21 avril 2018).

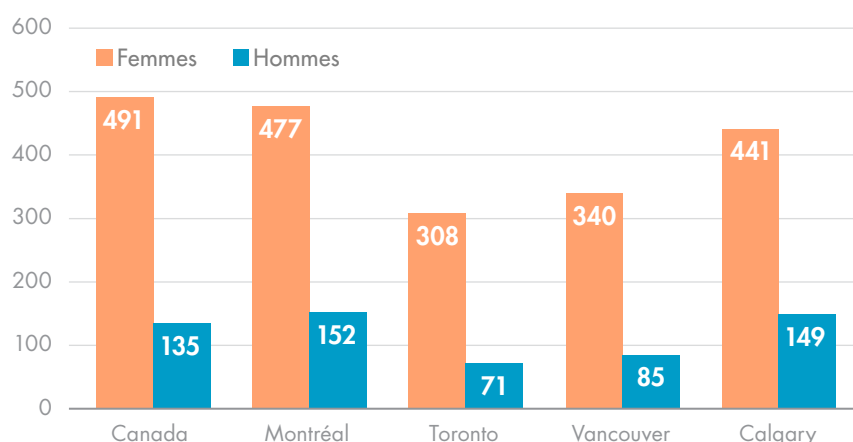
# Violence conjugale

En 2017, les femmes étaient largement surreprésentées parmi les victimes de violence entre partenaires intimes dans l'ensemble du Canada. Montréal affichait le taux de violence entre partenaires déclarés par la police le plus élevé des quatre plus grandes métropoles, autant pour les femmes que pour les hommes.

Selon une étude de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), le taux de prévalence de la violence conjugale a diminué de façon importante au Québec de 1999 à 2014, passant de 7,4 % à 3,5 %.<sup>86</sup>

## Graphique 5-3

### Taux de violence entre partenaires intimes



Source : Statistique Canada

Les auteurs de l'étude évoquent deux principaux facteurs pour expliquer cette baisse, soit la réduction de l'écart dans les taux d'emploi entre les hommes et les femmes, et l'augmentation du niveau de scolarité des hommes.

En revanche, selon les données du ministère de la Sécurité publique (données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité), le taux d'infractions commises en contexte conjugal était en légère hausse de 2004 à 2014. Ainsi, le taux pour 100 000 personnes est passé de 254,5 en 2004 à 264,5 en 2014.

L'INSPQ note à cet égard que « [cette] augmentation des infractions signalées à la police pourrait être due notamment aux campagnes sociétales de sensibilisation visant à diminuer la tolérance sociale à l'égard de la violence conjugale et à faire ressortir son caractère criminel. Elle peut également s'expliquer par les efforts déployés pour améliorer la réponse policière dans les situations de violence conjugale (ex. : protocoles, formation, escouades dédiées). »

L'étude de l'INSPQ souligne bien les lacunes dans l'évaluation de l'ampleur du phénomène de violence entre partenaires intimes. Par exemple, au Québec, il est d'usage d'utiliser les termes « violence conjugale » pour parler de la violence vécue au sein d'une relation intime. Ce faisant, l'INSPQ explique : « Puisque la violence conjugale survient dans le cadre d'une relation intime et qu'elle se manifeste de diverses manières, et ce, de façon cyclique, il est difficile d'en déterminer l'ampleur avec exactitude. Les limites associées aux sources de données et aux instruments de mesure se traduisent par des portraits de la violence conjugale très variables ».

86 <https://www.inspq.qc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante/la-violence-conjugale/ampleur-de-la-violence-conjugale-au-quebec>

# Prendre en compte et valoriser les soins et travaux domestiques non rémunérés

En général, selon des données de 2015, chez les 15 ans et plus, les hommes consacrent plus de temps aux activités professionnelles et les femmes, plus de temps aux activités domestiques.

**Tableau 5-7**

Indicateurs de l'emploi du temps, selon le genre, 15 ans et plus

|        | Activités professionnelles<br>(travail rémunéré et études) |                 | Activités domestiques<br>(travail non rémunéré) |                 |
|--------|------------------------------------------------------------|-----------------|-------------------------------------------------|-----------------|
|        | Budget temps                                               | Taux d'activité | Budget temps                                    | Taux d'activité |
| Hommes | 17,1 % (4 h 06)                                            | 52,8 %          | 10,2 % (2 h 27)                                 | 80,7 %          |
| Femmes | 12,9 % (3 h 05)                                            | 42,8 %          | 14,5 % (3 h 29)                                 | 88,7 %          |

Source : Institut du Québec

Les femmes consacraient ainsi 12,9 % de leur temps aux activités professionnelles, contre 17,1 % pour les hommes. Ces derniers sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à participer aux activités professionnelles, avec des taux de participation 52,8 % contre 42,8 %.

Les femmes consacraient 14,5 % de leur temps (3 h 29) aux activités domestiques, contre 10,2 % pour les hommes (2 h 27). Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à participer aux activités domestiques, avec des taux de participation de 88,7 % contre 80,7 %.

Les parents d'enfants de moins de 5 ans, plus particulièrement les femmes, consacraient plus de temps aux activités domestiques.

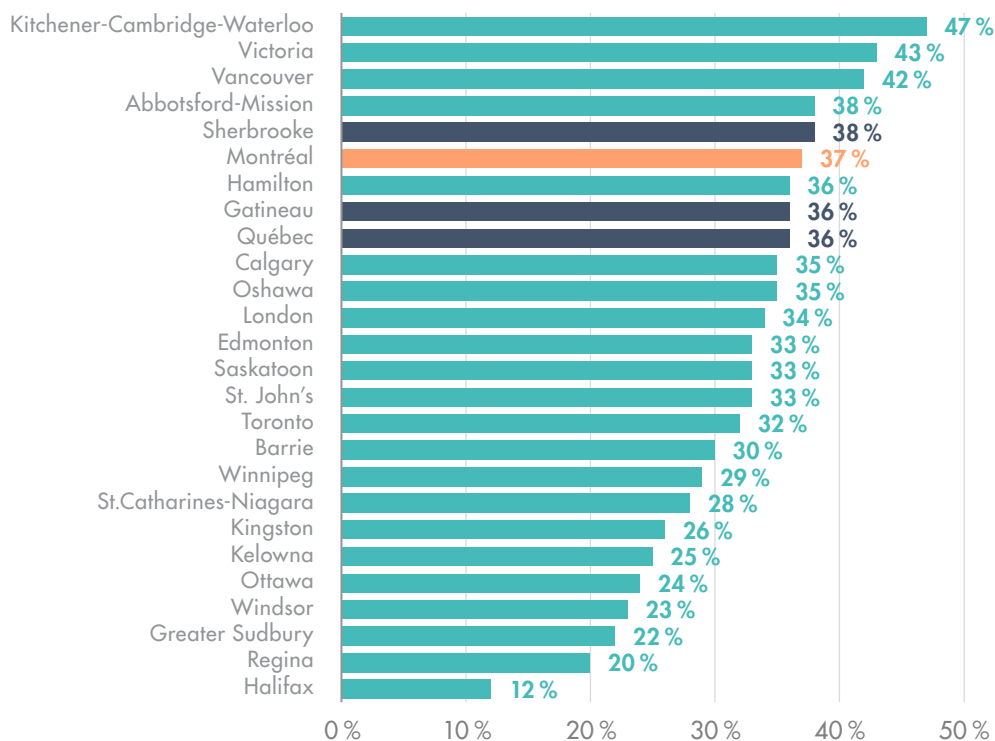
# Participation des femmes

## Femmes et politique

Au niveau municipal, en 2019, les femmes représentaient le tiers des élus dans les plus grandes villes du Canada, et plus de 50 % des conseillers et des maires à Montréal, à Québec, à Vancouver, à Saskatoon et à Victoria.

### Graphique 5-4

#### Proportion de femmes élues au niveau municipal

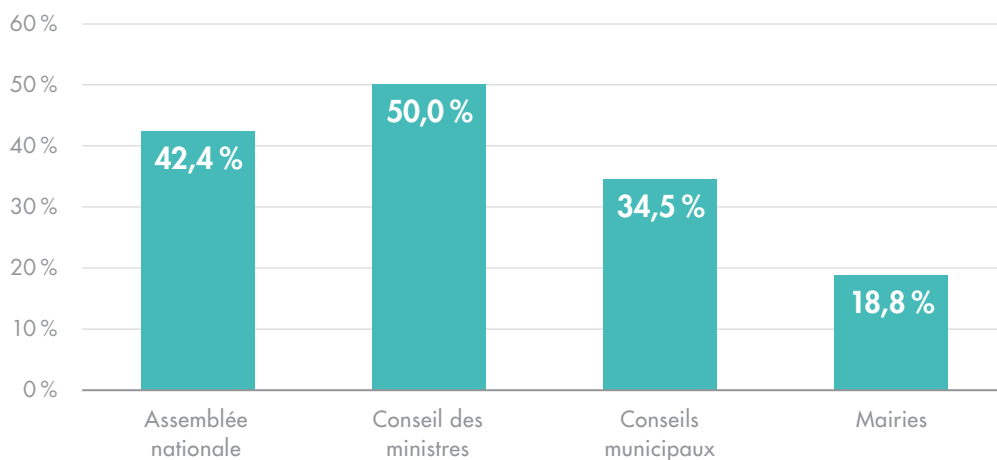


[Source](#)

Au niveau provincial au Québec, en 2017, les femmes représentaient 53 des 125 des personnes élues à l'Assemblée nationale du Québec, soit 42,4 %. Leur proportion était de 28,8 % en 2009.

### Graphique 5-5

#### Proportion de femmes à l'Assemblée nationale, au Conseil des ministres, dans les conseils municipaux et dans les mairies, au Québec, en 2018 (%)



Source : Conseil du statut de la femme



En date du 1<sup>er</sup> mars 2020, le conseil des ministres comptait 12 femmes sur les 26 membres.

Lors des élections municipales de 2017, 2360 femmes ont été élues au poste de conseillères municipales (34,5 %), et 207 femmes comme mairesses (18,8 %).

À la Chambre des communes du Canada, un total de 98 femmes ont été élues (29 % du total) lors des élections d'octobre 2019, une augmentation de 10 (+3 points) par rapport aux élections de 2015.<sup>87</sup>

Les provinces comptant le plus de femmes élues à la Chambre des communes en 2019 étaient l'Ontario avec 38 (31 % des circonscriptions), le Québec avec 26 (33 %) et la Colombie-Britannique avec 14 (33 %). L'Alberta arrive en quatrième position, avec seulement six femmes élues, ce qui représente 17,6 % de ses circonscriptions fédérales.<sup>88</sup>

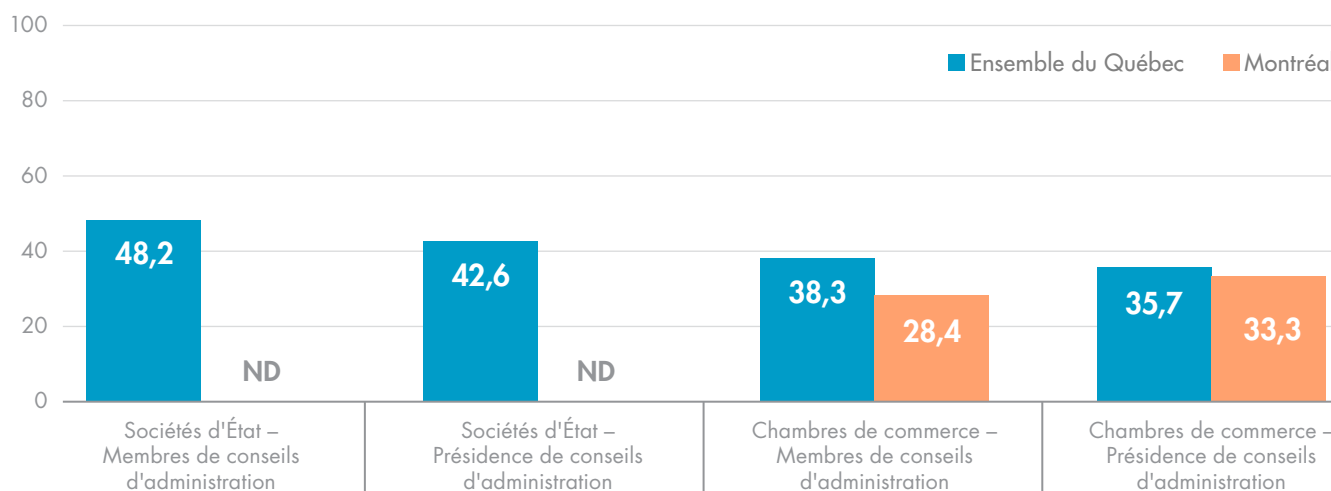
## Sociétés d'État et milieux d'affaires

Au 31 janvier 2018, la gouvernance des sociétés d'État du Québec se situait dans une zone paritaire. En effet, les femmes représentaient 48,2 % des membres des conseils d'administration, et 42,6 % des personnes assumant la présidence d'un conseil d'administration.

Dans les milieux de gens d'affaires, en 2018, les femmes représentaient 28,4 % des membres des chambres de commerce de la région de Montréal, une proportion plus faible que la moyenne québécoise (38,3 %). Les femmes de la région de Montréal et de l'ensemble du Québec représentaient respectivement 33,3 % et 35,7 % dans les présidences des chambres de commerce.

### Graphique 5-6

Proportion de femmes dans la gouvernance des sociétés d'État et des chambres de commerce au 31 janvier 2018, en %



Source : Conseil du statut de la femme

87 <https://globalnews.ca/news/6069742/elections-female-women-parliament-record/>

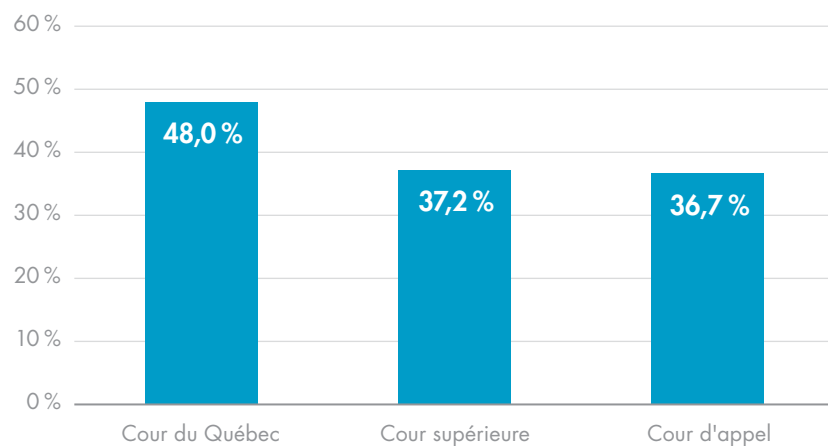
88 <https://www.straight.com/news/1316756/record-98-women-elected-canadas-43rd-parliament-equality-advocates-say-thats-not-good>

## Femmes juges

En 2018, la Cour du Québec se situait en zone paritaire, avec 48 % de femmes, contrairement à la Cour supérieure (37,2 %) et la Cour d'appel (36,7 %).

### Graphique 5-7

Proportion de femmes juges au Québec au 31 janvier 2018



Source : Conseil du statut de la femme

## Femmes et entrepreneuriat

Selon le Portrait du dynamisme entrepreneurial de Montréal 2017,<sup>89</sup> Montréal se distingue des autres villes du Québec par un dynamisme entrepreneurial particulièrement élevé chez les femmes, tant au chapitre des intentions que des démarches d'entrepreneuriat. Ainsi, en 2017, le «taux d'intentions» d'entreprendre des démarches en vue de créer ou de reprendre une entreprise était de 22 % pour les Montréalaises, par rapport à 15 % pour les femmes du reste du Québec.<sup>90</sup>

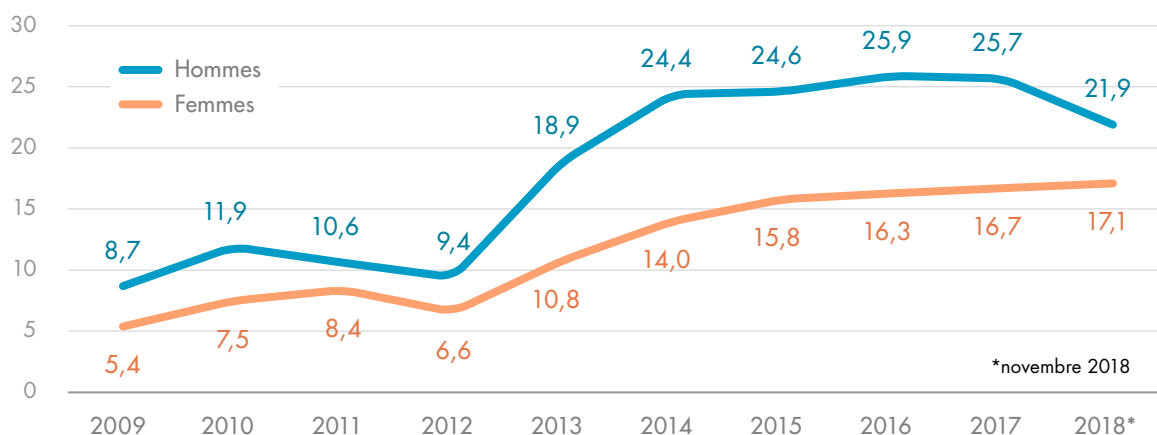
À Montréal, pour 100 hommes propriétaires d'entreprise, on compte un peu plus de 43 femmes propriétaires, comparativement à 39 femmes pour 100 hommes propriétaires dans le reste du Québec.

De 2009 à 2018, les intentions de se lancer en affaires ont augmenté dans l'ensemble du Québec, autant chez les hommes que chez les femmes. Cela dit, les femmes affichent encore des «taux d'intentions» inférieurs à ceux des hommes.

«Alors que chez les hommes, il y aurait eu une progression constante entre 2012 et 2016 pour ensuite diminuer, les taux d'intention de se lancer en affaire chez les femmes montrent une augmentation continue de 2013 à 2018 de sorte qu'on pourrait parler du début d'un certain rattrapage.»

### Graphique 5-8

#### Évolution des taux d'intentions de se lancer en affaires au Québec

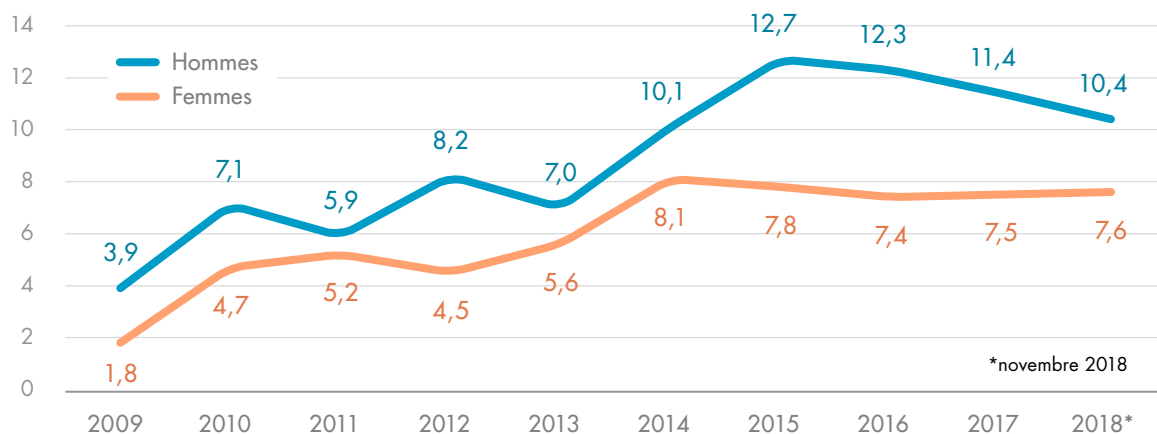


Source : Indice entrepreneurial québécois 2018 de la Fondation de l'entrepreneurship

En ce qui concerne l'étape des «démarches» de la création d'une entreprise, l'écart entre les hommes et des femmes se rétrécit : il est passé de 4,9 points en 2015 à 2,8 points en 2018.

### Graphique 5-9

#### Évolution des taux de personnes à l'étape des démarches de la création d'une entreprise



Source : Indice entrepreneurial québécois 2018 de la Fondation de l'entrepreneurship

89 [Fondation de l'entrepreneurship et l'Institut d'entrepreneuriat Banque Nationale – HEC Montréal](#), mars 2018.

90 Pour les hommes montréalais, ce taux est de 30 %, par rapport à 24 % pour le reste du Québec.

# TABLEAU 5-8

## Objectif 5 Égalité entre les sexes

|                                                                                                                                                                                                                                                                              | Tendance<br>20 ans                                                                  | Tendance<br>récente                                                                 | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>5.1</b> Mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles                                                                                                                                                                               |    |    | Au cours des 20 dernières années, la hausse du niveau de scolarité à Montréal et au Québec – comme dans le reste du Canada – a surtout été menée par les femmes. Les Montréalaises affichaient le taux d'emploi le plus élevé (82,4 %), devant Toronto (77 %), Vancouver (78,2 %) et Calgary (79,1 %). Les femmes immigrantes et autochtones sont moins nombreuses à intégrer le marché du travail. En 2016, le taux de chômage des femmes immigrantes était de 10,7 % contre 8,8 % pour les hommes immigrants.                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>5.2</b> Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles                                                                                                                                                      |    |    | Le taux de prévalence de la violence conjugale a diminué de façon importante au Québec de 1999 à 2014 : il serait passé de 7,4 % à 3,5 %. En 2017, chez les 25 ans et moins, le taux de crimes violents déclarés était plus élevé auprès des victimes féminines. Montréal affichait d'ailleurs des taux de crimes violents déclarés envers les filles et femmes plus élevés qu'à Toronto, Vancouver et Ottawa. Les taux d'agressions sexuelles déclarées par la police ont augmenté après le mouvement #MoiAussi, à l'automne 2017. Parmi les quatre plus grandes métropoles, Montréal affichait le taux de violence entre partenaires déclarés par la police le plus élevé chez les femmes comme les hommes.                     |
| <b>5.4</b> Prendre en compte et valoriser les soins et travaux domestiques non rémunérés, par la mise en place de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et par la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille |  |  | En général, selon des données de 2015 chez les 15 ans et plus, les hommes consacrent plus de temps aux activités professionnelles, et les femmes plus de temps aux activités domestiques.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>5.5</b> Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité                                                 |  |  | Les provinces comptant le plus de femmes élues à la Chambre en 2019 sont l'Ontario avec 38 (31 %) des circonscriptions), le Québec avec 26 (33 %) et la Colombie-Britannique avec 14 (33 %). Au 31 janvier 2018, la gouvernance des sociétés d'État du Québec était dans une zone paritaire. Les femmes représentaient 48,2 % des membres de conseils d'administration et 42,6 % des personnes au sein de la présidence de conseil d'administration. En 2018, la Cour du Québec était en zone paritaire (48 % de femmes), contrairement à la Cour supérieure (37,2 %) et la Cour d'appel (36,7 %). Montréal se distingue des autres villes du Québec par un dynamisme entrepreneurial particulièrement important chez les femmes. |

ODD 5

# EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

**OBJECTIF 6** – Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

## Une eau plus propre mais encore beaucoup de pertes

Plus que jamais, l'environnement fait l'objet d'une prise de conscience collective. Les citoyens des villes sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important dans les efforts visant à limiter l'impact des humains sur la qualité de l'environnement. Pour une île comme Montréal, un aspect incontournable de ce défi consiste à préserver la qualité de l'eau entourant l'agglomération centrale de la région métropolitaine. Les résidents de Montréal continueront-ils à avoir un accès universel à l'eau? Qu'en est-il des pertes liées à son traitement?

Depuis une dizaine d'années, on note une dégradation de la qualité de plusieurs ruisseaux de l'île, et une qualité très inégale de l'eau de ses rives nord et sud. Néanmoins, le traitement des eaux usées gagne en efficacité, et la mise à jour actuelle des infrastructures devrait contribuer à pérenniser la qualité de l'eau dont jouissent les citoyens, tout en réduisant le nombre de bris de conduites à Montréal, qui demeure plus élevé que dans d'autres villes canadiennes, dont Toronto.

### Les objectifs de l'ONU

- 6.1** D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable
- 6.2** D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable
- 6.3** D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau

# Un accès universel à l'eau potable et à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats

Les résidents du Grand Montréal disposent d'une eau de qualité. L'eau potable est gratuite et accessible à tous. Malgré cet accès quasi universel, la qualité de l'eau à Montréal soulève parfois des inquiétudes, par exemple par rapport à l'exposition au plomb.

## Montréal : un plan d'action pour les conduites en plomb

En octobre 2019, la Ville de Montréal a dévoilé un plan d'action visant à accélérer le remplacement d'environ 48 000 entrées de service d'eau en plomb d'ici 2030. Santé Canada a récemment revu sa recommandation et a abaissé de 10 à 5 microgrammes par litre la concentration maximale de plomb de l'eau provenant d'un robinet.<sup>91</sup> Cela représente une baisse de 90 % par rapport au seuil de 50 microgrammes recommandé en 2001 et un des niveaux les plus bas à l'échelle internationale. Notons que l'Organisation mondiale de la santé n'identifie pas de seuil où l'exposition au plomb se fait sans danger. Le gouvernement du Québec a annoncé qu'il exigera des municipalités un plan d'action pour réduire la présence de plomb dans l'eau.<sup>92</sup>

En 2017, le Canada faisait partie du peloton de tête en ce qui a trait à l'accès à l'eau potable (99 %), selon les données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En comparaison, seulement 71 % de la population mondiale avait accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité. L'Europe et l'Amérique du Nord sont généralement les régions avec les meilleurs accès à de l'eau potable traitée de manière sécuritaire.<sup>93</sup>

En ce qui concerne l'accès à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats, l'OMS ne décèle pas de problématique particulière pour l'ensemble de l'Amérique du Nord.<sup>94</sup>

## Améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution

Les coûts totaux du système de traitement des eaux usées par mégalitre d'eau traitée à Montréal sont largement inférieurs à ceux des autres métropoles canadiennes. Cependant ces coûts moins élevés, Montréal affiche un taux de traitement des eaux usées par 100 000 habitants plus élevés que ses consœurs canadiennes. (APPEL À L'ACTION)

### Les indicateurs de gestion de l'eau de la Ville de Montréal

Pour une ville disposant de moyens considérables comme Montréal, il est peut-être plus pertinent de s'intéresser à la qualité de la gestion de l'eau, en particulier dans une logique de développement durable, soit d'optimisation des opérations et de minimisation du gaspillage.

La Ville de Montréal définit la gestion de l'eau ainsi : « consiste principalement en la maîtrise et la coordination des activités du cycle de l'eau (production et distribution de l'eau potable, collecte et traitement des eaux usées), sous l'angle de l'entretien et du développement du réseau ».<sup>95</sup>

91 [Ville de Montréal, Problématique du plomb](#)

92 Croteau, Martin, Jean-Thomas Léveillé, [Plomb dans l'eau : Québec exigera un « plan d'action » des villes](#), La Presse.

93 Organisation mondiale de la santé, [Basic and safely managed drinking water services Data by country](#).

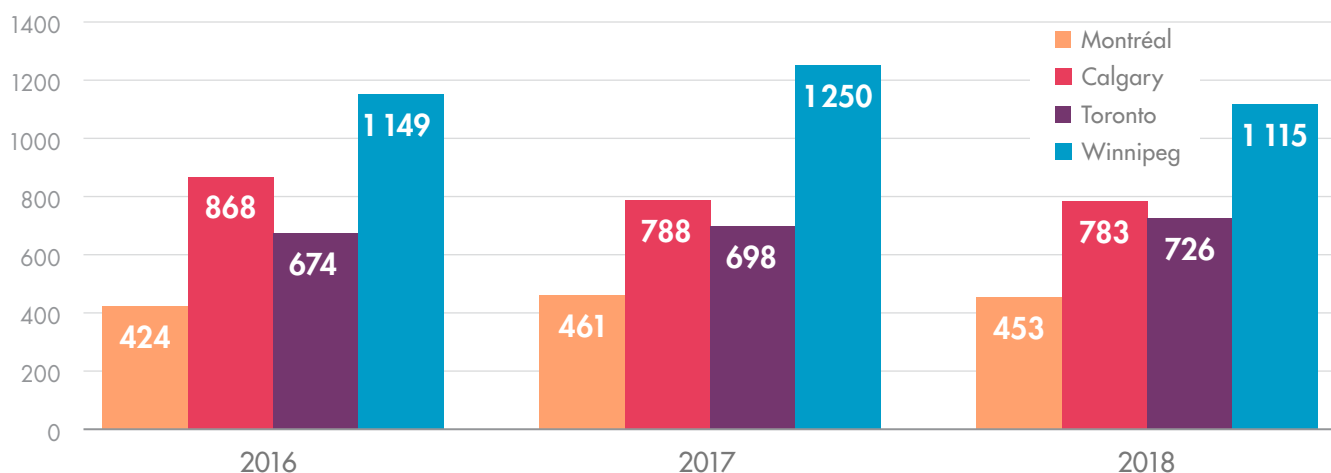
94 Organisation mondiale de la santé et l'United Nations Children's Fund (UNICEF), [WASH in health care facilities: Global Baseline Report 2019](#).

95 Ville de Montréal, [Indicateurs de gestion de l'eau de la Ville de Montréal](#).

D'un côté, on note que les coûts du traitement et de la distribution d'eau potable par mégalitre d'eau traitée sont beaucoup plus faibles à Montréal qu'ailleurs au Canada. Cela découle notamment du fait que Montréal ne détient qu'une seule usine d'épuration des eaux usées, la station Jean-R. Marcotte, celle-ci se classant comme la troisième plus grande au monde. Cela permet donc des économies d'échelle importantes. Le coût du traitement et de la distribution d'eau potable est ainsi substantiellement inférieur à Montréal par rapport à d'autres métropoles canadiennes, et il a peu varié au cours des dernières années.

### Graphique 6-1

Coût total du traitement et de la distribution/transmission d'eau potable par mégalitre d'eau traité (en \$)

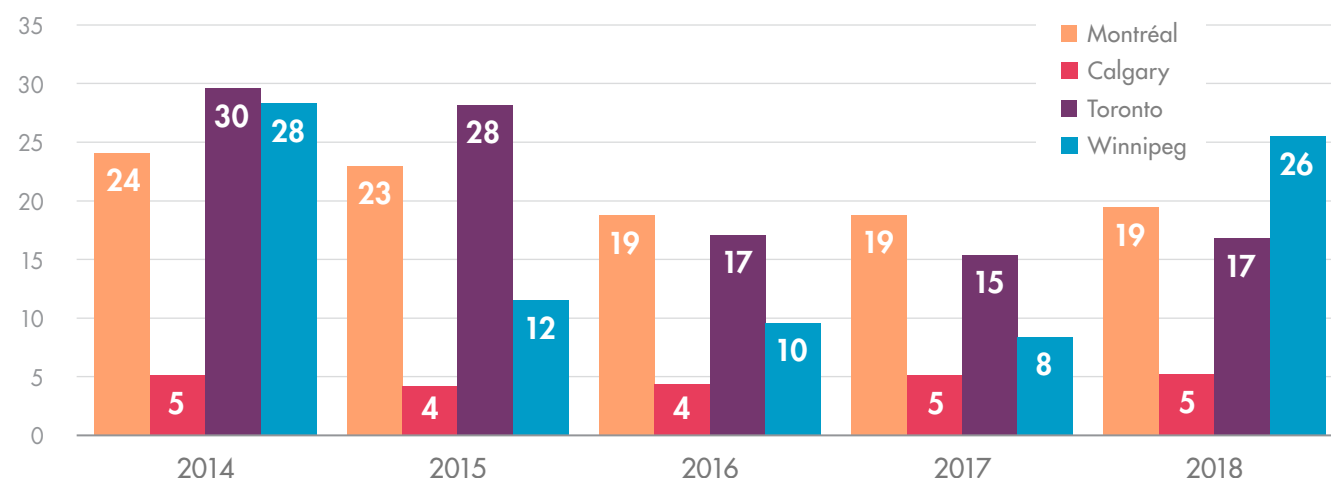


Source : Ville de Montréal, [Indicateurs de gestion de l'eau de la Ville de Montréal](#).

Toutefois, les bris techniques par 100 kilomètres de conduites à Montréal, bien qu'ils aient diminué ces dernières années, n'ont pas suivi la tendance observée dans les autres métropoles canadiennes depuis 2014. À Toronto, par exemple, la fréquence relative des bris a diminué de moitié, malgré que l'âge des conduites soit la même.

### Graphique 6-2

Nombre de bris par 100 kilomètres de conduite



Source : Ville de Montréal, [Indicateurs de gestion de l'eau de la Ville de Montréal](#).

Le pourcentage estimé des eaux usées ayant échappé au système de traitement affiche également une tendance à la baisse : il est passé de 1,1 % en 2015 à 0,35 % en 2018. Ce sont, en général, des données comparables à celles de Toronto.

## Des conduites qui ont de l'âge

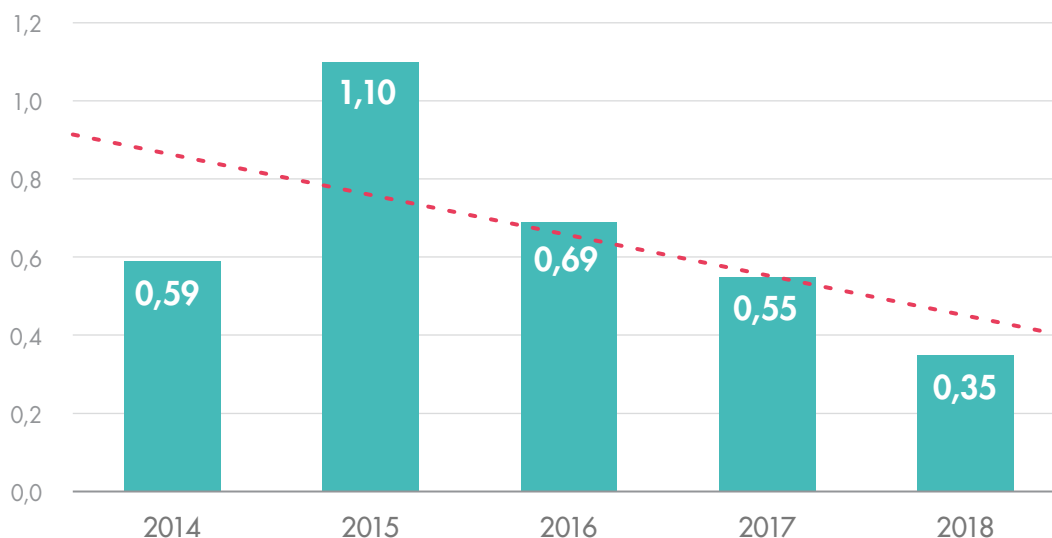
En 2018, l'âge moyen de toutes les conduites d'eau potable à Montréal était de 61 ans, soit exactement le même qu'à Toronto et presque le double qu'à Calgary (33 ans). L'âge moyen des conduites d'eaux usées était de 57 ans, comparativement à 66 ans à Toronto et à 33 ans à Calgary.

### L'eau non traitée

Depuis 2014, le pourcentage des eaux usées non traitées suit une tendance décroissante, alors que 2017 et 2018 se démarquent comme de bonnes années. Montréal a mieux fait que Toronto, notamment.

### Graphique 6-3

Pourcentage estimé des eaux usées ayant échappé au système de traitement



Source : <http://ville.montreal.qc.ca/vuesurlesindicateurs/index.php?kpi=2542>



# Qualité de l'eau des ruisseaux et des plans d'eau

L'agglomération de Montréal offre à ses citoyens des ruisseaux d'une qualité particulièrement faible : la plupart de ceux échantillonnés affichent une qualité mauvaise ou polluée, en particulier dans les pointes est et ouest de l'île.<sup>96</sup>

**Image 6-1**



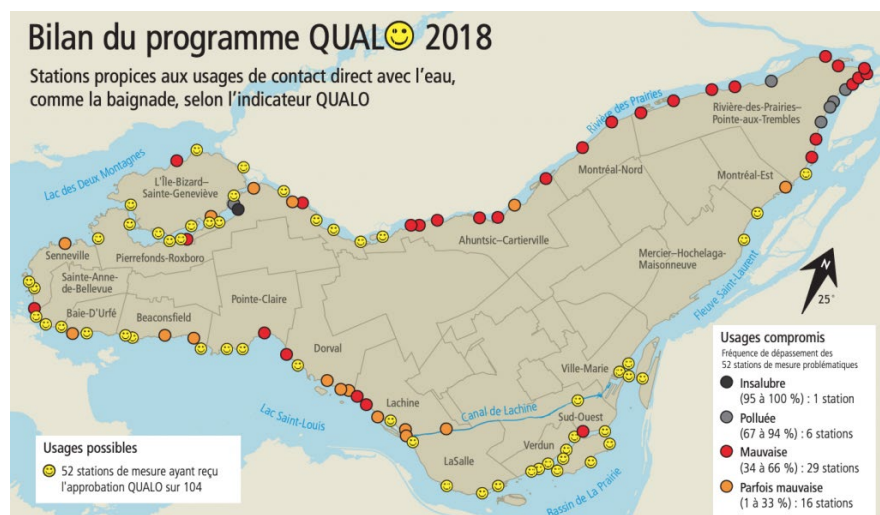
Source : Ville de Montréal, « [Portrait de la qualité des plans d'eau à Montréal en 2018](#) ». Reproduit avec permission.

De 2009 à 2018, une certaine dégradation de la qualité de l'eau des ruisseaux et de plans intérieurs semble être observée. En effet, les résultats démontrent que les stations affichant une qualité positive (excellente, bonne ou satisfaisante) sont moins nombreuses, tandis que celles ayant une qualité négative (mauvaise ou polluée) sont en hausse. Cela s'expliquerait principalement par des pluies plus fréquentes dans les jours avant les échantillonnages.

## Qualité de l'eau des rives pour la baignade

En 2018, la moitié (52 sur 104) des stations de mesure qui ceinturent l'agglomération de Montréal ont reçu l'approbation QUALO, ce qui signifie que le contact avec l'eau lors d'une baignade n'est pas problématique. Les échantillons varient beaucoup d'une année à l'autre, principalement en fonction des précipitations reçues. Par exemple, en 2017, 73 % des stations avaient reçu la même approbation.

**Image 6-2**



Source : Ville de Montréal, « [Portrait de la qualité des plans d'eau à Montréal en 2018](#) ». Reproduit avec permission.

<sup>96</sup> Source : Ville de Montréal, « [Portrait de la qualité des plans d'eau à Montréal en 2018](#) ».

# TABLEAU 6-1

## Objectif 6

### Eau propre et assainissement

|       |                                                                                                                           | Tendance 20 ans                                                                     | Tendance récente                                                                    | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ODD 6 | <b>6.1</b> Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable                                    |    |    | La ville présente des taux se rapprochant de 100 % quant à l'accès et abordabilité. Si l'accès atteint la quasi-universalité de son eau, des problèmes ponctuels quant à sa qualité surviennent – notamment la présence de plomb.                                                                                                                                                                                                    |
|       | <b>6.2</b> Assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats |    |    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|       | <b>6.3</b> Améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution                                                        |  |  | Il coûte peu cher à Montréal de traiter son eau, grâce notamment aux économies d'échelle réalisée par sa centrale d'épuration. Le pourcentage des eaux usées non traitées suit une tendance décroissante depuis 2014. De 2009 à 2018, une certaine dégradation de la qualité de l'eau des ruisseaux et plans intérieur semble s'être observé. Le nombre de bris de conduite demeure plus élevé que dans d'autres villes canadiennes. |

 Amélioration

 Stabilité

 Détérioration

# ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

**OBJECTIF 7** – Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

## Le défi de l'énergie

Le Québec bénéficie d'une énergie propre et renouvelable grâce à son investissement dans l'hydroélectricité. Celle-ci est la moins chère du continent. Cela mène à un paradoxe, puisque cette énergie propre, abordable et largement accessible incite les Québécois à l'utiliser sans compter et à faire du gaspillage. Par ailleurs, ils sont aussi de grands consommateurs d'énergie fossile.

### Les sous-objectifs couverts dans ce chapitre

- 7.1** D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable
- 7.2** D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial
- 7.3** D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique

Trois constats principaux ressortent de l'analyse de la consommation énergétique à Montréal : l'énergie est abordable, sa consommation par habitant est parmi les plus élevées et beaucoup d'énergie se perd en gaspillage.<sup>97</sup>

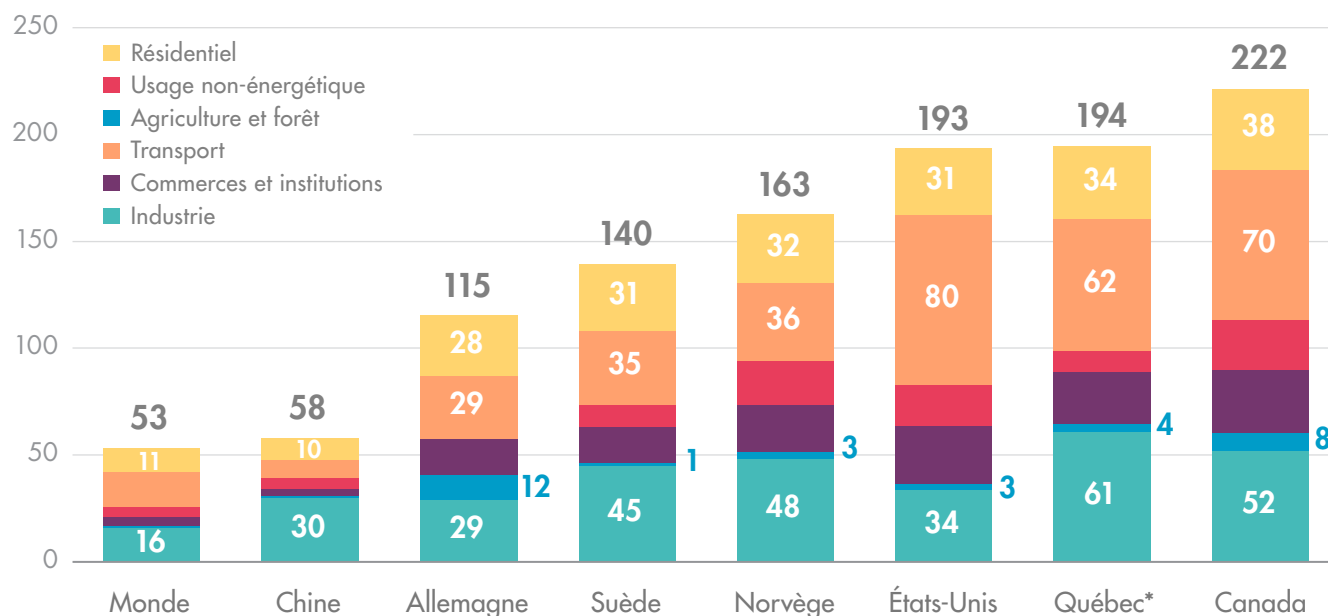
## La consommation en chiffres

La consommation énergétique annuelle par habitant au Québec se chiffre à 193 gigajoules (GJ), légèrement sous celles du Canada (221 GJ) et des États-Unis (196 GJ). En revanche, des pays développés comme la Norvège (164 GJ), la Suède (141 GJ) et l'Allemagne (114 GJ) affichent des consommations passablement moins élevées. Comme on peut le constater dans le graphique 7-1, à 61 GJ, la consommation industrielle du Québec surpasse largement celle des autres pays de comparaison. Le graphique illustre également la différence marquée entre les pays européens et les pays d'Amérique du Nord en matière de consommation d'énergie liée au transport.<sup>98</sup>

### Graphique 7-1

#### Comparaison de la consommation énergétique par habitant du Québec avec celle d'autres pays, 2017

en gigajoules



Note : Le graphique illustre la consommation énergétique de certains pays du monde. Seuls quatre petits pays ont une consommation par habitant supérieure à celle du Canada : Trinité-et-Tobago, le Qatar, l'Islande et le Luxembourg.

Sources : Whitmore et Pineau, 2020 ; AIE, 2019 ; sauf \* pour le Québec, Statistique Canada, 2018 (tableau 25-10-0029-01).

La consommation industrielle, par exemple du secteur manufacturier, – beaucoup plus élevée au Québec – s'explique en partie par les tarifs plus faibles offerts aux entreprises, ce qui constitue un attrait économique pour des secteurs dans lesquels l'énergie est un facteur de production important (comme les alumineries). L'hydroélectricité étant généralement plus propre que plusieurs autres sources d'énergie, la consommation industrielle augmente la contribution québécoise au portefeuille d'énergie propre du continent nord-américain. En d'autres mots, bien que la consommation industrielle par habitant soit plus importante au Québec qu'ailleurs, le fait que cette production se fasse en territoire québécois contribue à générer de plus faibles émissions de GES, par exemple, que si elle était réalisée ailleurs sur le continent.

<sup>97</sup> Les données étant généralement disponibles au niveau de la province, les termes Montréalais(e) et Québécois(e) sont utilisés de façon interchangeable.

<sup>98</sup> Whitmore et Pineau, 2020 ; AIE, 2019 ; sauf \* pour le Québec, Statistique Canada, 2018 (tableau 25-10-0029-01)

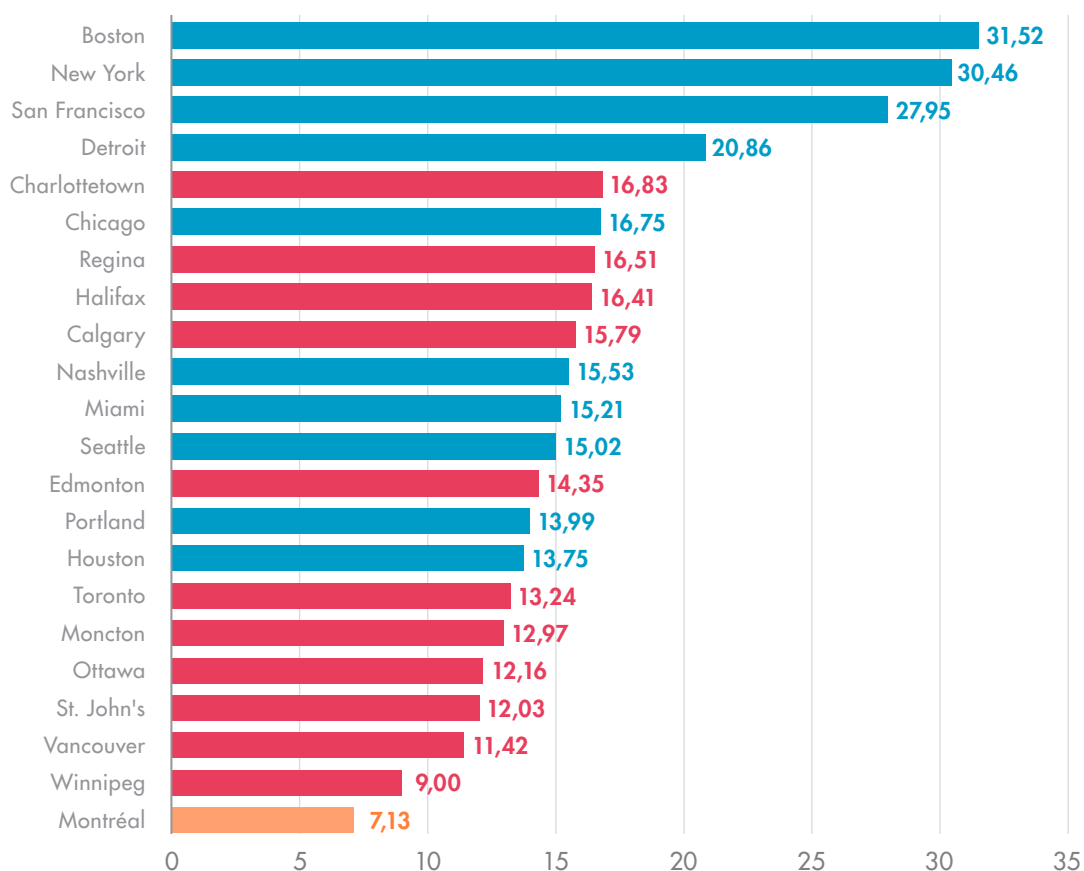
# Le prix de l'énergie

Les Montréalais paient considérablement moins pour leur électricité que les résidents des autres villes d'Amérique du Nord. Par exemple, le prix moyen facturé aux clients résidentiels à Montréal est presque la moitié du tarif payé à Toronto, et l'écart est encore plus élevé avec certaines autres grandes villes canadiennes. La différence avec certaines villes américaines est encore plus flagrante : les Bostonnais et les New-Yorkais paient plus de quatre fois plus cher leur électricité. Ce faisant, les Montréalais utilisent beaucoup plus l'électricité dans leur consommation d'énergie que les autres villes du continent – le gaz naturel, par exemple, occupe une place plus importante dans la consommation énergétique dans le nord-est des États-Unis. En effet, ces faibles coûts contribuent à la place importante qu'occupe l'électricité dans le bilan de la consommation des Québécois, notamment en ce qui a trait au chauffage.

## Graphique 7-2

### Prix moyens facturés aux clients résidentiels

consommation mensuelle de 1 000 kWh ; en \$/kWh, en dollars canadiens



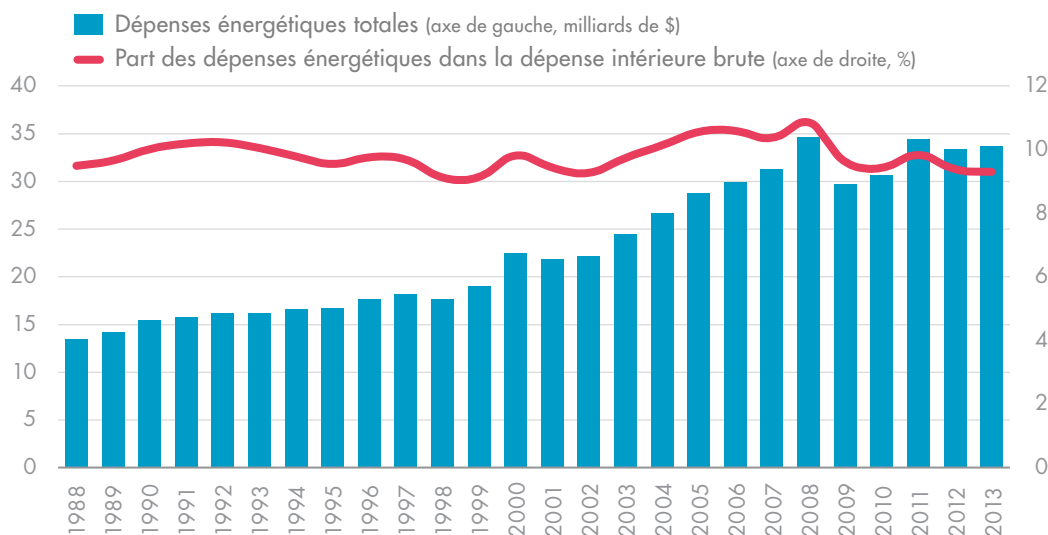
Source : Hydro-Québec, [Prix de l'électricité : l'écart se creuse entre le Québec et le reste du continent](#), 13 octobre 2018.

# L'accessibilité de l'énergie

L'accessibilité de l'énergie au Québec peut se mesurer par la proportion du budget des ménages consacrée aux dépenses en énergie. De 1998 à 2013, la part des dépenses énergétiques du Québec dans l'ensemble de la dépense intérieure brute<sup>99</sup> est demeurée globalement stable : elle a oscillé entre 9 % et 11 %. Parallèlement, du début du 21<sup>e</sup> siècle jusqu'à la récession de 2009, les dépenses énergétiques totales du Québec ont connu une croissance soutenue, avec un rythme annuel moyen de 7 % et un sommet à près de 35 milliards de dollars en 2008. En 2009, elles ont diminué de 14 %. Par la suite, leur évolution n'a pas suivi de tendance claire.<sup>100</sup>

## Graphique 7-3

### Les dépenses totales en énergie (1988-2013)



Source : Hydro-Québec, [Prix de l'électricité : l'écart se creuse entre le Québec et le reste du continent](#), 13 octobre 2018.

### Dépenses par ménage en énergie : comparaison entre le Québec et l'Ontario

Les ménages québécois paient considérablement moins que leurs voisins de l'Ontario en ce qui concerne les dépenses énergétiques résidentielles. En effet, selon les données de Statistique Canada, les dépenses liées à la catégorie eau, combustibles et électricité du logement principal en 2017 représentaient 946 \$ pour le ménage québécois moins fortuné – appartenant au quintile inférieur au chapitre du revenu. Cela représente environ 25 % moins que le ménage ontarien du même quintile, qui devait déboursier 1265 \$ en moyenne. Le même constat s'applique autres quintiles de revenu : les Québécois paient environ 25 à 40 % moins cher pour ces dépenses.<sup>101</sup>

## Pertes d'énergie

En 2017, 54 % de l'énergie totale circulant dans le système énergétique québécois était gaspillée ; en d'autres mots, plus de la moitié de l'énergie produite en amont ne contribue pas à l'économie.<sup>102</sup>

<sup>99</sup> « La dépense intérieure brute, aussi appelée demande intérieure finale, correspond à l'ensemble des dépenses en biens et services des agents économiques nationaux. Ainsi, cet ensemble regroupe les dépenses de consommation des ménages, les dépenses d'investissement des entreprises et les dépenses des administrations publiques » (ISQ)

<sup>100</sup> Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, [Production d'électricité](#), Statistiques énergétiques.

<sup>101</sup> Statistique Canada, Dépenses des ménages selon le quintile de revenu du ménage, Canada, régions et provinces, Tableau : 11-10-0223-01

<sup>102</sup> Chaire de gestion du secteur de l'énergie.

# Accroître la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial

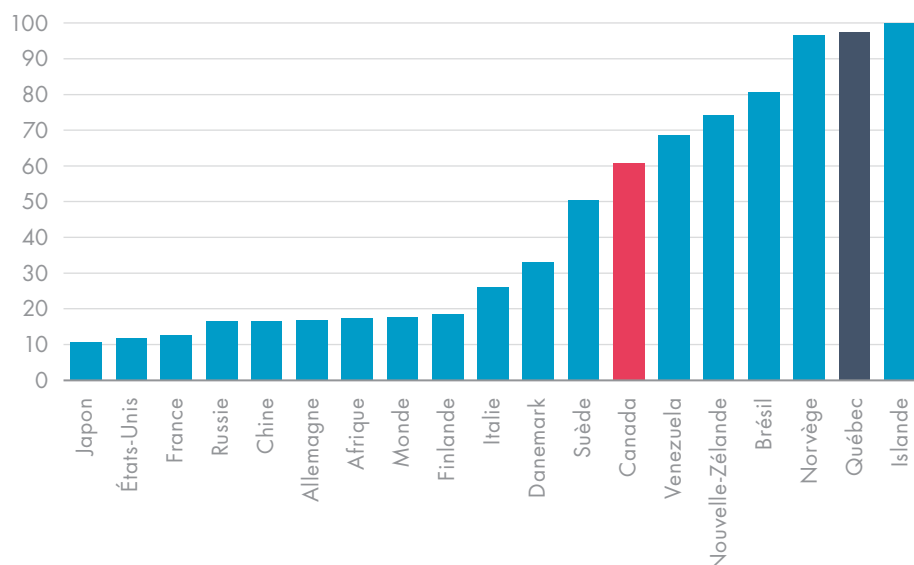
## Une énergie renouvelable

En plus d'être propre au sens des émissions de gaz à effet de serre, l'électricité du Québec et du Grand Montréal est renouvelable. Le sous-objectif d'accroître la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique est donc atteint en ce qui concerne l'électricité. Grâce à ses ressources en hydroélectricité, le Québec est l'un des chefs de file à l'échelle planétaire sur ce front, alors que 99 % de son électricité est renouvelable. Autrement dit, une proportion élevée de la consommation énergétique des Montréalais ne se fait pas au détriment de l'accès des générations futures à cette ressource.

### Graphique 7-4

Part d'énergie renouvelable dans la production totale d'électricité au Québec et dans différents pays et régions du monde

en %, 2011



Source : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec,  
[Production d'électricité, Statistiques énergétiques.](#)

## La consommation d'énergie par secteur

La consommation résidentielle au Québec est celle qui utilise la plus grande part d'énergie renouvelable dans son bilan énergétique, avec 73 % d'électricité provenant en quasi-totalité d'hydroélectricité. De son côté, le secteur industriel s'approvisionne à 48 % en électricité, tandis que cette proportion s'établit à 43 % pour les secteurs commercial et institutionnel. En revanche, l'énergie consommée par le secteur des transports provient à 97 % de produits pétroliers raffinés.<sup>103</sup>

De 1996 à 2015, l'électricité est la forme d'énergie qui a affiché la plus importante progression dans la consommation énergétique au Québec, avec une croissance de 16 %. Le gaz naturel a crû de 14 % et les produits pétroliers, de 5,5 %. La biomasse affiche un recul modeste de 3 %, alors que celui du charbon est plus important, à 18 %.<sup>104</sup>

Sur cette même période de 20 ans, la consommation d'électricité est passée de 35,4 % à 37,6 % du total de l'énergie consommée, une croissance de 2,2 points de pourcentage. Pendant ce temps, la part des produits pétroliers a chuté de 1,4 point de pourcentage (de 39,1 % à 37,7 %), et celle de la biomasse, de 0,9 point de pourcentage (de 8,7 % à 7,8 %).<sup>105</sup>

L'électricité a ainsi contribué à plus de 60 % de la croissance de la consommation d'énergie au Québec, soit une hausse de 5,8 % par rapport à l'augmentation totale de 9,6 %.<sup>106</sup>

## La provenance du pétrole

Dans son plus récent État de l'énergie au Québec, la Chaire de gestion du secteur de l'énergie indique que la part des approvisionnements québécois en pétrole canadien et américain a augmenté de manière considérable au cours des dernières années, pour atteindre 100 % en date d'octobre 2019. De ces approvisionnements, 38 % provenaient de l'Ouest canadien et 62 % des États-Unis.

Au cours des deux dernières décennies, le portrait de l'approvisionnement québécois en pétrole a ainsi complètement changé, alors que l'Algérie, le Royaume-Uni, la Norvège et le Venezuela accaparaient autrefois la grande majorité des importations.<sup>107</sup>

# Viser une amélioration de l'efficacité énergétique

L'énergie que consomment les Montréalais a beau être propre et renouvelable, est-elle efficace d'un point de vue économique ?

La réponse est oui, malgré le gaspillage énergétique évoquée précédemment. Ainsi, entre 1990 et 2017, la croissance de l'économie québécoise a été beaucoup plus rapide que celle de la consommation d'énergie. En effet, alors que le PIB augmentait de 66 % et la population, de 19 %, la consommation d'énergie n'affichait qu'une hausse de 13 %. Concrètement, cela signifie que « l'intensité énergétique de l'économie »<sup>108</sup> a diminué de 32 %, tandis que la consommation d'énergie par habitant diminuait de 5 %.<sup>109</sup>

---

103 Whitmore, J. et P.-O. Pineau, 2020. *État de l'énergie au Québec 2020*, Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal, préparé pour Transition énergétique Québec, Montréal.

104 Transition énergétique Québec, [Conjuguer nos forces pour un avenir énergétique durable](#), Plan directeur en transition innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023.

105 *Ibid.*

106 *Ibid.*

107 Whitmore, J. et P.-O. Pineau, 2020. *État de l'énergie au Québec 2020*, Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal, préparé pour Transition énergétique Québec, Montréal.

108 Consommation d'énergie par million de dollars de PIB.

109 Whitmore, J. et P.-O. Pineau, 2020. *État de l'énergie au Québec 2020*, Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal, préparé pour Transition énergétique Québec, Montréal.



# TABLEAU 7-1

## Objectif 7

Énergie propre et  
d'un coût abordable

|       |                                                                                                          | Tendance<br>20 ans | Tendance<br>récente | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ODD 7 | <b>7.1</b> Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable | ➡                  | ➡                   | Les Montréalais ont la plus faible facture mensuelle en électricité parmi toutes les grandes villes nord-américaines. La consommation énergétique par habitant du Québec est parmi les plus élevées de la planète – en particulier à cause de la consommation industrielle.                                                                                                                                                                                             |
|       | <b>7.2</b> Accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial     | ➡                  | ➡                   | Le Québec est un chef de file international en ce qui a trait aux énergies renouvelables : près de 100 % de sa production en électricité est considérée comme étant renouvelable. Plus de la moitié de l'énergie circulant dans le système énergétique québécois serait perdue.                                                                                                                                                                                         |
|       | <b>7.3</b> Multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique                | ➡                  | ➡                   | L'efficacité énergétique est en forte hausse au pays, due à une réduction significative de l'intensité énergétique de la province. Cela suit la tendance générale des pays de l'OCDE. Une économie davantage orientée vers les services implique une importation plus importante de biens, ce qui implique une exportation des gaz à effets de serre générés par la consommation locale. Il serait plus utile de se tourner vers le concept « d'empreinte matérielle ». |

➡ Amélioration

➡ Stabilité

➡ Détérioration

# TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

**OBJECTIF 8** – Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

## Une croissance économique soutenue

L'économie n'est pas tout, mais une bonne vitalité économique permet notamment de financer des initiatives favorisant l'atteinte des objectifs de développement durable. La grande région de Montréal a connu un élan surprenant de 2016 à 2019, mais à l'instar du Québec dans son ensemble, il n'est pas prévu que cette accélération de la croissance économique se poursuive tout au long de la prochaine décennie.

Toutefois, toute chose étant égale par ailleurs, une performance économique supérieure ne doit pas empirer le bilan environnemental de la ville. Idéalement, la croissance économique de Montréal devra prioriser le découplage économie-environnement, et mettre de l'avant des politiques économiques qui ne se feront pas au détriment de son empreinte environnementale.

### Les sous-objectifs couverts dans ce chapitre

- 8.1** Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 % dans les pays les moins avancés.
- 8.2** Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre.
- 8.5** D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.
- 8.6** D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.
- 8.10** Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance.

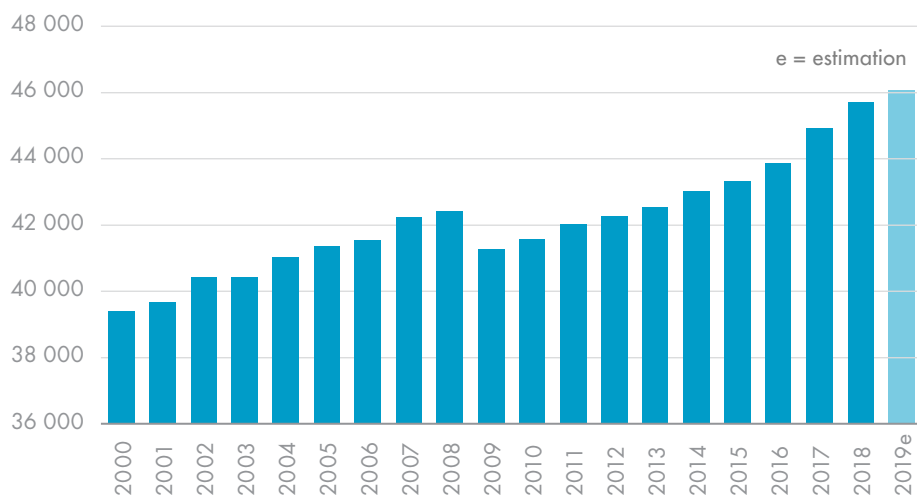
La façon classique de mesurer le niveau de vie se fait par le produit intérieur brut (PIB) par habitant.

Au cours des 20 dernières années, soit entre 2000 et 2019, le PIB réel par habitant à Montréal est passé de 39 400 \$ à 46 100 \$ (en dollars de 2012), une augmentation de 17 %.<sup>110</sup>

## Graphique 8-1

### Niveau de vie à Montréal

PIB réel par habitant, \$ de 2012



Source : Conference Board du Canada

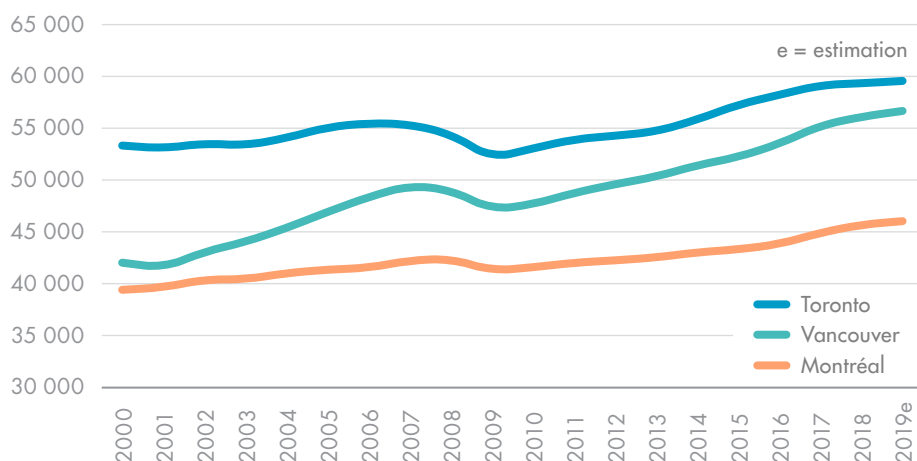
Si Montréal accusait un retard sur Toronto et Vancouver en 2000, notons que la bonne performance montréalaise des dernières années n'a pas permis de résorber cet écart. Depuis 2000, le taux de croissance annuel du PIB réel de Montréal a atteint 0,8 %, contre 0,6 % à Toronto et 1,6 % à Vancouver. Cette dernière a pratiquement comblé le retard qu'elle avait sur Toronto en 2000.

En 2019, Montréal conservait donc un écart de 23 % avec Toronto et de 19 % avec Vancouver. Ce calcul ne tient toutefois pas compte des différences de coût de la vie entre ces trois villes.

## Graphique 8-2

### Niveau de vie au Canada

PIB réel par habitant, \$ de 2012



Source : Conference Board du Canada

# Diversification, modernisation, innovation : une économie productive

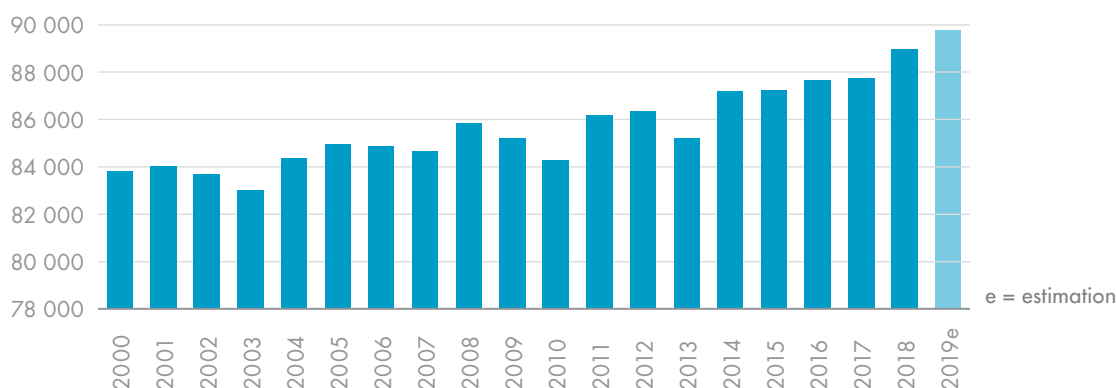
La productivité, définie comme la capacité de faire plus avec moins, est calculée en divisant la valeur du PIB par le nombre d'emplois occupés. Elle peut s'inscrire dans un objectif de développement durable dans la mesure où elle peut permettre un niveau de vie aussi élevé, sinon plus, avec une utilisation moins importante des ressources naturelles.

La productivité des emplois à Montréal – mesurée par le PIB réel par emploi – a été relativement stagnante de 2000 à 2010, alors que la valeur ajoutée par emploi (en \$ de 2012) s'élevait généralement à moins de 85 000 \$. Elle a ensuite augmenté de manière soutenue, pour atteindre 89 000 \$ en 2019, une croissance de 7 % par rapport à 2000.<sup>111</sup>

## Graphique 8-3

### Productivité à Montréal

PIB réel par emploi, \$ de 2012



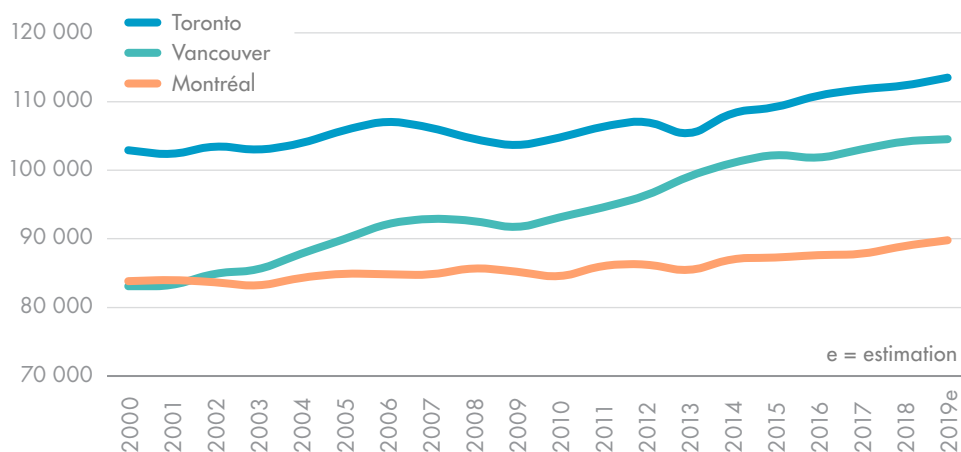
Source : Conference Board du Canada

Sur la période de 2000 à 2019, en rythme annuel, le niveau de productivité montréalais (+0,4 %) a crû à un rythme légèrement inférieur à celui de Toronto (0,5 %), alors que celui de Vancouver (+1,2 %) progressait de façon nettement plus rapide, ce qui a permis le rattrapage du niveau de vie sur la ville de Toronto, comme noté précédemment. Tandis que les niveaux de productivité moyenne de Montréal et de Vancouver étaient comparables au tournant du siècle, Montréal accuse aujourd'hui un retard de 14 % sur la métropole de Colombie-Britannique.

## Graphique 8-4

### Productivité au Canada

PIB réel par emploi, \$ de 2012



Source : Conference Board du Canada

111 Données du Conference Board du Canada.

# Des emplois dans le secteur formel

Un des sous-objectifs de cet ODD est d'encourager la croissance de l'emploi dans le secteur formel, c'est-à-dire avec des travailleurs rémunérés de façon prévisible avec des conditions de travail acceptables.

## Le travail à la demande ou informel (*gig work*)

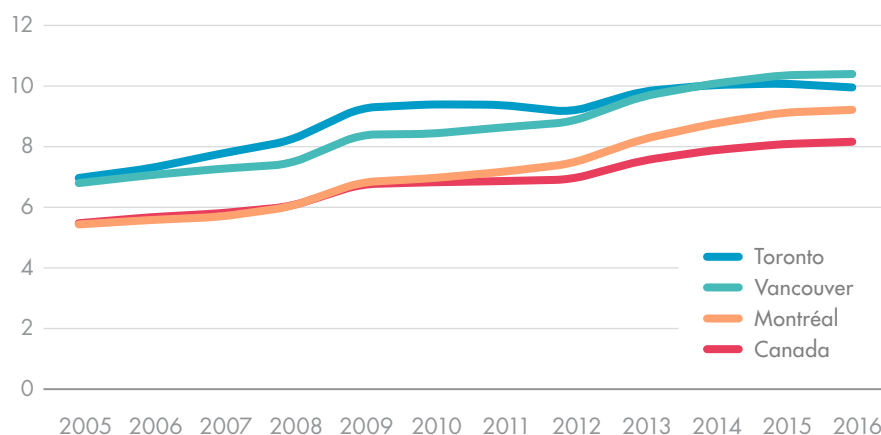
Beaucoup a été dit par rapport à la précarité des emplois sur le marché du travail. Certains s'inquiètent que les emplois « à la demande » ou « informels » soient de plus en plus nombreux.

À ce sujet, des chercheurs de Statistique Canada ont publié en 2019 une étude tentant de quantifier l'importance que prend le travail à la demande au Canada et dans ses métropoles. Pour ce faire, ils ont défini le travail à la demande ainsi : « Les travailleurs à la demande ne sont normalement pas employés à long terme par une entreprise unique ; ils signent différents contrats avec des entreprises ou des particuliers (demandeurs de tâches) pour accomplir une tâche particulière ou pour travailler pendant une période donnée, en contrepartie d'une somme négociée. Cela comprend les entrepreneurs indépendants ou les pigistes ayant des compétences particulières et les travailleurs à la demande embauchés pour occuper des emplois assurés par l'intermédiaire du nombre croissant de plateformes en ligne et de marchés suivant l'approche participative comme Uber, Lyft, TaskRabbit, Upwork, Guru, Fiverr et Freelancer. »<sup>112</sup> Or, ils ont noté par exemple qu'en 2016, dans l'ensemble du Canada, le travail à la demande représentait une proportion de 8,2 %, laquelle était encore plus élevée dans les trois plus grandes métropoles du pays, soit 9,2 % à Montréal, 9,9 % à Toronto et 10,4 % à Vancouver.<sup>113</sup> Cette proportion était en hausse partout, alors qu'elle se situait autour de 5,5 % pour Montréal en 2006.

### Graphique 8-5

#### Travailleurs à la demande ("*gig workers*")

en %



Source : Statistique Canada, calculs des auteurs à partir des données de la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés

112 Jeon, Sung-Hee ; Liu, Huju et Ostrovsky, Yuri (2019). *Mesurer l'économie à la demande au Canada au moyen des données administratives*, Statistique Canada.

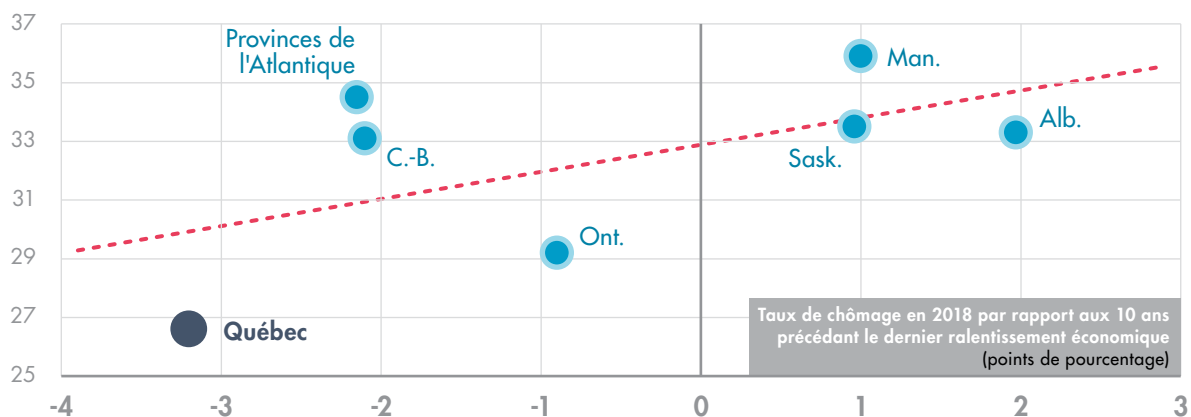
113 *Ibid*

Une autre étude de 2019, réalisée par la Banque du Canada, a tenté de quantifier le phénomène du travail informel en utilisant une méthodologie différente.<sup>114</sup>

À l'échelle canadienne, la banque centrale a remarqué que c'est au Québec que l'on retrouve la moins grande participation au travail informel. Il y aurait d'ailleurs, au sein des provinces canadiennes, une certaine corrélation entre la participation au travail informel et les variations du marché du travail depuis les crises financières de 2008. Par exemple, les provinces des prairies, plus affectées économiquement au cours des dix dernières années, affichent une participation au travail informel plus élevée, en comparaison avec l'Ontario et, surtout, le Québec.

## Graphique 8-6

### Répondants ayant effectués du travail informel (%)



Source : Kostyshyna, Olena et Luu, Corinne (2019). *The Size and Characteristics of Informal ("Gig") Work in Canada*, Banque du Canada.

114 Kostyshyna, Olena et Luu, Corinne (2019). *The Size and Characteristics of Informal ("Gig") Work in Canada*, Banque du Canada.

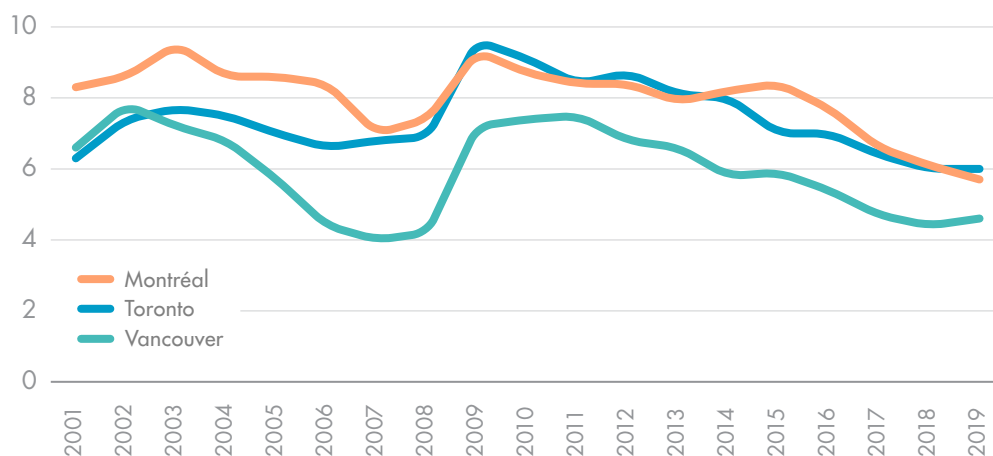
# Le plein emploi productif pour tous

Le prochain sous-objectif de cet ODD implique la garantie du plein emploi productif à tous ceux le désirant – hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, personnes avec une incapacité, natifs du pays ou non – dans des conditions décentes et à un salaire égal pour un travail de valeur égale.

Une façon de mesurer le progrès de cet indicateur consiste à suivre l'évolution du taux de chômage, soit la proportion de gens sans emploi qui se cherche activement un poste. On remarque qu'en 2019, le chômage a atteint un creux historique à Montréal, se chiffrant à 5,7%. Depuis 2010, il est généralement à la baisse dans chacune des trois grandes métropoles canadiennes.

## Graphique 8-7

### Taux de chômage au Canada (%)



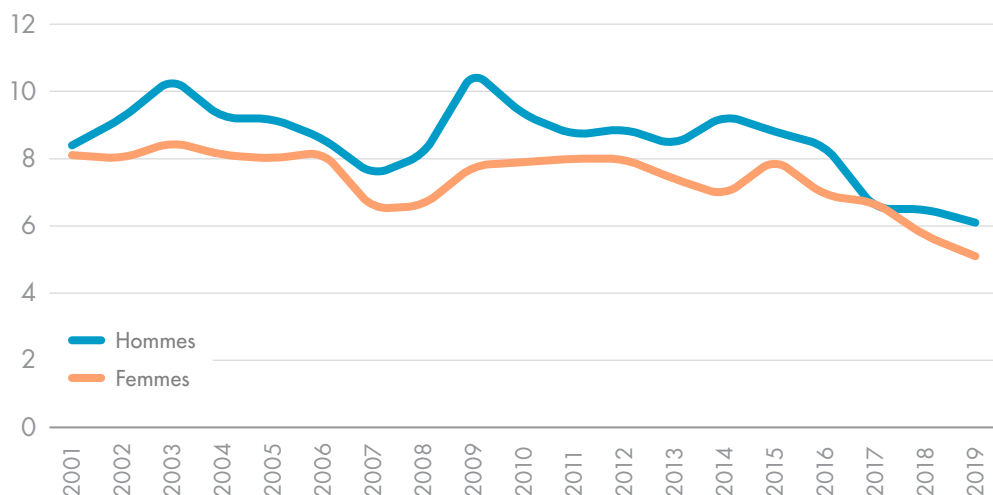
Source : Statistique Canada

## Taux de chômage hommes-femmes

Depuis 2001, à Montréal, le taux de chômage femmes<sup>115</sup> a généralement été plus faible chez les femmes que chez les hommes. Cela dit, chaque groupe affiche un taux de chômage à la baisse depuis 2010, la meilleure performance ayant été atteinte en 2019, avec respectivement 5,1 % et 6,1 %.

## Graphique 8-8

### Taux de chômage à Montréal (%)



Source : Statistique Canada

L'Institut du Québec notait, dans son diagnostic du marché du travail, qu'à travers le monde, les femmes québécoises de 25 à 54 ans étaient parmi celles qui participaient le plus à leur marché du travail respectif.<sup>116</sup>

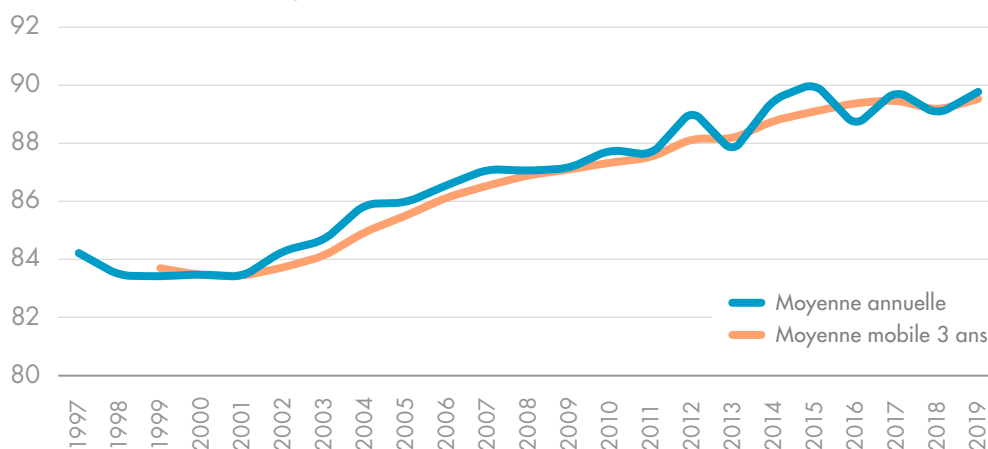
## Salaire des femmes

Bien que le salaire horaire moyen des femmes ait effectué un rattrapage depuis la fin des années 90, il est encore 10 % inférieur à celui des hommes, un résultat qui stagne depuis 2015.<sup>117</sup>

### Graphique 8-9

#### Salaire horaire moyen des femmes au Québec

en % du salaire horaire moyen des hommes



Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0064-01

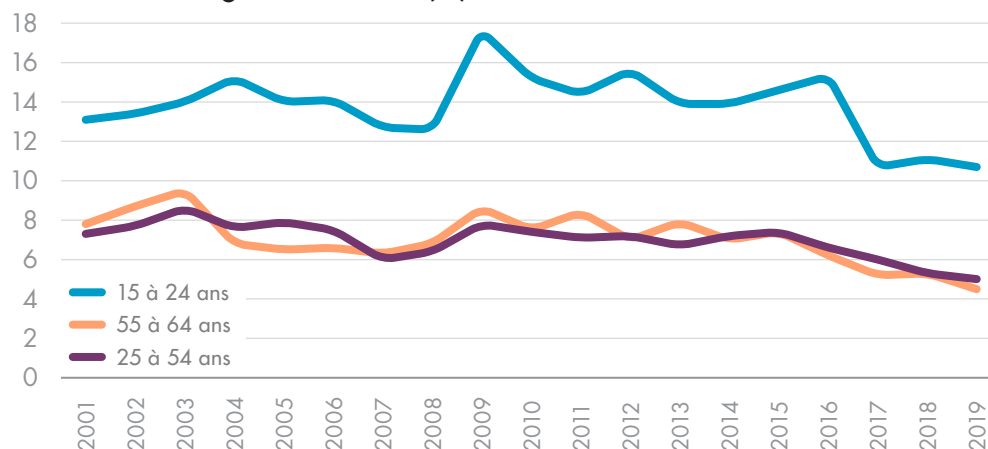
## Taux de chômage par groupe d'âge

En ce qui concerne l'accès à l'emploi par groupe d'âge, notons que le taux de chômage des 15 à 24 ans a toujours été plus élevé que pour les autres groupes d'âge. De 2001 à 2018, il a été environ deux fois plus important chez les plus jeunes que chez les 25 ans et plus. Cela dit, cette situation, également observée à Toronto et à Vancouver, ne représente peut-être pas un problème, dans la mesure où il peut être souhaitable que les jeunes de cette tranche d'âge soient majoritairement aux études (voir le prochain sous-objectif concernant les NEET).

En 2019, le taux de chômage des Montréalais de 15 à 24 ans se chiffrait à 10,7 %, contre 5,0 % pour les 25 à 64 ans.

### Graphique 8-10

#### Taux de chômage à Montréal (%)



Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0096-01

116 Homsy, Mia et Scarfone, Sonny (2019). *Qualité du marché du travail au Québec : l'embellie actuelle sera-t-elle durable?* Institut du Québec. Les données sont provinciales.

117 Ibid



## Emploi des personnes avec incapacités

Bien que les données annuelles ne soient pas disponibles au chapitre de l'accès à l'emploi des personnes avec incapacités, une enquête réalisée en 2017 nous permet de quantifier l'écart qu'ils affichent avec les personnes sans incapacité, en comparant leurs taux d'emploi respectifs (la proportion des individus âgés de 15 ans et plus occupant un emploi).<sup>118</sup>

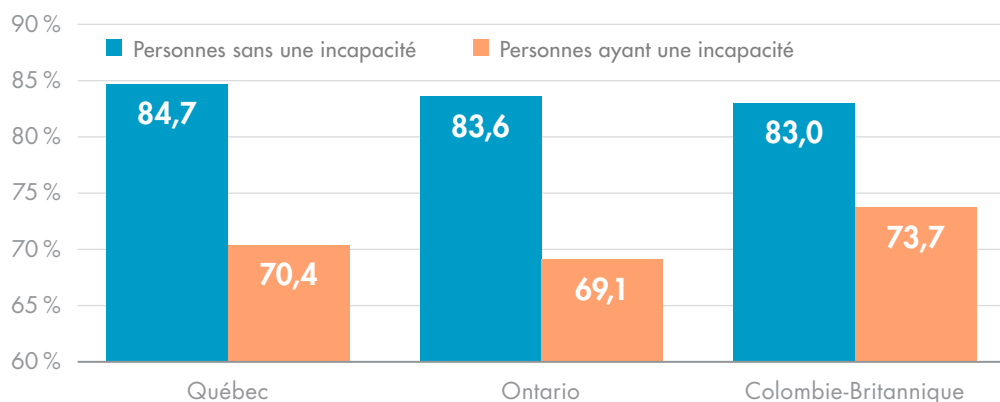
On remarque qu'en 2017, le taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 44 ans ayant une incapacité (70,4 %) était de 14 points de pourcentage inférieur à celui des personnes sans incapacité (84,7 %).

Le taux québécois était similaire à celui de l'Ontario (69,1 %), mais inférieur à celui de la Colombie-Britannique (73,7 %).

### Graphique 8-11

#### Taux d'emploi – Personnes avec et sans incapacité en 2017

(25 à 44 ans, en %)



Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur l'incapacité*, 2017

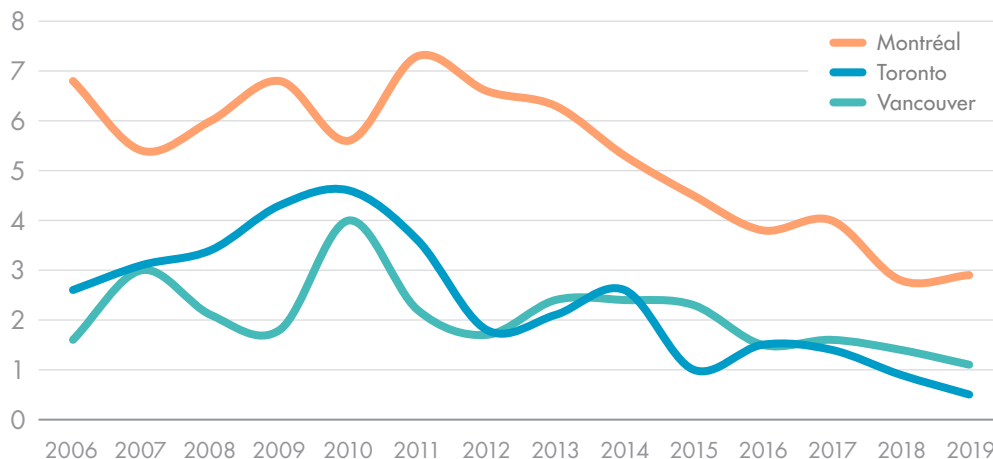
## Taux de chômage des immigrants

L'écart de taux de chômage entre les immigrants et les natifs a baissé au cours des dernières années.<sup>119</sup> D'un sommet de 7,3 points de pourcentage en 2011, il est passé à 2,9 en 2019. Cela dit, la performance montréalaise demeure faible lorsqu'on la compare à celle des deux autres métropoles représentant les points d'entrée principaux du Canada. En effet, en 2019, l'écart de taux de chômage immigrants-natifs était de 0,5 point à Toronto, un record, et de 1,1 à Vancouver.

### Graphique 8-12

#### Écart de taux de chômage immigrants - natifs

25 à 54 ans, en points de pourcentage



Source : Statistique Canada, Tableau : 14-10-0083-01 (anciennement CANSIM 282-0102)

118 Statistique Canada, *Enquête canadienne sur l'incapacité*, 2017. Les données sont provinciales.

119 Statistique Canada, Tableau : 14-10-0083-01

Pour les immigrants récents, soit ceux arrivés au cours des cinq dernières années, le taux de chômage affiche un considérablement plus élevé avec celui de gens nés au pays. Encore une fois, cependant, cet écart affiche une baisse depuis 2011, étant passé de 15,0 points à 8,1 à Montréal. La métropole québécoise continue d'accuser un retard important sur Toronto et Vancouver, où les écarts sont respectivement de 4,4 et 3,7.

Il est important de noter que certaines communautés ont encore des taux de chômage beaucoup plus élevés que la moyenne des immigrants. Il reste du travail à faire pour s'assurer que celles-ci soient bien intégrées sur le marché de l'emploi.

## Jeunes non scolarisés et sans emploi

Comme mentionné au chapitre 4 portant sur l'éducation, le Québec affiche un taux de diplomation secondaire (dans les temps requis) inférieur à la moyenne canadienne. Parallèlement, le taux de chômage est plus élevé chez les jeunes, comme relevé à la section précédente, un phénomène observé également dans les autres villes canadiennes. Cela dit, comme il peut être souhaitable d'avoir plus de jeunes dans les écoles à cet âge, le taux de chômage n'est peut-être pas le meilleur indicateur pour analyser leur intégration au marché du travail. C'est pourquoi il peut être plus intéressant de suivre l'évolution du nombre de jeunes n'étant ni aux études, ni en emploi, ni en stage, communément appelés les NEET (de l'anglais *Not in Education, Employment, or Training*).<sup>120</sup>

### NEET : comparaison mondiale

En 2017, la proportion de NEET chez les jeunes Canadiens de 20 à 24 ans se situait à 13 %, plaçant le Canada au 13<sup>e</sup> rang sur 34 pays à l'étude.<sup>121</sup>

### Proportion de NEET au Québec

Au cours des 40 dernières années, le Québec a réalisé des progrès considérables à cet égard : la proportion de NEET chez les 15 à 24 ans est passée de plus de 20 % au début des années 80, à environ 6,3 % en 2019.<sup>122</sup>

## Graphique 8-13

### Proportion de NEET

15 à 24 ans, en %

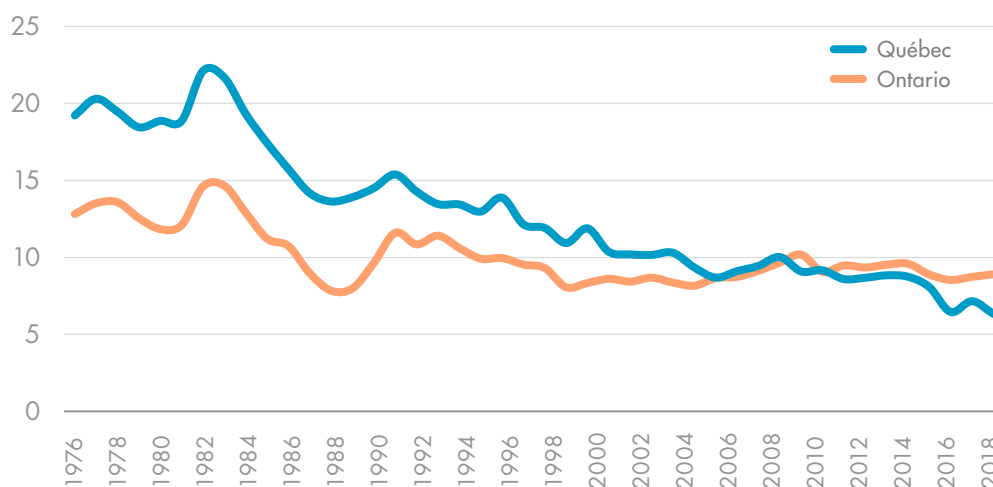


Tableau: 14-10-0083-01 (anciennement CANSIM 282-0102)

Comme on peut le voir sur le graphique 8-13, le retard qu'accusait le Québec sur l'Ontario s'est graduellement rétréci, jusqu'à ce que le Québec dépasse l'Ontario à partir de 2010. L'Ontario présentait en 2019 une proportion de NEET de 8,9 %, un niveau relativement stable depuis la fin des années 1980.

<sup>120</sup> Les données sont provinciales.

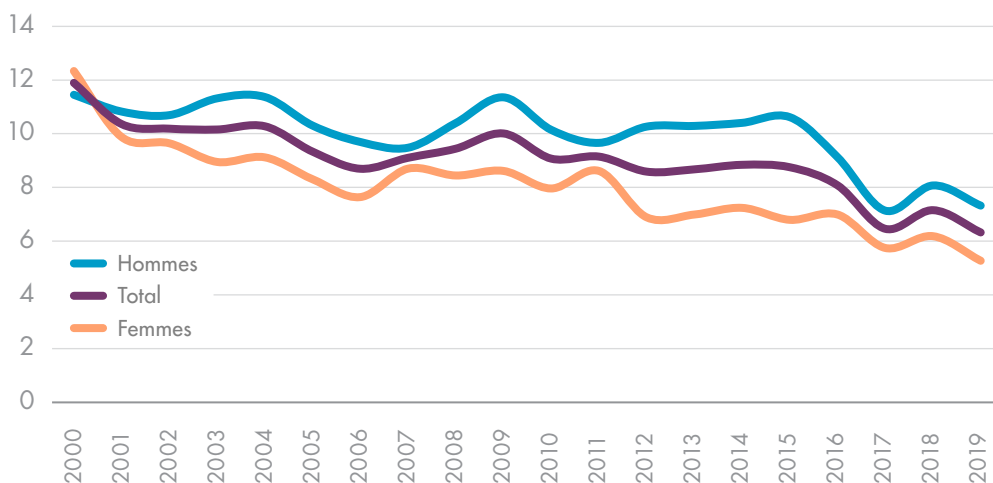
<sup>121</sup> Brunet, Sylvie, [La transition des études au travail : indicateur NEET \(ni en emploi, ni aux études, ni en formation\) pour les jeunes âgés de 20 à 24 ans au Canada](#), Statistique Canada, 2019.

<sup>122</sup> Source : Statistique Canada, tableau – 14-10-0081-01

## Graphique 8-14

### Proportion des Québécois ni aux études, ni en emploi

% de la population des 15-24 ans



Source : Statistique Canada, Tableau: 14-10-0081-01 (anciennement CANSIM 282-0095)

Au Québec, on remarque que cette amélioration s'est faite tant du côté des hommes que des femmes. En 2019, la proportion de NEET dans ces deux groupes était de 7,3 % et de 5,3 %.

# Défendre les droits des travailleurs et promouvoir la sécurité sur le lieu de travail

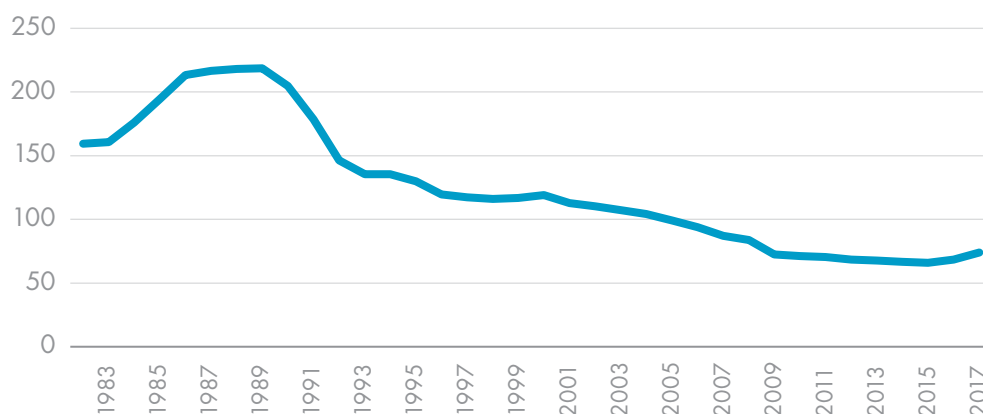
## Accidents de travail au Québec

Après une augmentation dans les années 1980, les accidents de travail sont en diminution continue depuis les années 1990.<sup>123</sup>

### Graphique 8-15

#### Nombre d'accidents acceptés perte de temps

en milliers, Québec



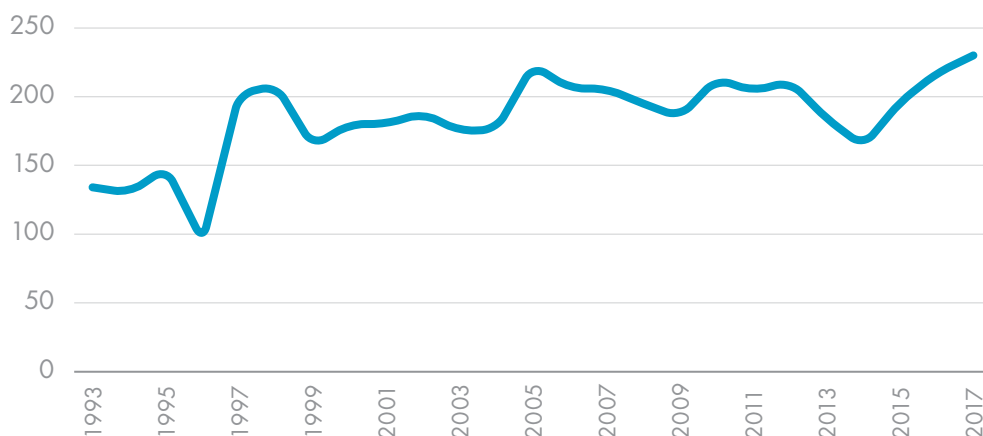
[Source](#)

D'un sommet de 218 708 accidents en 1989, ils sont passés à un creux de 65 859 en 2015. Une petite hausse est ensuite survenue en 2017, à 73 879.

Le nombre de décès n'est cependant pas à la baisse. Après une hausse dans les années 1990, il a oscillé autour de 200 annuellement.

### Graphique 8-16

#### Nombre de décès



[Source](#)

En 2017, 230 décès ont été enregistrés. Il s'agissait de la quatrième année consécutive d'augmentation.

123 [http://awcbc.org/wp-content/uploads/2018/03/Statistiques\\_nationales\\_des\\_accidents\\_maladies\\_et\\_deces\\_professionnels-2015-2017.pdf](http://awcbc.org/wp-content/uploads/2018/03/Statistiques_nationales_des_accidents_maladies_et_deces_professionnels-2015-2017.pdf)

# Accès aux services bancaires et d'assurance

Un des objectifs suivis par l'ONU concerne l'accessibilité des services financiers et d'assurance aux habitants des différents pays. Cet objectif est généralement atteint dans l'ensemble du Canada. En outre, certains indicateurs sont désuets pour une économie moderne comme celle du Canada. Par exemple, le nombre de succursales pour 100 000 habitants y est en baisse en raison des développements technologiques et des nouvelles habitudes des usagers. Ce raisonnement s'applique également pour un deuxième indicateur proposé par l'ONU, soit le nombre de distributeurs automatiques de billets pour 100 000 adultes. Un sondage international qui recense les habitudes d'utilisation de services bancaires à travers 160 pays dans 150 langues (environ 1 000 sondés par entrevue par pays) permet de comparer en détail l'accessibilité numérique aux services bancaires pour l'ensemble des Canadiens.<sup>124</sup>

**Tableau 8-1**

## Utilisation des services bancaires

|                                                                   | Canada      |             |              | OCDE        |             |             |
|-------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|--------------|-------------|-------------|-------------|
|                                                                   | 2011        | 2014        | 2017         | 2011        | 2014        | 2017        |
| <b>Compte ouvert à une institution bancaire</b>                   | <b>96 %</b> | <b>99 %</b> | <b>100 %</b> | <b>90 %</b> | <b>94 %</b> | <b>95 %</b> |
| les 40 % des ménages les moins fortunés                           | 93 %        | 98 %        | 100 %        | 87 %        | 91 %        | 91 %        |
| les 60 % des ménages les plus fortunés                            | 97 %        | 100 %       | 100 %        | 93 %        | 96 %        | 97 %        |
| <b>A épargné de l'argent</b>                                      | <b>–</b>    | <b>82 %</b> | <b>80 %</b>  | <b>–</b>    | <b>71 %</b> | <b>73 %</b> |
| les 40 % des ménages les moins fortunés                           | –           | 76 %        | 71 %         | –           | 62 %        | 61 %        |
| les 60 % des ménages les plus fortunés                            | –           | 86 %        | 86 %         | –           | 77 %        | 80 %        |
| <b>A épargné de l'argent au sein d'une institution financière</b> | <b>53 %</b> | <b>63 %</b> | <b>68 %</b>  | <b>45 %</b> | <b>52 %</b> | <b>56 %</b> |
| les 40 % des ménages les moins fortunés                           | 37 %        | 54 %        | 55 %         | 36 %        | 40 %        | 42 %        |
| les 60 % des ménages les plus fortunés                            | 64 %        | 68 %        | 76 %         | 53 %        | 59 %        | 66 %        |
| <b>A épargné pour la retraite</b>                                 | <b>–</b>    | <b>52 %</b> | <b>59 %</b>  | <b>–</b>    | <b>40 %</b> | <b>46 %</b> |
| les 40 % des ménages les moins fortunés                           | –           | 40 %        | 45 %         | –           | 29 %        | 32 %        |
| les 60 % des ménages les plus fortunés                            | –           | 59 %        | 69 %         | –           | 47 %        | 54 %        |
| <b>A contracté un emprunt</b>                                     | <b>–</b>    | <b>85 %</b> | <b>88 %</b>  | <b>–</b>    | <b>65 %</b> | <b>65 %</b> |
| les 40 % des ménages les moins fortunés                           | –           | 81 %        | 85 %         | –           | 62 %        | 58 %        |
| les 60 % des ménages les plus fortunés                            | –           | 88 %        | 90 %         | –           | 67 %        | 70 %        |
| <b>A contracté un emprunt d'une institution financière</b>        | <b>20 %</b> | <b>27 %</b> | <b>26 %</b>  | <b>14 %</b> | <b>18 %</b> | <b>20 %</b> |
| les 40 % des ménages les moins fortunés                           | 17 %        | 26 %        | 23 %         | 12 %        | 18 %        | 17 %        |
| les 60 % des ménages les plus fortunés                            | 23 %        | 28 %        | 28 %         | 16 %        | 19 %        | 22 %        |
| <b>Détient une carte débit</b>                                    | <b>88 %</b> | <b>93 %</b> | <b>97 %</b>  | <b>62 %</b> | <b>80 %</b> | <b>84 %</b> |
| les 40 % des ménages les moins fortunés                           | 84 %        | 93 %        | 97 %         | 61 %        | 74 %        | 78 %        |
| les 60 % des ménages les plus fortunés                            | 90 %        | 93 %        | 97 %         | 62 %        | 84 %        | 88 %        |
| <b>Détient une carte de crédit</b>                                | <b>72 %</b> | <b>77 %</b> | <b>83 %</b>  | <b>51 %</b> | <b>53 %</b> | <b>57 %</b> |
| les 40 % des ménages les moins fortunés                           | 60 %        | 66 %        | 74 %         | 40 %        | 41 %        | 44 %        |
| les 60 % des ménages les plus fortunés                            | 81 %        | 84 %        | 88 %         | 60 %        | 61 %        | 65 %        |

Source : Global Findex

Selon les données de la Banque mondiale, le Canada a systématiquement des indicateurs d'utilisation des services bancaires supérieurs à la moyenne de l'OCDE.

Ces services peuvent prendre plusieurs formes. Alors qu'il y a 20 ans, on aurait parlé d'accès à des guichets automatiques, il est maintenant plutôt question d'accès numérique, par exemple.

En outre, 83 % des Canadiens détenaient une carte de crédit, contre 57 % pour l'ensemble de l'OCDE – l'écart est particulièrement plus élevé pour les ménages moins fortunés, alors qu'au Canada, 74 % de ceux-ci ont une carte de crédit, contre 44 % dans l'ensemble de l'OCDE. L'accès au crédit est ainsi plus important au Canada, mais il peut s'agir d'une arme à double tranchant en raison d'un manque d'éducation financière. En effet, les statistiques d'endettement des ménages sont particulièrement préoccupantes.

Un indicateur à la baisse concerne l'évolution de l'épargne : 80 % des Canadiens avaient épargné, en baisse de deux points par rapport à 2014 (82 %).

124 <https://www.banquemonde.org/fr/news/press-release/2015/04/15/massive-drop-in-number-of-unbanked-says-new-report>

# TABLEAU 8-2

## Objectif 8

### Travail décent et croissance économique

|       |                                                                                                                                                                                                                                                     | Tendance 20 ans | Tendance récente | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ODD 8 | <b>8.1</b> Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national                                                                                                                                                      | ➡               | ➡                | Au cours 20 dernières années, le PIB réel par habitant à Montréal est passé de 39 400 \$ en 2000 à 46 100 \$ en 2019 (en dollars de 2012), une augmentation de 17 %. Le PIB réel par habitant est plus faible que celui des autres métropoles, et le rythme de croissance ne laisse pas présager un rattrapage.                                                                                                                                                                                                                                                 |
|       | <b>8.2</b> Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre | ➡               | ➡                | La productivité des emplois à Montréal – mesurée par le PIB réel par emploi – a été relativement stagnante de 2000 à 2010. Elle a ensuite augmenté de manière soutenue de 2010 à 2019, permettant une croissance globale de 7 % depuis 2000. Un PIB réel par habitant plus faible que celui des autres métropoles, et le rythme de croissance ne semble pas suffisant à un rattrapage.                                                                                                                                                                          |
|       | <b>8.5</b> Parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale                         | ➡               | ➡                | Tant pour les hommes que pour les femmes, le taux de chômage est à un creux historique. Le taux de chômage des 15 à 24 ans est significativement plus élevé que pour les autres groupes d'âge. Bien que le salaire horaire moyen des femmes ait effectué un rattrapage progressif depuis la fin des années 1990, il 10 % inférieur à celui des hommes. L'écart de taux de chômage entre les immigrants et les natifs a baissé au cours des dernières années. Cela dit, l'écart présent à Montréal est de loin supérieur à ceux observés à Toronto et Vancouver. |
|       | <b>8.6</b> Réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation                                                                                                                                                     | ➡               | ➡                | Il y a très peu de jeunes de 15 à 24 ans n'étant ni à l'école, ni au travail, ni en stage (NEET). D'ailleurs, le Québec (6,3 %) présente un taux de NEET en constante diminution et de loin inférieur à celui observé en Ontario, où on observe une stagnation (8,9 %).                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|       | <b>8.10</b> Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance                                                              | ➡               | ?                | Selon les données de la Banque mondiale, le Canada a systématiquement des indicateurs d'utilisation des services bancaires supérieurs à la moyenne de l'OCDE. En 2017, 88 % des Canadiens avaient contracté un emprunt dans les 12 mois précédents, contre 65 % pour la moyenne de l'OCDE.                                                                                                                                                                                                                                                                      |

# INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

**OBJECTIF 9** – Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

## Des investissements importants mais un retard sur les projets durables

Une économie moderne requiert une base solide sous la forme d'infrastructures de qualité. Il faut ainsi des routes en bon état ainsi que des installations électriques efficaces offrant un service stable et prévisible dont le but consiste aussi à minimiser l'impact environnemental de son utilisation. C'est dans cette optique que le neuvième objectif a été établi.

Les Montréalais l'expérimentent tous les jours : les investissements en infrastructures font actuellement l'objet d'un rattrapage après plusieurs décennies de laisser-aller. Ils permettront à la ville de demain d'offrir des infrastructures de qualité, fiables, durables et résilientes qui, on le souhaite, permettront une industrialisation durable qui profite à tous. C'est aussi en investissant en innovation que ces objectifs seront atteints.

Il faut aussi faire des investissements responsables qui travaillent dans le sens de la transition écologique, particulièrement en transport en commun. Ce qui veut dire moins d'investissements en transport routiers. La Fondation David Suzuki estime que les coûts consacrés au transport automobile a cru de 33 % depuis vingt ans.<sup>125</sup>

### Les sous-objectifs couverts dans ce chapitre

- 9.1** Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.
- 9.2** Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés.
- 9.3** Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînes de valeur et sur les marchés.
- 9.4** D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.
- 9.5** Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche et au développement d'ici à 2030.

<sup>125</sup> [https://fr.davidsuzuki.org/wp-content/uploads/sites/3/2018/01/%C3%89tude\\_%C3%89volutionCo%C3%BBtsSyst%C3%A8meTransportQC\\_FINAL.pdf](https://fr.davidsuzuki.org/wp-content/uploads/sites/3/2018/01/%C3%89tude_%C3%89volutionCo%C3%BBtsSyst%C3%A8meTransportQC_FINAL.pdf)

# Une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente

Ce vaste sous-objectif réfère à l'accès au transport dans toutes ces formes. En général, la grande région montréalaise est bien desservie à cet égard grâce aux infrastructures routières, aéroportuaires, ferroviaires et portuaires. De plus, la présence acceptable d'infrastructures permettant le déplacement dit « actif » (le vélo par exemple) encourage un transport durable.

## Accès à une route praticable

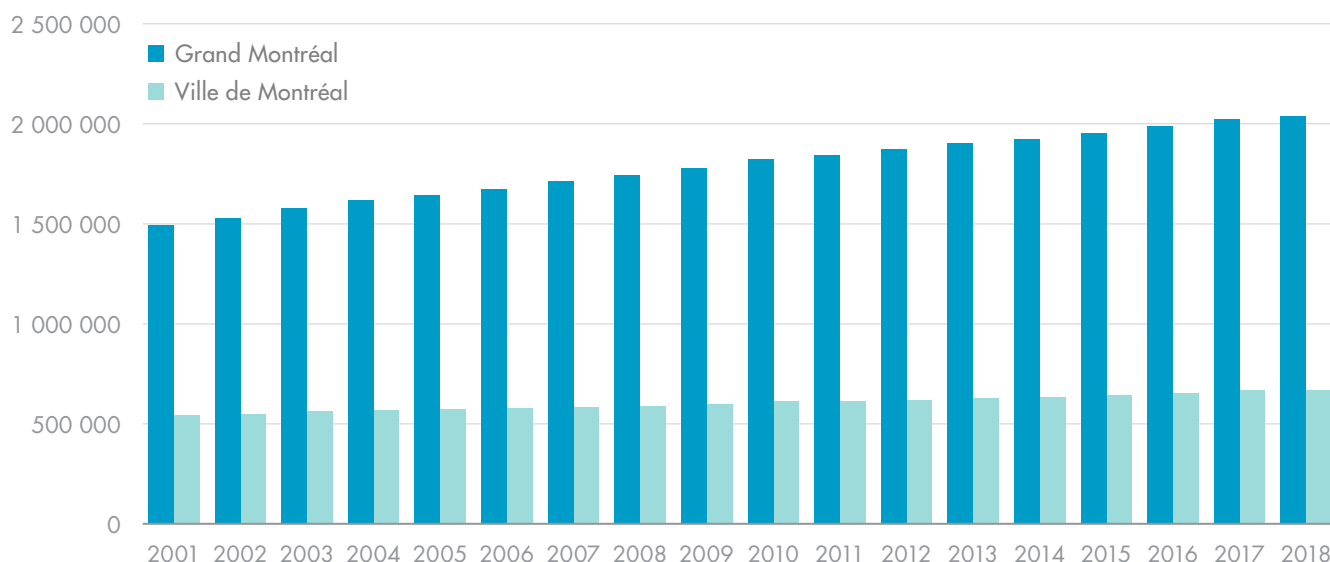
Dans un contexte global, l'accès aux routes est nécessaire, que ce soit pour la distribution des biens et services ou le déplacement urgent ou vers le travail. Pour une région métropolitaine comme Montréal, cet accès est tout de même assez bien couvert.

Bien qu'il n'existe pas de données fiables et récurrentes pour ce type d'indicateur, Statistique Canada rapporte qu'en 2018, les industries liées aux services de transport au Québec disposaient de l'équivalent de 787 \$ par habitant en stock net d'actifs d'infrastructures, contre 1 495 \$ pour l'ensemble du Canada.<sup>126</sup> Étant donné la grande variabilité de la densité à travers le pays, il peut être plus utile de se comparer à une province comparable en matière de répartition urbaine et rurale, par exemple l'Ontario où cette mesure atteint les 986 \$ par habitant. Ce chiffre représente la valeur des infrastructures par habitant. Plus celui-ci est élevé, plus on peut présumer que les infrastructures sont en nombre et en qualité suffisante.

Depuis 2009, le stock net a connu une croissance de 98 % pour le Québec, comparativement à 54 % pour celui de l'Ontario.<sup>127</sup> Dans la grande région montréalaise, l'accès aux routes ne semble pas un problème. En effet, selon des données de la SAAQ, le nombre de véhicules dans le Grand Montréal connaît une hausse constante. En 2018, on en dénombrait ainsi **2 036 000, en croissance de 7 % par rapport à 2013**. Cependant, pour la première fois en 2018, le nombre de véhicules enregistrés dans la ville de Montréal a connu une légère baisse par rapport à l'année précédente, le total étant passé de 666 000 à 665 000.<sup>128</sup>

## Graphique 9-1

### Nombre total de véhicules de promenade



Source : Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

126 <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/2018013/ic2-fra.htm>

127 Les données sont en dollars canadiens de l'année courante.

128 <http://observatoire.cmm.qc.ca/observatoire-grand-montreal/outils-statistiques-interactifs/grand-montreal-en-statistiques/?t=4&st=148&i=1803&p=2018&e=3>

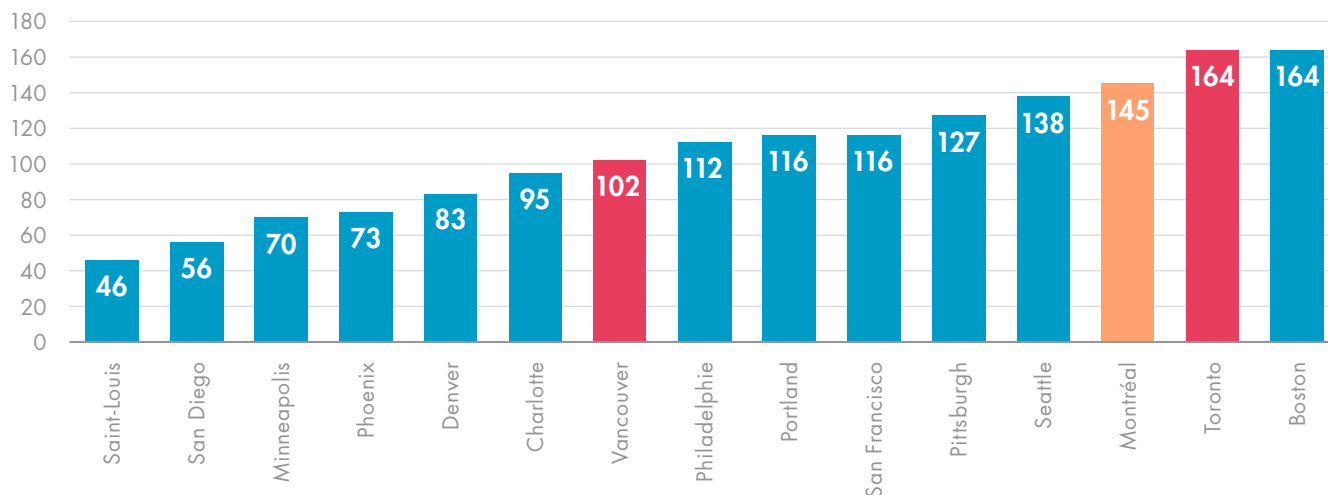


Les limites géographiques de l'île de Montréal contribuent à placer la métropole en tête des villes de tailles comparables en Amérique du Nord pour la congestion routière. Selon la firme Inrix, les Montréalais passent 145 heures par années dans leur voiture.<sup>129</sup>

## Graphique 9-2

### Temps perdu à cause de la congestion routière

heures perdues sur une année dans la congestion, par conducteur



Source : Inrix

## Trafic aérien en hausse

En général, le trafic aérien est en forte hausse au Canada. De 2008 à 2018, le total des passagers dans les aéroports canadiens a augmenté de 45 %.<sup>130</sup>

Les quatre aéroports majeurs du pays ont connu des augmentations substantielles : 57 % à Toronto, 48 % à Vancouver, 52 % à Montréal et 37 % à Calgary. Selon l'Official Airline Guide (OAG), Montréal-Trudeau est le 41<sup>e</sup> aéroport le plus fréquenté au monde, derrière Toronto (6<sup>e</sup>) et Vancouver (27<sup>e</sup>).<sup>131</sup>

## Tableau 9-1

### Trafic aérien de passagers aux aéroports canadiens

|                                                      | 2008               | 2018               | Variation sur dix ans |
|------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|-----------------------|
| <b>Canada</b>                                        | <b>109 360 095</b> | <b>159 009 051</b> | <b>45 %</b>           |
| Halifax/Robert L Stanfield International             | 3 460 651          | 4 236 898          | 22 %                  |
| <b>Montréal/Pierre Elliott Trudeau International</b> | <b>12 309 992</b>  | <b>18 749 586</b>  | <b>52 %</b>           |
| Ottawa/Macdonald-Cartier International               | 4 170 944          | 4 979 019          | 19 %                  |
| Toronto/Lester B Pearson International               | 30 829 446         | 48 269 345         | 57 %                  |
| Winnipeg/James Armstrong Richardson International    | 3 547 332          | 4 289 197          | 21 %                  |
| Calgary International                                | 12 109 780         | 16 606 209         | 37 %                  |
| Edmonton International                               | 6 225 414          | 8 066 010          | 30 %                  |
| Vancouver International                              | 17 058 616         | 25 267 409         | 48 %                  |

Source

129 <https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/default-document-library/201908comparermontreal.pdf?sfvrsn=0>

130 [Trafic aérien de passagers aux aéroports canadiens, annuel.](#)

131 [https://www.oag.com/hubfs/Free\\_Reports/Megahubs/2018/Megahubs\\_International\\_Index\\_2018.pdf?hsCtaTracking=cb970431-e381-4ada-b54b-b168f98d9eb7%7Cf52e0462-7e9f-4091-a2e7-91d2eda51d07](https://www.oag.com/hubfs/Free_Reports/Megahubs/2018/Megahubs_International_Index_2018.pdf?hsCtaTracking=cb970431-e381-4ada-b54b-b168f98d9eb7%7Cf52e0462-7e9f-4091-a2e7-91d2eda51d07)

## Transport aérien durable

La croissance de l'activité à l'aéroport de la métropole peut entrer en contradiction avec des objectifs de développement durable. Pour mitiger les effets de cette hausse, un effort particulier est investi à Montréal. Dans son dernier rapport annuel, la *Airport Carbon Accreditation*,<sup>132</sup> qui évalue les efforts des différents aéroports à améliorer leur bilan environnemental, reconnaît d'ailleurs le travail accompli à cet égard.

L'organisme, qui classe les aéroports selon quatre catégories, allant du plus faible effort environnemental (niveau 1) au plus important (niveau 5), évalue que deux aéroports nord-américains sont actuellement neutres en carbone, soit ceux de Dallas-Fort Worth (DFW) et de San Diego (SAN). Montréal, pour sa part, fait partie des cinq aéroports canadiens ayant obtenu la meilleure classification au pays, soit le 3<sup>e</sup> niveau.<sup>133</sup>

Pour atteindre cet objectif, des initiatives comme la création et l'entretien d'un parc écologique de deux millions de pieds carrés en bordure de l'aéroport ont été mises en place par l'administration aéroportuaire montréalaise.<sup>134</sup>

## Trafic portuaire

Au Port de Montréal, de 2014 à 2018, la circulation maritime a connu une hausse totale de 696 navires,<sup>135</sup> une progression de 34 %. Le transport de marchandises est en forte hausse, la jauge brute (tonnage) ayant crû de 37,5 %.

### Tableau 9-2

Circulation maritime au Port de Montréal

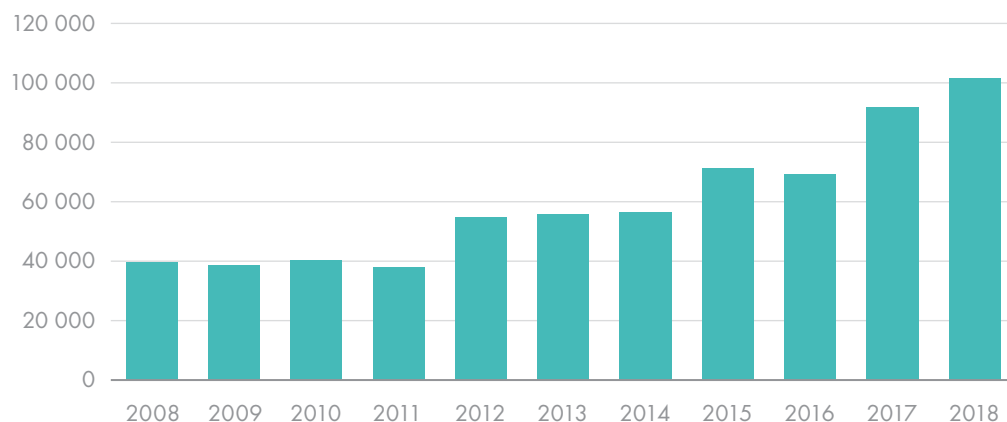
|                                     | 2014  | 2015  | 2016  | 2017  | 2018  |
|-------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Nombre total de navires             | 2 042 | 2 109 | 2 271 | 2 392 | 2 738 |
| Jauge brute (en millions de tonnes) | 38,1  | 41,5  | 45,6  | 48,6  | 52,4  |

Source

Par ailleurs, le nombre de passagers a plus que doublé depuis 2011. En 2018, plus de 100 000 passagers ont ainsi été recensés au Port de Montréal.<sup>136</sup>

### Graphique 9-3

Nombre de passagers au Port de Montréal



Source

132 <https://www.airportcarbonaccreditation.org/>

133 <https://airportco2.org/airports-across-the-world.html#region-northamerica>

134 <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/creation-d-un-parc-ecologique-a-yul-aeroport-international-montreal-trudeau-837535710.html>

135 <https://www.port-montreal.com/PMStats/html/frontend/statistics.jsp?lang=fr&context=business>

136 [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=689767889663&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=689767889663&_dad=portal&_schema=PORTAL)

## **Transport ferroviaire : surtout les trains de banlieue**

Le Canada possède un vaste réseau ferroviaire totalisant près de 50 000 kilomètres. À l'échelle nationale, la majeure partie du réseau est utilisée pour le transport de marchandises. Cela dit, chaque année, environ 84 millions de passagers utilisent ce mode de transport au pays, principalement les trains de banlieue de Montréal, de Toronto et de Vancouver, lesquels constituaient 94 % du trafic ferroviaire en 2017.<sup>137</sup> En 2018, 4,8 millions de passagers ont voyagé dans les destinations desservies par VIA Rail.<sup>138</sup> La très grande majorité de ces déplacements ont eu lieu dans le corridor densément peuplé entre Québec et Windsor. La Communauté métropolitaine de Montréal recense 1 850 kilomètres de voies ferrées, comparativement à 18 200 kilomètres de réseau routier au sein de la RMR de Montréal.<sup>139</sup>

## **Transport durable et actif : augmentation transport en commun dans la grande région montréalaise**

Comme mentionné précédemment, les Montréalais perdent un temps considérable à attendre dans leur voiture quand ils se déplacent. Or, la croissance du nombre de véhicules dans la grande région montréalaise ne permet pas de croire que la situation ira en s'améliorant. Or, non seulement cette réalité a une incidence défavorable sur les émissions de gaz à effet de serre, mais son impact est considérable sur l'économie et la vie personnelle des citoyens.

L'une des solutions permettant d'alléger ce poids réside dans les transports collectifs. Les dernières données provenant de l'enquête Origine-Destination 2018<sup>140</sup> sont positives pour le Grand Montréal, puisqu'une augmentation de 4 % a été observée depuis 2013 pour l'utilisation du transport collectif et que 74 % des déplacements vers le centre-ville se sont faits par transport collectif pendant cette même période.

En revanche, cette augmentation, conjuguée avec l'augmentation de la population dans la grande région de Montréal, contribue à mettre une pression supplémentaire sur le réseau des transports collectifs parfois saturé. Des projets comme l'expansion de la ligne bleue et la construction du REM viendront répondre à cette nécessité d'une augmentation de la capacité du réseau.

---

137 <https://www.railcan.ca/101/canadas-passenger-railways-moving-people/>

138 [https://media.viarail.ca/sites/default/files/publications/2018\\_Annual\\_Report\\_FR.pdf](https://media.viarail.ca/sites/default/files/publications/2018_Annual_Report_FR.pdf)

139 <http://cmm.qc.ca/champs-intervention/transport/dossiers-en-transport/transport-des-marchandises/>

140 [https://www.artm.quebec/wp-content/uploads/2020/01/CA\\_Faits-saillants\\_EOD\\_COMPLET\\_WEB\\_14012020\\_R002.pdf](https://www.artm.quebec/wp-content/uploads/2020/01/CA_Faits-saillants_EOD_COMPLET_WEB_14012020_R002.pdf)

# La perte de vitesse dans le manufacturier

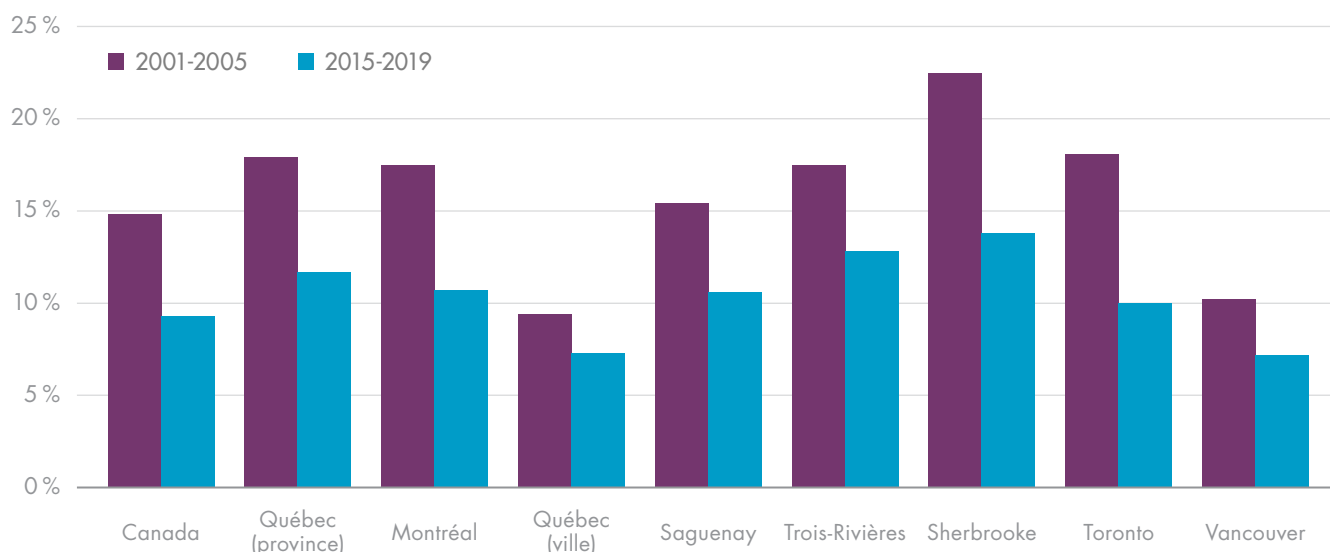
L'importance relative du secteur manufacturier montréalais a diminué du tiers depuis l'an 2000.

Partout au pays, la proportion des emplois attribués à l'activité manufacturière a diminué au cours des deux dernières décennies. De la période 2001-2005 à la période 2015-2019, la baisse a atteint 37 % au Canada (-5,5 points de pourcentage), 35 % au Québec et 39 % à Montréal.<sup>141</sup>

Le même phénomène s'observe du côté du poids qu'occupe la production manufacturière dans le PIB, qui affichait une baisse de 29 % au Canada (-4,3 points de pourcentage), de 28 % au Québec, et de 31 % à Montréal.

## Graphique 9-4

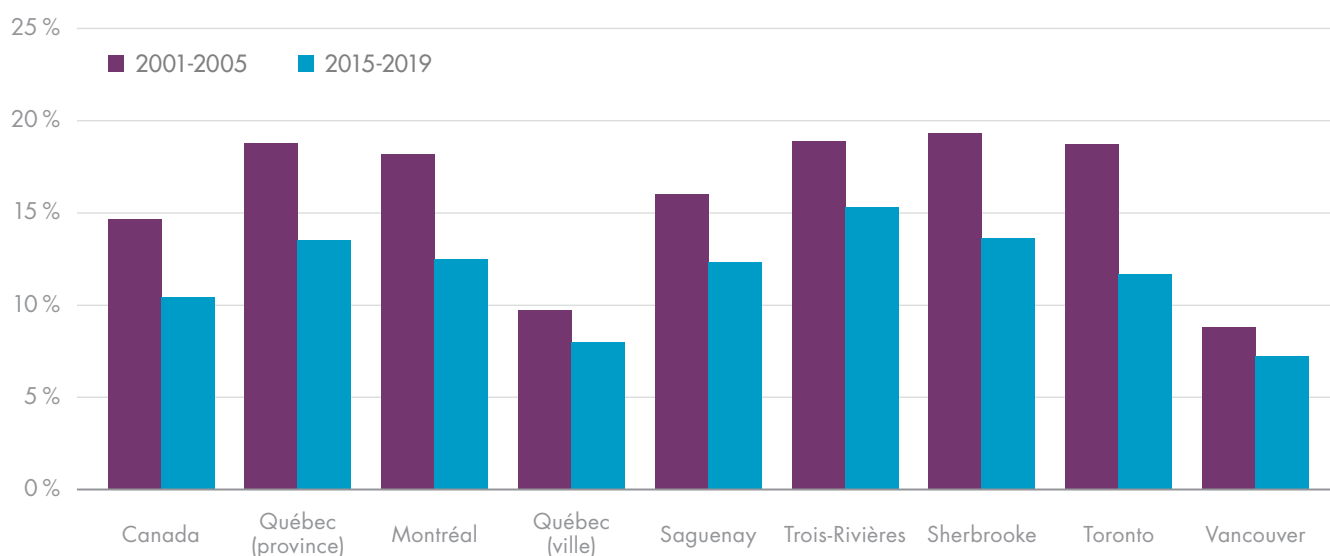
### Proportion des emplois dans le secteur de la fabrication



Source : Conference Board of Canada

## Graphique 9-5

### Proportion du PIB attribuée à la fabrication



Source : Conference Board of Canada

Parallèlement, on remarque que la proportion des emplois dans le secteur des services est passée **de 77 % à 83 % entre 2001 et 2019**, les services professionnels et les soins de santé ayant connu une croissance plutôt importante au cours des deux dernières décennies.<sup>142</sup>

### Tableau 9-3

Emploi selon l'industrie, RMR de Montréal

|                                                                                         | 2001          | 2019          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| <b>Secteur de la production de biens</b>                                                | <b>23,0 %</b> | <b>16,9 %</b> |
| Agriculture                                                                             | 0,3 %         | 0,3 %         |
| Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz  | 0,1 %         | 0,2 %         |
| Services publics                                                                        | 0,9 %         | 0,6 %         |
| Construction                                                                            | 3,3 %         | 5,1 %         |
| Fabrication                                                                             | 18,3 %        | 10,8 %        |
| <b>Secteur des services</b>                                                             | <b>77,0 %</b> | <b>83,1 %</b> |
| Commerce de gros et de détail                                                           | 16,4 %        | 15,8 %        |
| Transport et entreposage                                                                | 5,5 %         | 6,1 %         |
| Finance, assurances, services immobiliers et de location                                | 6,0 %         | 6,8 %         |
| Services professionnels, scientifiques et techniques                                    | 7,8 %         | 10,2 %        |
| Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien | 3,6 %         | 4,7 %         |
| Services d'enseignement                                                                 | 6,3 %         | 7,2 %         |
| Soins de santé et assistance sociale                                                    | 10,7 %        | 13,5 %        |
| Information, culture et loisirs                                                         | 6,0 %         | 5,0 %         |
| Services d'hébergement et de restauration                                               | 5,5 %         | 5,6 %         |
| Autres services (sauf les administrations publiques)                                    | 4,3 %         | 3,9 %         |
| Administrations publiques                                                               | 5,0 %         | 4,4 %         |

Source : Statistique Canada

## Investissement dans les industries culturelles

Montréal a connu un développement accru des infrastructures culturelles ces dernières années, le quartier des spectacles étant l'exemple le plus probant. Selon Altus, ces investissements et le développement immobilier qui en a résulté représentent des retombées de 2 milliards de dollars.<sup>143</sup>

142 Statistique Canada, tableau 14-10-0098-01

143 [https://www.quartierdesspectacles.com/fr/medias/retombees\\_economiques\\_immobilieres](https://www.quartierdesspectacles.com/fr/medias/retombees_economiques_immobilieres)

## Accroître l'accès des entreprises (surtout les PME) aux services financiers et leur intégration aux chaînes de valeur et aux marchés

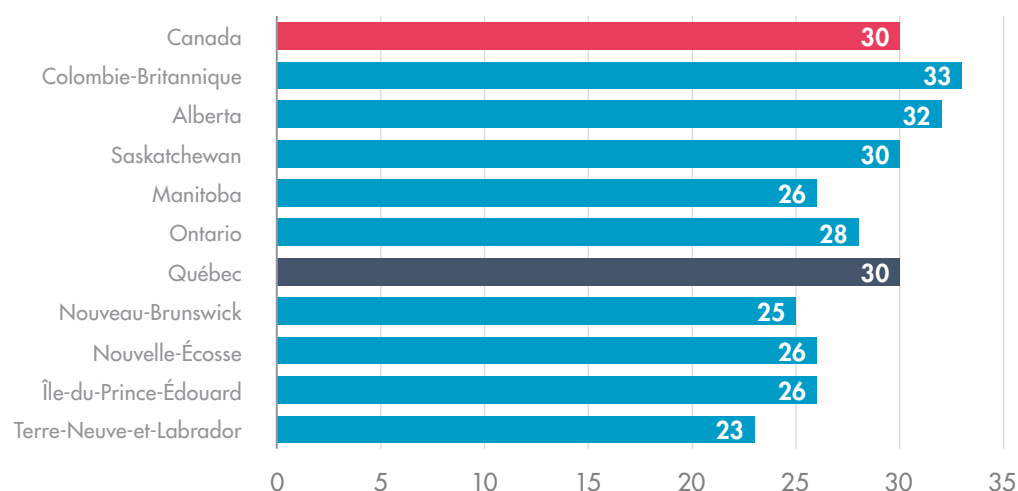
Dans une ville dynamique aspirant à prospérer, il importe d'encourager l'esprit d'entrepreneuriat. Au cours des dernières années, les PME québécoises – et montréalaises – ont été le principal moteur de création d'emplois dans la province. Elles jouent donc un rôle important dans le développement du grand Montréal.

### La contribution économique des PME

En 2014, au Québec, la contribution des petites entreprises (moins de 50 employés) au PIB s'est chiffrée à 30 %, une proportion comparable à la moyenne canadienne. Le Québec se situait derrière la Colombie-Britannique (33 %) et l'Alberta (32 %), mais devant l'Ontario (28 %).<sup>144</sup>

#### Graphique 9-6

Contribution des petites entreprises au PIB, 2014 (en %)

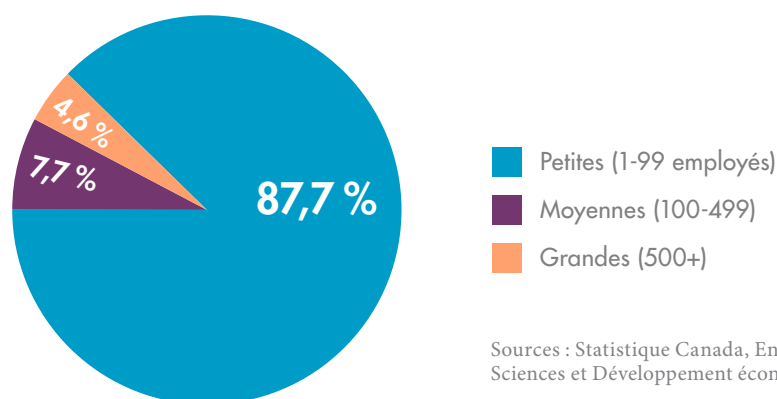


Source : Industrie Canada

De 2005 à 2015, 87,7 % de la création nette d'emplois dans le secteur privé au Canada est attribuable aux petites entreprises (moins de 100 emplois), tandis que 7,7 % des nouveaux emplois provenaient des entreprises de taille moyenne, et 4,6 % des grandes entreprises (plus de 500 employés).

#### Graphique 9-7

Pourcentage de la variation nette de l'emploi dans le secteur privé selon la taille de l'entreprise, Canada 2005-2015 (en %)



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active et calculs d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada

En 2015, 92,0 % des emplois québécois et 90,3 % des emplois canadiens étaient dans des PME. Cette proportion varie légèrement d'une province canadienne à l'autre. Par exemple, elle est à 87,3 % en Ontario et à 93,6 % en Colombie-Britannique.

Pour avoir un « indice d'entrepreneuriat », le nombre de PME par millier d'habitants constitue un indicateur intéressant. On constate ainsi qu'en 2015, on dénombrait 34,7 PME par millier d'habitants au Québec, un chiffre légèrement inférieur à celui de l'Ontario (36,3), et significativement plus faible qu'en Colombie-Britannique (45,2) et en Alberta (50).<sup>145</sup>

## Financement des entreprises

En 2014, au Canada, 51,3 % des PME (moins de 100 employés) ont demandé un financement externe. Au total, 28,1 % ont obtenu du financement par emprunt, 29,4 % un crédit commercial, 7,9 % un crédit-bail, 4,4 % un financement gouvernemental et 0,9 % des fonds propres.

Pour acquérir d'autres entreprises, les PME ont utilisé diverses sources de financement, ont des fonds personnels (71,4 %), du crédit d'institutions financières (60,7 %) et des prêts ou investissements provenant d'amis ou de membres de la famille des propriétaires (26,0 %).<sup>146</sup>

À Montréal, 28,4 % des PME ont demandé un financement par emprunt en 2017, un chiffre qui se situe au-dessus de la moyenne canadienne (25,6 %), mais sous la moyenne québécoise (30,4 %). La probabilité qu'une demande de financement soit déclinée était plus importante à Montréal (10,6 %) que dans l'ensemble de la province (6,6 %), mais semblable à la moyenne nationale (9,5 %).

# Moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables

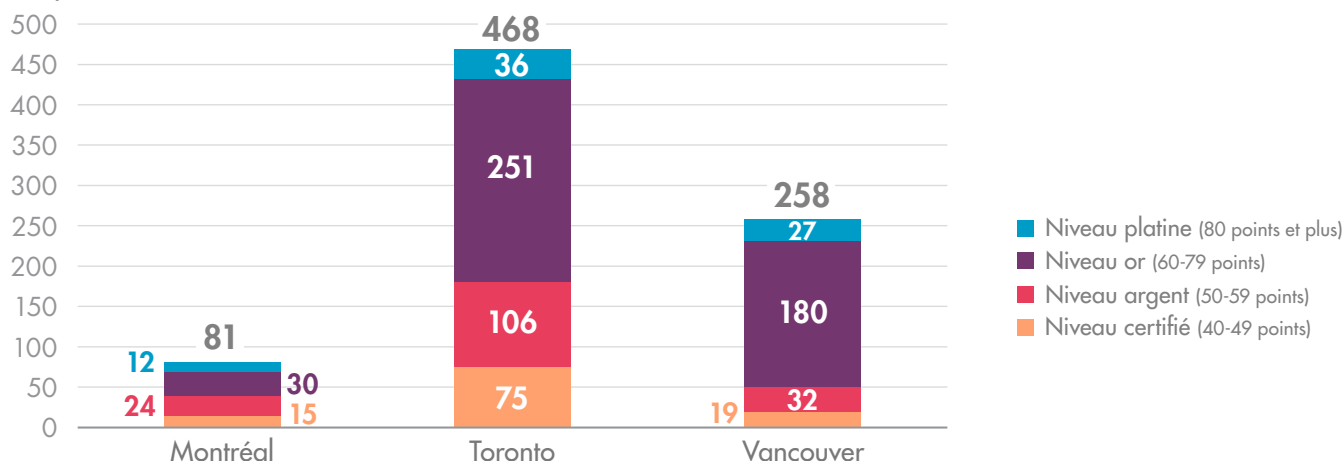
## Les projets LEED

Une des mesures envisageables pour analyser le niveau de qualité des infrastructures dans la région montréalaise réside dans le nombre de projets LEED. Bien qu'imparfaite, cette mesure permet de dégager certaines observations.

Or, Montréal accuse un retard lorsqu'on la compare à Toronto ou à Vancouver à cet égard. En effet, le nombre de projets LEED n'y dépasse pas la centaine, alors qu'il est cinq fois plus élevé dans la métropole ontarienne et trois fois plus important à Vancouver.

## Graphique 9-8

### Projets certifiés LEED au Canada



Source

145 [La Presse, 5 octobre 2016, Quelle est la part des PME dans l'économie?](#)

146 [https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h\\_03018.html#toc-06](https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_03018.html#toc-06)

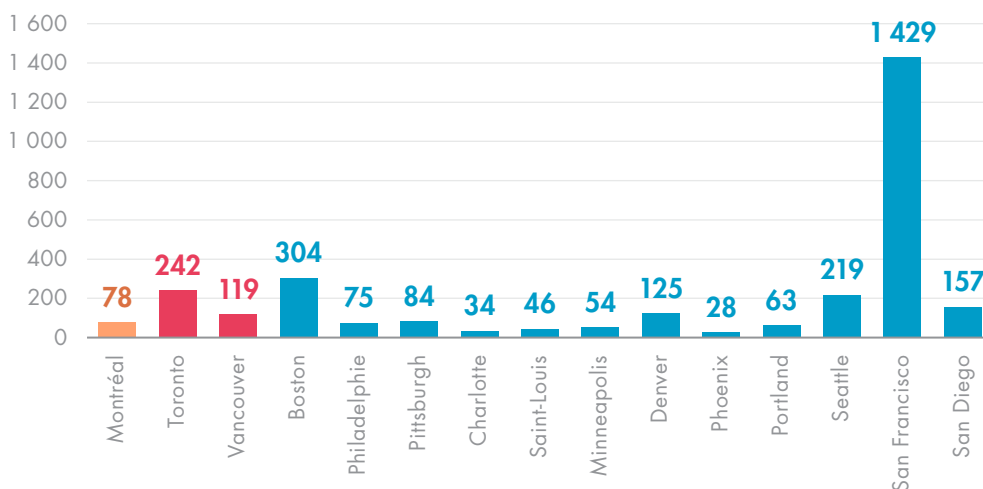
## Investissements en innovation : Montréal en peloton de tête au Canada

Une façon de calculer le degré d'investissement en innovation consiste à mesurer le nombre moyen d'ententes signées en matière de capital de risque. Si on compare Montréal à ses semblables en Amérique du Nord, entre 2016 et 2018, on remarque que San Francisco se démarque clairement. Elle est suivie par Boston et Toronto. Montréal se situe en milieu de peloton pour cette région, et en troisième place au Canada.<sup>147</sup>

En matière de **disponibilité du capital de risque**, c'est-à-dire la valeur moyenne en capitaux propres investis dans les ententes en matière de capital de risque, San Francisco est également en tête. Montréal se situe au premier rang des trois principales villes canadiennes.

### Graphique 9-9

#### Nombre d'ententes de capital de risque en 2018



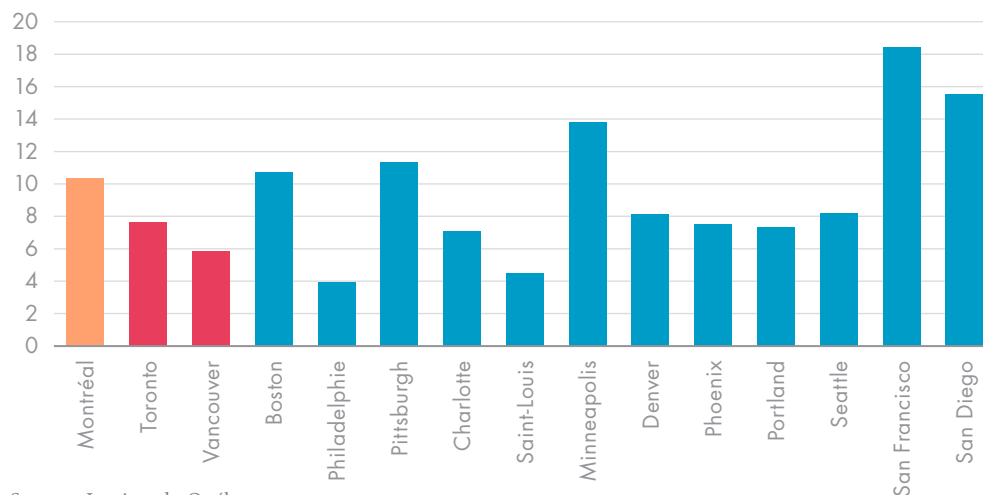
Source : Institut du Québec

De 2011 à 2014, la disponibilité du capital de risque des trois grandes métropoles canadiennes a diminué. Cependant, en 2018, Montréal a dépassé Toronto et Vancouver au chapitre de l'accès.<sup>148</sup>

### Graphique 9-10

#### Valeur moyenne des ententes de capital de risque

2018, millions de USD



Source : Institut du Québec

147 Étude comparative avec <https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/default-document-library/201908comparermonreal.pdf?sfvrsn=0>

148 Ibid



# TABLEAU 9-4

## Objectif 9

### Industrie, innovation et infrastructure

|       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Tendance<br>20 ans                                                                  | Tendance<br>récente                                                                 | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ODD 9 | <b>9.1</b> Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain                                                                                                                                                                                                  |    |    | Le trafic aérien [Pierre Elliott Trudeau (YUL)] et le trafic maritime [Port de Montréal] sont en forte croissance depuis 10 ans. Le stock net de dépenses en infrastructures en services de transport par habitant est plus faible au Québec qu'en Ontario, et que pour l'ensemble du Canada.                                                                                                     |
|       | <b>9.2</b> Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au PIB                                                                                                                                                                                                                    |    |    | La proportion des emplois attribués à l'activité manufacturière a diminué au cours des deux dernières décennies. De la période 2001-05 à 2015-19, la baisse a été de 37 % au Canada, de 35 % au Québec et de 39 % à Montréal. Le secteur manufacturier demeure plus important au Québec que dans l'ensemble canadien autant pour les emplois que pour la part du PIB.                             |
|       | <b>9.3</b> Accroître l'accès des entreprises aux services financiers à des conditions abordables et leur intégration aux chaînes de valeur et aux marchés                                                                                                                                                                                                            |  |  | De 2005 à 2015, les petites entreprises (100 emplois et moins) ont été le principal moteur de création d'emploi au Canada. En 2015, 92 % des emplois québécois et 90,3 % des emplois canadiens étaient dans des PME. De 2011 à 2013, au Canada, la part des dépenses au titre de la recherche et développement par les entreprises de moins de 100 employés a diminué, passant de 4,7G\$ à 3,9 %. |
|       | <b>9.5</b> Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant nettement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche-développement, et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche-développement |  |  | En termes de la disponibilité du capital de risque, en 2018, Montréal a dépassé Toronto et Vancouver. Montréal se situe en milieu de peloton en termes du degré d'investissement en innovation parmi les métropoles nord-américaines. Le pourcentage du PIB consacré à la recherche et développement de 1,7 % au Canada est relativement bas par rapport à plusieurs autres pays.                 |

# INÉGALITÉS RÉDUITES

**OBJECTIF 10** – Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

## Des inégalités moins marquées mais qui augmentent ; la mobilité sociale diminue

Au premier chapitre, nous avons dressé le portrait de la région montréalaise sous l'angle de la pauvreté. Cela nous a permis d'observer une certaine baisse de celle-ci en terme absolu, mais sa persistance dans une partie importante de la population. L'une des sources de la pauvreté réside dans l'inégalité économique entre les citoyens. Ainsi, réduire cette inégalité de revenus peut permettre de diminuer la pauvreté, les deux phénomènes étant reliés.

Cela dit, pour réduire la persistance de la pauvreté, il faut aussi agir sur un autre concept : la mobilité économique, soit la possibilité pour quelqu'un d'améliorer son sort financier. Les concepts de mobilité et d'inégalité doivent être abordés en parallèle.

Montréal est une région égalitaire comparativement à d'autres métropoles d'Amérique. Comment explique-t-on alors la persistance de certaines poches de pauvreté ?

### Les sous-objectifs couverts dans ce chapitre

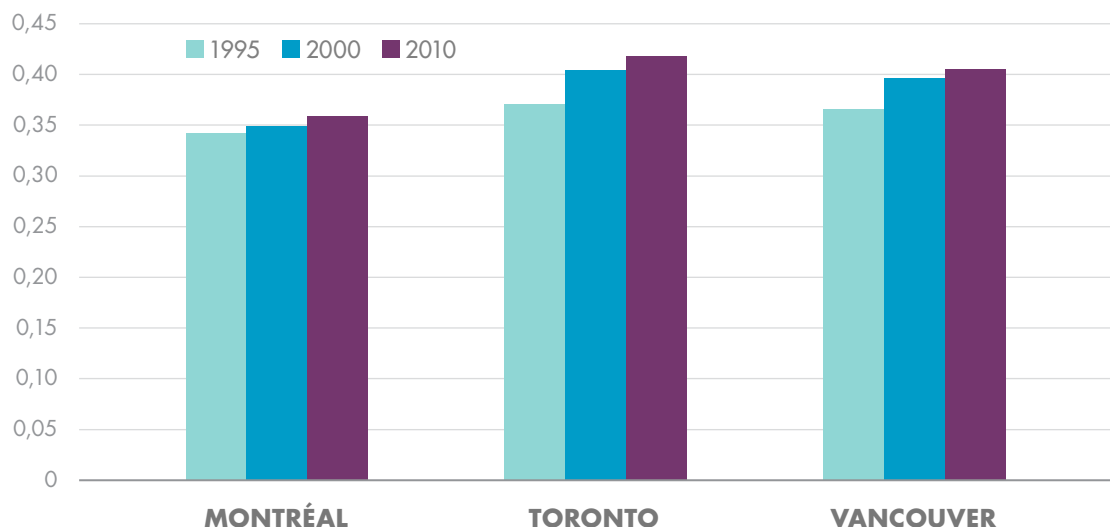
- 10.1** D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 pour cent les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable
- 10.4** Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité

# Les inégalités dans la grande région de Montréal

Les inégalités ont augmenté à Montréal entre 1990 et 2010, mais la métropole québécoise demeure néanmoins plus égalitaire que Toronto ou Vancouver. Ce constat a été mesuré grâce à l'Indice de Gini qui, sur une échelle de 0 à 1, indique le niveau de distribution des revenus dans la population, 0 étant une distribution parfaite et 1 étant une distribution inégalitaire. Il faut donc viser un score le plus bas possible.

## Graphique 10-1

### Indice de Gini par villes

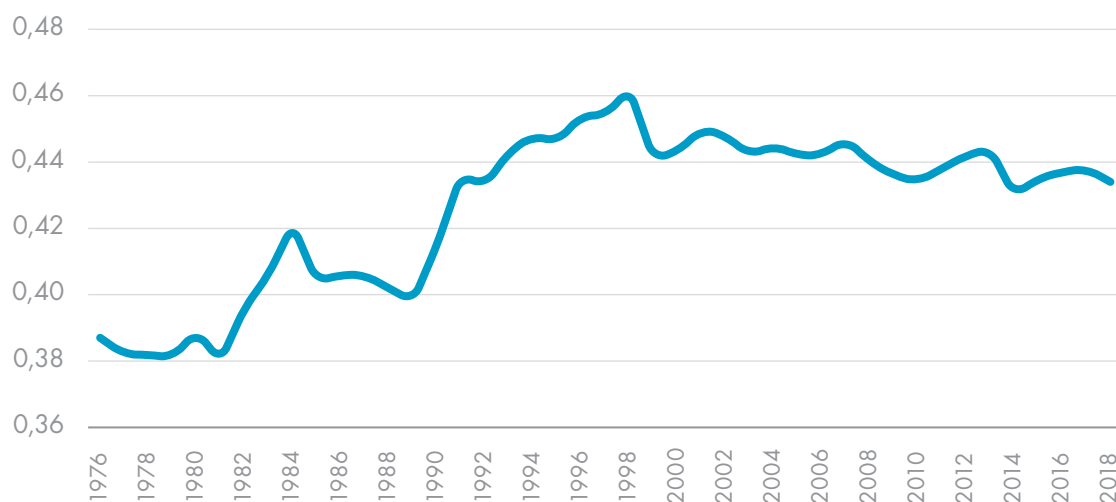


Source : Statistique Canada, Banque de données administratives longitudinales (DAL)

Cette observation est cohérente avec ce qui est observé ailleurs au Québec. En effet, au chapitre des inégalités de marché, c'est-à-dire celles liées aux revenus, le Québec est devenu moins égalitaire dans les années 1990. Depuis, la situation s'est stabilisée.

## Graphique 10-2

### Indice de Gini pour les revenus de marché ajusté pour le Québec

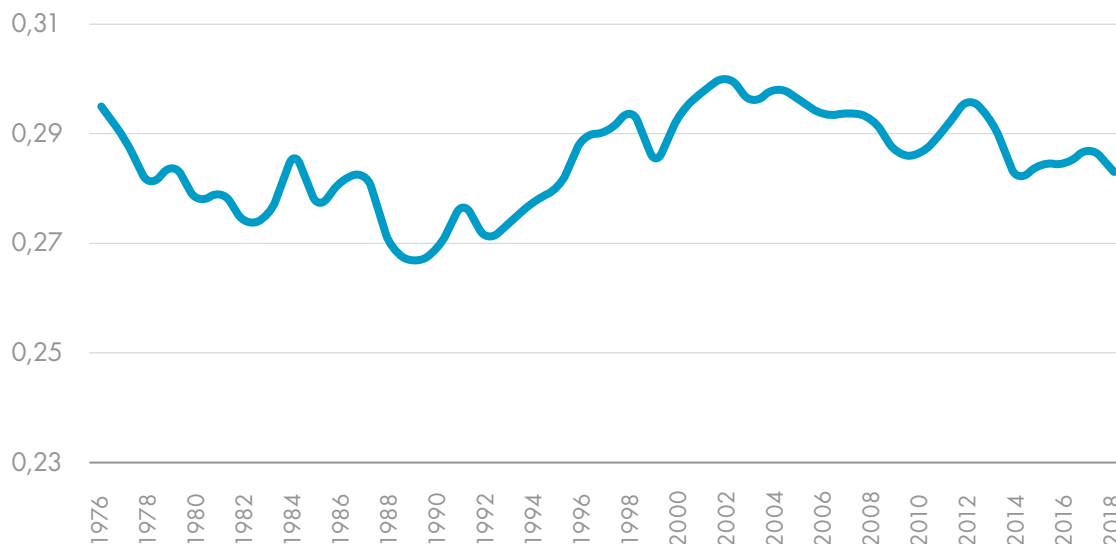


Source : Statistique Canada

Cela dit, lorsque l'on observe les inégalités après les taxes et la redistribution, on constate que les programmes québécois réussissent à atténuer les inégalités économiques, et ce, depuis les années 1970.

### Graphique 10-3

#### Indice de Gini après taxes et transferts

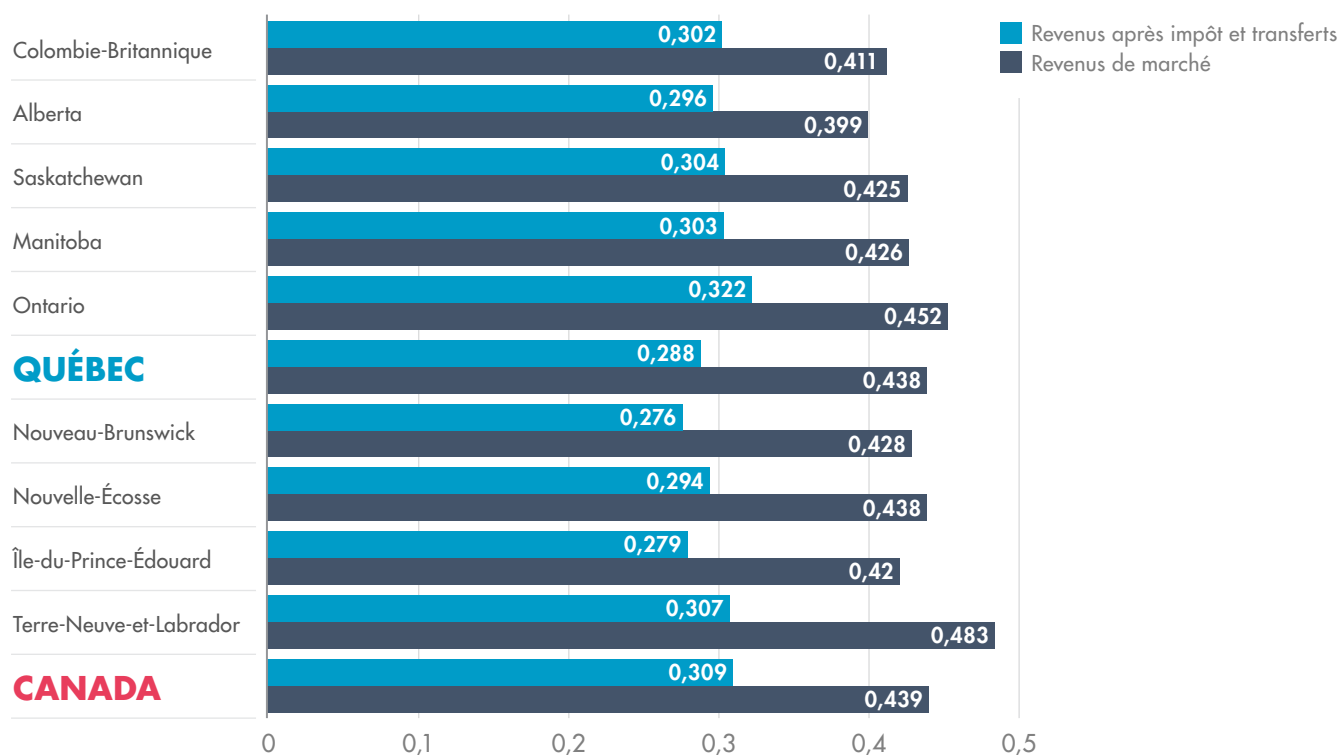


Source : Statistique Canada

D'ailleurs, le Québec demeure l'une des provinces canadiennes qui possède de bons programmes de redistribution. Malgré des inégalités de marché assez élevées, l'Indice de Gini du Québec après redistribution y est l'un des moins élevés du pays.

### Graphique 10-4

#### Coefficient de GINI par province en 2017 et par type de revenus

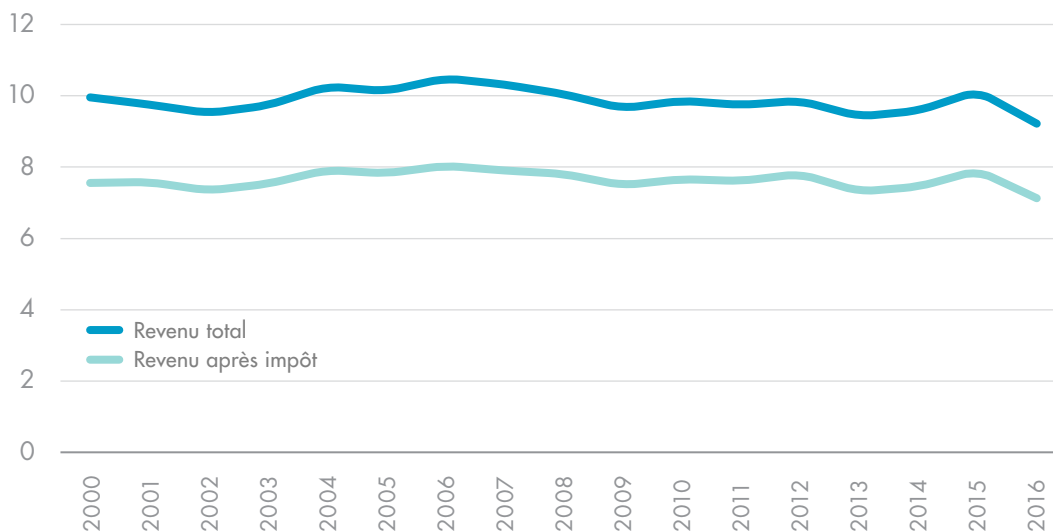


Source : Statistique Canada

Dans le cadre de cette analyse, nous avons apporté une attention particulière au 1 % des plus riches de la société québécoise. Ainsi, lorsqu'on compare le ratio du revenu de ce groupe avec celui du 99 % restant, on constate qu'il demeure assez stable depuis l'année 2000.

### Graphique 10-5

Ratio du revenu moyen du 1 % le plus riche sur le 99 %

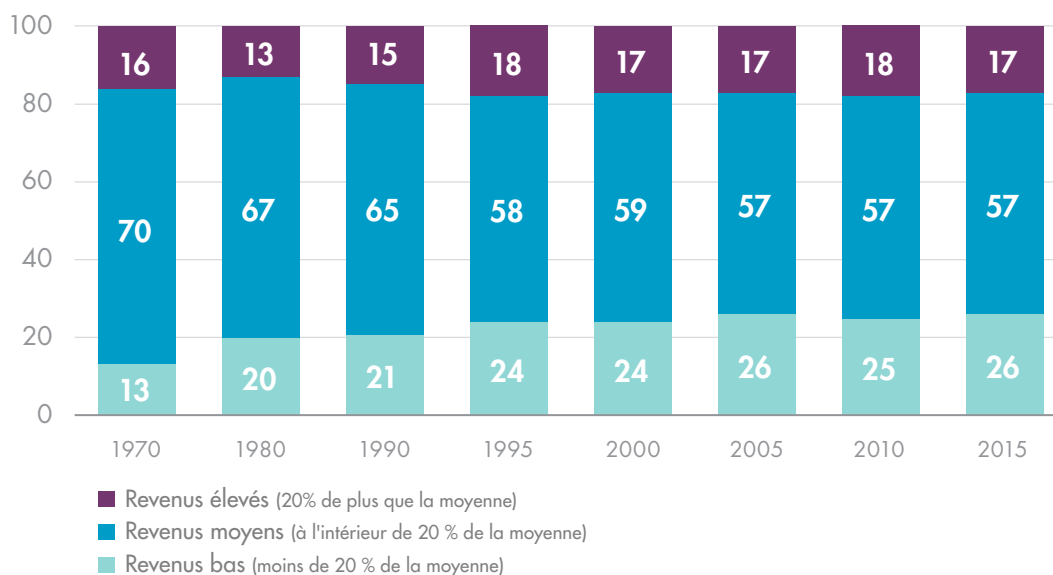


Source : Statistique Canada, Tableau 11-10-0056-01

Le portrait est différent si on observe la population par catégorie de revenus. On constate en effet un certain écart entre les plus riches et les plus pauvres dans la RMR de Montréal depuis le milieu des années 1990.

### Graphique 10-6

Pourcentage de la population par catégorie de revenus



[Source](#)

Ainsi, les inégalités économiques dans la région Montréalaise sont en légère hausse, mais demeurent moins élevées qu'ailleurs au Canada.

# Mobilité sociale

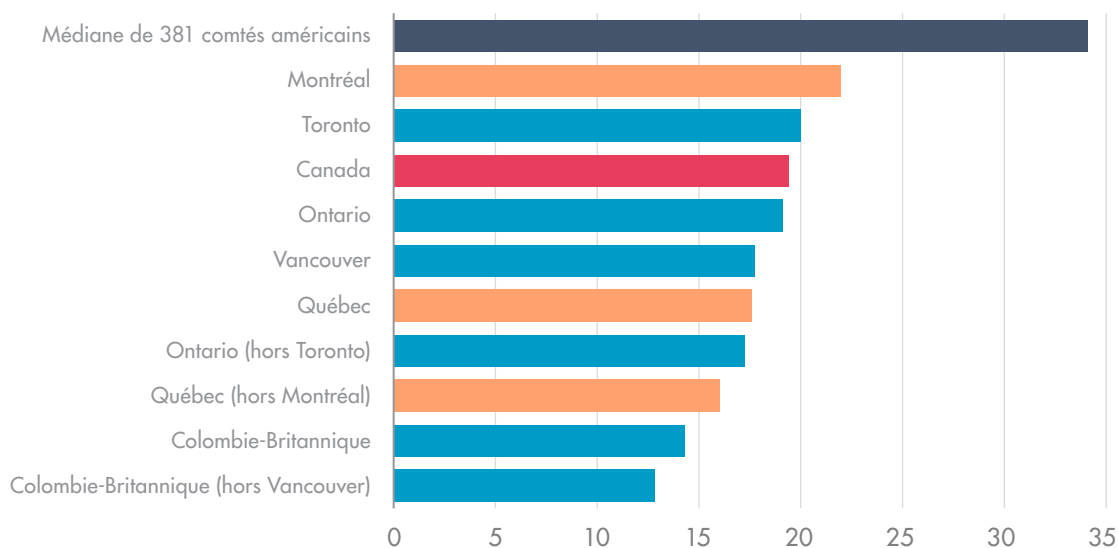
L'analyse des inégalités permet de dégager un portrait fixe dans le temps. Si on souhaite réduire la présence de celles-ci, il faut aussi agir sur un autre concept : la mobilité sociale. Pour ce faire, il faut connaître la capacité d'un individu de progresser ou de régresser dans l'échelle de revenus. Une façon de mesurer ce concept réside dans *l'élasticité intergénérationnelle des revenus*, c'est-à-dire le pourcentage du revenu d'un individu qui peut être expliqué par le revenu d'un de ses parents. Plus ce pourcentage est élevé, moins il y a de mobilité. Il faut ainsi viser un pourcentage bas.

Or, ce pourcentage est plus élevé à Montréal qu'à Toronto, et que les moyennes du Canada et du reste du Québec. Il y a donc moins de mobilité sociale à Montréal qu'ailleurs au Canada, mais plus qu'aux États-Unis.

## Graphique 10-7

### Élasticité intergénérationnelle des revenus dans les trois métropoles canadiennes

en % du revenu d'un individu attribuable à celui de ses parents une génération plus tôt



Sources : Institut du Québec, The Equality of Opportunity Project

Les données par quartier nous permettent de constater que la mobilité est beaucoup plus grande à certains endroits de l'île de Montréal. C'est le cas du quartier Saint-Pierre, qui est le plus mobile. À l'inverse, Outremont affiche la moins grande mobilité, ce qui veut dire que les revenus de ses citoyens sont plus facilement influencés par ceux de leurs parents (base 1986).

## Tableau 10-1

Répartition de l'EIR par quartier en 2008 (limites territoriales de 1986)

| Villes ou quartiers de l'île de Montréal (limites de 1986) | EIR  | Villes ou quartiers de l'île de Montréal (limites de 1986) | EIR  |
|------------------------------------------------------------|------|------------------------------------------------------------|------|
| Saint-Pierre                                               | 0,10 | Montréal-Ouest                                             | 0,21 |
| Hampstead                                                  | 0,12 | Anjou                                                      | 0,21 |
| Sainte-Geneviève                                           | 0,12 | Baie-D'Urfé                                                | 0,21 |
| Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard                              | 0,14 | Montréal-Nord                                              | 0,22 |
| Kirkland                                                   | 0,15 | Senneville                                                 | 0,22 |
| Montréal-Est                                               | 0,15 | Sainte-Anne-de-Bellevue                                    | 0,22 |
| Dorval                                                     | 0,16 | Mont-Royal                                                 | 0,23 |
| Beaconsfield                                               | 0,16 | Verdun                                                     | 0,23 |
| Pointe-Claire                                              | 0,17 | Lachine                                                    | 0,24 |
| Lasalle                                                    | 0,17 | Saint-Laurent                                              | 0,25 |
| Pierrefonds                                                | 0,17 | Côte-Saint-Luc                                             | 0,25 |
| Saint-Léonard                                              | 0,19 | Westmount                                                  | 0,25 |
| Dollard-des-Ormeaux                                        | 0,20 | Montréal (limites de 1986)                                 | 0,26 |
| Roxboro                                                    | 0,20 | Outremont                                                  | 0,29 |

Source : Corak, 2017.

Une autre façon de mesurer le phénomène consiste à calculer la probabilité qu'une personne faisant partie du quintile des revenus les moins élevés se retrouve dans le niveau supérieur au cours de sa vie. Le tableau suivant illustre cette probabilité selon les MRC du Québec.

## Tableau 10-2

Taux de faible revenu des familles en 2015 par MRC et probabilité qu'un enfant élevé dans la pauvreté se hisse dans la classe moyenne ou supérieure

1986 par rapport à 2016, en %

| MRC                    | Probabilité de Q1 vers Q 2, 3, 4, 5 | MRC                                          | Probabilité de Q1 vers Q 2, 3, 4, 5 | MRC                              | Probabilité de Q1 vers Q 2, 3, 4, 5 |
|------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|
| Lévis                  | 79,8                                | Nicolet-Yamaska                              | 73,6                                | Mékinac                          | 70,0                                |
| Bellechasse            | 79,7                                | Pierre-de-Saurel                             | 73,5                                | Les Collines-de-l'Outaouais      | 69,6                                |
| L'Île-d'Orléans        | 78,7                                | La Côte-de-Beaupré                           | 73,4                                | Papineau                         | 69,6                                |
| Portneuf               | 77,9                                | Roussillon                                   | 73,4                                | La Rivière-du-Nord               | 69,5                                |
| L'Islet                | 77,4                                | La Jacques-Cartier                           | 73,1                                | Les Laurentides                  | 69,5                                |
| Charlevoix             | 77,0                                | Québec                                       | 73,1                                | Les Moulins                      | 69,5                                |
| Le Val-Saint-François  | 76,7                                | Deux-Montagnes                               | 73,0                                | Les Pays-d'en-Haut               | 69,5                                |
| Les Sources            | 76,7                                | Les Basques                                  | 73,0                                | Pontiac                          | 69,5                                |
| Les Etchemins          | 76,3                                | Mirabel                                      | 73,0                                | Sherbrooke                       | 69,5                                |
| Acton                  | 75,9                                | Rivière-du-Loup                              | 73,0                                | Thérèse-de-Blainville            | 69,5                                |
| L'Érable               | 75,2                                | Vaudreuil-Soulanges                          | 73,0                                | D'Au-ray                         | 69,1                                |
| Les Appalaches         | 75,2                                | Le Haut-Richelieu                            | 72,8                                | La Matanie                       | 69,1                                |
| Lotbinière             | 75,2                                | La Haute-Yamaska                             | 72,6                                | L'Assomption                     | 68,7                                |
| Rouville               | 75,1                                | Kamouraska                                   | 71,9                                | Antoine-Labelle                  | 68,4                                |
| Beauharnois-Salaberry  | 75,0                                | Les Jardins-de-Napierville                   | 71,8                                | Argenteuil                       | 68,3                                |
| La Vallée-du-Richelieu | 75,0                                | Le Fjord-du-Saguenay                         | 71,7                                | <b>Montréal</b>                  | <b>67,9</b>                         |
| Les Maskoutains        | 75,0                                | Témiscouata                                  | 71,5                                | La Vallée-de-la-Gatineau         | 67,8                                |
| Marguerite-D'Youville  | 75,0                                | Longueuil                                    | 71,4                                | Avignon                          | 66,7                                |
| Abitibi                | 74,9                                | Charlevoix-Est                               | 71,3                                | Bonaventure                      | 66,7                                |
| Abitibi-Ouest          | 74,9                                | Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine | 71,2                                | Le Rocher-Percé                  | 66,7                                |
| Beauce-Sartigan        | 74,9                                | Drummond                                     | 71,1                                | La Côte-de-Gaspé                 | 66,1                                |
| La Nouvelle-Beauce     | 74,9                                | La Haute-Côte-Nord                           | 71,1                                | La Matapédia                     | 66,0                                |
| Robert-Cliche          | 74,9                                | Manicouagan                                  | 71,1                                | Matawinie                        | 65,6                                |
| Vallée-de-l'Or         | 74,9                                | Minganie                                     | 71,1                                | Montcalm                         | 65,6                                |
| Brome-Mississquoi      | 74,4                                | Sept-Rivières                                | 71,1                                | Maskinongé                       | 65,3                                |
| Le Granit              | 74,4                                | Coaticook                                    | 70,8                                | Shawinigan                       | 64,2                                |
| La Mitis               | 74,3                                | Joliette                                     | 70,8                                | Trois-Rivières                   | 64,2                                |
| Rimouski-Neigette      | 74,3                                | Memphrémagog                                 | 70,8                                | Administration régionale Kativik | 63,6                                |
| Laval                  | 74,2                                | Rouyn-Noranda                                | 70,4                                | La Haute-Gaspésie                | 63,2                                |
| Lac-Saint-Jean-Est     | 74,0                                | Témiscamingue                                | 70,4                                | Caniapiscau                      | ND                                  |
| Le Domaine-du-Roy      | 73,9                                | Gatineau                                     | 70,2                                | Eeyou Istchee                    | ND                                  |
| Maria-Chapdelaine      | 73,9                                | Le Haut-Saint-François                       | 70,1                                | Jamésie                          | ND                                  |
| Arthabaska             | 73,8                                | Le Haut-Saint-Laurent                        | 70,1                                | Le Golfe-du-Saint-Laurent        | ND                                  |
| Montmagny              | 73,7                                | La Tuque                                     | 70,0                                | Les Chenaux                      | ND                                  |
| Bécancour              | 73,6                                |                                              |                                     | Saguenay                         | ND                                  |

Source : Institut du Québec

Ainsi, non seulement Montréal est-elle de moins en moins égalitaire, mais la mobilité sociale semble également y être moindre qu'ailleurs. Il s'agit d'un constat inquiétant considérant ceux du premier objectif.



# TABLEAU 10-3

## Objectif 10 Inégalités réduites

|        |                                                                                                                                                                                             | Tendance<br>20 ans | Tendance<br>récente | Commentaires                                                                                                                               |
|--------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ODD 10 | <b>10.1</b> Assurer une croissance des revenus des 40 % de la population les plus pauvres à un rythme plus rapide que le revenu moyen national                                              | ✖                  | ✖                   | Bien que les inégalités économiques soient moins élevées qu'ailleurs dans le monde, elles ont augmentées depuis les années 1990 au Québec. |
|        | <b>10.4</b> Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaires, salariales et dans le domaine de la protection sociale, afin de parvenir progressivement à une plus grande égalité | ➡                  | ➡                   | Le filet social québécois permet de ramener les inégalités économiques à des niveaux acceptables dans le Grand Montréal.                   |

➡ Amélioration   ➡ Stabilité   ✖ Détérioration

# VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

**OBJECTIF 11** – Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

## Un déficit de résilience

En 2016, le taux de personnes ayant un logement inadéquat, inabordable ou d'une taille insuffisante (le besoin impérieux de logement) de Montréal se chiffrait à 10,9 %.<sup>149</sup> De plus, cette donnée affiche une tendance à la baisse, puisqu'elle s'élevait à 13,2 % en 2011, et à 12,5 % en 2006. En revanche, à l'échelle des RMR du Québec, c'est à Montréal que ce taux est le plus élevé.

Ce chapitre propose de faire le lien entre le développement économique et la pérennité environnementale des infrastructures, puisque la capacité d'une ville d'offrir des installations qui résistent au temps est essentielle. Pour ce faire, celles-ci doivent être durables, abordables et accueillantes. Or, le boom économique souligné aux chapitres 8 (économie) et 9 (infrastructures) vient avec son lot de conséquences. Par exemple, il est de plus en plus difficile de se trouver un logement à Montréal, la circulation est en hausse sur les routes et le métro est surchargé.

### Les sous-objectifs couverts dans ce chapitre

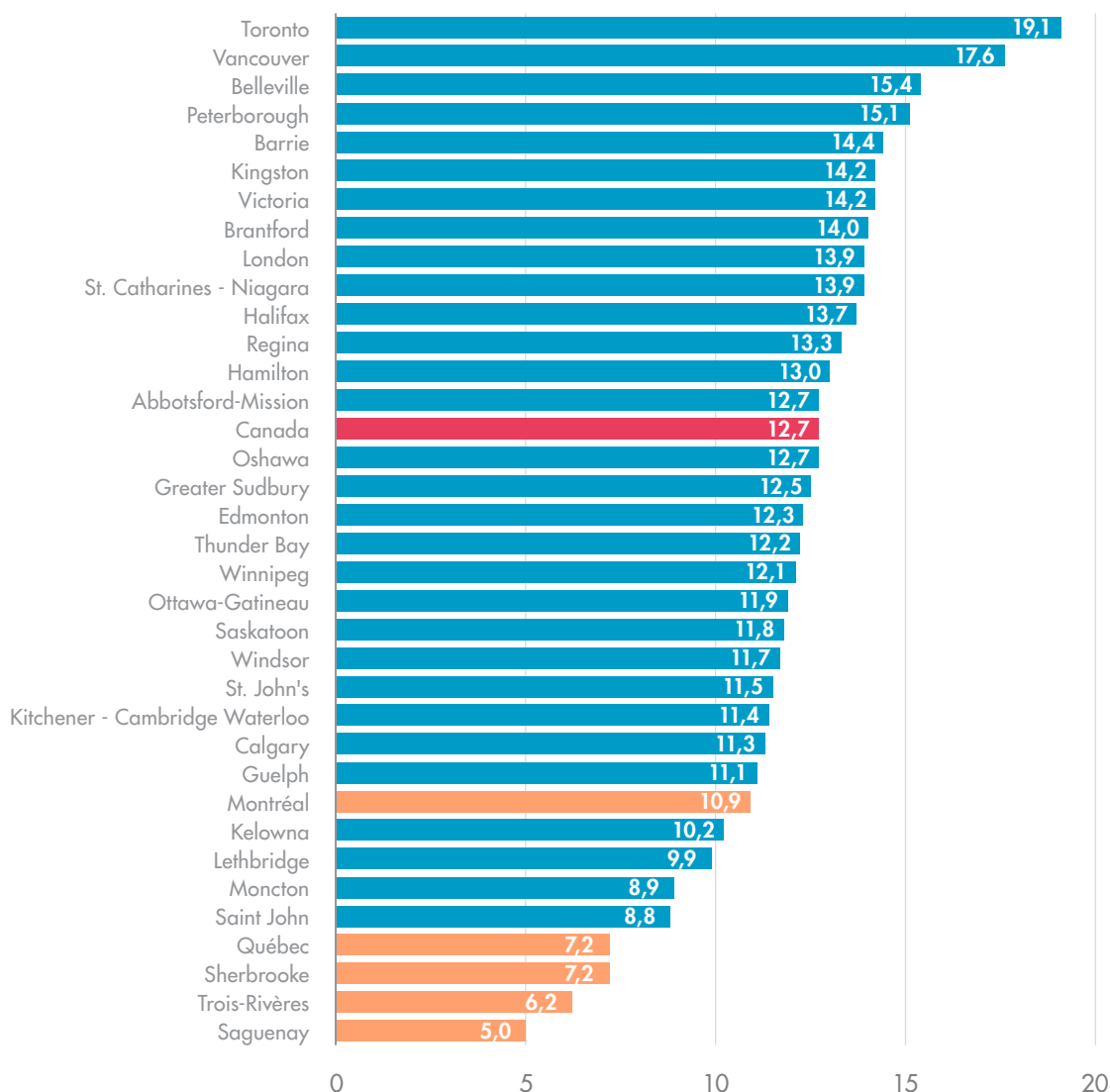
- 11.1** D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.
- 11.2** D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.
- 11.4** Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.
- 11.6** D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.

# Un logement accessible et abordable

Pour que les villes soient résilientes et durables, il faut d'abord assurer un accès facile à des logements abordables.

## Graphique 11-1

Taux des besoins impérieux en matière de logement en 2016 (en %)



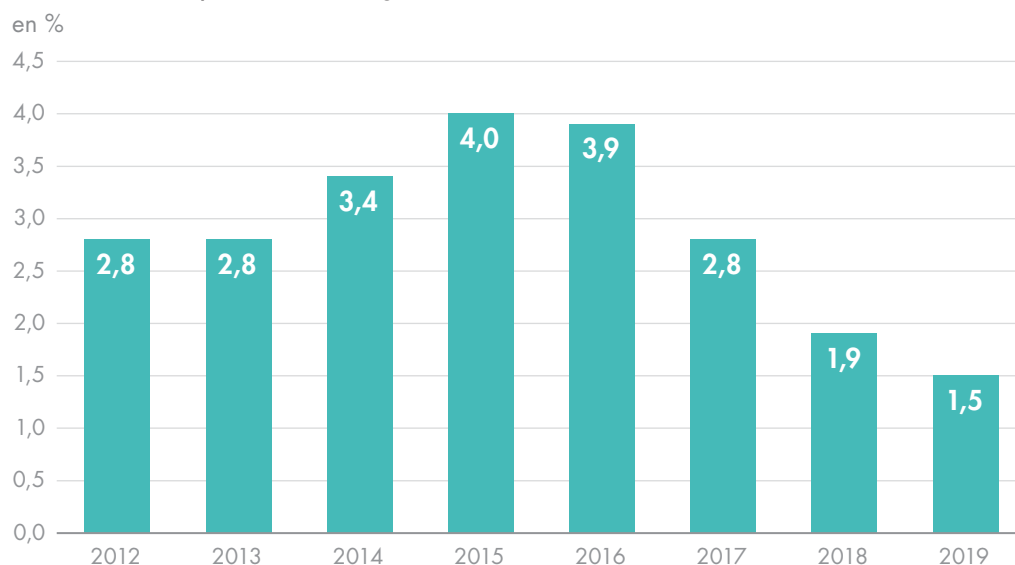
Source : Statistique Canada, [Besoins impérieux en matière de logement](#), Recensement de 2016.

On dit d'un ménage qu'il éprouve des « besoins impérieux en matière de logement » si son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (soit la qualité, la taille et l'abordabilité) et si 30 % de son revenu total avant impôt était insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables (soit ceux qui répondent aux trois normes d'occupation) situés dans sa localité.

Le taux d'inoccupation des logements dans la région de Montréal a diminué grandement au cours des dernières années. En 2018, il a atteint 1,9 %, alors qu'il s'élevait à 2,8 % en 2017 et qu'il oscillait entre 3 % et 4 % au cours des trois années précédentes.<sup>150</sup> En 2019, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), il pourrait avoir chuté à 1,4 %, alors que le taux d'équilibre du marché est estimé à 3 %. Ces données, conjuguées aux éléments rapportés dans les médias, nous amènent à croire qu'on assiste au début d'une pénurie de logements dans la région.

## Graphique 11-2

### Taux d'inoccupation des logements locatifs traditionnels à Montréal (RMR)



Source : Gouvernement du Québec, [Banque de données des statistiques officielles sur le Québec](#).

Le portrait varie selon la taille des logements. Ainsi, en octobre 2019, la SCHL rapportait un taux d'inoccupation global dans la RMR de Montréal de 1,5 %, dont :

- 3,2 % pour les studios ;
- 1,6 % pour un logement avec une chambre ;
- 1,4 % pour un logement avec deux chambres ;
- 0,7 % pour un logement avec trois chambres ou plus.

### Cette dernière statistique met en relief l'enjeu du logement pour les familles.

Or, avec son règlement pour une métropole mixte, la Ville de Montréal propose d'améliorer l'offre de logements sociaux, abordables et familiaux. Le règlement fixera des exigences pour l'obtention des permis de construction qui obligeront les constructeurs à conclure des ententes avec la Ville pour améliorer l'offre en logement social, abordable et familial.

« Le Règlement fixe des exigences et offre une variété d'options pour satisfaire à celles-ci : cession d'un terrain en échange d'une contrepartie financière, vente ou location de logements sous un prix plafond, contributions financières, etc.

Le résultat final est une contribution correspondant à 20 % de logement social, 20 % de logement abordable et 20 % de logement familial. Selon le territoire et les options choisies par le constructeur, ces pourcentages varient. Les exigences en matière de logements familiaux sont réparties sur l'ensemble du projet. »<sup>151</sup>

<sup>150</sup> Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), [Enquête sur les logements locatifs](#).

<sup>151</sup> Ville de Montréal, Règlement pour une métropole mixte, [Favoriser l'accès à un logement convenable pour toutes et tous](#).

# Accessibilité universelle à des systèmes de transport sûrs

## Les transports en commun

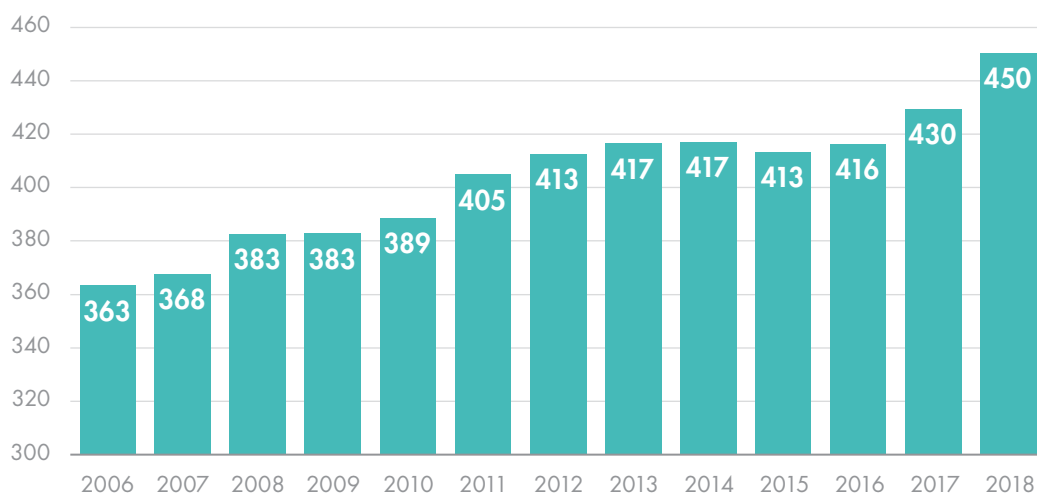
Dans son rapport annuel 2018, la Société de transport de Montréal (STM) rapportait que son achalandage a connu une autre année record, avec une augmentation de 4 %. Pour la première fois, plus d'un million d'usagers ont utilisé le réseau la même journée, et ce, à plusieurs reprises. Cette popularité grandissante génère des enjeux, alors que l'entassement dans le réseau du métro est de plus en plus problématique lors des périodes de pointe.<sup>152</sup>

Globalement, de 2010 à 2018, le nombre de déplacements totaux sur le réseau de la STM est passé de 389 millions à 450 millions, soit une augmentation de plus de 15 %. Parallèlement, pendant cette période, la population du Grand Montréal affichait une croissance de 7 % (3,95 millions à 4,26 millions d'habitants).

### Graphique 11-3

#### Achalandage des métros et autobus de la Société de transport de Montréal

millions de déplacements



Source : Société de transport de Montréal, [Rapport annuel 2018](#).

L'accès au transport en commun demeure toutefois problématique pour les usagers à mobilité réduite. Conçu dans les années 60, le métro de Montréal n'a pas été prévu pour que des ascenseurs soient ajoutés dans les stations. Ainsi, à l'exception des trois stations mises en service à Laval en 2007, il a fallu procéder à la rétro-installation d'ascenseurs, ce qui comporte des difficultés techniques et des coûts importants.

Quinze stations de métro sont aujourd'hui dotées d'un ascenseur, sur un total de 68. Ce sont donc 22 % des stations qui sont accessibles à l'heure actuelle. D'ici 2020, la STM compte accroître ce nombre à 41, soit 60 % du réseau.

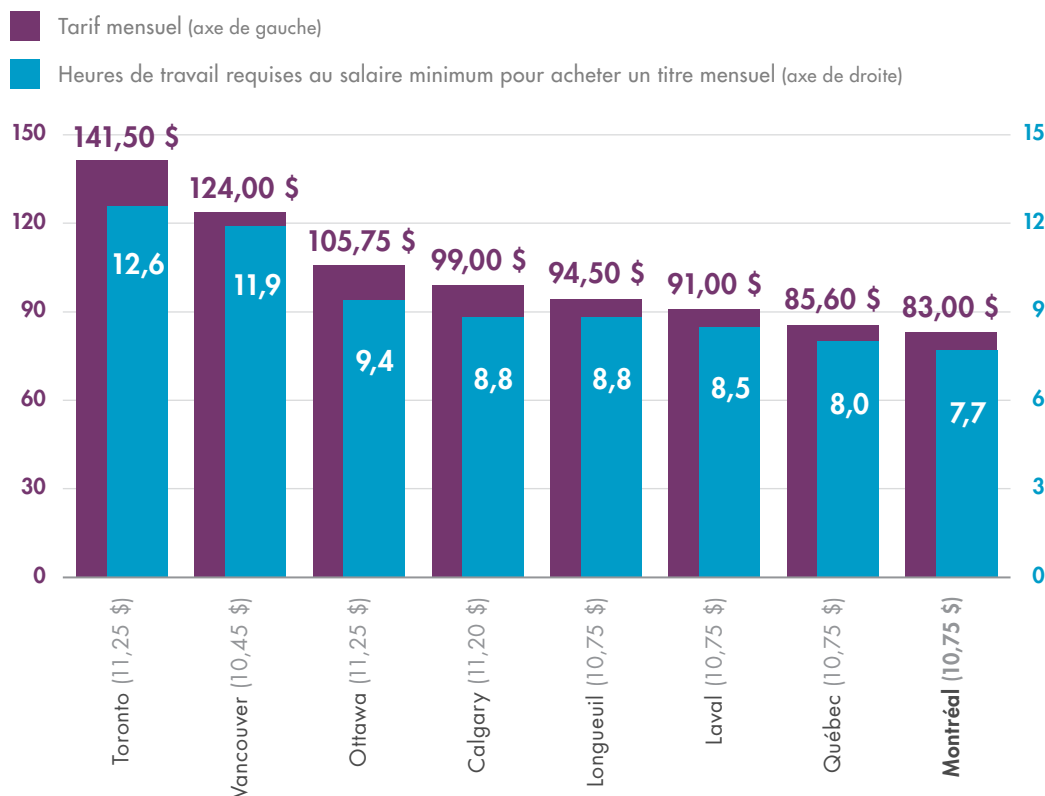
À Toronto, 60 % du réseau du métro est déjà accessible, soit 45 stations sur 75. À Vancouver, 100 % du réseau du Skytrain est accessible.

## Coût du transport en commun

En 2016, afin d'évaluer l'accessibilité tarifaire du réseau montréalais, la STM a comparé le nombre d'heures de travail requises au salaire minimum pour se procurer un titre mensuel dans différentes villes canadiennes. Selon cette analyse, les tarifs ordinaires de la STM étaient les plus bas des villes canadiennes étudiées.<sup>153</sup> Une mise à jour de cette analyse à partir des données 2019 permet de conclure que la situation est demeurée la même depuis.

### Graphique 11-4

#### Abordabilité du transport collectif au Canada



Source : Société de transport de Montréal (2016), [Rapport de développement durable 2016](#). Ajustements des auteurs.

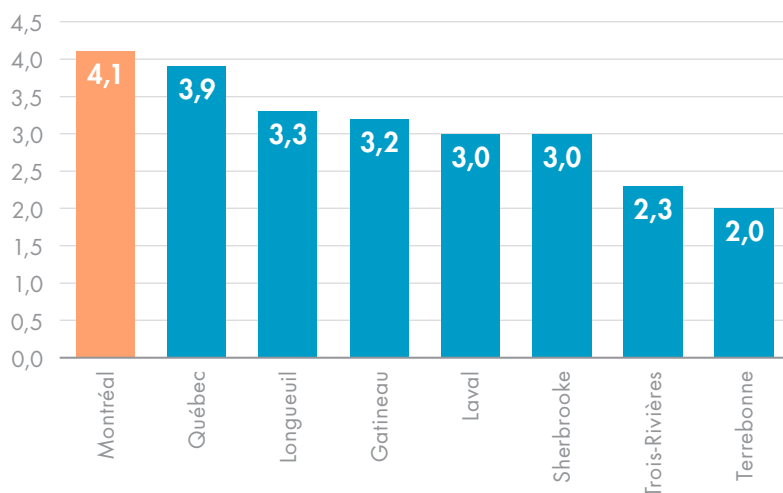
## Le cyclisme à Montréal

Le réseau cyclable a crû de manière très importante au cours des 20 dernières années à Montréal. Il est passé de 345 km en 2000, à 748 km en 2015, puis à 876 km en 2019.<sup>154</sup> Déjà en 2015, Montréal se comparait avantageusement à Toronto (670 km) et à Vancouver (289 km), bien que derrière Calgary (1 032 km). Toutefois, plusieurs sont d'avis que la définition d'une piste cyclable comporte une certaine élasticité, et que si seulement les pistes cyclables bidirectionnelles séparées de la route par un terre-plein étaient considérées, le portrait serait moins flatteur pour Montréal.

En Amérique du Nord, Montréal est l'une des villes où le vélo occupe la plus grande part modale. En 2015, elle comptait déjà plus d'un million de cyclistes, soit la moitié (51 %) de sa population.<sup>155</sup> À l'échelle du Québec, la métropole figure en tête pour le nombre moyen d'heures à vélo chez les 18-74 ans, avec 4,1 heures par semaine. **Environ 56 % des cyclistes adultes utilisent le vélo comme mode de transport, alors que la moyenne québécoise se situe à 40 %.** La métropole compte également la plus forte proportion de déplacements à vélo faits à des fins de transport (40 %), la moyenne provinciale étant de 16 %.

### Graphique 11-5

Nombre d'heures à vélo par semaine chez les 18-74 ans



Source : [Vélo Québec, L'état du vélo à Montréal en 2015](#)

154 Ville de Montréal, [Banque d'information 311, Voies cyclables](#).

155 Vélo Québec, [L'état du vélo à Montréal en 2015](#).

# Une urbanisation durable et des obstacles aux déplacements

## Durée de déplacements vers le travail

Selon les données disponibles les plus récentes, soit celles de 2016, la durée habituelle du déplacement de la maison vers le travail était de 30 minutes dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. Montréal se situait ainsi au deuxième rang au pays, derrière Toronto (34 minutes), malgré une superficie de zone habitée et une croissance démographique largement inférieures. Montréal « devance » donc Vancouver (29,4), Calgary (27,0), Ottawa-Gatineau (26,2) et Edmonton (25,6)<sup>156</sup> dans ce palmarès peu enviable. À l'échelle québécoise, la région métropolitaine dépasse Québec (22,4), Sherbrooke (19), Trois-Rivières (18,8) et Saguenay (17,7).

Or, il y a fort à parier que la situation ne s'est pas améliorée depuis, puisque des défis importants persistent dans le Grand Montréal. Ainsi, il est très difficile de se déplacer d'une banlieue à une autre à l'extérieur de l'Île, qu'on se trouve sur la Rive-Sud, la Rive-Nord, ou à Laval. En effet, le réseau métropolitain force généralement ses usagers à converger vers Montréal, même lorsqu'il ne s'agit pas de la destination finale. Le Réseau express métropolitain (REM), qui sera mis en service au cours des prochaines années, représente une opportunité pour la ville de passer à un système plus multipôle.

En outre, l'étalement urbain continue de s'exacerber. La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) rapportait en janvier 2020 que 94 % des 100 000 navetteurs provenant des pourtours de Montréal (...) et travaillant dans la CMM se rendaient au travail en automobile.<sup>157</sup> Puisque les maisons individuelles représentent l'essentiel des mises en chantier résidentielles des agglomérations autour de Montréal, ces projets contribuent peu à l'atteinte, à moyen terme, de la densité nécessaire à l'élaboration d'un système de transport en commun rentable, alors que les autoroutes sont congestionnées du lundi au vendredi.

---

156 Statistique Canada, [Durée moyenne du trajet domicile-lieu de travail \(en minutes\)](#), régions métropolitaines de recensement, 2016

157 Communauté métropolitaine de Montréal, [Le phénomène de l'urbanisation périmétropolitaine en progression au pourtour du Grand Montréal](#), Note de l'Observatoire du Grand Montréal.



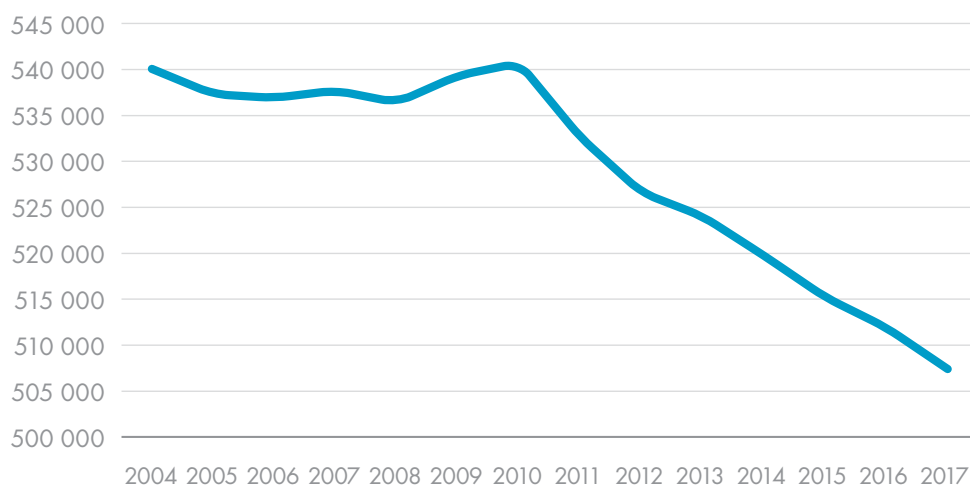
## Augmentation constante du nombre de véhicules, en particulier des camions légers

Le nombre de véhicules en circulation augmente constamment à Montréal : il est passé de 854 000 en 2004, à 898 000 en 2011 et à 969 000 en 2017. Le taux de croissance du nombre de véhicules s'accélère et a dépassé 1,5 % en 2017, la plus importante hausse enregistrée depuis 2004. Une autre tendance réside dans le remplacement graduel des automobiles par des camions légers, aussi appelés véhicules utilitaires sport (VUS).

Alors que le nombre d'automobiles est passé de 540 000 à 507 000 de 2004 à 2017 (une baisse de 6 %), le nombre de camions légers a explosé de 107 %, passant de 129 000 à 267 000 sur la même période.

### Graphique 11-6

#### Nombre d'automobiles enregistrées, agglomération de Montréal

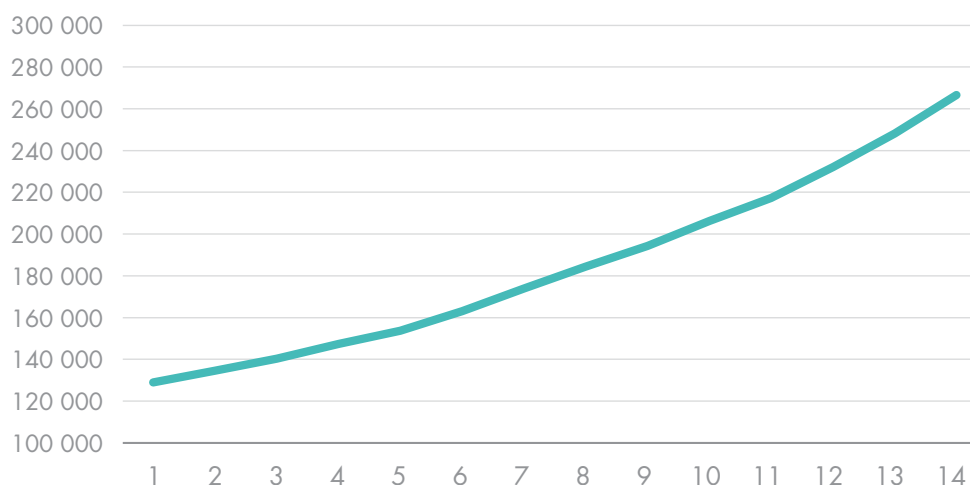


Source : Ville de Montréal, [Coup d'œil sur les véhicules en circulation](#).

Agglomération de Montréal, une publication de Montréal en statistiques, Division de l'intelligence économique, Service du développement économique.

### Graphique 11-7

#### Nombre de camions légers enregistrés, agglomération de Montréal



Source : Ville de Montréal, [Coup d'œil sur les véhicules en circulation](#).

Agglomération de Montréal, une publication de Montréal en statistiques, Division de l'intelligence économique, Service du développement économique.

# Un patrimoine préservé

Le patrimoine culturel et naturel comprend un large éventail d'actifs tangibles et intangibles dans notre société. De ce fait, elles sont complexes à comptabiliser. Dans ce sous-objectif, des chiffres ont été analysés sous l'angle des dépenses en culture assumées par les trois paliers de gouvernement.

La culture est une responsabilité partagée entre les municipalités, le gouvernement provincial et le fédéral. Ces trois acteurs subventionnent le milieu culturel québécois et l'appui à maints égards. Des organismes subventionnaires sont également présents dans le paysage culturel.

## Dépenses en culture des municipalités

En 2016, la Ville de Montréal a dépensé 310,6 M\$ en culture, soit 43 % de l'ensemble des dépenses en culture des municipalités québécoises (730,6 M\$). Cela représente 154 \$ par habitant, contre 84 \$ à Québec et 88 \$ en moyenne pour l'ensemble des municipalités. Entre 2009 et 2016, le taux de croissance annuel moyen des dépenses en culture s'est chiffré à 4,1 % au Québec, alors qu'il a atteint 4,4 % à Montréal.<sup>158</sup> En général, plus les municipalités sont de taille importante, plus leurs dépenses en culture par habitant sont élevées.<sup>159</sup>

**Tableau 11-1**

dépenses en culture des municipalités en services rendus  
selon la taille de la municipalité, Québec, 2016

| Taille de la municipalité<br>(nombre d'habitants) | Moins de<br>5 000 | 5 000 à<br>10 000 | 10 000 à<br>25 000 | 25 000 à<br>100 000 | 100 000 à<br>200 000                              | 200 000 à<br>500 000           | 500 000<br>et plus |
|---------------------------------------------------|-------------------|-------------------|--------------------|---------------------|---------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------|
|                                                   |                   |                   |                    |                     | Lévis<br>Saguenay<br>Sherbrooke<br>Trois-Rivières | Gatineau<br>Laval<br>Longueuil | Montréal<br>Québec |
| Dépenses en culture,<br>par habitant              | 32,17 \$          | 52,56 \$          | 74,81 \$           | 83,82 \$            | 99,69 \$                                          | 59,80 \$                       | 144,58 \$          |

Source : Institut de la Statistique du Québec, [Observatoire de la culture et des communications du Québec \(OCCQ\)](#).

## Dépense en culture des ménages

La part des dépenses pour la culture et les médias dans la consommation totale des ménages québécois semble être demeurée stable. De 2010 à 2015, elle a oscillé entre 5,7 % et 5,2 %, se situant entre 2 600 \$ et 2 900 \$. Plus précisément, les dépenses en produits culturels par ménage sont passées de 989 \$ en 2010 à 1 027 \$ en 2015, une modeste augmentation de 0,8 % par année, bien en deçà de l'inflation.<sup>160</sup>

De plus, les nouvelles plateformes numériques internationales comme Netflix et Spotify représentent des options substitués aux usagers. Cela contribue, en quelque sorte, à accroître notre consommation en culture et divertissement provenant de l'extérieur, laissant moins de place pour nos créateurs locaux.

Une comparaison du financement culturel entre les différentes villes aurait été idéale, puisque les gouvernements s'assurent généralement de combler le manque de consommation locale – qu'on pense à la fréquentation des bibliothèques ou des musées. L'enquête en question, en raison de sa méthodologie, ne s'attarde toutefois qu'au Québec, et puisque les besoins sont différents entre les villes, les comparaisons peuvent être hasardeuses.

<sup>158</sup> Institut de la Statistique du Québec, [Observatoire de la culture et des communications du Québec \(OCCQ\)](#).

<sup>159</sup> Seule exception : les villes de 200 000 à 500 000 habitants (Gatineau, Laval et Longueuil) dont les dépenses en culture par habitant sont inférieures.

<sup>160</sup> Danvoye, Marik, [Dépenses des ménages québécois pour la culture et les médias de 2010 à 2015](#), Institut de la Statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ).

# Une ville dont l'impact environnemental est réduit

## Quantité de déchets traités

Les matières résiduelles générées sur le territoire montréalais sont en baisse. De 2012 à 2016, elles sont passées de 970,5 tonnes à 925,1 tonnes, une diminution de près de 5 %.<sup>161</sup> Les ordures ménagères générées ont diminué de plus de 10 %, alors que les matières récupérables ont augmenté de 11 %.<sup>162</sup>

### Tableau 11-2

#### Évolution de la production de matières résiduelles collectées de porte en porte

en kg/personne/année

|                      | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|----------------------|------|------|------|------|------|
| Matières recyclables | 89   | 90   | 87   | 84   | 83   |
| Matières organiques  | 20   | 25   | 26   | 31   | 36   |
| Ordures ménagères    | 287  | 289  | 278  | 269  | 249  |

Source : Ville de Montréal, [Portrait 2016 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal](#).

En termes relatifs, ces données sont encore plus encourageantes. En effet, la production d'ordures ménagères par habitant est passée de 287 kg/personne en 2012 à 249 kg/personne en 2016, une baisse de 13 %. À l'échelle du Grand Montréal, le taux de récupération des matières recyclables est demeuré relativement stable, passant de 59 % à 60 % de 2012 à 2016. Le taux de récupération des matières organiques a augmenté de manière importante, passant de 12 % à 18 % pour la même période.

## Qualité de l'air

Montréal a amélioré significativement la qualité de son air au cours des dernières années, selon le niveau annuel moyen de particules fines dans l'air.<sup>163</sup>

La moyenne triennale de particules fines par mètre cube a diminué de près de 30 % en 8 ans, passant de 10,4 µg/m<sup>3</sup> en 2008-2010 à 7,4 µg/m<sup>3</sup> en 2016-2018. La série de données ne permet pas de reculer jusqu'en 2000, mais les archives montrent des estimations d'environ 10 µg/m<sup>3</sup> en milieu urbain en 2000 (plus près de 12 µg/m<sup>3</sup> en 1998).

161 Ville de Montréal, [Portrait 2016 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal](#).

162 Principalement les matières recyclables, les matières organiques ainsi que les résidus de construction, de rénovation et de démolition résidentielles, et autres encombrants.

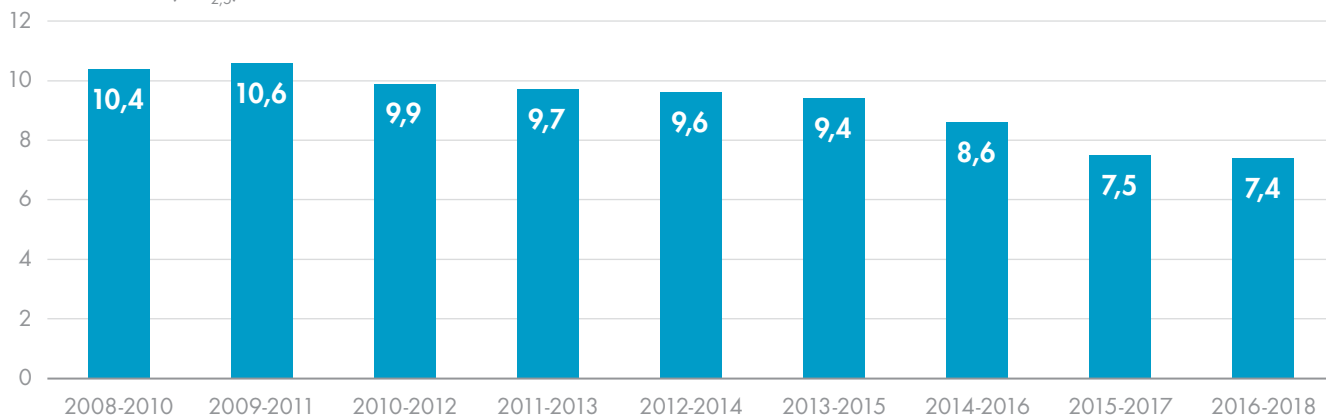
163 Ville de Montréal, [Qualité de l'air à Montréal](#), 2018.

La baisse des concentrations de particules fines place aujourd'hui Montréal dans une position enviable : sa moyenne annuelle des particules fines est en deçà du seuil préconisé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), lequel est de 10 µg/m<sup>3</sup>.

### Graphique 11-8

#### Moyenne triennale des concentrations moyennes annuelles

Particules fines (PM<sub>2,5</sub>)



Source : Ville de Montréal, [Qualité de l'air à Montréal](#), 2018.

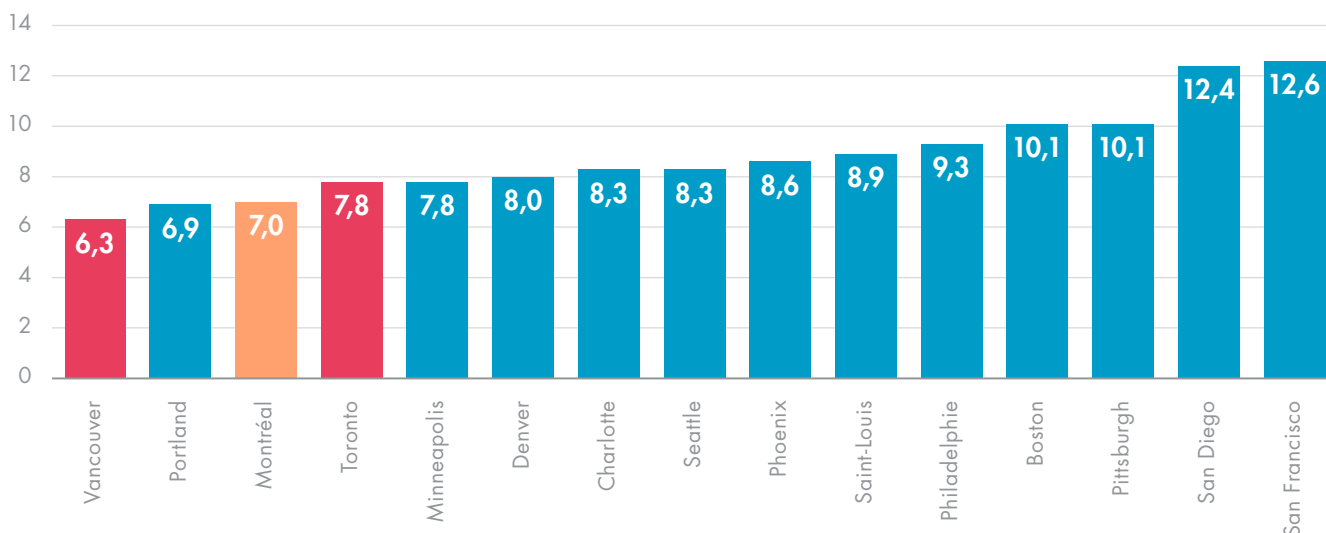
Ce faisant, Montréal compte aujourd'hui une des meilleures qualités de l'air des grandes villes canadiennes, devant Calgary, Edmonton, Québec et Toronto.

Dans la plus récente édition du tableau de bord de Montréal, l'Institut du Québec indiquait que parmi l'ensemble de quinze villes nord-américaines comparables, seules Vancouver et Portland affichaient une qualité de l'air supérieure.<sup>164</sup>

### Graphique 11-9

#### Qualité de l'air en 2018

Nombre de particules de 2,5 microns de particules par m<sup>3</sup>



Source : Institut du Québec, [Comparer Montréal](#), 4<sup>e</sup> édition, 2019.

La qualité de l'air est également liée au besoin d'espaces verts et d'espaces publics sûrs, un sous-objectif de cet ODD (11,7). À ce sujet, Statistique Canada est en train de développer un indicateur permettant de mesurer les progrès portant sur cette dimension.

164 Institut du Québec, [Comparer Montréal](#), 4<sup>e</sup> édition, 2019.

# TABLEAU 11-3

## Objectif 11

### Villes et communautés

|        |                                                                                                                                                      | Tendance<br>20 ans                                                                  | Tendance<br>récente                                                                 | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|--------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ODD 11 | <b>11.1</b> Assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis |    |    | Le taux de prévalence des besoins impérieux en matière de logement à Montréal est relativement faible en comparaison aux autres villes canadiennes. Par contre, à l'échelle du Québec, Montréal se situe parmi les municipalités affichant les taux les plus élevés. Le taux d'inoccupation des logements est particulièrement faible et témoigne d'un marché qui n'est pas à l'équilibre. |
|        | <b>11.2</b> Assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable                                    |    |    | Le métro de Montréal est l'un des plus sécuritaires du monde. Il est également plus accessible financièrement. Montréal se positionne en chef de file en ce qui a trait à l'usage du vélo, tant à l'échelle canadienne qu'à l'échelle québécoise. Le transport en commun est moins accessible aux personnes avec une limitation fonctionnelle à Montréal qu'à Vancouver ou Toronto.        |
|        | <b>11.4</b> Redoubler d'efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial                                                 |  |  | La Ville de Montréal se situe en position de leader québécois en ce qui a trait aux dépenses culturelles. Les ménages québécois dépensent en moyenne une plus petite part de leurs dépenses courantes pour les médias et la culture qu'il y a quelques années.                                                                                                                             |
|        | <b>11.6</b> Réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant                                                                         |  |  | Montréal présente une des meilleures qualités d'air des métropoles du pays, en plus de s'être améliorée dans les dix dernières années et de respecter les objectifs de l'OMS.                                                                                                                                                                                                              |

 Amélioration  Stabilité  Détérioration

# CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

## OBJECTIF 12 – Établir des modes de consommation et de production durables

### Une consommation élevée mais moins de gaspillage

En 2019, environ 70 % du PIB passe par la consommation, avec pour conséquence un gaspillage de ressources. Les modes de production et de consommation actuels sont loin d'atteindre les objectifs de durabilité. Les citoyens sont donc appelés à faire davantage de consommation responsable, en minimisant leur production de déchets et en limitant le gaspillage de ressources.

#### Les sous-objectifs couverts dans ce chapitre

- 12.2** D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles
- 12.3** D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte
- 12.4** D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement
- 12.5** D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

# La gestion durable des ressources naturelles

L'eau est l'une des ressources naturelles des plus accessibles et précieuses dans le Grand Montréal. Sa consommation durable est essentielle pour assurer un développement harmonieux. S'il est parfois difficile d'estimer l'utilisation totale de l'eau, puisque la majorité des immeubles résidentiels ne sont pas munis de compteur d'eau au Québec, certaines statistiques permettent d'estimer la croissance ou la décroissance de la consommation.

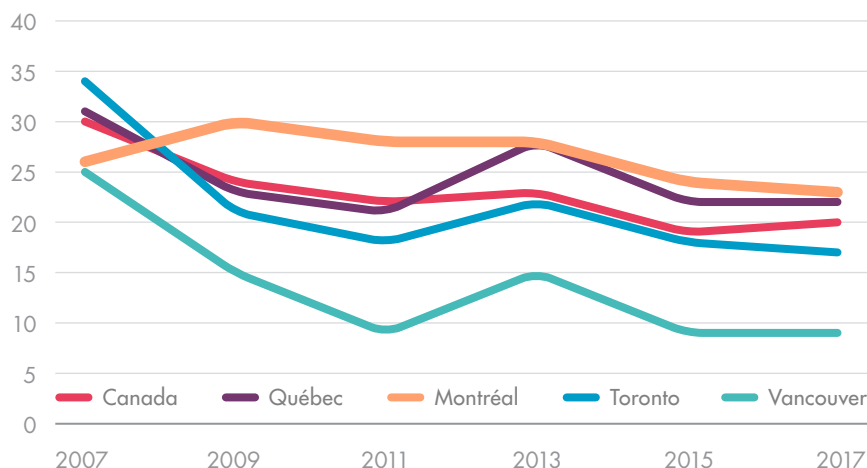
## Consommation d'eau

Les Québécois sont parmi les plus importants consommateurs d'eau au monde. En 2000, le Canada se classait au deuxième rang des 29 pays de l'OCDE pour la consommation d'eau par habitant.<sup>165</sup> Il est difficile de brosser un portrait de l'évolution de la consommation d'eau par les Montréalais en raison du manque de données. En revanche, il est possible d'étudier les pertes d'eau potable pour la Ville de Montréal ainsi que les quelques informations sur les sources de consommation des citoyens de la grande région de Montréal. Ces données nous permettent notamment de constater qu'en 2017, 23 % des Montréalais utilisaient principalement l'eau embouteillée comme source d'eau potable, ce qui est légèrement supérieur aux taux observés dans l'ensemble du Canada (22 %) et dans la ville de Québec (22 %). De plus, la métropole québécoise se compare désavantageusement à Toronto (17 %) et à Vancouver (9 %) à cet égard. Signe qu'il est possible de s'améliorer, Toronto et Vancouver affichaient des taux égaux ou supérieurs à celui de Montréal en 2007, soit 34 % et 25 % pour les deux premières, contre 26 % pour leur contrepartie québécoise.

Les Québécois consomment plus d'eau potable que la moyenne canadienne. En 2013, l'utilisation quotidienne moyenne se chiffrait à 255 litres par personne, tandis que la moyenne canadienne se situait à 223 litres (13 % de moins) et celle de l'Ontario, à 200 litres (22 % de moins).<sup>166</sup>

## Graphique 12-1

Source d'eau potable : eau embouteillée en 2017 (%)



Source : Statistique Canada, [Tableau : 38-10-0275-01](#)

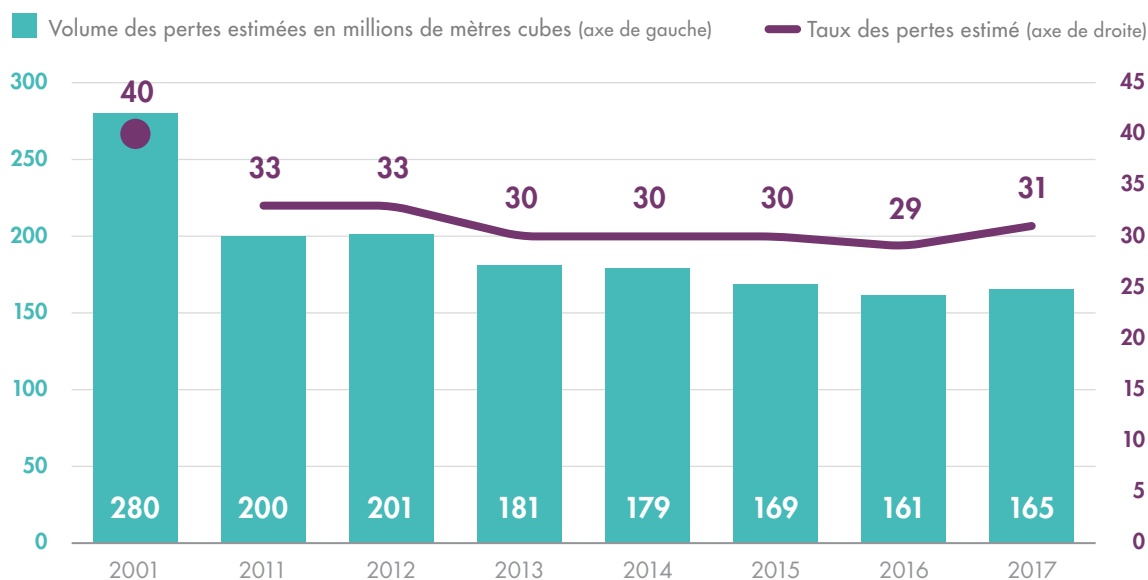
165 Université McGill, [Quelle quantité d'eau consommons-nous?](#)

166 Statistique Canada, [Water.](#)

De façon globale, on note que le gaspillage d'eau est en baisse à Montréal. En 2001, les volumes estimés de pertes d'eau potable se situaient à 280 millions de mètres cubes, ce qui représentait 40 % du total d'eau traitée dans le système. Dix ans plus tard, le bilan s'est amélioré, avec 200 millions de mètres cubes, soit un taux de perte de 33 %. Le bilan a continué de progresser depuis, pour s'établir à 165 millions de mètres cubes perdus en 2017. La production d'eau potable affiche également une baisse de près de 25 % depuis le début du siècle.

## Graphique 12-2

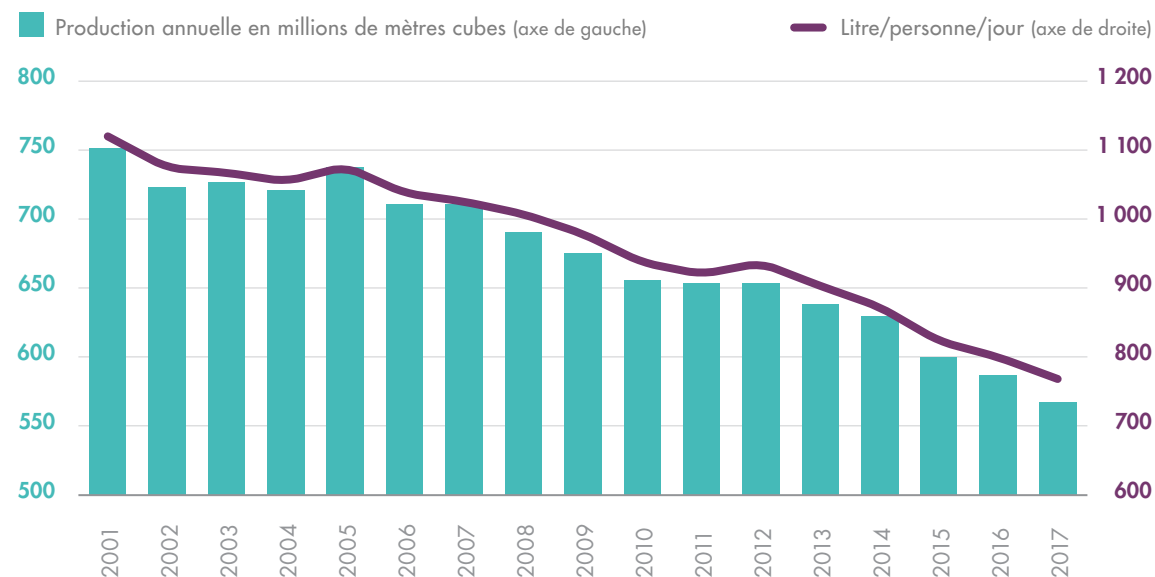
### Estimation des pertes d'eau potable, Ville de Montréal



Source : Université McGill, [Quelle quantité d'eau consommons-nous?](#)

## Graphique 12-3

### La production d'eau sur le territoire de l'agglomération



Source : Université McGill, [Quelle quantité d'eau consommons-nous?](#)

L'électricité représente également une ressource importante au Québec. Le chapitre 7 a déjà soulevé le fait que les Québécois (et les Montréalais) sont parmi les plus grands consommateurs d'électricité au monde.



## Gaspillage alimentaire

Les pertes alimentaires et le gaspillage sont des enjeux planétaires importants. Selon une étude réalisée pour le Conseil national zéro déchet, le tiers de la nourriture produite dans le monde est perdue ou jetée, et les Canadiens gaspillent l'équivalent de 1 100 \$ par ménage.<sup>167</sup> Selon diverses sources, le Canada présenterait néanmoins un taux de gaspillage de nourriture par habitant légèrement sous la moyenne des pays du G7, laquelle est estimée à plus de 100 kilogrammes par habitant.<sup>168</sup> Jumelée aux constats du chapitre 2, cette conclusion est assez inquiétante.

La Ville de Montréal a des objectifs ambitieux en matière de réduction du gaspillage alimentaire sur son territoire.

## Gestion des produits chimiques et dangereux

Les municipalités québécoises ont fait beaucoup de progrès au cours des années 90 et 2000 à l'égard de la gestion des produits chimiques et dangereux. La quantité de résidus domestiques dangereux récupérés au Québec dans le secteur municipal est ainsi passée de 600 tonnes en 1992 à 3 500 tonnes en 2002, puis à 7 000 tonnes en 2008.<sup>169</sup> Cependant, le taux de récupération varie grandement d'une catégorie de résidus à l'autre.<sup>170</sup>

## Le recyclage

La crise actuelle du recyclage montre que des efforts supplémentaires seront nécessaires de la part des citoyens. Des centres de tri sont en difficulté et la qualité de la matière récupérée demeure faible pour certains matériaux. Une réduction à la source est donc nécessaire.

La nouvelle politique québécoise de gestion des matières résiduelles – plan d'action 2019-2024<sup>171</sup> a pour objectif de :

- Réduire la quantité de matières éliminées par habitant à 525 kg ou moins ;
- Recycler 75 % du papier, du carton, du verre, du plastique et du métal ;
- Recycler 60 % des matières organiques ;
- Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition.

---

167 Recyc-Québec, [Gaspillage alimentaire](#).

168 Barilla center for food and nutrition, [Food sustainability Index 2017](#).

169 Recyc-Québec, [Les résidus domestiques dangereux](#), Fiches informatives.

170 Recyc-Québec, [Bilan 2015 de la gestion des matières résiduelles au Québec](#).

171 Recyc-Québec, [Bilan 2015 de la gestion des matières résiduelles au Québec](#).

# TABLEAU 12-1

## Objectif 12

### Consommation et production responsables

|        |                                                                                                                                               | Tendance 20 ans                                                                     | Tendance récente                                                                    | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                 |
|--------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ODD 12 | <b>12.2</b> Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles                                         |    |    | Le gaspillage d'eau est en réduction à Montréal. Le Québec figure parmi les plus grands consommateurs d'eau potable et d'électricité au monde. Les Montréalais utilisent plus les bouteilles d'eau que les habitants de plusieurs autres villes canadiennes. |
|        | <b>12.3</b> Réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant                                             |    |    | Le Canada semble être dans la moyenne des pays développés en matière de gaspillage alimentaire. Il semblerait que le pays soit sur une bonne voie pour améliorer son bilan en la matière.                                                                    |
|        | <b>12.4</b> Parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie |  |  | Les taux de récupération en ce qui concerne les produits chimiques sont en forte croissance à Montréal.                                                                                                                                                      |
|        | <b>12.5</b> Réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation                      |  |  | La crise actuelle du recyclage montre que des efforts supplémentaires seront nécessaires des citoyens. En ce sens, l'ajout de consignes sur tous les types de contenants est un pas dans la bonne direction.                                                 |

 Amélioration     Stabilité     Détérioration

# MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

**OBJECTIF 13** – Prendre d’urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Quelques efforts mais  
des résultats très mitigés pour le moment

La Ville de Montréal, les villes et municipalités qui composent la région métropolitaine ainsi que le Québec dans son ensemble ont mis en place divers plans d’action pour composer avec les changements climatiques. Ces efforts louables se font dans un contexte d’événements météorologiques de plus en plus fréquents.

Les données étant souvent limitées au niveau des villes, nous nous sommes attardés à certains développements des dernières décennies, parfois à plus grande échelle. Les sous-objectifs de cet ODD reposant surtout sur des efforts de planification, nous recensons quelques exemples concrets ayant été faits en ce sens par la Ville de Montréal.

## Les sous-objectifs couverts dans ce chapitre

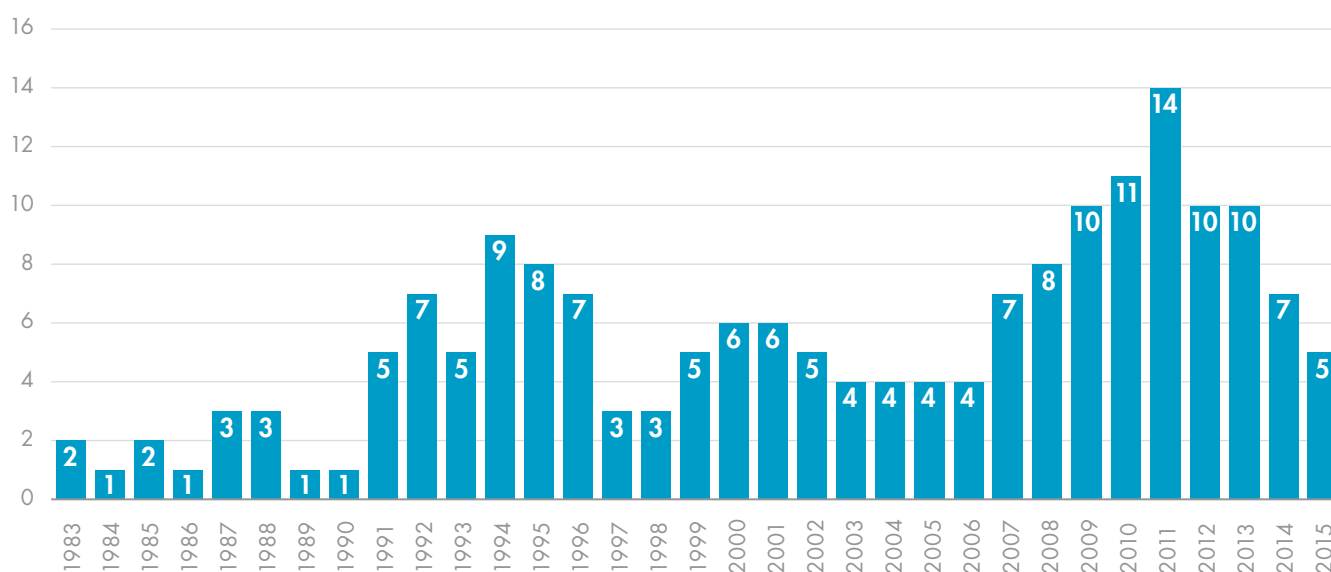
- 13.1** Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d’adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat
- 13.2** Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales

# Renforcer la résilience de la ville et ses capacités d'adaptation face aux aléas climatiques

Feux, inondations, fontes précoces et autres dérèglements climatiques accaparent de plus en plus l'attention médiatique à l'échelle mondiale. Le Canada, bien qu'il soit moins touché que d'autres régions dans le monde, n'y échappe pas : le nombre de sinistres causés par des catastrophes naturelles a affiché une tendance à la hausse au cours de la dernière décennie. En effet, pour chaque année comprise dans la période 2009 à 2013, on a dénombré au moins 10 catastrophes naturelles dont les impacts ont été plus de 25 millions de dollars (dollars canadiens de 2015).<sup>172</sup> Jamais un tel nombre n'avait été atteint auparavant.

## Graphique 13-1

Nombre de sinistres >25 M\$ (\$ de 2015) assurés pour une catastrophe naturelle au Canada



Source : Communauté métropolitaine de Montréal, [Portrait des inondations printanières de 2017 sur le territoire métropolitain, du cadre légal et des règles applicables en matière d'aménagement de développement du territoire pour les plaines inondables](#).

## Les inondations de 2017

Les données actuellement disponibles à cet égard s'arrêtent en 2015. On sait néanmoins que Montréal a été victime de deux épisodes d'inondations majeures depuis, soit en 2017 et en 2019. Lors de celles de mai 2017, 24 municipalités du Grand Montréal (territoire de la CMM) ont été affectées, dont 609 rues et 4 060 lots bâtis. Au total, plus de 2 630 hectares ont subi les conséquences de ces inondations.<sup>173</sup> À Montréal (ville), on a dénombré plus de 1 100 personnes sinistrées, et 430 résidences ont été inondées.<sup>174</sup> Les impacts financiers ont été estimés à 8 M\$ par la Ville de Montréal.

<sup>172</sup> Communauté métropolitaine de Montréal, [Portrait des inondations printanières de 2017 sur le territoire métropolitain, du cadre légal et des règles applicables en matière d'aménagement de développement du territoire pour les plaines inondables](#).

<sup>173</sup> Ibid

<sup>174</sup> Ville de Montréal (2017) [Rapport d'évènement et de rétroaction, Inondations 2017](#).

## Des années de plus en plus chaudes

À l'échelle mondiale, les températures moyennes enregistrées sont en hausse. Des records ont même été établis au cours des dernières années. De plus, en observant la période allant de 1880 à 2016, on constate que les 12 années les plus chaudes ont eu lieu au cours des deux dernières décennies.<sup>175</sup>

Or, les épisodes de chaleurs continueront de croître à Montréal et au Québec, et ils seront de plus en plus meurtriers. Il est estimé que le taux de mortalité associé aux épisodes de chaleur sera deux fois plus important pour la période de 2040 à 2064 que pour la période de 2011 à 2039.<sup>176</sup>

### Tableau 13-1

Taux de mortalité par 100 000 habitants au Québec associé à la chaleur selon l'âge

|           | <65 ans | 65 ans et plus |
|-----------|---------|----------------|
| 2011-2039 | 3,6     | 6,3            |
| 2040-2064 | 7,1     | 12,5           |

Source : Larrivée, C., N. Sinclair-Désagagné, L. Da Silva, J.P. Revéret, C. Desjarlais (2015)

*Évaluation des impacts des changements climatiques et de leurs coûts pour le Québec et l'État québécois*, Rapport d'étude, Ouranos, 58 pages

## Des étés plus longs, des hivers plus courts

Selon les données météorologiques montréalaises, la saison estivale, c'est-à-dire la période de croissance des végétaux, a augmenté de neuf jours entre les périodes 1955-1984 et 1985-2014.<sup>177</sup> Par exemple, la saison commençait autrefois le 8 avril (moyenne entre 1955 et 1984), tandis qu'elle débutait en moyenne le 2 avril entre 1985 et 2014. La fin de la saison est passée du 14 novembre au 17 novembre, en moyenne.

Pour ce qui est de la saison hivernale, la période d'enneigement affiche une réduction de près de 30 %. On remarque également une augmentation importante des épisodes « gel-dégel ».

### Tableau 13-2

Nombre de jours des saisons estivale et hivernale

| Saison estivale :                           |     | Saison hivernale :                   |     | Saison hivernale :                          |     |
|---------------------------------------------|-----|--------------------------------------|-----|---------------------------------------------|-----|
| durée de la période de croissance en hausse |     | durée de la période de gel en baisse |     | durée de la période d'enneigement en baisse |     |
| 1955-1984                                   | 221 | 1955-1984                            | 154 | 1955-1984                                   | 103 |
| 1985-2014                                   | 230 | 1985-2014                            | 149 | 1985-2014                                   | 73  |

Source : Ville de Montréal. [Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-20](#)

175 [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/documents/20170915\\_Inondations2017\\_rapportCAM.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/20170915_Inondations2017_rapportCAM.pdf)

176 <http://www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/evaluation-impacts-cc-couts-qc-etat.pdf>

177 [Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-20](#).

## Un coût élevé

Le prolongement de la saison estivale peut sembler être un effet positif des changements climatiques. Toutefois, de nombreux dommages collatéraux négatifs peuvent en découler.

Une évaluation réalisée par Ouranos pour le gouvernement du Québec dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques a mesuré les impacts financiers du réchauffement climatique dans différents secteurs de l'économie.<sup>178</sup> Parmi les effets répertoriés, on constate une hausse des décès liés à la chaleur, une augmentation de la production de pollen et une dégradation des infrastructures, ce qui occasionnerait un coût élevé en vies et en ressources financières. Le tableau 13-3 présente quelques résultats clés des travaux réalisés.

**Tableau 13-3**

| Secteur                     | Coûts (en M\$) | Notes                                                                                                                                                                        |
|-----------------------------|----------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Santé</b>                |                |                                                                                                                                                                              |
| Chaleur                     | 246 à 515      | Plus de 20 000 décès additionnels dans les 50 prochaines années                                                                                                              |
| Zoonoses<br>Maladie de Lyme | 39 à 94        |                                                                                                                                                                              |
| Virus du Nil occidental     | 35 à 38        | Plus de 600 décès additionnels dans les 50 prochaines années                                                                                                                 |
| Pollen                      | 289 à 428      | Coût cumulatif sans changements climatiques déjà estimé à 3,4 G\$ pour les 50 prochaines années                                                                              |
| <b>Infrastructures</b>      |                |                                                                                                                                                                              |
| Érosion des côtes           | 557 à 859      | Environ 5 300 bâtiments, plus de 1 300 terrains non bâtis, près de 300 kilomètres de routes et plus de 25 kilomètres de chemins de fer perdus dans les 50 prochaines années. |
| Dégel du pergélisol         | 64 à 217       |                                                                                                                                                                              |
| Inondations                 | 76 à 171       | Coût moyen des inondations présentement : 70 M\$.                                                                                                                            |

\* Ne tient pas compte du nombre de pertes de vie prématurées ou le nombre de bâtiments à risque.

Source : Ville de Montréal. [Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-20](#)

# Un plan d'action incorporant des mesures relatives aux changements climatiques

## Le Grand Montréal et les GES

En 2005, la Ville de Montréal s'est engagée à réduire d'ici cette année les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise de 30 % par rapport à 1990. En 2014, la Ville a produit un inventaire des GES.<sup>179</sup>

**Tableau 13-4**

Émissions de GES de la collectivité montréalaise de 1990 et 2014

| Secteurs et sous-secteurs d'activité                          | Émissions (kt éq. CO <sub>2</sub> ) |        | Variation (%) |
|---------------------------------------------------------------|-------------------------------------|--------|---------------|
|                                                               | 1990                                | 2014   |               |
| <b>Sources fixes</b>                                          | 8 320                               | 5 332  | -36           |
| Résidentiel                                                   | 2 310                               | 1 236  | -47           |
| Commercial et Institutionnel                                  | 2 319                               | 1 755  | -24           |
| Industries manufacturières et la construction                 | 1 506                               | 1 238  | -18           |
| Industries énergétiques                                       | 2 171                               | 1 093  | -50           |
| Émissions fugitives                                           | 15                                  | 11     | -27           |
| <b>Transport</b>                                              | 4 048                               | 4 616  | 14            |
| Routier                                                       | 3 073                               | 3 567  | 16            |
| Hors route                                                    | 10                                  | 11     | 8             |
| Ferroviaire                                                   | 148                                 | 189    | 27            |
| Maritime                                                      | 325                                 | 272    | -16           |
| Aérien                                                        | 491                                 | 578    | 18            |
| <b>Matières résiduelles</b>                                   | 1 956                               | 437    | -78           |
| Enfouissement des matières résiduelles                        | 1 787                               | 315    | -82           |
| Traitement biologique des matières organiques                 | –                                   | 8      | –             |
| Incinération des matières résiduelles                         | 137                                 | 76     | -45           |
| Traitement et rejet des eaux usées                            | 33                                  | 38     | 15            |
| <b>Procédés industriels et utilisation de produits (PIUP)</b> | 634                                 | 1 117  | 76            |
| Procédés industriels                                          | 171                                 | 180    | 5             |
| Utilisation de produits                                       | 463                                 | 937    | 103           |
| <b>Agriculture, foresterie et autres</b>                      | 6,7                                 | 5,7    | -15           |
| Fermentation entérique et gestion de fumier                   | 6                                   | 4      | -26           |
| Gestion des sols agricoles                                    | 0,7                                 | 1,1    | 69            |
| Chaulage, urée et autres                                      | 0,04                                | 0,12   | 172           |
| <b>Total</b>                                                  | 14 965                              | 11 508 | -23           |

Source : Ville de Montréal, *Inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES)*, 2014.

179 Ville de Montréal, *Inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES)*, 2014.

Bien que lente, la réduction de production de GES pour la collectivité montréalaise est en cours. La Ville de Montréal a effectué à cet égard un suivi de l'avancement de 14 pistes de solution proposées dans son Plan de réduction des GES 2013-2020,<sup>180</sup> dont la prochaine édition devrait être publiée après le nouveau plan d'action sur les changements climatiques (PACC) du gouvernement du Québec.

Quatre catégories d'indicateurs affichaient des améliorations significatives à Montréal : ceux liés à l'efficacité énergétique des bâtiments, ceux concernant la gouvernance des projets en transport, ceux visant la réduction des émissions liées aux matières résiduelles, et ceux ciblant une réduction liée aux sources fixes manufacturières et des industries énergétiques.

Des progrès jugés modérés ont été faits pour la réduction de la consommation de mazout, l'encouragement à l'utilisation d'énergies renouvelables et la récolte des données.

Les autres indicateurs ont enregistré moins de progrès, demeurant stables ou affichant un recul :

- le financement des projets de réduction des émissions de GES en transport ;
- le développement du transport en commun ;
- l'optimisation du stationnement ;
- la gestion de la demande en transport ;
- le développement du transport actif ;
- le développement des moyens de transport alternatifs ;
- la diminution des émissions de GES par véhicule.

L'agglomération de Montréal a déjà mis en place plusieurs plans, politiques, stratégies et règlements en lien avec l'adaptation aux changements climatiques.

Au niveau du Grand Montréal, la Communauté métropolitaine de Montréal s'est dotée de trois grandes orientations et de quinze objectifs dans le cadre de son Plan métropolitain d'aménagement et de développement. Ils sont détaillés au tableau 13-5.

---

180 [Suivi du plan de réduction des GES de la collectivité montréalaise 2013-2020.](#)



**Tableau 13-5**

| <b>ORIENTATION 1 : Un Grand Montréal avec des milieux de vie durables</b>                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Objectifs                                                                                                                                            | Description sommaire des critères                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>1.1</b> Orienter 40 % de la croissance des ménages aux points d'accès du réseau de transport en commun métropolitain structurant                  | 1.1.1 Localisation des aires Transit-Oriented Development (TOD)<br>1.1.2 Définition de seuils minimaux de densité applicables aux aires TOD<br>1.1.3 Aménagement des aires TOD                                                                                                                                                                                       |
| <b>1.2</b> Optimiser le développement urbain à l'extérieur des aires TOD                                                                             | 1.2.1 Définition de seuils minimaux de densité à l'extérieur des aires TOD<br>1.2.2 Définition des territoires voués à l'urbanisation optimale de l'espace<br>1.2.3 Consolidation des grands pôles économiques et des pôles commerciaux                                                                                                                              |
| <b>1.3</b> Favoriser une occupation optimale en augmentant la superficie des terres en culture                                                       | 1.3.1 Augmentation de 6 % de la superficie globale des terres cultivées à l'échelle métropolitaine                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>1.4</b> Identifier les installations d'intérêt métropolitain actuelles et localiser les installations d'intérêt métropolitain projetées           | 1.4.1 Identification des installations d'intérêt métropolitain actuelles et projetées<br>1.4.2 Localisation des installations d'intérêt métropolitain projetées                                                                                                                                                                                                      |
| <b>1.5</b> Identifier les contraintes majeures qui concernent le territoire de plusieurs MRC                                                         | 1.5.1 Identification des risques de glissement de terrain chevauchant plusieurs MRC<br>1.5.2 Identification des risques anthropiques chevauchant plusieurs MRC<br>1.5.3 Identification des risques liés à la qualité de l'air ambiant et ses effets sur la santé<br>1.5.4 Identification des risques associés aux incidents climatiques et chevauchant plusieurs MRC |
| <b>1.6</b> Délimiter le territoire d'urbanisation selon un aménagement durable                                                                       | 1.6.1 Délimitation du périmètre métropolitain 2031<br>1.6.2 Modifications au périmètre métropolitain                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>ORIENTATION 2 : Un Grand Montréal avec des réseaux de transport performants et structurants</b>                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Objectifs                                                                                                                                            | Description sommaire des critères                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>2.1</b> Identifier un réseau de transport en commun qui permet de structurer l'urbanisation                                                       | 2.1.1 Identification du réseau de transport en commun métropolitain structurant                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>2.2</b> Hausser à 30 % la part modale des déplacements effectués en transport en commun à la période de pointe du matin d'ici 2021                | 2.2.1 Modernisation et développement du réseau de transport en commun métropolitain                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>2.3</b> Optimiser et compléter le réseau routier pour soutenir les déplacements des personnes et des marchandises                                 | 2.3.1 Identification du réseau routier métropolitain<br>2.3.2 Définition du réseau artériel métropolitain<br>2.3.3 Réduction des délais et des retards occasionnés par la congestion<br>2.3.4 Localisation des pôles logistiques                                                                                                                                     |
| <b>2.4</b> Favoriser la mobilité active à l'échelle métropolitaine                                                                                   | 2.4.1 Définition du Réseau vélo métropolitain                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>ORIENTATION 3 : Un Grand Montréal avec un environnement protégé et mis en valeur</b>                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Objectifs                                                                                                                                            | Description sommaire des critères                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>3.1</b> Protéger 17 % du territoire du Grand Montréal                                                                                             | 3.1.1 Identification des aires protégées, des bois métropolitains et des corridors forestiers<br>3.1.2 Identification et caractérisation des milieux humides<br>3.1.3 Protection des bois et des corridors forestiers métropolitains<br>3.1.4 Adoption d'un plan de conservation des milieux humides                                                                 |
| <b>3.2</b> Protéger les rives, le littoral et les plaines inondables                                                                                 | 3.2.1 Identification des plaines inondables<br>3.2.2 Protection des rives, du littoral et des plaines inondables                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>3.3</b> Protéger les paysages d'intérêt métropolitain                                                                                             | 3.3.1 Identification des paysages d'intérêt métropolitain<br>3.3.2 Protection des paysages d'intérêt métropolitain                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>3.4</b> Protéger le patrimoine bâti d'intérêt métropolitain                                                                                       | 3.4.1 Identification du patrimoine bâti d'intérêt métropolitain<br>3.4.2 Protection du patrimoine bâti d'intérêt métropolitain                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>3.5</b> Mettre en valeur le milieu naturel, le milieu bâti et les paysages dans une perspective intégrée et globale à des fins récréotouristiques | 3.5.1 Mise en valeur des composantes de la Trame verte et bleue                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

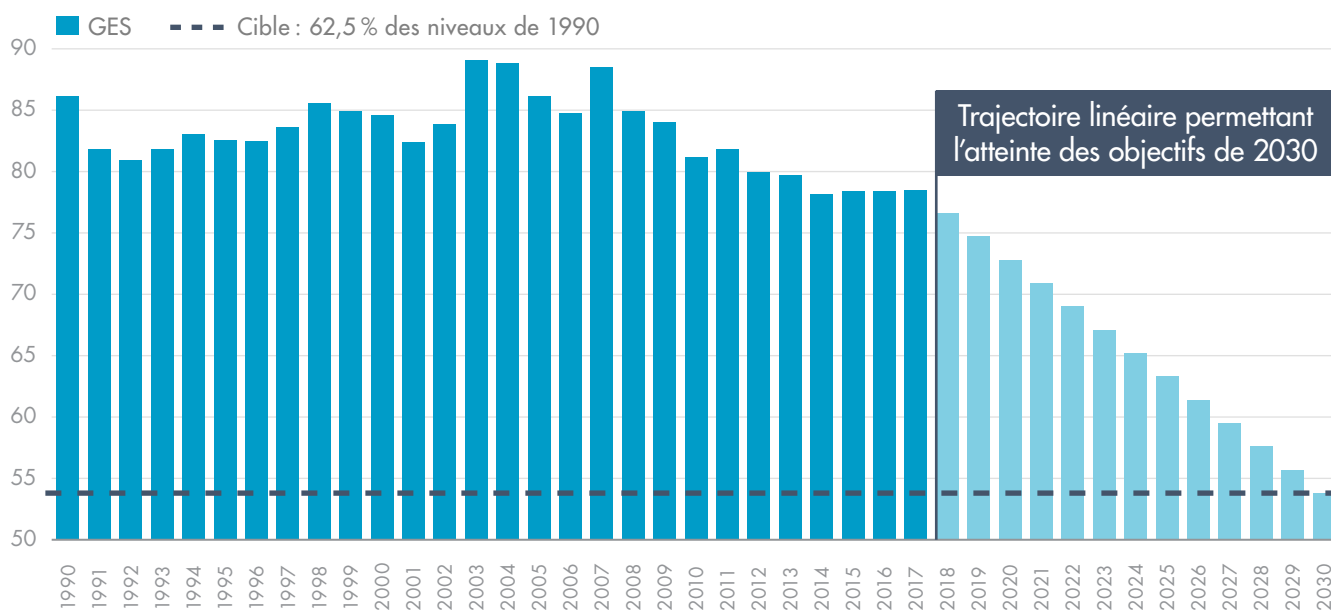
## Évolution des émissions de GES du Québec

Le Québec s'est donné comme objectif, d'ici 2030, de réduire de 37,5 % ses émissions de gaz à effets de serre par rapport au niveau de 1990. Les dernières données disponibles, soit celles de 2017, indiquent qu'une réduction de 8,7 % a été atteinte. Le graphique 13-2 indique le chemin à parcourir pour réaliser l'objectif fixé.<sup>181</sup>

### Graphique 13-2

#### Émissions de gaz à effet de serre au Québec

Mt d'éq. CO<sub>2</sub>



Source : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (2019), *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2017 et leur évolution depuis 1990, Québec*, Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction générale de la réglementation carbone et des données d'émission, 44 p.

181 Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (2019), *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2017 et leur évolution depuis 1990, Québec*, Direction générale de la réglementation carbone et des données d'émission, 44 p.

Malgré les progrès relatifs du Québec, le gouvernement provincial confirmait, le 18 décembre 2019, que la cible pour 2020 (-20 % par rapport au niveau de 1990) ne serait pas atteinte. Le gouvernement a l'intention de présenter en début 2020 un plan visant à réduire les GES au cours de la prochaine décennie. Il reste beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre la cible de -37,5 % en 2030. Le gouvernement du Québec misera sur l'électrification des transports pour s'en approcher, puisque la variation d'émissions liées au transport routier est en hausse de 50 % depuis 1990 (le tableau 13-6 présente les détails à l'échelle provinciale).

**Tableau 13-6**

| Secteurs d'activité                              | Émissions<br>(Mt éq. CO <sub>2</sub> ) |             | Variation des émissions<br>de 1990 à 2017 |             | Part du secteur<br>en 2017 |
|--------------------------------------------------|----------------------------------------|-------------|-------------------------------------------|-------------|----------------------------|
|                                                  | 1990                                   | 2017        | Mt éq. CO <sub>2</sub>                    | %           | %                          |
| <b>Transports</b>                                | 27,7                                   | 34,1        | 6,4                                       | 23,0        | 43,3                       |
| Transport routier                                | 18,1                                   | 27,1        | 9,0                                       | 49,6        | 34,5                       |
| Autres transports                                | 6,8                                    | 4,7         | -2,1                                      | -31,3       | 5,9                        |
| Transport aérien                                 | 0,8                                    | 0,7         | -0,1                                      | -11,8       | 0,9                        |
| Transport ferroviaire                            | 0,6                                    | 0,6         | 0,0                                       | 6,4         | 0,8                        |
| Transport maritime                               | 1,4                                    | 1,0         | -0,4                                      | -30,3       | 1,2                        |
| <b>Industrie</b>                                 | 32,0                                   | 24,0        | -8,0                                      | -25,0       | 30,5                       |
| Combustion industrielle                          | 17,9                                   | 11,2        | -6,7                                      | -37,3       | 14,3                       |
| Procédés industriels                             | 13,9                                   | 12,6        | -1,3                                      | -9,5        | 16,0                       |
| Émissions fugitives                              | 0,2                                    | 0,2         | 0,0                                       | -8,5        | 0,2                        |
| <b>Résidentiel, commercial et institutionnel</b> | 11,2                                   | 8,1         | -3,1                                      | -27,6       | 10,3                       |
| Résidentiel                                      | 7,0                                    | 3,3         | -3,7                                      | -52,9       | 4,2                        |
| Commercial et institutionnel                     | 4,2                                    | 4,8         | 0,6                                       | 13,9        | 6,1                        |
| <b>Agriculture</b>                               | 7,0                                    | 7,7         | 0,8                                       | 11,0        | 9,8                        |
| Fermentation entérique                           | 3,2                                    | 2,9         | -0,4                                      | -11,1       | 3,7                        |
| Gestion du fumier                                | 1,5                                    | 2,1         | 0,6                                       | 39,9        | 2,6                        |
| Gestion des sols agricoles                       | 2,0                                    | 2,4         | 0,4                                       | 20,9        | 3,0                        |
| Chaulage, urée et autres engrais carbonés        | 0,3                                    | 0,4         | 0,1                                       | 48,9        | 0,5                        |
| <b>Déchets</b>                                   | 6,9                                    | 4,6         | -2,3                                      | -33,9       | 5,8                        |
| Enfouissement des déchets                        | 6,5                                    | 4,1         | -2,4                                      | -37,1       | 5,2                        |
| Traitement biologique des déchets                | 0,0                                    | 0,1         | 0,1                                       | -           | 0,1                        |
| Traitement des eaux usées                        | 0,2                                    | 0,3         | 0,1                                       | 34,6        | 0,3                        |
| Incinération des déchets                         | 0,2                                    | 0,2         | -0,1                                      | -28,1       | 0,2                        |
| <b>Électricité</b>                               | 1,4                                    | 0,2         | -1,2                                      | -83,8       | 0,3                        |
| <b>Total</b>                                     | <b>86,1</b>                            | <b>78,6</b> | <b>-7,5</b>                               | <b>-8,7</b> | <b>100,0</b>               |

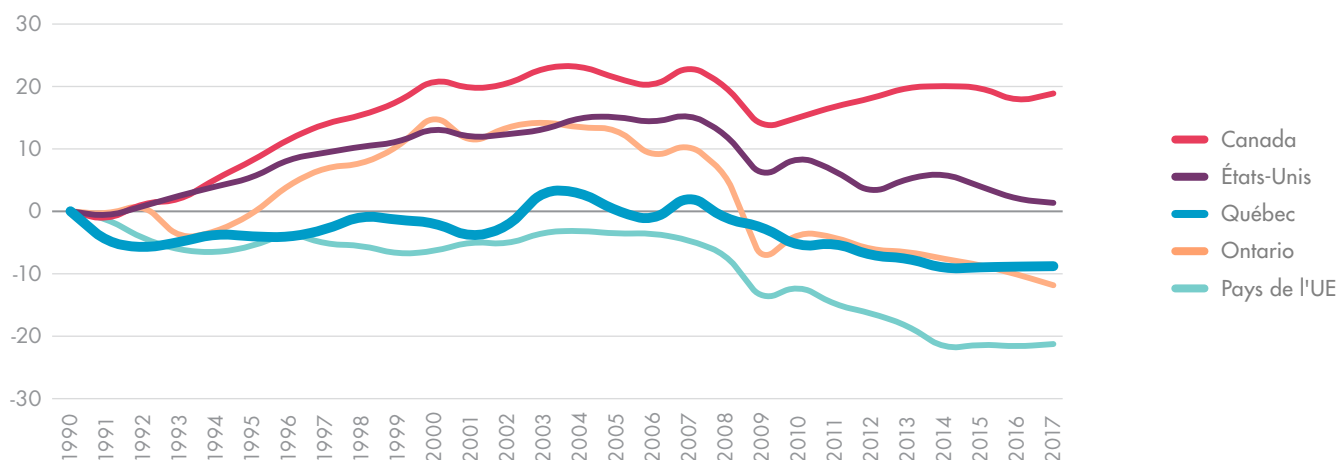
Note : la catégorie Transport routier comprend le transport par motocyclette, automobile, camion léger et véhicule lourd, tandis que la catégorie Autres transports inclut les véhicules hors route et la combustion liée au transport par pipeline.

Source : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (2019), *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2017 et leur évolution depuis 1990*, Québec, Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction générale de la réglementation carbone et des données d'émission, 44 p.

Le graphique 13-3 met en perspective l'évolution des GES depuis 1990 du Québec, de l'Ontario, du Canada dans son ensemble, des pays de l'Union européenne et des États-Unis. En matière d'amélioration, la performance du Québec est semblable à celle de l'Ontario, et se compare avantageusement aux États-Unis et au Canada dans son ensemble. Les pays de l'Union européenne affichent la meilleure amélioration, ceux-ci ayant collectivement diminué leurs émissions de GES de 21 %. Toutefois, comme c'est le cas pour le Québec, ce progrès stagne depuis 2014.

### Graphique 13-3

#### Variation en % des GES par rapport à 1990



Source : Gouvernement du Canada, [Sources et puits de gaz à effet de serre Sommaire 2019](#).

Parmi les éléments dignes de mention, notons qu'en 2017, les émissions totales par habitant du Québec se sont chiffrées à 9,5 tonnes d'équivalent (teq) de CO<sub>2</sub>, soit moins de la moitié de celles du Canada dans son ensemble (19,6).<sup>182</sup> De 1990 à 2017, alors que les émissions du Québec, de l'Ontario et des provinces maritimes diminuaient substantiellement, celles des provinces riches en ressources naturelles augmentaient. Cette dualité illustre bien la dynamique économique des 30 dernières années au Canada : diminution de l'activité industrielle dans l'Est et exploitation des ressources naturelles dans l'Ouest.

### Tableau 13-7

#### Émissions de gaz à effet de serre par province/territoire

Mt d'éq. CO<sub>2</sub>

| Province ou territoire               | Niveau 1990  | Niveau 2017  | Variation 1990-2017 | Population 2017   | Niveau par habitant (t éq.) |
|--------------------------------------|--------------|--------------|---------------------|-------------------|-----------------------------|
| <b>CANADA</b>                        | <b>602,2</b> | <b>715,8</b> | <b>18,9 %</b>       | <b>36 543 321</b> | <b>19,6</b>                 |
| Terre-Neuve-et-Labrador              | 9,4          | 10,5         | 11,7 %              | 528 356           | 19,9                        |
| Île-du-Prince-Édouard                | 1,9          | 1,8          | -5,3 %              | 150 483           | 12,1                        |
| Nouvelle-Écosse                      | 19,6         | 15,6         | -20,4 %             | 950 401           | 16,4                        |
| Nouveau-Brunswick                    | 16,1         | 14,3         | -11,2 %             | 766 762           | 18,7                        |
| <b>QUÉBEC</b>                        | <b>86,1</b>  | <b>78,6</b>  | <b>-8,7 %</b>       | <b>8 298 827</b>  | <b>9,5</b>                  |
| Ontario                              | 180          | 158,7        | -11,8 %             | 14 072 615        | 11,3                        |
| Manitoba                             | 18,3         | 21,7         | 18,6 %              | 1 335 018         | 16,2                        |
| Saskatchewan                         | 44,4         | 77,9         | 75,5 %              | 1 150 926         | 67,7                        |
| Alberta                              | 172,6        | 272,8        | 58,1 %              | 4 243 543         | 64,3                        |
| Colombie-Britannique                 | 51,6         | 62,1         | 20,3 %              | 4 924 233         | 12,6                        |
| Yukon                                | 0,5          | 0,5          | -0,6 %              | 39 690            | 13,4                        |
| Territoires du Nord-Ouest et Nunavut | 1,6          | 1,8          | 13,3 %              | 82 467            | 22,4                        |

Source : Gouvernement du Canada, [Sources et puits de gaz à effet de serre Sommaire 2019](#).

# TABLEAU 13-8

## Les cibles québécoises de réduction d'émissions de GES<sup>183</sup>

Cible 2012 : 6 % sous le niveau de 1990

Cible 2020 : 20 % sous le niveau de 1990

Cible 2030 : 37,5 % sous le niveau de 1990

Objectif 2050 : 80 % à 95 % sous le niveau de 1990

## Objectif 13

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

|                                                                                                                                             | Tendance 20 ans | Tendance récente | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ODD 13                                                                                                                                      |                 |                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                                                                                                                                             |                 |                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>13.1</b> Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques                                                | →               | →                | Au Canada, le nombre de sinistres causés par des catastrophes naturelles semble afficher une tendance à la hausse au cours de la dernière décennie. Les années sont de plus en plus chaudes. Le Québec, et Montréal, sont propices à vivre des épisodes d'inondations.                                                                                                                                        |
| <b>13.2</b> Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales | ↘               | ↗                | Le Québec se situait au premier rang des provinces canadiennes pour le plus faible taux d'émission de GES par habitant en 2017, soit 9,5 t éq. La Ville de Montréal effectue un suivi de l'état d'avancement de 14 pistes de solution proposées dans son Plan de réduction 2013-2020. Les cibles de réduction de gaz à effet de serre pour 2030 à l'échelle provinciale ne sont pas en voie d'être atteintes. |

↗ Amélioration    → Stabilité    ↘ Détérioration

# VIE AQUATIQUE

**OBJECTIF 14** – Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

## Une amélioration substantielle

Dans le chapitre 6, nous avons abordé l'objectif d'assainissement de l'eau (ODD 6). Or, l'utilisation responsable et la protection de la qualité de l'eau offerte aux citoyens répondent également au 14<sup>e</sup> objectif de développement durable de l'ONU.

Réduire la pollution, l'acidification et la surpêche sont les principaux sous-objectifs proposés à cet égard. Et dans le cas du Grand Montréal, cet objectif génère un impact non négligeable, puisque la qualité de l'eau dans la métropole peut avoir des répercussions dans les villes se trouvant en aval, le long du fleuve Saint-Laurent, en particulier au chapitre de la pollution. Dans cette courte section, nous abordons les statistiques permettant de cerner l'état des lieux en ce qui concerne la qualité de la vie aquatique pour la faune et la flore marine du Grand Montréal.

### Les sous-objectifs couverts dans ce chapitre

- 14.1** D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments
- 14.2** D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans
- 14.4** D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques
- 14.5** D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles

# Le réseau des aires protégées au Québec

En date du 31 décembre 2019, on recensait 167 395 km<sup>2</sup> d'aires protégées au Québec, soit un dixième de la superficie de la province. Le réseau d'aires marines protégées représentait une superficie de 1 957 km<sup>2</sup>. Au total, 4 894 sites naturels sont considérés comme des aires protégées au Québec.<sup>184</sup> Il s'agit d'un nombre relativement peu élevé par rapport à l'objectif d'Aichi (objectif 11) de la Convention sur la diversité biologique, qui vise à protéger au moins 10 % des zones marines et côtières, ce à quoi le Québec s'est engagé dans le cadre de son Plan stratégique 2011-2020.<sup>185</sup>

Par exemple, l'image 14-1 présente l'ensemble des milieux naturels protégés à Montréal, y compris ceux en zone marine.<sup>186</sup>

**Image 14-1**



Source : Ville de Montréal, [Rapport sur la biodiversité](#), 2013.

184 Ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques, [Les aires protégées au Québec](#).

185 Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, [Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et les Objectifs d'Aichi](#).

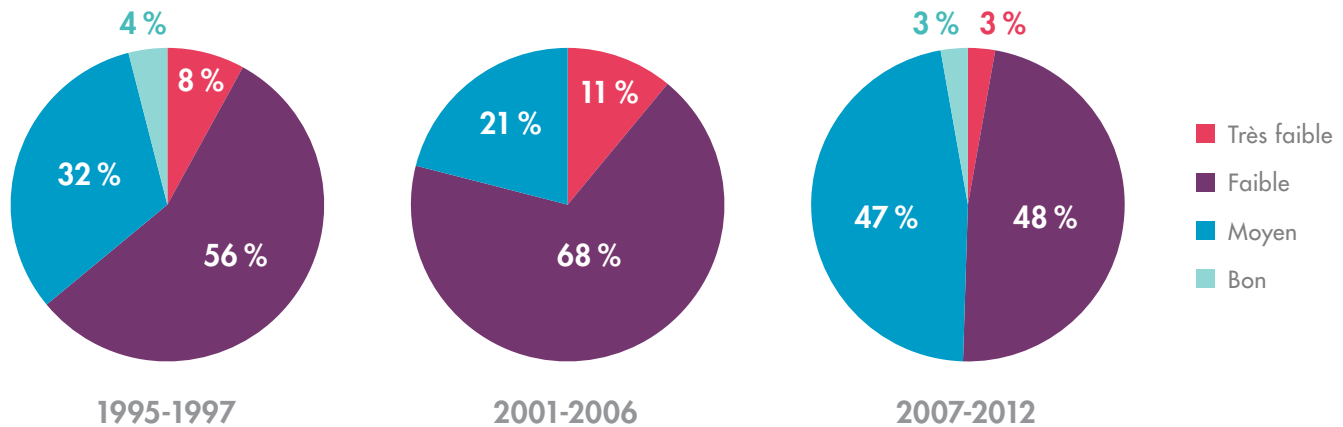
186 Ville de Montréal, [Rapport sur la biodiversité](#), 2013.

# La santé du Saint-Laurent

Pendant 17 ans, soit de 1995 à 2012, l'état de santé des communautés de poissons du Saint-Laurent a été mesuré par l'Indice d'intégrité biotique (IIB). De manière générale, on a observé une dégradation pendant la période 2001-2006, puis une amélioration substantielle entre 2007 et 2012. L'analyse sectorielle indique une certaine variabilité selon l'endroit où les prélèvements sont effectués. Ainsi la détérioration touche certains secteurs plus que d'autres.

## Graphique 14-1

Classe de santé des communautés de poissons du fleuve (IIB)



Source : Ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques, [Rapport sur l'état de l'eau et des écosystèmes aquatiques au Québec](#).

En ce qui concerne la surpêche, le gouvernement du Québec rapportait en 2013 que : « la situation de la perchaude plus en amont sur le fleuve, notamment au lac Saint-Louis près de Montréal, est cependant tout autre [que près du lac Saint-Pierre, plus près de Trois-Rivières] : le poisson y abonde et soutient une pêche sportive durable. En effet, la perchaude a connu un rétablissement spectaculaire dans ce plan d'eau, particulièrement sur la rive sud, où les efforts de réduction des rejets industriels semblent avoir porté leurs fruits ».<sup>187</sup>

## Les microbilles de déchets toxiques

En 2014, une étude<sup>188</sup> réalisée par l'université McGill révélait une concentration anormalement élevée de particules par mètre cube de microplastique dans les sédiments marins des Grands Lacs – la source du fleuve Saint-Laurent. Pour ce dernier, des données sont rarement compilées pour étudier les particules polluant son eau.<sup>189</sup> Le règlement sur les microbilles dans les produits de toilette, adopté en 2018, devrait toutefois contribuer à diminuer l'ampleur du problème. Pleinement en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019, il stipule ceci :

« À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018, il est interdit de vendre tout produit de toilette qui contient des microbilles, sauf s'il s'agit d'un produit de toilette qui est aussi un produit de santé naturel ou un médicament sans ordonnance, auquel cas l'interdiction s'applique à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019. »<sup>190</sup>

187 Ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques, [Rapport sur l'état de l'eau et des écosystèmes aquatiques au Québec](#).

188 Conseil Régional de l'Environnement Montréal, La Lutte aux Microplastiques dans le Saint-Laurent, [Entrevue avec Alexis Eisenberg, fondateur et directeur général de Poly-Mer, sur la lutte aux microplastiques dans le Saint-Laurent](#).

189 Université McGill, Communications Institutionnelles, [Polluants microplastiques dans fleuve Saint-Laurent](#).

190 Gouvernement du Canada, [Règlement sur les microbilles dans les produits de toilette DORS/2017-11, C.P. 2017-570 2017-06-02](#).



# TABLEAU 14-1

## Objectif 14

### Vie aquatique

|        |                                                                                                                     | Tendance<br>20 ans                                                                  | Tendance<br>récente                                                                 | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|--------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ODD 14 | <b>14.1</b> Prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types                                         |    |    | La mise en place du règlement sur les microbilles dans les produits de toilette. Une présence importante de microbilles de déchets plastique dans le Saint-Laurent.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|        | <b>14.2</b> Gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers                                         |    |    | L'état de santé des poissons du fleuve Saint-Laurent a fluctué au cours des dernières décennies, mais la dernière période recensée (2006-2012) montrait une amélioration comparativement aux 12 ans précédentes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|        | <b>14.4</b> Réglementer efficacement la pêche et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques |    |    | Au lac Saint-Louis, la présence de poissons est suffisante pour soutenir une pêche sportive durable. Certaines sections du fleuve Saint-Laurent en aval dénote une baisse du volume de poissons.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|        | <b>14.5</b> Préserver au moins 10 pour cent des zones marines et côtières                                           |  |  | Le Québec s'est engagé, conformément à l'objectif 11 d'Aichi de la Convention sur la diversité biologique, à atteindre la cible internationale relative au milieu marin en œuvrant à la constitution d'un réseau d'aires marines protégées couvrant au moins 10 % de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. En date de 2019, au Québec, un dixième du territoire est considéré une aire protégée (167 395 km <sup>2</sup> ). 1 957 km <sup>2</sup> de ceux-ci faisait partie du réseau d'aires marines. C'est relativement peu. |

 Amélioration     Stabilité     Détérioration

# VIE TERRESTRE

**OBJECTIF 15** – Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

## Le Grand Montréal : une région dont la canopée est en hausse

Ce chapitre présente quelques statistiques d'intérêt servant à mesurer la préservation de ces écosystèmes ainsi que la déforestation et la dégradation des sols observés.

### Les sous-objectifs couverts dans ce chapitre

- 15.1** D'ici 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux
- 15.2** D'ici 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêts, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial
- 15.3** D'ici 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des terres
- 15.5** Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici 2020, protéger

# Préservation, restauration et durabilité des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce

## Superficie des zones forestières

En 2017, le couvert forestier dans le Grand Montréal représentait 21,6 % de la superficie totale de la région.<sup>191</sup> Il s'agissait d'une hausse par rapport à 2015 (21 %) et 2011 (20,4 %). Cette superficie en hectares est passée de 78 428 en 2011 à 80 719 en 2015, puis à 82 775 en 2017 – une hausse de 5,5 % sur six ans.<sup>192</sup> Pour la Ville de Montréal, ces chiffres sont respectivement de 3 451, 3 621, et 4 083 hectares – ce qui représente une hausse de 18,3 % en six ans.

Le couvert forestier varie toutefois parmi les cinq secteurs de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

### Tableau 15-1

Couvert forestier par secteur de la CMM en 2017

|                                  |               |
|----------------------------------|---------------|
| <b>Agglomération de Montréal</b> | <b>12,9 %</b> |
| Agglomération de Longueuil       | 18,1 %        |
| Laval                            | 16,4 %        |
| Couronne Nord                    | 27,5 %        |
| Couronne Sud                     | 20,5 %        |

Source : [Communauté métropolitaine de Montréal, Observatoire du Grand Montréal](#)

Le Québec ne représente que 0,1 % de la population planétaire, la province compte 2 % des forêts du monde, soit 20 fois son poids démographique (761 000 km<sup>2</sup> sur 40,2 M km<sup>2</sup>). Ce faisant, il est important de suivre différentes statistiques pour mesurer les progrès et dégager des pistes d'amélioration, tant pour Montréal que pour la province.

L'indice de canopée pour la CMM est quant à lui passé de 24,9 % en 2011, à 25,6 % en 2015, puis à 26,2 % en 2017.<sup>193</sup> Pour la Ville de Montréal a comme objectif d'atteindre un indice de canopée de 25 % en 2025,<sup>194</sup> ce qui semble réaliste puisque la ville affichait un indice de 22,2 % en 2017, comparativement à 19,4 % en 2011.

## L'indice de canopée et le couvert forestier

La canopée représente la proportion du territoire occupé par des arbres ayant une vue directe sur le ciel. Le couvert forestier est l'espace géographique occupé par des arbres. La canopée est plus large que l'espace occupé par un arbre.

191 Communauté métropolitaine de Montréal (2019), [Perspective Grand Montréal, Canopée Métropolitaine : des Gains supérieurs aux pertes depuis 2011](#). Perspective Grand Montréal, Septembre 2019.

192 <http://observatoire.cmm.qc.ca/observatoire-grand-montreal/outils-statistiques-interactifs/grand-montreal-en-statistiques/?t=3&st=69&i=981&p=2017&e=3>

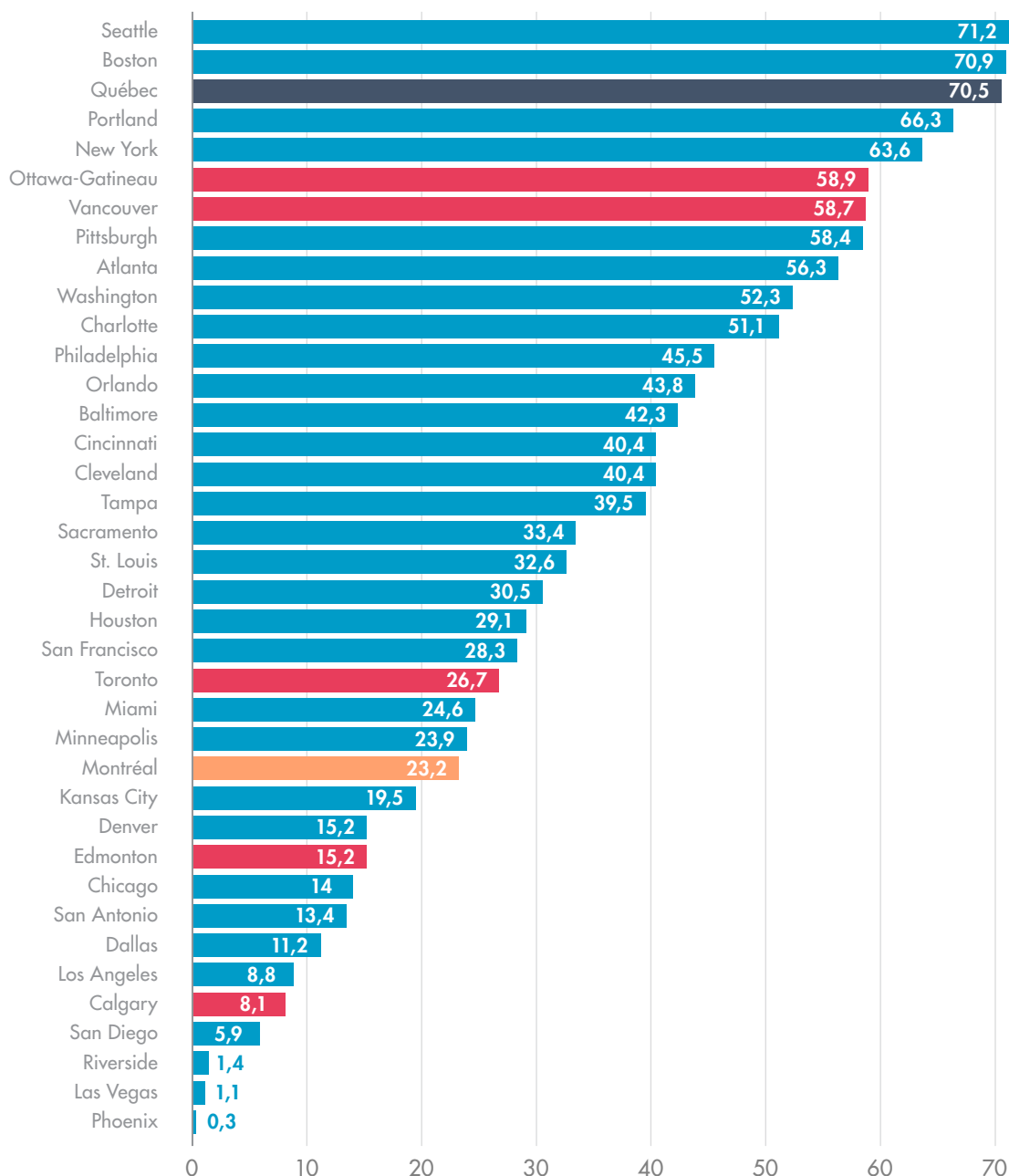
193 Communauté métropolitaine de Montréal (2019), [Perspective Grand Montréal, Canopée Métropolitaine : des Gains supérieurs aux pertes depuis 2011](#). Perspective Grand Montréal, Septembre 2019.

194 Ville de Montréal, [Canopée et îlots de chaleur](#).

Les espaces boisés, majoritairement situés en zone agricole, comptent pour 64 % de l'ensemble de la superficie du couvert forestier de la CMM.<sup>195</sup> La région se situe au bas du milieu de peloton des régions métropolitaines d'Amérique du Nord<sup>196</sup> à cet égard. Au Canada, Montréal fait mieux que Calgary et Edmonton, mais moins bien que Québec, Ottawa-Gatineau, Vancouver et Toronto.

## Graphique 15-1

### Part du territoire terrestre en couvert boisé, 2014



Source : Communauté métropolitaine de Montréal, [Plan d'action de mise en valeur du territoire et des activités agricoles 2016-2020](#).

Il y a une croissance de la canopée et du territoire boisé, mais cette croissance demeure insuffisante pour la que la région montréalaise rattrape les autres régions métropolitaines d'Amérique-du-Nord.

195 Communauté métropolitaine de Montréal, [Plan d'action de mise en valeur du territoire et des activités agricoles 2016-2020](#).

196 Communauté métropolitaine de Montréal (2019), [Perspective Grand Montréal, Canopée Métropolitaine : des Gains supérieurs aux pertes depuis 2011](#). Perspective Grand Montréal, Septembre 2019.

# Promotion d'une gestion durable de tous les types de forêts

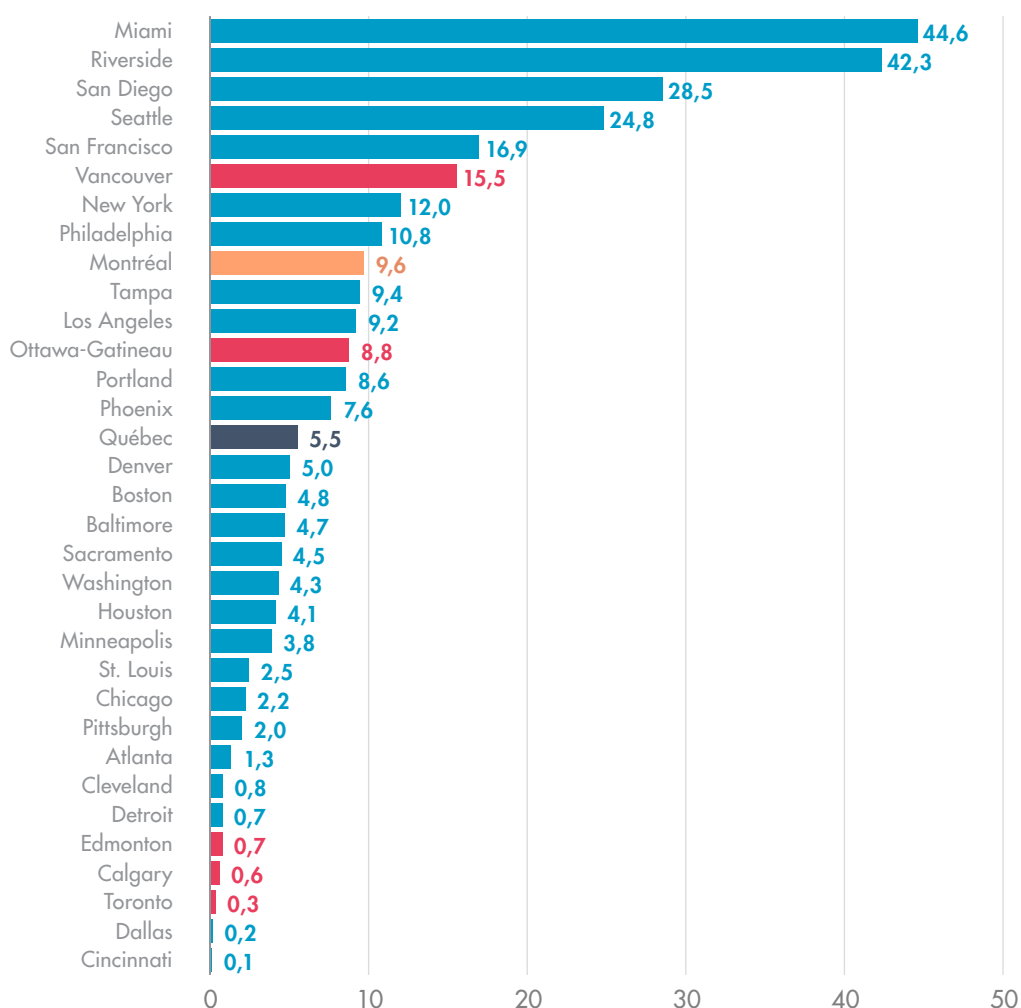
Le Grand Montréal fait des efforts en matière de conservation de ses milieux naturels, et cela se traduit par des aires protégées.

## Proportion des terres forestières situées à l'intérieur des aires protégées officiellement établies

En 2012, la CMM comptait 42 022 hectares protégés, ce qui représentait un peu moins du dixième de son territoire (9,6 %).<sup>197</sup> La CMM a identifié la possibilité d'ajouter 41 452 hectares de bois et de corridors forestiers ainsi que 8 701 hectares de milieux humides à ces aires protégées, pour un total de 92 175 hectares. Ces ajouts pourraient mener le taux de conservation à 21,1 %, ce qui est supérieur aux 17 % proposés par la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique. En 2014, la région métropolitaine occupait la neuvième position des agglomérations nord-américaines.<sup>198</sup>

### Graphique 15-2

Proportion du territoire en aires protégées (terrestres et aquatiques), 2014



Source : Communauté métropolitaine de Montréal, [Portrait du Grand Montréal, Édition 2016](#).

En 2015, les élus de la région ont créé la Table des maires et mairesses pour la protection et la mise en valeur des milieux naturels du Grand Montréal. La commission de l'environnement de la CMM a reçu le mandat de lui soumettre une proposition de plan d'action pour la protection et la mise en valeur des milieux naturels. Les objectifs se retrouvent dans le plan d'action 2019-2023.<sup>199</sup>

<sup>197</sup> Communauté métropolitaine de Montréal, [La trame verte et bleue du Grand Montréal](#).

<sup>198</sup> Communauté métropolitaine de Montréal, [Portrait du Grand Montréal, Édition 2016](#).

<sup>199</sup> Communauté métropolitaine de Montréal, [Plan d'Action 2019-2023 du plan métropolitain d'aménagement et de développement](#), Avril 2019.

# Réduire la dégradation du milieu naturel et mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité

À l'échelle canadienne, les populations de vertébrés ont diminué en moyenne d'environ 10 % entre 1970 et 2014. Les spécimens des espèces d'eau douce ont peu varié au fil du temps, alors que les spécimens des espèces marines et terrestres ont diminué de manière importante.<sup>200</sup> Des données ne sont pas disponibles au niveau provincial ou métropolitain.

## Le Protocole de Nagoya

Le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation à la Convention sur la diversité biologique (CDB), appelé Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages (APA), est un accord international sur la biodiversité adopté en 2010 et entré en vigueur en 2014. Bien que le Canada soit un participant de la CDB et l'hôte de son Secrétariat, qui basé à Montréal, le pays n'est pas signataire de ce protocole qui a été signé par 105 États.

Au Canada, il n'existe actuellement aucun mécanisme unique et intégré d'APA qui permet de régir l'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées, ou encore de faciliter le partage des avantages engendrés par leur utilisation.<sup>201</sup>

.....  
Les sous-objectifs 15.4 et 15.6 à 15,9 ne s'appliquent pas ou peu à la région métropolitaine.

---

200 Environnement et Changement climatique Canada (2018), [Indice des espèces canadiennes](#).

201 Gouvernement du Canada, [Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation à la Convention sur la diversité biologique \(Protocole de Nagoya\)](#).

# TABLEAU 15-2

## Objectif 15

### Vie terrestre

|        |                                                                                                                                                            | Tendance<br>20 ans | Tendance<br>récente | Commentaires                                                                                                                                                                                                             |
|--------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ODD 15 | <b>15.1</b> Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce                  | →                  | ↗                   | Le couvert forestier est en hausse à Montréal depuis quelques années, tout comme l'indice canopée. Le Grand Montréal se situe en milieu de peloton des régions métropolitaines d'Amérique du Nord.                       |
|        | <b>15.2</b> Promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt                                                                                       | →                  | ↗                   | Le Grand Montréal se classait en 2014 au 9 <sup>e</sup> rang des régions métropolitaines nord-américaines quant à la proportion de son territoire en aires protégées.                                                    |
|        | <b>15.3</b> S'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres                                                                                  | →                  | →                   |                                                                                                                                                                                                                          |
|        | <b>15.5</b> Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité | ↘                  | →                   | Le Canada est un participant la CDB et l'hôte du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique basé à Montréal. Le Canada n'est toutefois pas signataire du Protocole de Nagoya, alors que 105 États le sont. |

↗ Amélioration    → Stabilité    ↘ Détérioration

# PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

**OBJECTIF 16** – Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

## Des institutions à consolider

Les institutions de qualité sont à la base d'une société en santé. À cet égard, le Canada se démarque pour la solidité de ses institutions démocratiques et juridiques. Dans le Grand Montréal, la confiance envers les institutions a néanmoins été ébranlée par plusieurs scandales ces dernières années, si bien qu'un certain travail est à faire pour la rétablir.



# Sécurité

La société canadienne est pacifique de façon générale. Lorsque comparée aux autres grandes métropoles nord-américaines, Montréal se démarque pour son côté très pacifique. Néanmoins, des efforts doivent être faits pour réduire la violence, particulièrement celle faite aux femmes, qui demeure élevée.

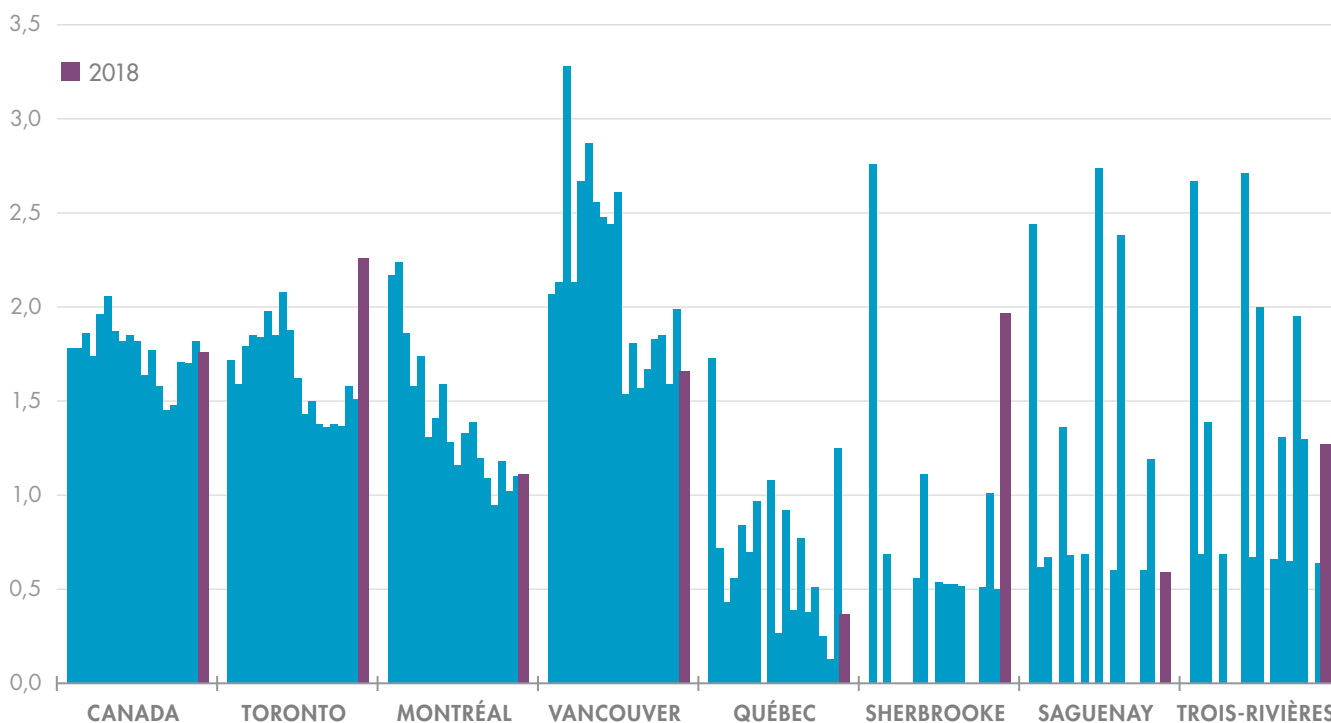
## Homicides dans les grandes villes

En 2018, le taux d'homicides par 100 000 habitants au Canada était pratiquement le même qu'en 2000. En fait, depuis 20 ans, il oscille autour de 1,75 mort par 100 000 habitants.<sup>202</sup>

Au cours de la même période, Montréal a vécu une baisse appréciable du taux d'homicide par 100 000 habitants, qui a chuté de 0,47 point de pourcentage (soit une réduction de 30 %). En 2018, parmi les dix villes canadiennes de plus de 500 000 habitants, seule Québec (0,37) affichait un taux d'homicides moins élevé que Montréal (1,11).

### Graphique 16-1

Taux d'homicides pour 100 000 habitants, 2000 à 2018



Source : Statistique Canada, Tableau : 35-10-0071-01 (anciennement CANSIM 253-0004)

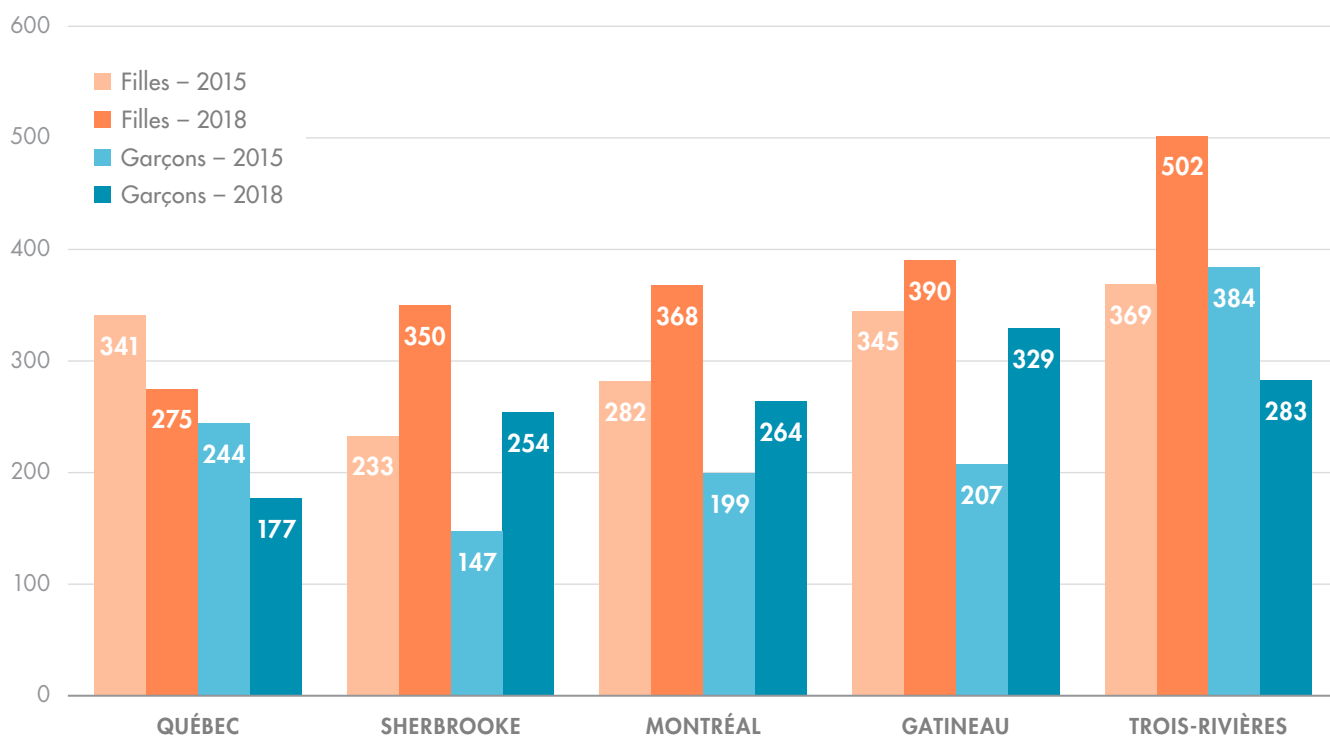
## Taux élevé de Violence familiale faite aux filles de moins de 18 ans

Lorsqu'on considère la violence familiale faite aux filles de moins de 18 ans, on constate qu'en général, les villes du Québec se comparent très défavorablement au reste du pays, et Montréal ne fait pas exception. En 2018, dans chacune des RMR du Québec, le taux de filles mineures (moins de 18 ans) victimes de violence familiale s'établit à plus de 250 par 100 000, et il atteint 368 à Montréal. Ottawa, Toronto et Vancouver affichent pour leur part des taux inférieurs à 200. Le phénomène est moins aigu pour les garçons.

En outre, la situation semble s'être dégradée depuis 2015. À Montréal, par exemple, les cas déclarés sont passés de 282 à 368 par 100 000 filles de moins de 18 ans.

### Graphique 16-2

Enfants et jeunes victimes de violence familiale et non familiale, cas déclarés par la police, selon le sexe de la victime et la région métropolitaine de recensement, 2018



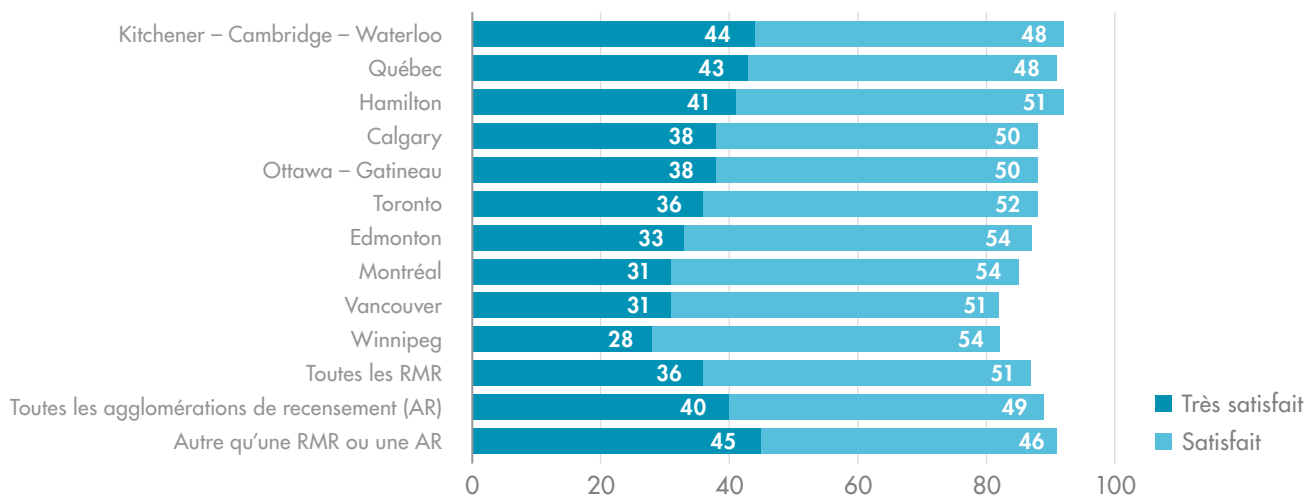
[Source](#)

## Perception de sécurité

Selon des données de 2014, le sentiment de sécurité à Montréal est légèrement inférieur à la moyenne des régions métropolitaines du Canada. En effet, le sentiment de satisfaction à l'égard de la sécurité personnelle par rapport à la criminalité des Montréalais se situait à 85 %, soit 31 % de très satisfaits et 54 % de satisfaits, comparativement à 87 % pour l'ensemble des RMR canadiennes (36 % très satisfaits et 51 % satisfaits).<sup>203</sup>

### Graphique 16-3

Sentiment de satisfaction à l'égard de la sécurité personnelle par rapport à la criminalité, 2014



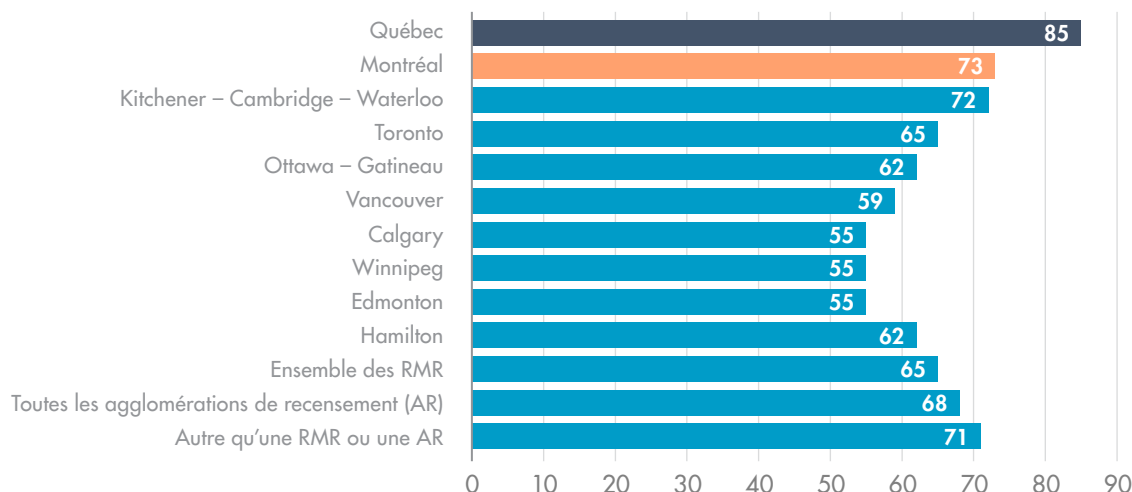
[Source](#)

## Transport en commun : perception de sécurité

**Pour ce qui est de la perception de sécurité dans les transports en commun,**<sup>204</sup> Montréal figurait parmi les villes affichant le taux le plus élevé au pays en 2014, et en première place des grandes métropoles. Le taux s'élevait ainsi à 73 %, contre 65 % à Toronto, 60 % à Ottawa, 59 % à Vancouver, 55 % à Calgary et 55 % à Edmonton.

### Graphique 16-4

Usagers du transport en commun ne se sentant pas inquiets pour leur sécurité lorsqu'ils utilisent le transport en commun, 2014



[Source](#)

203 <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2017001/article/54889-fra.htm>

204 Ibid

## **Méfais contre les groupes identifiés**

Dans une ville cosmopolite comme Montréal, le respect des mœurs de tous est une priorité. À cet égard, deux catégories de crimes recensés peuvent fournir un éclairage sur la situation.

On remarque ainsi que les méfaits motivés par la haine contre une propriété utilisée par un groupe identifiable sont stables depuis 2009, toutes proportions gardées (0,3 par 100 000 habitants). La ville se compare à la moyenne canadienne.

Par ailleurs, l'incitation publique à la haine semble en augmentation depuis 2013 à Montréal. À 0,5 méfait par 100 000 habitants en moyenne depuis cinq ans, la métropole affiche un taux 150 % plus élevé que l'ensemble du Canada (0,2).

# Mettre un terme à la maltraitance des enfants

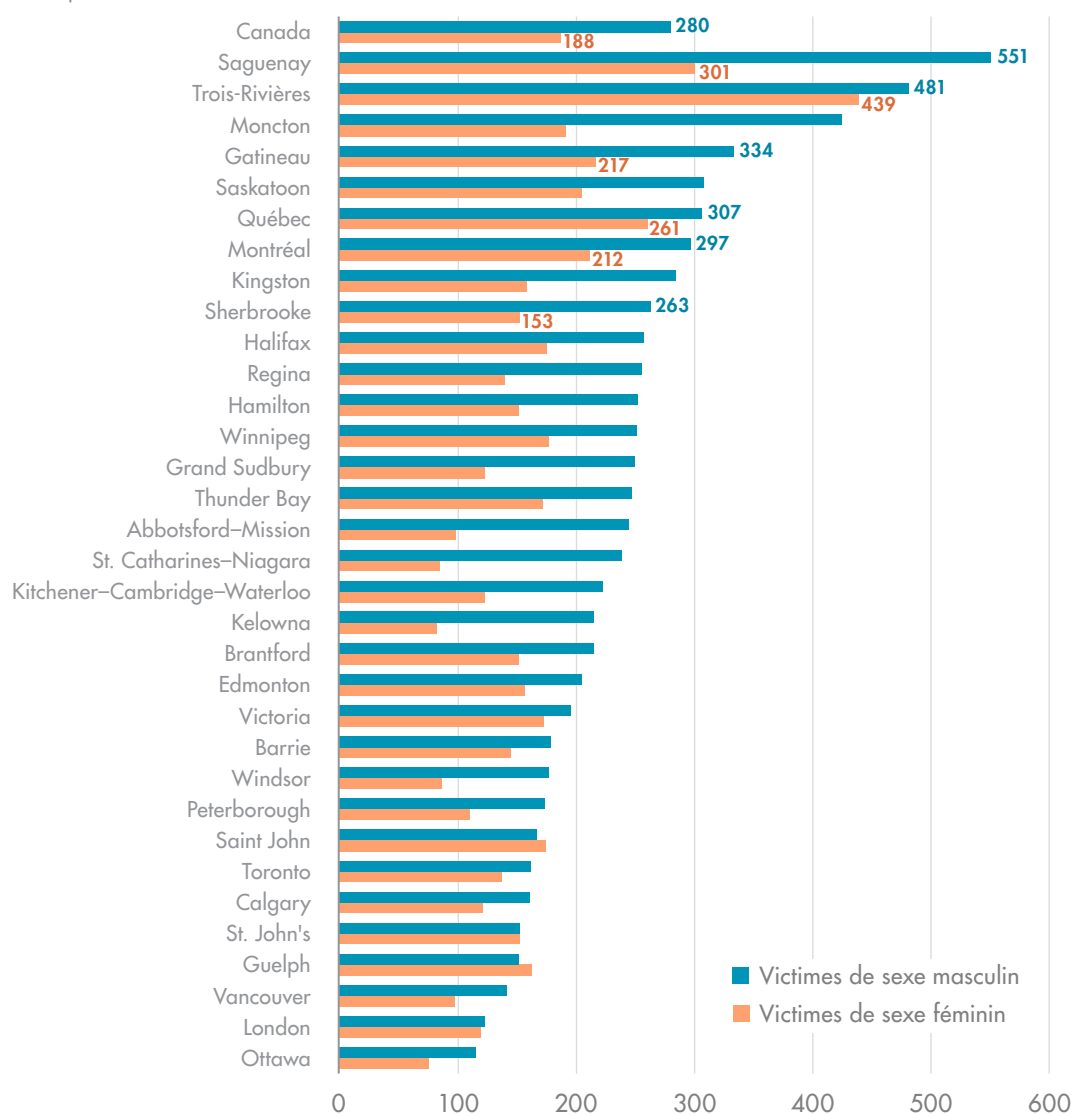
## Violence familiale

En 2016, Montréal se situait au premier rang des villes canadiennes pour les cas – en nombres absolus – d'enfants et de jeunes (0 à 17 ans) ayant été victimes de violence familiale déclarée. En termes relatifs (taux par 100 000 habitants), elle se situait à 254, soit légèrement au-dessus de la moyenne canadienne (233), mais bien au-delà de la moyenne des RMR (178).<sup>205</sup> De plus, ces taux sont plus systématiquement plus élevés lorsqu'il s'agit de victimes féminines.

### Graphique 16-5

Enfants et jeunes de 0 à 17 ans qui ont été victimes de violence familiale, affaires déclarées par la police, 2016

Taux par 100 000 habitants



Source

Des données de 2015 confirment la position de Montréal, qui affiche les taux les plus élevés des grandes métropoles canadiennes. En revanche, elle se situe en deçà de la moyenne québécoise et des autres grandes villes québécoises, à l'exception de Sherbrooke.<sup>206</sup>

205 <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2018001/article/54893-fra.pdf?st=FjRZyigD>

206 [Signes vitaux 2017](#), Plusieurs données sur la présente section ; à consulter au besoin.

# Promouvoir l'état de droit et garantir à tous un égal accès à la justice

En 2016, le ministère de la Justice du Québec a réalisé une enquête d'opinion sur le sentiment d'accès et la perception de la justice au Québec. En général, les opinions sont contrastées. Ainsi, 51 % des répondants affirment avoir une opinion positive du système de justice québécois, 59 % ont confiance envers le système de justice québécois, 51 % sont d'avis que le système est indépendant des pouvoirs politiques et 47 % pensent que les jugements rendus sont justes.<sup>207</sup>

En matière d'accessibilité, 58 % des répondants croient que les citoyens à faibles revenus ont accès aux tribunaux, contre 62 % pour la classe moyenne et 93 % pour les plus fortunés. En outre, 31 % ont la perception d'avoir les moyens financiers pour se défendre, tandis que l'aide juridique publique semble méconnue du public, avec 35 % des répondants qui affirment avoir une bonne connaissance des services et 31 % qui croient y être admissibles.

**Tableau 16-1**

## Confiance des Québécois envers la justice

| En général                                                    |     |
|---------------------------------------------------------------|-----|
| Opinion positive du système de justice québécois              | 51% |
| Confiance envers le système de justice québécois              | 59% |
| En accord: Le système est indépendant des pouvoirs politiques | 51% |
| En accord: Les jugements rendus sont justes                   | 47% |

| Confiance envers les intervenants |     |
|-----------------------------------|-----|
| Notaires                          | 84% |
| Policiers                         | 77% |
| Personnel du palais de justice    | 77% |
| Juges                             | 72% |
| Avocats                           | 51% |

| Perception d'accessibilité selon le revenu                            |     |
|-----------------------------------------------------------------------|-----|
| En accord: Les citoyens à faibles revenus ont accès aux tribunaux     | 58% |
| En accord: Les citoyens de classe moyenne ont accès aux tribunaux     | 62% |
| En accord: Les citoyens à revenus élevés ont accès aux tribunaux      | 93% |
| Perception d'avoir les moyens financiers nécessaires pour se défendre | 31% |

| Aide juridique publique         |     |
|---------------------------------|-----|
| Bonne connaissance des services | 35% |
| Perception d'être admissible    | 31% |

| Intentions si problème légal de nature civile et non criminelle         |     |
|-------------------------------------------------------------------------|-----|
| Se feraient représenter par un avocat                                   | 60% |
| Auto représentation en cour                                             | 40% |
| Préférence pour régler le problème en s'entendant seul avec la personne | 57% |
| Source privilégiée 1: professionnel du droit                            | 30% |
| Source privilégiée 2: professionnel du droit                            | 29% |
| Source privilégiée 3: Internet                                          | 23% |

| Moyens de régler des différends à l'extérieur des tribunaux       |     |
|-------------------------------------------------------------------|-----|
| Connaissance spontanée des façons possibles                       | 56% |
| Bonne connaissance de la négociation                              | 77% |
| Bonne connaissance de la médiation                                | 75% |
| Bonne connaissance de la conciliation                             | 56% |
| Bonne connaissance de l'arbitrage                                 | 52% |
| Perception qu'une entente hors-cour est plus juste qu'un jugement | 60% |

| Expériences                                                                       |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Ont réglé un problème légal autrement qu'en ayant recours aux tribunaux           | 21% |
| Sont déjà allés dans un palais de justice                                         | 69% |
| Ont déjà fait appel aux services d'un organisme communautaire de justice          | 9%  |
| Font confiance aux organismes communautaires de justice                           | 69% |
| Ont utilisé les services d'un avocat                                              | 19% |
| Satisfaction quant à l'expérience vécue avec un avocat                            | 70% |
| Ont utilisé les services d'un notaire                                             | 47% |
| Satisfaction quant à l'expérience vécue avec un notaire                           | 97% |
| Ont déjà participé à un procès dans une cours de justice / tribunal administratif | 23% |

[Source](#)

# Réduire la corruption et la pratique des pots-de-vin

## Perception de la corruption

Selon l'organisme *Transparency International*, le Canada avait en 2019 un « indice de perception de la corruption » de 77, maintenant le positionnement du pays au **1<sup>er</sup>** rang dans les Amériques, mais au **12<sup>e</sup>** rang sur 180 à l'échelle internationale, à égalité avec le Royaume-Uni, l'Australie et l'Autriche. En 2012, le Canada avait un score de 84 et occupait le **9<sup>e</sup>** rang mondial (une chute de -7 depuis). L'organisme considère que ce déclin figure parmi les plus significatifs au cours de cette période, avec ceux du Nicaragua (-7) et de l'Australie (-8). Pire encore, le Canada occupait le **5<sup>e</sup>** rang mondial en 2000.<sup>208</sup>

## Montréal, avant et après la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction

Montréal a été au centre de plusieurs discussions dans le cadre la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (Commission Charbonneau). Après plusieurs années, des responsables et titulaires de charges publiques ont été accusés ou trouvés coupables d'avoir été corrompus. Le travail de reconstruction de la confiance du public envers ses institutions ne fait que commencer.

# Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

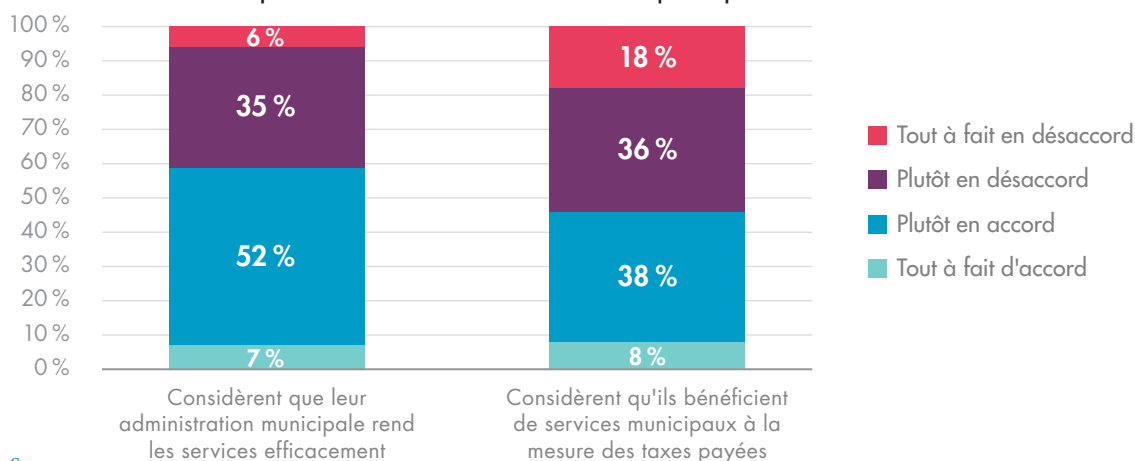
## Satisfaction de la population envers les services municipaux

La Ville de Montréal, par l'entremise du Bureau de l'expérience client, évalue, tous les deux ans, le niveau de satisfaction des citoyens à l'égard des services municipaux.<sup>209</sup> En 2016, 59 % des citoyens étaient ainsi satisfaits de l'efficacité des services, soit 7 % qui étaient tout à fait d'accord avec ce constat et 52 % plutôt en accord. À l'opposé, 6 % étaient très en désaccord et 35 % en désaccord.<sup>210</sup>

En revanche, lorsque l'on demande aux citoyens s'ils considèrent qu'ils bénéficient de services municipaux à la mesure des taxes qu'ils paient, 46 % émettent un commentaire positif : 8 % d'entre eux sont tout à fait en accord avec le constat, et 38 % sont plutôt en accord. De l'autre côté, 18 % sont tout à fait en désaccord et 36 % sont plutôt en désaccord.

## Graphique 16-6

Pourcentage des citoyens qui considèrent qu'ils bénéficient de services municipaux à la mesure des taxes qu'ils paient



Source

208 <https://www.transparency.org/cpi2019>

209 <http://donnees.ville.montreal.qc.ca/dataset/sondage-satisfaction-grandes-municipalites-quebec/resource/80412ff5-26d9-4064-af97-14a81dd0bce7>

210 Manipulation de données provenant de : <http://donnees.ville.montreal.qc.ca/dataset/sondage-satisfaction-grandes-municipalites-quebec>

# La participation et la représentation

Une des mesures pour saisir l'évolution de l'ouverture de la ville et de la région réside dans l'intégration à divers niveaux de groupes historiquement sous-représentés.

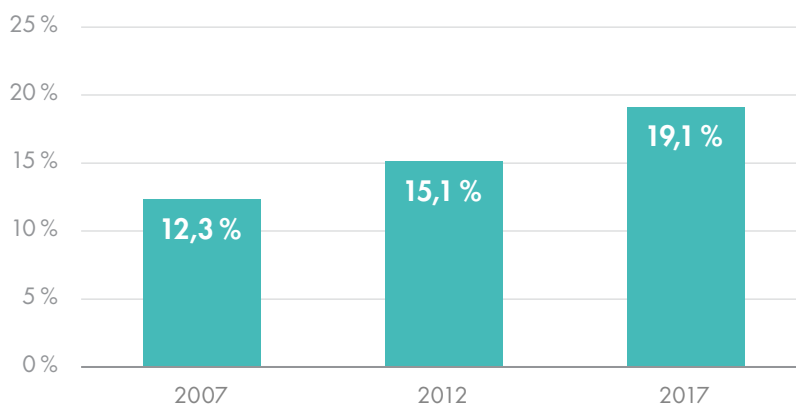
## La diversité chez les employés

De 2007 à 2017, la représentation des minorités (visibles, ethniques et autochtones) par rapport à l'ensemble des employés a augmenté de 12,3 % à 19,1 %. Ce progrès de 6,8 points de pourcentage constitue une augmentation de 55,3 %. En comparant 2008 avec 2017, l'embauche des minorités visibles est passée de 14,9 % à 21,5 %, une augmentation de 6,6 points (+44,3 %), et l'embauche des minorités ethniques est passée de 5,5 % à 6,5 %, une augmentation de 1 point (+18,2 %).

L'embauche des autochtones est demeurée marginale, passant de 0,3 % à 0,4 %, une augmentation de 0,1 point (+25 %). Pour ce qui est des femmes, les embauches sont passées de 44 % à 45,1 %, une augmentation de 1,1 point (+2,5 %). Les femmes dans des positions de direction ont vu leur proportion augmenter de 27,4 % en 2007 à 32,0 % en 2012, puis à 39,1 % en 2017. L'augmentation de 11,7 points sur la période 2007 à 2017 constitue un progrès de 42,7 %.

### Graphique 16-7

Représentation des minorités visibles, minorités ethniques et Autochtones par rapport au total des employé(e)s



Source : Ville de Montréal



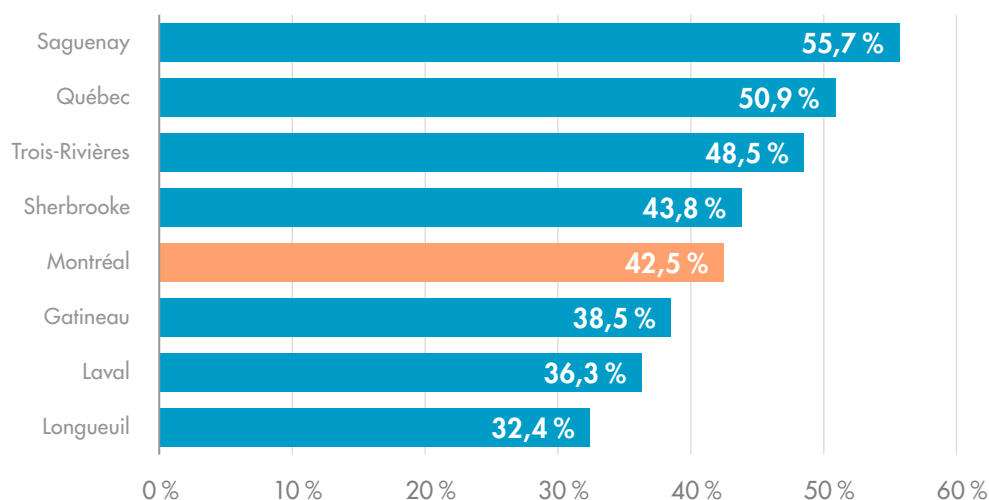
# Élargir et renforcer la participation aux institutions chargées de la gouvernance

## Taux de participation aux élections municipales

En 2017, le taux de participation aux élections municipales s'est chiffré à 42,46 %, en légère baisse par rapport à 2013 (43,32 %). Parmi les huit plus grandes villes québécoises, Montréal se situait en milieu de peloton, soit en 5<sup>e</sup> place.<sup>211</sup>

### Graphique 16-8

#### Taux de participation aux élections municipales de 2017



Source : Ministère des Affaires municipales

211 <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1065701/taux-participation-elections-municipales-quebec>

# TABLEAU 16-2

## Objectif 16

Paix, justice et institutions efficaces

|        |                                                                                                                                                        | Tendance 20 ans                                                                     | Tendance récente                                                                    | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|--------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ODD 16 | <b>16.1</b> Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés                       |    |    | Montréal fait partie des régions métropolitaines ayant les plus bas taux d'homicide du Canada, d'autant plus que ce taux a également largement diminué par rapport à 2003 pour la RMR. Le taux d'agression sexuelle à Montréal est actuellement plus élevé que dans les grandes autres villes canadiennes. Avec notamment une croissance de 67 % de ce taux suite au mouvement #MoiAussi. Il y a eu plus de crimes violents à Montréal qu'à Ottawa, Toronto et Vancouver, 2017. Le sentiment de sécurité à Montréal est légèrement en dessous de la moyenne des régions métropolitaines du Canada. |
|        | <b>16.3</b> Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice                             |  |  | Le sentiment d'accès et la perception de la justice au Québec sont contrastés. 51 % ont une opinion positive du système de justice québécois, 59 % ont confiance au système de justice québécois, 51 % sont d'avis que le système est indépendant des pouvoirs politiques et 47 % sont d'avis que les jugements rendus sont justes.                                                                                                                                                                                                                                                                |
|        | <b>16.6</b> Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux                                               |  |  | À Montréal, en 2016, un total de 59 % de citoyens étaient satisfaits de l'efficacité des services. Par contre, lorsque l'on demande aux citoyens s'ils considèrent qu'ils bénéficient de services municipaux à la mesure des taxes qu'ils paient, seuls 46 % émettent un commentaire positif.                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|        | <b>16.7</b> Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions |  |  | Montréal fait de mieux en mieux au niveau de la représentation des minorités dans la fonction publique. Pour ce qui est des femmes dans des positions de cadres de directions, elles sont passées de 27,4 % en 2007, à 32,0 % en 2012, à 39,1 % en 2017. Il semblerait cependant que la ville soit quelque peu en retard sur les taux d'emploi des femmes lorsqu'on compare avec Toronto. L'embauche des autochtones est demeurée marginale.                                                                                                                                                       |

# BIBLIOGRAPHIE

## INTRODUCTION

Institut de la statistique du Québec, <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/rmr-totaux.htm>

Institut de la statistique du Québec, 2019, *Bilan démographique du Québec*.

Institut de la statistique du Québec, 2019, *Perspectives démographiques du Québec et des régions*, <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/perspectives-2016-2066.pdf>

Ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration, 2019, *Présence et portraits régionaux des personnes immigrantes admises au Québec de 2008 à 2017*, [http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB\\_Presence2019\\_admisQc.pdf](http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Presence2019_admisQc.pdf)

Statistique Canada, tableau 17-10-0135-01

Ville de Montréal, 2018, *Atlas sociodémographique, Recensement de 2016*, [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL\\_STATS\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/RMR\\_MONTREAL\\_2016.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/RMR_MONTREAL_2016.PDF)

## OBJECTIF 1 – LA PAUVRETÉ PERSISTE MALGRÉ UNE LÉGÈRE DIMINUTION

Banque Mondiale, *Pauvreté*, <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/poverty/overview>

Banque Mondiale, 2018, *Selon la Banque mondiale, l'extrême pauvreté continue à reculer dans le monde, mais à un rythme ralenti*, <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2018/09/19/decline-of-global-extreme-poverty-continues-but-has-slowed-world-bank>

Côté et Scarfone, 2019, *Sortir de la pauvreté – Analyse de la pauvreté, des inégalités et de la mobilité sociale*.

Family service Toronto, 2018, *Une analyse par circonscription révèle que la pauvreté infantile au Canada ne connaît pas de frontières*, <https://campaign2000.ca/wp-content/uploads/2018/06/June2018-FR-Campaign-2000-Riding-by-Riding-Child-Poverty-Report-FR.pdf>

Institut du Québec, 2019, *Comparer Montréal*.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale*, novembre 2019, [https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/00\\_AS-statistiques-2019-11.pdf](https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_AS-statistiques-2019-11.pdf)

Statistique Canada, *Série « Perspective géographique », Recensement de 2016*, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-cma-fra.cfm?LANG=Fra&GK=CMA&GC=462&TOPIC=6>

Statistique Canada, *Recensement 2016*, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-cma-fra.cfm?LANG=Fra&GK=CMA&GC=462&TOPIC=6>

Statistique Canada, tableau 11-10-0025-01

## OBJECTIF 2 – LA FAIM, TOUJOURS UN GRAVE PROBLÈME

Agence de la santé de Montréal (2009), *La santé des nouveau-nés à Montréal, 2009*,

[https://csss-stleonardstmichel.qc.ca/fileadmin/csss\\_sism/Menu\\_corporatif/Publications/portrait\\_de\\_la\\_population/Fascicule\\_3\\_sante-nouveau-nés28oct2011-B\\_01.pdf](https://csss-stleonardstmichel.qc.ca/fileadmin/csss_sism/Menu_corporatif/Publications/portrait_de_la_population/Fascicule_3_sante-nouveau-nés28oct2011-B_01.pdf)

Les Banques Alimentaires du Canada (2019), *Bilan-Faim 2019*, document numérique,

<https://hungercount.foodbankscanada.ca/index-fr.php>

Les Banques Alimentaires du Canada (2000), *Bilan-Faim 2000*, document numérique,

<https://hungercount.foodbankscanada.ca/index-fr.php>

Les Banques Alimentaires du Québec (Site Internet, consulté en février 2020), *Bilan-Faim Québec*,

<https://www.banquesalimentaires.org/bilan-faim/>

Les Banques Alimentaires du Québec (Site Internet, consulté en février 2020), *Bilan-Faim 2019*,

<https://www.banquesalimentaires.org/bilan-faim/>

Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services Sociaux du Centre-Sud-de-L'Île-de-Montréal (2018),

Portrait des jeunes montréalais de 6<sup>e</sup> année. Résultats de l'enquête topo 2017 de la direction régionale de santé publique.

Club des petits déjeuners du Canada (2019), document numérique,

<https://www.breakfastclubcanada.org/wp-content/uploads/2019/08/Saviez-vous-que-3.pdf>

Direction de la Santé Publique de Montréal, *Enquête sur l'insécurité alimentaire*, Compilation spéciale à partir du FMGD de l'ESCC 2015-2016 de Statistique Canada. Document à paraître.

Institut de la Statistique du Québec, (2016), *l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015 (EQEPE)*,

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/environnement-familial/eqepe.html>

Institut de la Statistique du Québec, (2016), *l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire(EQSJS)*,

<https://www.eqsj.s.stat.gouv.qc.ca/>

Moisson Montréal (2010), *Rapport annuel 2009-2010*, document numérique,

[https://www.moissonmontreal.org/wp-content/uploads/2014/08/MoissonMtl\\_Rapport\\_Annuel\\_2009\\_2010.pdf](https://www.moissonmontreal.org/wp-content/uploads/2014/08/MoissonMtl_Rapport_Annuel_2009_2010.pdf)

Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2011-2012*,

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-625-x/2013001/article/11889-fra.htm>

Statistique Canada, *Insécurité alimentaire des ménages, 2011-2012*,

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-625-x/2013001/article/11889-fra.htm>

Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*,

<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310045801>

Statistique Canada, tableau 13-10-0451-01

Statistique Canada, *Recensement de l'agriculture*, <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=3210040401>

## OBJECTIF 3 – SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Agence de la santé publique du Canada, 2017, *Indicateurs de la santé périnatale au Canada 2017*,  
[http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2018/aspc-phac/HP7-1-2017-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2018/aspc-phac/HP7-1-2017-fra.pdf)

Direction régionale de la santé publique, *Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)*,  
<https://santemontreal.qc.ca/professionnels/drsp/sujets-de-a-a-z/vih/statistiques/>

Direction régionale de la santé publique, *Hépatite B*,  
<https://santemontreal.qc.ca/professionnels/drsp/sujets-de-a-a-z/hepatite-b/information-generale/>

Institut de la statistique du Québec, *Taux de mortalité, de mortalité périnatale, néonatale et infantile, Québec et régions administratives, 2012-2016*, <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/deces-mortalite/315.htm>

Institut de la statistique du Québec, 2015, *Portrait statistique de la santé mentale des Québécois*,  
[https://www.bdso.gouv.qc.ca/docs/ken/multimedia/PB01671FR\\_portrait\\_sante\\_mentale2015H00F00.pdf](https://www.bdso.gouv.qc.ca/docs/ken/multimedia/PB01671FR_portrait_sante_mentale2015H00F00.pdf)

Institut national de santé publique du Québec, 2019, *Principales causes de décès*,  
<https://www.inspq.qc.ca/santescope/syntheses/principales-causes-de-deces>

Institut national de santé publique du Québec, 2019, *Le suicide au Québec, 1981-2016, mise à jour 2019*,  
[https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2497\\_suicide\\_quebec.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2497_suicide_quebec.pdf)

Institut national de santé publique du Québec, 2019, *VIH : les cibles 90-90-90, où en est le Canada?*,  
<https://www.inspq.qc.ca/espace-itss/vih-les-cibles-90-90-90-ou-en-est-le-canada>

Institut national de santé publique du Québec, *Portrait de la consommation d'alcool au Québec de 2000 à 2015*,  
[https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/2137\\_consommation\\_alcool\\_quebec.pdf](https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/2137_consommation_alcool_quebec.pdf)

Gouvernement du Canada, *Méfais associés aux opioïdes au Canada*,  
<https://sante-infobase.canada.ca/mefais-associes-aux-substances/opioides>

Gouvernement du Canada, 2014, *Rapport sur l'hépatite B et l'hépatite C au Canada*,  
<https://www.canada.ca/fr/services/sante/publications/maladies-et-affections/rapport-hepatite-b-et-hepatite-c-canada-2014.html>

Ministère de la santé et des services sociaux du Québec, *Statistiques de santé et de bien être selon le sexe*,  
<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/statistiques-de-sante-et-de-bien-etre-selon-le-sexe-volet-national/utilisation-de-contraceptifs-chez-les-femmes/>

Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), 2019, *Bilan routier 2018*,  
<https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/bilan-routier-2018.pdf>

Statistique Canada, 2019, *Feuillets d'information de la santé*,  
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/82-625-X>

Statistique Canada, tableau 13-10-0063-01

Ville de Montréal, *Vision Zéro*, [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=8957,142798610&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8957,142798610&_dad=portal&_schema=PORTAL)

## OBJECTIF 4 – ÉDUCATION DE QUALITÉ

Centre canadien de politiques alternatives, 2019,

*Stades de développement : Frais de garde d'enfants dans les plus grandes villes du Canada – 2018,*

<https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2019/02/Developmental%20milestones%20FRENCH%20%283%29.pdf>

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM), 2019,

*Persévérance scolaire et conciliation études-travail : une piste de solution à la pénurie de main-d'œuvre,*

<https://www.ccmm.ca/fr/publications/etude/perseverance-scolaire-et-conciliation-etudes-travail---une-piste-de-solution-a-la-penurie-de-main-d-oeuvre/>

Commission sur l'éducation à la petite enfance,

*Mémoire du directeur régional de santé publique de Montréal du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2016,*

[https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/Uploads/tx\\_asssmpublications/pdf/publications/978-2-550-77093-0.pdf](https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/user_upload/Uploads/tx_asssmpublications/pdf/publications/978-2-550-77093-0.pdf)

Communauté métropolitaine de Montréal, 2018, *Perspective Grand Montréal N° 36,*

[http://observatoire.cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/periodique/Perspective\\_36.pdf](http://observatoire.cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/periodique/Perspective_36.pdf)

Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2019,

*Portrait montréalais de l'accessibilité aux centres de la petite enfance (CPE) – selon la défavorisation et la proportion d'enfants vulnérables dans deux domaines ou plus du développement,*

[https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/Uploads/tx\\_asssmpublications/pdf/publications/Portrait\\_accessibilite\\_CPE\\_FINAL.pdf](https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/user_upload/Uploads/tx_asssmpublications/pdf/publications/Portrait_accessibilite_CPE_FINAL.pdf)

Homsy, Mia et Sonny Scarfone, 2016,

*Plus diplômés, mais sans emploi : le paradoxe de l'immigration montréalaise, Institut du Québec.*

Homsy, Mia et Simon Savard, 2018,

*Décrochage scolaire au Québec – Dix ans de surplace, malgré des efforts de financement, Institut du Québec.*

Institut de la statistique du Québec, 2015, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/alphabetisation-litteratie/peica.pdf>

Institut du Québec, 2019, *Comparer Montréal.*

Réseau Réussite Montréal, <https://www.reseautreussitemontreal.ca/perseverance-a-montreal/perseverance-et-decrochage/decrochage-scolaire/>

## OBJECTIF 5 – ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Fortin, Pierre; Godbout, Luc et St-Cerny, Suzie, 2013, *L'impact des services de garde à contribution réduite du Québec sur le taux d'activité féminin, le revenu intérieur et les budgets gouvernementaux, Revue Interventions économiques.*

Institut national de santé publique, *Ampleur de la violence conjugale au Québec,*

<https://www.inspq.qc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante/la-violence-conjugale/ampleur-de-la-violence-conjugale-au-quebec>

Ministère de la justice du Canada, *Estimation de l'incidence économique des crimes violents au Canada en 2009,*

[https://www.justice.gc.ca/fra/prrp/jp-cj/victim/rr14\\_01/p10.html](https://www.justice.gc.ca/fra/prrp/jp-cj/victim/rr14_01/p10.html)

Scott, Katherine, 2019, *The Best and Worst Places to be a Woman in Canada, Centre canadien de politiques alternatives.*

Statistique Canada, *Données de l'Enquête de la population active.*

Statistique Canada, *Les agressions sexuelles déclarées par la police au Canada avant et après le mouvement #MoiAussi, 2016 et 2017,*

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2018001/article/54979-fra.htm#r11>

Statistique Canada, Tableau 35-10-0177-01, *Statistiques des crimes fondés sur l'affaire, par infractions détaillées.*

Ville de Montréal, en collaboration avec la Fondation de l'entrepreneuship et l'Institut d'entrepreneuriat Banque Nationale, 2018, *Portrait du dynamisme entrepreneurial de Montréal 2017.*

[https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/prt\\_vdm\\_fr/media/documents/portrait\\_entrepreneuriat\\_mtl\\_2017.pdf](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/prt_vdm_fr/media/documents/portrait_entrepreneuriat_mtl_2017.pdf)

## OBJECTIF 6 – EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

Croteau, Martin, Jean-Thomas Léveillé, *Plomb dans l'eau : Québec exigera un « plan d'action » des villes*, La Presse, <https://www.lapresse.ca/actualites/201910/23/01-5246555-plomb-dans-leau-quebec-exigera-un-plan-daction-des-villes.php>

Organisation mondiale de la santé, *Programme international sur la sécurité des substances chimiques, Plomb*, [https://www.who.int/ipcs/assessment/public\\_health/lead/fr/](https://www.who.int/ipcs/assessment/public_health/lead/fr/)

Organisation mondiale de la santé, *Basic and safely managed drinking water services Data by country*, <http://apps.who.int/gho/data/node.main.VSWHATER?lang=fr>

Organisation mondiale de la santé et l'United Nations Children's Fund (UNICEF), *WASH in health care facilities: Global Baseline Report 2019*, <https://washdata.org/sites/default/files/documents/reports/2019-04/JMP-2019-wash-in-hcf.pdf>

Ville de Montréal, *Bilan de l'usage de l'Eau potable 2019*, [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/EAU\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/BILAN\\_USAGE\\_EAU\\_2018-FINAL.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/EAU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/BILAN_USAGE_EAU_2018-FINAL.PDF)

Ville de Montréal, *Problématique du plomb*, [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=6497142410786&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6497142410786&_dad=portal&_schema=PORTAL)

Ville de Montréal, *Indicateurs de gestion de l'eau de la Ville de Montréal*, <http://ville.montreal.qc.ca/vuesurlesindicateurs/index.php?categorie=17>

Ville de Montréal, *Portrait de la qualité des plans d'eau à Montréal en 2018*, [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/VDM\\_BILANRSMA\\_2018\\_VF.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/VDM_BILANRSMA_2018_VF.PDF)

## OBJECTIF 7 – ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

Hydro Québec, *Prix de l'électricité : l'écart se creuse entre le Québec et le reste du continent*, 13 octobre 2018, <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/1426/prix-de-lelectricite-lecart-se-creuse-entre-le-quebec-et-le-reste-du-continent/>

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, *Production d'électricité, Statistiques énergétiques*, <https://mern.gouv.qc.ca/energie/statistiques-energetiques/production-electricite/>

Ritchie, Hannah, Max Roser, Renewable Energy, *Global renewable energy consumption, Our World in Data*, <https://ourworldindata.org/renewable-energy>

Statistique Canada, *Dépenses des ménages selon le quintile de revenu du ménage, Canada, régions et provinces*, Tableau 11-10-0223-01

Transition énergétique Québec, *Conjuguer nos forces pour un avenir énergétique durable, Plan directeur en transition innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023*, [https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/plan-directeur/TEQ\\_PlanDirecteur\\_web.pdf](https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/plan-directeur/TEQ_PlanDirecteur_web.pdf)

Whitmore, J. et P.-O. Pineau, 2020. *État de l'énergie au Québec 2020*, Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal, préparé pour Transition énergétique Québec, Montréal.

## OBJECTIF 8 – TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Association des commissions des accidents du travail du Canada, *Statistiques nationales*,

[http://awcbc.org/wp-content/uploads/2018/03/Statistiques\\_nationales\\_des\\_accidents\\_maladies\\_et\\_deces\\_professionnels-2015-2017.pdf](http://awcbc.org/wp-content/uploads/2018/03/Statistiques_nationales_des_accidents_maladies_et_deces_professionnels-2015-2017.pdf)

Banque Mondiale, *Un nouveau rapport révèle une forte baisse des populations non bancarisées*,

<https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2015/04/15/massive-drop-in-number-of-unbanked-says-new-report>

Brunet, Sylvie, *La transition des études au travail : indicateur NEET (ni en emploi, ni aux études, ni en formation) pour les jeunes âgés de 20 à 24 ans au Canada*, Statistique Canada.

Homsy, Mia et Scarfone, Sonny, 2019,

*Qualité du marché du travail au Québec : l'embellie actuelle sera-t-elle durable?* Institut du Québec.

Kostyshyna, Olena et Luu, Corinne, 2019, *The Size and Characteristics of Informal ("Gig") Work in Canada*, Banque du Canada.

Jeon, Sung-Hee; Liu, Huju et Ostrovsky, Yuri, 2019,

*Mesurer l'économie à la demande au Canada au moyen des données administratives*, Statistique Canada.

Statistique Canada, *Enquête canadienne sur l'incapacité*, 2017.

Statistique Canada, Tableau 14-10-0096-01 *Caractéristiques de la population active selon la région métropolitaine de recensement*.

Statistique Canada, Tableau 14-10-0081-01

Statistique Canada, Tableau 14-10-0083-01

## OBJECTIF 9 – INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

Airport carbon accreditation, *Airports across the world*, <https://airportco2.org/airports-across-the-world.html#region-northamerica>

Autorité régionale de transport métropolitain, *Enquête origine-destination*,

[https://www.artm.quebec/wp-content/uploads/2020/01/CA\\_Faits-saillants\\_EOD\\_COMPLET\\_WEB\\_14012020\\_R002.pdf](https://www.artm.quebec/wp-content/uploads/2020/01/CA_Faits-saillants_EOD_COMPLET_WEB_14012020_R002.pdf)

Communauté métropolitaine de Montréal, *Le Grand Montréal en statistique*,

<http://observatoire.cmm.qc.ca/observatoire-grand-montreal/outils-statistiques-interactifs/grand-montreal-en-statistiques/?t=4&st=148&i=1803&p=2018&e=3>

Conseil du bâtiment durable du Canada, *Base de données des projets*, [http://leed.cagbc.org/LEED/projectprofile\\_FR.aspx](http://leed.cagbc.org/LEED/projectprofile_FR.aspx)

Industrie Canada, *Principales statistiques relatives aux petites entreprises – Juin 2016*,

[https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h\\_03018.html#toc-06](https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_03018.html#toc-06)

Institut du Québec, 2019, *Comparer Montréal*.

OAG, *Megahubs International Index 2018*, [https://www.oag.com/hubfs/Free\\_Reports/Megahubs/2018/Megahubs\\_International\\_Index\\_2018.pdf?hsCtaTracking=cb970431-e381-4ada-b54b-b168f98d9eb7%7Cf52e0462-7e9f-4091-a2e7-91d2eda51d07](https://www.oag.com/hubfs/Free_Reports/Megahubs/2018/Megahubs_International_Index_2018.pdf?hsCtaTracking=cb970431-e381-4ada-b54b-b168f98d9eb7%7Cf52e0462-7e9f-4091-a2e7-91d2eda51d07)

Port de Montréal, *Statistiques*, <https://www.port-montreal.com/PMStats/html/frontend/statistics.jsp?lang=fr&context=business>

Port de Montréal, *Statistiques*, <https://www.port-montreal.com/PMStats/html/frontend/statistics.jsp?lang=fr&context=business>

Railway Association of Canada, *Railway 101*, <https://www.railcan.ca/101/canadas-passenger-railways-moving-people/>

Statistique Canada, *Centre de statistique sur l'infrastructure*, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/2018013/ic2-fra.htm>

Statistique Canada, Tableau 14-10-0098-01

Statistique Canada, *Trafic aérien de passagers aux aéroports canadiens*,

<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=2310025301>

Via Rail, *Rapport annuel 2018*, [https://media.viarail.ca/sites/default/files/publications/2018\\_Annual\\_Report\\_FR.pdf](https://media.viarail.ca/sites/default/files/publications/2018_Annual_Report_FR.pdf)

Ville de Montréal, *Port de Montréal*, [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=6897,67889663&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,67889663&_dad=portal&_schema=PORTAL)



## OBJECTIF 10 – INÉGALITÉS RÉDUITES

Corak, M. 2017. *Divided Landscape of Economic Opportunity: the Canadian Geography of Intergenerational Income Mobility*, Université d'Ottawa.

Côté et Scarfone, 2019, *Sortir de la pauvreté – Analyse de la pauvreté, des inégalités et de la mobilité sociale*.

Scarfone, Sonny, Francis Gosselin, Mia Homsy et Jean-Guy Côté, 2017, *Le Québec est-il égalitaire? Étude de la mobilité sociale et de l'égalité du revenu au Québec et au Canada*.

Statistique Canada, *Gini coefficients of adjusted market, total and after-tax income*, Table 11-10-0134-01

## OBJECTIF 11 – VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

Communauté métropolitaine de Montréal, *Le phénomène de l'urbanisation péri-métropolitaine en progression au pourtour du Grand Montréal*, Note de l'Observatoire du Grand Montréal,

[http://observatoire.cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/documents/2020\\_01\\_Note\\_observatoire.pdf](http://observatoire.cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/2020_01_Note_observatoire.pdf)

Communauté métropolitaine de Montréal, 2018, *Synthèse suivi du PMAD, 2012-2018*, Cahiers Métropolitains,

[http://observatoire.cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/periodique/cahiers/Metropolitains\\_no07\\_synthese.pdf](http://observatoire.cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/periodique/cahiers/Metropolitains_no07_synthese.pdf)

Danvoys, Marik, *Dépenses des ménages québécois pour la culture et les médias de 2010 à 2015*, Institut de la Statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ),

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/bulletins/optique-culture-62.pdf>

Gouvernement du Québec, *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec*,

[https://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/vitrine/occupation-vitalite-territoire/documents/habitation\\_01.pdf](https://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/vitrine/occupation-vitalite-territoire/documents/habitation_01.pdf)

Institut de la Statistique du Québec, *Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ)*,

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/>

Institut du Québec, *Comparer Montréal*, 4<sup>e</sup> édition, 2019.

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), *Enquête sur les logements locatifs de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)*, <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/data-and-research/data-tables/rental-market-report-data-tables>

Société de Transport de Montréal (2016), *Rapport de développement durable 2016*,

<http://www.stm.info/sites/default/files/pdf/fr/rdd2016.pdf>

Société de Transport de Montréal, *Indicateurs de performance reliés au service métro*,

<http://www.stm.info/fr/a-propos/informations-entreprise-et-financieres/experience-client/indicateurs-de-performance-relies>

Société de Transport de Montréal, *Rapport annuel 2018*, <http://www.stm.info/sites/default/files/pdf/fr/ra2018.pdf>

Statistique Canada, *Besoins impérieux en matière de logement, Recensement de 2016*,

<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/chn-biml/index-fra.cfm>

Statistique Canada, *Durée moyenne du trajet domicile-lieu de travail (en minutes), régions métropolitaines de recensement, 2016*,

<https://www.statcan.gc.ca/fra/quo/bdd/autresproduitsvisuels/autre013>

Vélo Québec, *L'état du vélo à Montréal en 2015*, [http://veloquebec.info/files/file/expertise/VQ\\_EDV2015\\_Mtl.pdf](http://veloquebec.info/files/file/expertise/VQ_EDV2015_Mtl.pdf)

Ville de Montréal, *Banque d'information 311, Voies cyclables*, <http://www1.ville.montreal.qc.ca/banque311/content/voies-cyclables>

Ville de Montréal, *Coup d'œil sur les véhicules en circulation, Agglomération de Montréal*,

Une publication de Montréal en statistiques Division de l'intelligence économique Service du développement économique,

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL\\_STATS\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/V%C9HICULES%20EN%20CIRCULATION\\_2018.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/V%C9HICULES%20EN%20CIRCULATION_2018.PDF)

Ville de Montréal, *Portrait 2016 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal*,

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PORTRAIT2016\\_MATIERESRESIDUELLES.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PORTRAIT2016_MATIERESRESIDUELLES.PDF)

Ville de Montréal, *Bilan 2018 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal*,

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/BILAN\\_2018\\_MATIERES\\_RESIDUELLES.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/BILAN_2018_MATIERES_RESIDUELLES.PDF)

Ville de Montréal, *Qualité de l'air à Montréal, 2018*,

[https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/enviro\\_fr/media/documents/vdm\\_bilanrsqa\\_2018\\_vf.pdf](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/enviro_fr/media/documents/vdm_bilanrsqa_2018_vf.pdf)

Ville de Montréal, *Règlement pour une métropole mixte, Favoriser l'accès à un logement convenable pour toutes et tous*,

[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=9337143039283&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=9337143039283&_dad=portal&_schema=PORTAL)

## OBJECTIF 12 – CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Barilla center for food and nutrition, *Food sustainability Index 2017*,

<https://foodsustainability.eiu.com/wp-content/uploads/sites/34/2016/09/FoodSustainabilityIndex2017GlobalExecutiveSummary.pdf>

Recyc-Québec, *Bilan 2015 de la gestion des matières résiduelles au Québec*,

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/bilan-gmr-2015.pdf>

Recyc-Québec, *Gaspillage alimentaire*, <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer/gaspillage-alimentaire>

Recyc-Québec, *Les résidus domestiques dangereux*, *Fiches informatives*,

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/Fiche-info-rdd.pdf>

Recyc-Québec, *Bilan 2015 de la gestion des matières résiduelles au Québec*,

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/bilan-gmr-2015.pdf>

Statistique Canada, *Tableau 38-10-0275-01*, <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3810027501>

Statistique Canada, *Water*, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/12-581-x/2017001/sec-1-eng.htm>

Université McGill, *Quelle quantité d'eau consommons-nous?*

<https://www.mcgill.ca/waterislife/fr/l%E2%80%99eau-%C3%A0-la-maison/notre-consommation>

## OBJECTIF 13 – MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Communauté métropolitaine de Montréal, *Plan d'Action 2019-2023 du plan métropolitain d'aménagement et de développement*, Avril 2019, [https://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/05/Plan\\_Action\\_2019-2013\\_pmad.pdf](https://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/05/Plan_Action_2019-2013_pmad.pdf)

Communauté métropolitaine de Montréal, *Portrait des inondations printanières de 2017 sur le territoire métropolitain, du cadre légal et des règles applicables en matière d'aménagement de développement du territoire pour les plaines inondables*,

[http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/documents/20170915\\_Inondations2017\\_rapportCAM.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/20170915_Inondations2017_rapportCAM.pdf)

Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal,

*Enquête épidémiologique – Vague de Chaleur à l'été 2018 à Montréal*. [https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/Uploads/tx\\_asssmpublications/pdf/publications/Enquete\\_epidemiologique\\_-\\_Vague\\_de\\_chaleur\\_a\\_l\\_ete\\_2018\\_a\\_Montreal\\_version15mai\\_EUSHV\\_finale.pdf](https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/user_upload/Uploads/tx_asssmpublications/pdf/publications/Enquete_epidemiologique_-_Vague_de_chaleur_a_l_ete_2018_a_Montreal_version15mai_EUSHV_finale.pdf)

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques, Gouvernement du Québec, *Évaluation des impacts des changements climatiques et de leurs coûts pour le Québec et l'État québécois*,

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/evaluation-impacts-cc-couts-qc-etat.pdf>

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (2019), *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2017 et leur évolution depuis 1990*, Québec, Direction générale de la réglementation carbone et des données d'émission, 44 p.

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques, *Engagements du Québec*,

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/engagement-quebec.asp>

Larrivée, C., N. Sinclair-Désagagné, L. Da Silva, J.P. Révêret, C. Desjarlais (2015), *Évaluation des impacts des changements climatiques et de leurs coûts pour le Québec et l'État québécois*, Rapport d'étude, Ouranos, 58 pages.

Gouvernement du Canada, *Sources et puits de gaz à effet de serre Sommaire 2019*,

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/emissions-gaz-effet-serre/sources-puits-sommaire-2019.html>

Ville de Montréal, *Inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES), 2014*,

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/INVENT\\_GES\\_COLLECTIVITE\\_2014\\_VF.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/INVENT_GES_COLLECTIVITE_2014_VF.PDF)

Ville de Montréal (2017) *Rapport d'évènement et de rétroaction, Inondations 2017*,

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS\\_PERM\\_V2\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOCCONSULT\\_20171212.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOCCONSULT_20171212.PDF)

Ville de Montréal, *Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-20*,

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/enviro\\_fr/media/documents/paccam\\_2015-2020\\_lesconstats.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/enviro_fr/media/documents/paccam_2015-2020_lesconstats.pdf)

Ville de Montréal, *Suivi du plan de réduction des GES de la collectivité montréalaise 2013-2020*,

[https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/enviro\\_fr/media/documents/suiviplancollectivite2013-2020.pdf](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/enviro_fr/media/documents/suiviplancollectivite2013-2020.pdf)

## OBJECTIF 14 – VIE AQUATIQUE

Conseil Régional de l'Environnement Montréal, *La Lutte aux Microplastiques dans le Saint-Laurent*, Entrevue avec Alexis Eisenberg, fondateur et directeur général de Poly-Mer, sur la lutte aux microplastiques dans le Saint-Laurent, <https://cremtl.org/publication/entrevues/2018/lutte-microplastiques-saint-laurent>

Gouvernement du Canada, *Règlement sur les microbilles dans les produits de toilette DORS/2017-11, C.P. 2017-570 2017-06-02*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2017-111/page-1.html#h-827822>

Ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques, *Les aires protégées au Québec*, [http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aires\\_protegees/aires\\_quebec.htm](http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/aires_quebec.htm)

Ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques, *Rapport sur l'état de l'eau et des écosystèmes aquatiques au Québec*, <http://www.environnement.gouv.qc.ca/rapportsurleau/Etat-eau-ecosysteme-aquatique-faune-situationCauses.htm>

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, *Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et les Objectifs d'Aichi*, <https://www.cbd.int/doc/strategic-plan/2011-2020/Aichi-Targets-FR.pdf>

Université McGill, Communications Institutionnelles, *Polluants microplastiques dans fleuve Saint-Laurent*, <https://www.mcgill.ca/newsroom/fr/channels/news/polluants-microplastiques-dans-fleuve-saint-laurent-239101>

Ville de Montréal, *Rapport sur la biodiversité, 2013*, [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/GRANDS\\_PARCS\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/RAPPORT%20LAB\\_JUIN2013.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/GRANDS_PARCS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/RAPPORT%20LAB_JUIN2013.PDF)

## OBJECTIF 15 – VIE TERRESTRE

Communauté métropolitaine de Montréal, *Perspective Grand Montréal, Canopée Métropolitaine : des Gains supérieurs aux pertes depuis 2011*. Perspective Grand Montréal, Septembre 2019, [https://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/09/40\\_Perspective.pdf](https://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/09/40_Perspective.pdf)

Communauté métropolitaine de Montréal, *Plan d'action de mise en valeur du territoire et des activités agricoles 2016-2020*, [http://observatoire.cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/documents/20160225\\_PAMAA\\_2016-2020.pdf](http://observatoire.cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/20160225_PAMAA_2016-2020.pdf)

Communauté métropolitaine de Montréal, *La trame verte et bleue du Grand Montréal*, [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/pmad2012/documentation/20130228\\_fascicule\\_trameVerteBleue.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmad2012/documentation/20130228_fascicule_trameVerteBleue.pdf)

Communauté métropolitaine de Montréal, *Portrait du Grand Montréal, Édition 2016*, [http://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/02/cahiersMetropolitains\\_no05.pdf](http://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/02/cahiersMetropolitains_no05.pdf)

Communauté métropolitaine de Montréal, *Plan d'Action 2019-2023 du plan métropolitain d'aménagement et de développement*, Avril 2019, [https://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/05/Plan\\_Action\\_2019-2013\\_pmad.pdf](https://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/05/Plan_Action_2019-2013_pmad.pdf)

Environnement et Changement climatique Canada (2018), *Indice des espèces canadiennes*, [canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/cesindicators/canadian-species-index/canadian-species-index-fr.pdf](http://canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/cesindicators/canadian-species-index/canadian-species-index-fr.pdf)

Gouvernement du Canada, *Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation à la Convention sur la diversité biologique (Protocole de Nagoya)*, <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/organisation/affaires-internationales/partenariats-organisations/protocole-nagoya-acces-ressources-genetiques.html>

Ville de Montréal, *Canopée et Îlots de chaleur*, [https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=737791101669&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=737791101669&_dad=portal&_schema=PORTAL)

## OBJECTIF 16 – PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Burczycka, Marta et Shana Conroy, 2018, *La violence familiale au Canada : un profil statistique*, 2016, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2018001/article/54893-fra.pdf?st=FjRZyigD>

INFRAS inc. 2016, *Enquête sur le sentiment d'accès et la perception de la justice au Québec*, [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/justice/publications-adm/rapports/RA\\_enquete\\_perception\\_2016\\_MJQ.pdf?1545334585](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/justice/publications-adm/rapports/RA_enquete_perception_2016_MJQ.pdf?1545334585)

Perreault, Samuel, 2017, *Les perceptions des Canadiens à l'égard de la sécurité personnelle et de la criminalité*, 2014, Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2017001/article/54889-fra.htm>

Statistique Canada, *Enfants et jeunes victimes de violence familiale et non familiale, affaires déclarées par la police, selon le sexe de la victime et la région métropolitaine de recensement*, 2018, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2019001/article/00018/tbl/tbl01-9-fra.htm>

Transparency International, *Corruption perceptions index 2019*, <https://www.transparency.org/cpi2019>

Ville de Montréal, *Sondage de satisfaction auprès des citoyens des neuf plus grandes municipalités du Québec*, <http://donnees.ville.montreal.qc.ca/dataset/sondage-satisfaction-grandes-municipalites-quebec>